



Jolo : quatre otages européens ont été libérés par le groupe Abu Sayyaf

LES REBELLES philippins du groupe Abu Sayyaf ont libéré, samedi 9 septembre, quatre des six Européens qu'ils retenaient en otages depuis le 23 avril. Le Français Stéphane Loisy, les Finlandais Seppo Fraenti et Risto Vahanen et l'Allemand Marc Wallert ont été transportés par hélicoptère à Zamboanga. Leur libération a été précédée d'une fusillade entre deux factions du groupe rebelle, divisées sur le partage de la rançon. Les tirs ont eu lieu alors que les émissaires philippins se rendaient au camp d'Abu Sayyaf pour ramener les six Européens qui, selon l'accord passé, auraient dû être libérés. Mais les ravisseurs ont refusé de relâcher les deux journalistes français de France 2, Jean-Jacques Le Garrec et Roland Madura, ainsi que l'otage américain Jeffrey Schilling.

Lire page 28

Routiers : la fin d'une semaine de crise

- Toutes les fédérations patronales de routiers et les syndicats agricoles ont appelé à la levée du blocus ● Les protestations contre la hausse des prix des carburants gagnent plusieurs pays européens ● Réunion décisive, dimanche, de l'Organisation des pays exportateurs de pétrole

LE BLOCUS des dépôts de carburant et des raffineries, organisé par les patrons routiers depuis lundi 4 septembre, se desserrait lentement samedi matin. Les barrages de camions sautaient petit à petit,

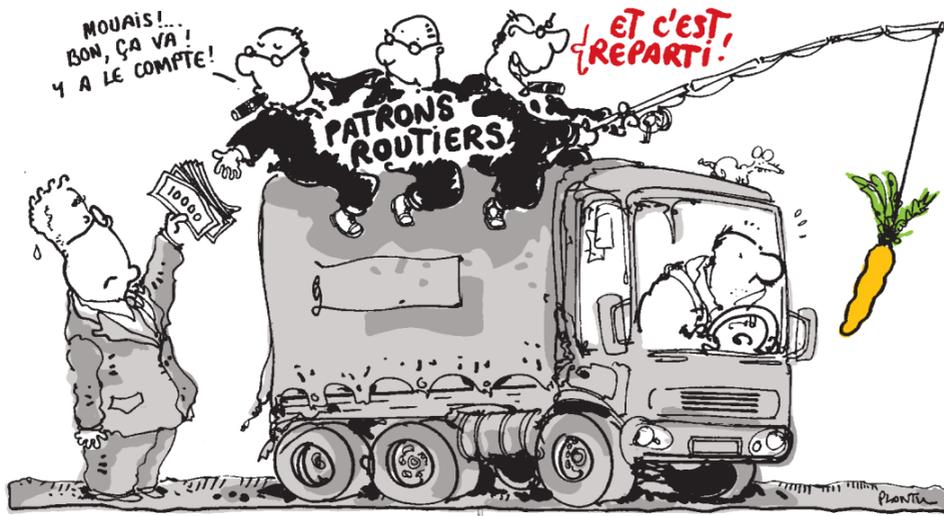
malgré les fortes résistances de nombreux patrons routiers à cesser leurs opérations de blocage, conformément à l'appel lancé la veille par la FNTR. Samedi en fin de matinée, la fédération patronale la

plus dure dans ce conflit, l'Unotra, s'est jointe à ce mouvement de reflux lancé d'abord dans la région Rhône-Alpes, où l'approvisionnement des stations-service a pu reprendre. La FNSEA et le CNJA ont

appelé les agriculteurs à lever les barrages, après avoir obtenu, dans la nuit de vendredi à samedi, de nouvelles aides du gouvernement pour un montant de 460 millions de francs. En revanche, ambulanciers et bateliers continuaient à manifester leur mécontentement. La mobilisation des transporteurs routiers contre la hausse des prix du gazole gagne la Grande-Bretagne, l'Italie, et surtout la Belgique, où une manifestation de camionneurs était prévue dimanche à Bruxelles.

Les cours du pétrole sont en léger recul, à Londres et à New York, après l'annonce, vendredi, par l'Arabie saoudite, d'une possible augmentation de la production des pays de l'OPEP, qui se réunissent dimanche à Vienne. Elle demande aux pays consommateurs de contribuer à la détente en réduisant leurs taxes sur le brut. Les onze ministres des finances de l'Euroland, réunis vendredi à Versailles, s'efforcent de soutenir l'euro, dont la chute renchérit les importations.

Lire pages 2, 3, 6 et 7



UNION EUROPÉENNE

Main tendue à l'Autriche

Les trois « sages » chargés d'examiner le bien-fondé des sanctions prises envers l'Autriche en raison de la présence de l'extrême droite dans son gouvernement se sont prononcés pour la levée des mesures d'isolement. Très critique sur les ambiguïtés du parti de Jörg Haider (photo), le rapport estime que l'action du gouvernement autrichien, dans son ensemble, respecte les valeurs européennes. Le document, remis vendredi à Jacques Chirac, président en exercice de l'Union, a été accueilli avec fierté et soulagement à Vienne. p. 4

Natalité : un bon cru 1999

744 000 BÉBÉS sont nés en 1999, nombre jamais atteint depuis 1992. Et 2000 s'annonce comme une année record, selon une étude publiée, vendredi 8 septembre, par Population, la revue de l'Institut national d'études démographiques (INED). Cette vitalité, nourrie par la multiplication des grossesses tardives, place la France au deuxième rang de l'Union européenne. Elle ne suffit pas pour autant à assurer le renouvellement de la population. L'INED note la stabilité du nombre d'avortements et des grossesses précoces, le regain de la nuptialité et la stagnation de la mortalité infantile. Elle réévalue à 100 000 le nombre de sans-papiers ayant bénéficié de l'opération de régularisation de 1997.

Lire page 10

Routier, devine qui vient dîner ? Le préfet de police !

LA MÈDE (Bouches-du-Rhône) de notre correspondant régional

C'est aux Trois Frères, le petit restaurant juste en face de la raffinerie Total, que tout s'est joué. A 17 heures vendredi, Guy Massias, président local et vice-président national de la FNTR, cravate sur chemise rayée, arrive. Il est rejoint par ses troupes, qui bloquent les raffineries et dépôts de pétrole de la région. Une routière et trente patrons routiers, costauds quinquagénaires, s'enferment dans la petite salle arrière du restaurant, derrière les vitres dépolies jaunes. Pendant une heure, ça discute, entre fumée et éclats de voix : le résultat est connu d'avance, « les rebelles » ne veulent pas suivre la consigne de leur organisation de levée des barrages.

Pendant ce temps, les gars de l'Unotra, qui ont déjà décidé de continuer le blocus, bavardent devant des民主 pression avec leur patron local, Philippe Fournier, jeans et chemise à carreaux, bagout d'enfer. A 18 h 30, les deux dirigeants syndicaux annoncent la poursuite du mouvement, dehors, dans le soleil déclinant. Ils précisent qu'en cas d'intervention policière, ils dégageront : « Nous sommes des républicains ».

Personne ne regagne les camions : l'envie la plus forte est de rester ensemble, de bavarder, d'expliquer encore aux journalistes comment la vie est impossible entre hausse du fioul, clients exigeants, 35 heures...

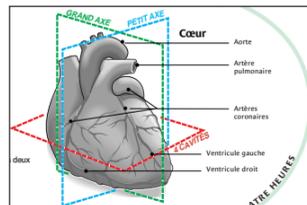
A 19 h 40, Jean-Claude Gayssot, invité du journal de France 3, apparaît sur l'écran de la petite télévision au fond de la salle : silence. On l'écoute, intéressés, méfiants. « Il a oublié qu'il était ouvrier », dit l'un. « Nos responsabilités, on les a prises, on reste, connard ! », lance l'autre. La nuit arrive dans l'odeur âcre de l'étang de Berre, la noria des camions réquisitionnés s'achève. Le patron du restaurant, vingt-deux ans de travail à la raffinerie, a décidé de rester ouvert ce soir encore. Menu à 60 F, tout le monde s'installe dans une grande table. Journalistes, policiers des RG, routiers, et chacun parle de ses revendications.

On est au gâteau de riz quand Hugues Parant, préfet de police, costume sombre sur chemise impeccable, entre. Avec les deux dirigeants syndicaux, il s'enferme dans la petite salle arrière, se fait servir une entrecôte-frites et un quart de rouge. Il sort, n'a rien à déclarer, tra-

verse la rue pour s'attabler avec les dirigeants de la FDSEA et du CDJA, présents dans la nuit chaude. Il laisse derrière lui des gradés de tous les corps de police. Il est venu se faire confirmer qu'en cas d'intervention, il n'y aurait pas de heurts. A 23 h 30, Philippe Fournier se dit persuadé que la police n'interviendra pas avant l'aube. Les Trois Frères s'apprêtent à fermer, les gars regagnent les cabines de leur bahut, après une dernière bière, une dernière cigarette. Ils sentent que leur mouvement touche à sa fin. Et un dirigeant de l'Unotra l'avoue : « On a plutôt intérêt à ce que ce soient les flics qui nous vident. On apparaîtra comme des victimes. » Rendez-vous est donné aux journalistes au petit matin.

A 6 heures, les Trois Frères ont rouvert : le comptoir sert des petits noirs en rafale, les hommes, ensommeillés, sortent des camions. Rien n'a bougé. Et on se réunit à 8 heures, dans la même arrière-salle. Dans la matinée, M. Massias tranche : levée des barrages. Le responsable de l'Unotra, lui, fait toujours la tournée des piquets.

Michel Samson



MÉDECINE Cardiologie nucléaire

Les maladies coronariennes ne se limitent pas aux infarctus du myocarde. Elles se manifestent parfois par des douleurs mal caractérisées. L'utilisation de marqueurs radioactifs permet de poser des diagnostics plus précis complétant ceux effectués par coronarographie. Quand celle-ci révèle « l'état des tuyaux d'arrosage » du cœur, les techniques d'imagerie nucléaire précisent « l'état de la pelouse arrosée ». p. 22

Une femme d'Histoire



GERMAINE TILLON

ELLE A CONNU les camps nazis et dénoncé, en 1957, la généralisation de la torture en Algérie. Boulimique de la mémoire, cette ethnographe inclassable, mi-historienne, mi-reporter, douée d'un humour caustique, s'étonne elle-même, à 93 ans, d'être encore là.

Lire page 13

Allemagne, 3 DM ; Antilles-Guyane, 10 F ; Autriche, 25 ATS ; Belgique, 48 FB ; Canada, 2,50 \$ CAN ; Côte-d'Ivoire, 900 F CFA ; Danemark, 15 KR ; Espagne, 225 PTA ; Gabon, 900 F CFA ; Grande-Bretagne, 1 £ ; Grèce, 500 DR ; Irlande, 1,40 £ ; Italie, 3000 L ; Luxembourg, 46 FL ; Maroc, 10 Dh ; Norvège, 14 KRN ; Pays-Bas, 3 Fl. ; Portugal, 200 Esc. ; Réunion, 10 F ; Sénégal, 900 F CFA ; Suède, 16 KRS ; Suisse, 2,20 FS ; Tunisie, 1,4 Din ; USA (NY), 2 \$; USA (others), 2,50 \$.



Advertisement for LOUIS ROEDERER CHAMPAGNE. Features a large image of a champagne glass with the brand name and logo. Text includes 'LOUIS ROEDERER CHAMPAGNE' and 'DE L'EXCEPTION LA RÉGIE'. At the bottom, it says 'L'ABUS D'ALCOOL EST DANGEREUX POUR LA SANTÉ. À CONSOMMER AVEC MODÉRATION'.

Barrages contre les impôts

LA VERTUEUSE mécanique de la croissance française est-elle en train de se dérégler ? C'est ce que chacun pouvait se demander, ces derniers jours, en voyant l'étrange conflit des carburants prendre l'allure d'un cheval emballé. Première question : le niveau de prix atteint par les hydrocarbures est-il de nature à affecter la marche de l'économie en refroidissant l'ardeur consummatrice des ménages ? Deuxième question : la colère des transporteurs, des autres professionnels de la route et des agriculteurs révèle-t-elle un changement de climat qui va influencer – ou qui influe déjà – sur le comportement de l'ensemble des acteurs économiques ? Troisième question : le gouvernement de la reprise, mis en place en 1997, arrive-t-il au bout de sa course ?

Il y a une façon sympathique de répondre à ces questions, c'est de considérer que les poser procède du même esprit que le mouvement qui les suscite. Autrement dit, les Français sont incorrigibles, enclins à la dramatisation et à l'irréalisme, prêts à s'emporter à la première contrariété. Ailleurs, le pétrole n'augmente pas moins, les prix au détail sont parfois plus hauts et les taxes quelquefois équivalentes, sans que s'élèvent pour autant des barrages et sans que les entreprises soient privées d'approvisionnements. Pas de dramatisation, pas d'hystérie, pas de course aux avantages que l'on pour-

rait espérer en mettant les pouvoirs publics sous pression ; pas non plus, par conséquent, de mise en accusation du gouvernement, ni de pronostics pessimistes sur son espérance de vie. La conclusion serait alors d'estimer que les Français ont encore un effort à faire pour apprendre à vivre dans un monde global, où il n'existe pas de refuge contre les marchés, ni de magie étonnante faisant disparaître les hausses de prix des matières premières. A supposer – ce qui n'est pas vrai, à preuve les mouvements qui se dessinent en Belgique et en Angleterre – que les Français soient seuls à réagir ainsi, il n'est pas moins nécessaire d'essayer de comprendre pourquoi.

Il y a de quoi s'étonner, en effet, quand on considère que 88 % des personnes interrogées par l'institut CSA pour Le Parisien du 8 septembre soutiennent le mouvement des transporteurs ou éprouvent de la sympathie pour lui, niveau qui n'avait été égalé que lors de la grève des agents hospitaliers, au début de cette année. Sans doute, on peut éprouver de la sympathie pour des catégories professionnelles en difficulté sans approuver pour autant leurs méthodes, ni même toutes leurs revendications.

Patrick Jarreau

Lire la suite page 15



LOISIRS Et vogue la plaisance

Les industriels du nautisme devraient battre tous les records d'activité en 2000 : les commandes de bateaux ont augmenté en moyenne de 20 %, la voile (+ 30 %) supplantant le moteur (+ 12 %). La conjoncture économique favorable, la faiblesse de l'euro, qui dope les exportations, et le renouvellement d'un parc de bateaux de plaisance âgé en moyenne de plus de vingt ans expliquent ces bons chiffres. La mer exerce une attirance grandissante sur le public et 4 millions de Français pratiquent une activité sur l'eau. p. 16

International	2	Aujourd'hui	20
France	6	Météorologie	23
Société	10	Jeux	23
Carnet	12	Culture	24
Horizons	13	Abonnements	25
Entreprises	16	Guide culturel	26
Placements	17	Radio-Télévision	27

ÉNERGIE Les onze pays de l'OPEP se réunissent à partir de dimanche 10 septembre à Vienne pour examiner leur politique de production et de prix. Le cartel assure 40 % de la

production mondiale. ● L'ARABIE SAOUDITE est seule à avoir des marges de manœuvre pour augmenter ses quotas. ● LES PAYS PRODUCTEURS, qui connaissent de graves

problèmes de financement, tirent parti de cette manne. ● LE PRIX DU BARIL a triplé depuis un an et se maintient aux alentours des 30 dollars. ● LES PAYS CONSOMMATEURS

s'inquiètent de l'impact que cette flambée des prix pourrait avoir sur la croissance. ● LES MINISTRES DES FINANCES DES QUINZE, réunis à Versailles, se sont montrés préoccupés

par la hausse des cours du brut mais aussi par la faiblesse de l'euro. Ils ont brandi la menace d'une intervention de la Banque centrale européenne pour endiguer sa baisse.

Les pays occidentaux pressent l'OPEP d'augmenter sa production

Réunis à Vienne, dimanche 10 septembre, les onze pays du cartel devraient accepter de pomper 700 000 barils de pétrole supplémentaires par jour. Le cours du baril est un peu redescendu, à 32 dollars. Mais les experts préviennent qu'il faut maintenant s'habituer à des prix élevés de l'énergie

À LA VEILLE du sommet de l'OPEP (Organisation des pays exportateurs de pétrole) prévu dimanche 10 septembre à Vienne, les producteurs ont renvoyé la responsabilité des prix chers aux pays consommateurs. Le cartel, qui assure 40 % de la production mondiale, accepte de faire un effort pour endiguer l'envolée du brut qui cette semaine a atteint un sommet depuis la guerre du Golfe. Les cours se sont approchés des 40 dollars, niveau atteint en 1990 après l'invasion du Koweït par l'Irak. A Londres, le Brent a culminé jeudi à 34,55 dollars avant de clôturer à 32,75 dollars vendredi. Tendances analogues à New York, où le light sweet crude a culminé à 35,59 dollars pour finir la semaine à 33,63 dollars. Ce petit recul est intervenu après des déclarations saoudiennes évoquant une augmentation possible de la production du cartel de 700 000 barils/jour afin de faire redescendre la tension.

Mais pour l'OPEP, la flambée des

cours s'explique aussi par la spéculation sur les marchés de Londres et de New York et par certains goulets d'étranglement spécifiques sur des types de carburants à cause des nouvelles normes antipollution américaines. Enfin et surtout, souligne le cartel en relayant le message des routiers en colère en Europe, c'est la fiscalité qui amplifie la tendance. Etats occidentaux, commencez donc pas baisser les taxes sur l'essence...

Car l'OPEP ne se sent pas coupable. Les « fondamentaux » du marché sont bons : l'offre et la demande sont proches de l'équilibre, il n'existe pas de risque de pénurie, plaident les pays producteurs. La volatilité des prix constatée vient de la faiblesse des stocks des pays occidentaux, qui ne disposent plus de réserves pour atténuer les chocs à la hausse comme à la baisse. Nous, OPEP, continuerons d'adapter la production aux besoins si nécessaire et tiendrons compte de l'augmentation normale avec l'entrée dans l'hiver.

Comme, d'après l'Agence internationale de l'énergie (AIE), la demande mondiale au quatrième trimestre passera de 76,5 millions à 78,4 millions de barils, l'OPEP devrait donc relever un peu ses quotas de production.

« L'Arabie saoudite va faire ce qu'il faut pour abaisser le prix du brut dans la fourchette fixée (de 22 à 28 dollars le baril), a déclaré

vendredi le ministre saoudien du pétrole Ali al-Nouaimi à son arrivée à Vienne. Nous espérons que les pays consommateurs vont aussi faire leur travail pour abaisser les prix. »

Côté consommateurs, le message est évidemment tout autre ; il vous faut produire plus. Vendredi, le secrétaire américain à l'énergie, Bill Richardson, a prévenu que Bill

Clinton était prêt à envisager toutes les possibilités si l'OPEP ne relève pas ses quotas, sans en dire plus. « Il est important d'avoir davantage de production, a affirmé M. Richardson sur CNN. Le prix idéal se situe entre 20 et 25 dollars le baril. »

La veille, en marge du sommet du Millénaire des Nations unies, le président américain avait fait part de ses préoccupations au prince héritier saoudien Abdallah. Le premier producteur mondial aurait garanti à son allié un relèvement de la production.

FRAGILE UNITÉ

Cette augmentation serait de 700 000 barils/jour, selon le chiffre évoqué. La nouvelle a provoqué une baisse des cours, vendredi. Mais elle est considérée par les analystes comme insuffisante pour ramener rapidement le baril à moins de 30 dollars. Il faudrait au moins un million de baril/jour pour apaiser durablement les tensions. Autrement dit, il faut s'habi-

tuer à des prix élevés. « Dans l'état actuel, personne aux Etats-Unis ou dans les autres économies mondiales ne peut espérer vivre avec des prix bas ou modérés de l'énergie », prévient Anthony Cordesman, un expert du Centre d'études stratégiques et internationale (CSIS), basé à Washington, cité par l'AFP.

Si le cartel dispose d'un potentiel supplémentaire de 3 millions de barils, beaucoup de pays sont au maximum de leurs capacités, à l'exception principalement de l'Arabie saoudite, mais aussi des Emirats et du Koweït. Pour Ryad, il s'agit de préserver la fragile unité retrouvée de l'organisation et de tenir compte des volontés des partisans d'un statu quo. Le ministre koweïtien du pétrole, Saoud Nasser Al-Sabah, a souligné la difficulté de l'exercice : « Le niveau minimum d'augmentation devrait être 500 000 barils/jour comme convenu. Pour toute quantité supplémentaire, nous en discuterons. »

Dominique Gallois

L'Europe mérite un euro plus fort, plaident les Douze

VERSAILLES

de notre envoyé spécial

Expliquer, vendredi 8 septembre, aux marchés qu'ils se trompent en jouant l'euro à la baisse est un exercice délicat lorsque la monnaie européenne a touché la veille son plus bas niveau historique, à 0,8630 dollar. Les ministres des finances de l'eurogroupe (les douze pays de la zone euro), réunis vendredi à Versailles en compagnie du président de la BCE (Banque centrale européenne), et du commissaire chargé des affaires économiques et monétaires, s'y sont employés une fois encore, avec beaucoup d'application, en s'efforçant de se montrer plus précis, plus complets, bref plus convaincants que les fois précédentes. Leurs tentatives s'étaient alors révélées vaines puisque *grosso modo*, depuis des mois, la monnaie européenne n'a cessé de s'effriter.

« Les interventions sont un élément disponible à tout moment », a martelé Laurent Fabius, le ministre français qui présidait la réunion, ajoutant qu'il n'y avait aucune ambiguïté dans la mise en garde ainsi faite. Mais le même avertissement avait été lancé lors de la réunion de l'eurogroupe de mai et apparemment rien de nouveau n'a été décidé quant aux modalités éventuelles d'une telle opération : les ministres, c'est-à-dire le pouvoir politique, ne se trouvent pas aux commandes. M. Fabius a parlé de « liaisons » établies entre eux et la BCE, mais, a-t-il ajouté, « le dé-

clenchement des opérations dépend de la BCE ».

Le communiqué publié par l'eurogroupe développe trois idées dont il est vivement souhaité que les opérateurs américains, asiatiques ou moyen-orientaux se pénètrent davantage : les résultats macro-économiques de la zone euro sont excellents et en passe de rattraper les performances enregistrées de l'autre côté de l'Atlantique ; les Douze, en accélérant le processus de réformes structurelles, sont déterminés à faire mieux encore, autrement dit à « accroître le potentiel de croissance de la zone euro » ; ils plaident unanimement pour un euro fort qui « est dans l'intérêt de la zone euro ».

« POTENTIEL DE CROISSANCE »

Les Douze de l'eurogroupe sont peut-être désormais plus clairs sur leurs objectifs : un moment suspectés d'avoir relâché leurs efforts en faveur de l'assainissement des finances publiques (c'était vrai notamment pour les Français), ils réaffirment maintenant leur volonté de réduire rapidement déficits budgétaires et dettes, donnant comme exemple de cette combativité retrouvée la décision prise, apparemment par tous, de dédier l'essentiel des recettes obtenues par la vente des licences de l'UMTS (téléphone mobile de la troisième génération) au remboursement de leurs dettes. En outre, phénomène nouveau, ils ont abordé au sein de l'eurogroupe l'exa-

men des réformes structurelles en cours, celles-là mêmes dont ils escomptent qu'elles devraient rendre possible l'augmentation du « potentiel de croissance ». L'attention se porte peut-être surtout sur les allègements d'impôts et les réformes fiscales, mais M. Fabius, en rendant compte des débats, a également évoqué le renforcement de la concurrence ou la modernisation du marché du travail.

La déclaration cette semaine du chancelier Schröder, se félicitant des avantages qu'offre à l'exportation un euro faible, n'est pas faite pour convaincre les opérateurs. Pour beaucoup d'observateurs et de membres du directoire de la BCE, la faiblesse chronique de l'euro, si elle est due principalement aux super-performances de l'économie américaine, s'explique aussi par la quasi-inexistence de l'Europe politique. Sur cette dimension, l'eurogroupe n'a aucune prise : le débat sur les institutions européennes au sein de la CIG (Conférence intergouvernementale) piétine et les ministres des finances quant à eux, après quelques velléités notamment du côté français, ont prudemment décidé de ne pas toucher aux institutions concernant l'euro et donc de ne pas remettre en cause l'équilibre laborieusement atteint en décembre 1997 à Luxembourg sur les rôles respectifs de la BCE, de l'eurogroupe (à onze) et de « l'écofin » (à quinze).

Philippe Lemaître

La remontée du brut relance les économies du Golfe

C'ÉTAIT il y a moins d'un an. Le prince héritier Abdallah annonçait des jours difficiles pour l'Arabie saoudite, évoquant même une possible austérité. Confronté à un marché du pétrole atone, le plus riche pays producteur du monde revoyait à la baisse ses perspectives de croissance, réduite à 0,4 % pour l'année 1999. Il envisageait des coupes sombres dans ses dépenses et le gel de l'emploi dans la fonction publique, au risque de provoquer des tensions sociales dans la plus peuplée des pétromonarchies. Déficit budgétaire, emprunt à l'étranger, note médiocre de l'agence Moody's sur la dette, le royaume donnait de lui-même une image pour le moins inattendue.

En six mois, ces perspectives pessimistes ont été balayées par la remontée des cours consécutive à la cohésion retrouvée au sein du cartel des pays producteurs. Les prix élevés, durs pour l'Europe, procurent des ressources inattendues pour tous les pays de la région, lesquels avaient bâti leurs budgets sur des hypothèses de prix généralement compris en 18 et 22 dollars par baril pour l'année 2000. L'effet est crucial pour l'Irak, confronté à une grave crise économique. Cela vaut également pour la Syrie, producteur beaucoup plus modeste, plongée dans une récession inquiétante depuis de longs mois. L'Irak, confronté pour la dixième année consécutive à un embargo international dérogatoire, connaît un sort différent car le plafond d'exportation prévu par le programme, dit Pétrole contre nourriture, correspond peu ou prou à sa capacité de production. A plafond constant, les Irakiens ont simplement besoin de pomper moins de pétrole. Ce n'est tout de même pas négligeable compte tenu de la vétusté de leur outil, qui inquiète certains experts prompts à redouter les effets néfastes d'une exploitation bicolée sur la longévité des gisements ainsi sollicités.

Si elle n'a rien remis en cause dans les pétromonarchies telles que les Emirats arabes unis ou le Qatar, très faiblement peuplées, la crise de l'année 1998 et du début de l'année 1999 n'a pourtant pas été sans conséquences positives en Arabie saoudite et au Koweït. Les autorités ont tout d'abord timidement évoqué la fin du modèle de pays rentier et de population assistée pro-

curé depuis l'indépendance par la richesse pétrolière. La remise en cause de l'Etat-providence s'est accompagnée de la volonté de « nationaliser » l'emploi autrefois dévolu à une main-d'œuvre émigrée. Les nouvelles ressources vont-elle dissiper ces velléités de réforme ?

Les deux pays ont également modifié leur législation pour faciliter les investissements étrangers sur leur sol. Ils ont été rejoints par le Qatar, qui a besoin lui aussi de capitaux pour les infrastructures coûteuses que nécessite l'exploitation de ses gisements de gaz. L'Arabie saoudite a ainsi décidé en avril d'autoriser les étrangers à posséder 100 % des parts de projets industriels alors qu'ils n'avaient droit auparavant qu'à une participation minoritaire. En attirant les grandes sociétés étrangères dans les domaines de l'électricité, du pétrole et du gaz, le royaume escompte un effet positif sur l'emploi pour résorber un chômage croissant.

L'ARABIE SAOUDITE AU CENTRE DU JEU

Compte tenu de son rang de numéro un, de la souplesse de sa capacité de production et du faible coût de sa production, qui lui laisse une marge avant que d'autres productions plus onéreuses ne redeviennent compétitives avec un baril à 25 ou 30 dollars, le royaume saoudien se trouve aujourd'hui dans une position à la fois privilégiée et délicate. Revenu au centre du jeu, il doit tenir compte des intérêts de pays tels que l'Irak avec qui il s'est récemment réconcilié après une très longue brouille, et qui défendent le maintien des prix élevés. Mais il doit également faire face aux pressions des Etats-Unis et aux appels des Européens pour une hausse de la production.

Le royaume ne saurait remettre en cause l'axe stratégique, politique et militaire, qui l'a durablement placé aux côtés des Etats-Unis, pas plus qu'il ne peut brusquement se placer en porte-à-faux à l'intérieur du cartel après avoir déploré inlassablement le manque de discipline qui avait conduit à l'effondrement des prix du brut. Le geste annoncé et attendu sur une augmentation mesurée de la production s'inscrit dans cette recherche d'équilibre.

Gilles Paris

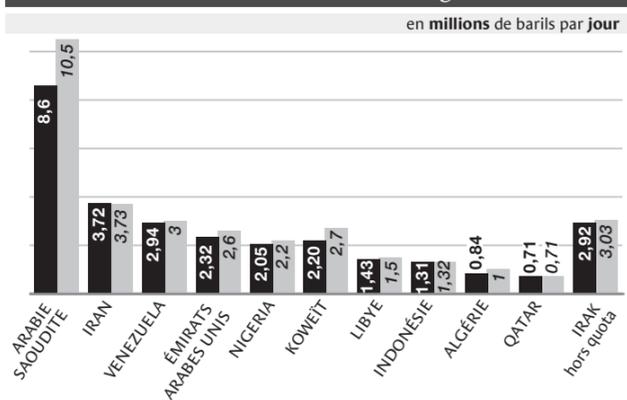
Avez-vous une image nette de vos clients?

Une plate-forme logicielle permet de fournir une approche personnalisée à chaque client. En exploitant des scénarios de e-business, ATG Dynamo accroît la fidélité des clients et leur valeur à terme. Cette méthode s'est révélée bénéfique pour AGF, Alafolie.com et Benetton. Avez-vous envie de changer d'image?



atg

Pétrole : seule l'Arabie Saoudite a des marges de manœuvre



■ NIVEAU ACTUEL DE PRODUCTION ■ CAPACITÉ DE PRODUCTION

Source : AIE et Reuters

Selon le ministre du pétrole saoudien, Ali al-Nouaimi, l'OPEP a une capacité de production supplémentaire de 3 millions de barils par jour. « La capacité de relèvement de la production est également rapide », a-t-il ajouté vendredi 8 septembre à Vienne. Le cartel détient 80 % des réserves mondiales et dispose encore d'importants gisements à développer.

Faut-il s'inquiéter pour la croissance ?

LA CROISSANCE va-t-elle déraiser sur l'or noir ? Tous les responsables de la planète le redoutent. Malgré des batteries de modèles économiques à leur disposition, ils

ANALYSE

En France comme en Allemagne, on refuse de tomber dans le « pétro-pessimisme »

sont pourtant obligés de convenir qu'ils n'en savent rien. Mécaniquement, une hausse durable du prix du baril viendra sans doute grignoter un peu de PIB par le biais d'un alourdissement de la facture pétrolière et de l'inflation importée qu'elle recèle, qui pourrait inciter les ménages à moins consommer. Mais dans quelle proportion ? Mystère : 0,1 %, 0,2 % ? 0,4 %... En France, on constate bien un deuxième trimestre moins soutenu que certains conjoncturistes ne l'avaient prédit (0,7 % au lieu des 1 % avancés par l'Insee). Et comme la France est l'un des pays qui, ces dernières années, se sont le plus affranchis du pétrole (aujourd'hui, 80 % de l'électricité est d'origine nucléaire), certains y voient le signe d'un « effet pétrole » sur la croissance européenne qui serait intervenu dès le début de l'été. « Il existe un souci réel sur le niveau du prix du pétrole », disait vendredi soir Laurent Fabius au nom de ses dix partenaires de l'Eurogroupe réunis à Versailles.

Les plus optimistes s'essaient à des comparaisons pour relativiser, faisant valoir qu'en francs constants un baril à 35 dollars est cher mais sensiblement moins qu'à la fin des années 1970 ou au moment de la guerre du Golfe. « Si on essaie de mesurer l'ampleur du mouvement que tout le monde refuse encore à qualifier de choc, la facture pétrolière française affichera un surcoût de 60 milliards de francs, soit 2/3 de point de PIB, cinq fois moins que les précédents chocs, qui avaient coûté 3 points de PIB », rappelle-t-on à Bercy. Comme pour conjurer le mauvais sort, les économistes soulignent que la richesse engrangée par les pays producteurs dynamisera les exportations (y compris d'armement) et compensera le léger trou d'air. Le message des responsables français, en tout cas, est de dire qu'il faut savoir raison garder pour ne pas faire peur inutilement aux consommateurs et aux entreprises et éviter d'abîmer leur « confiance », sans laquelle toute croissance s'effondre.

LE SPECTRE DE L'INFLATION

C'est également la ligne en Allemagne, où on refuse de tomber dans le « pétro-pessimisme ». Outre-Rhin, les importations de brut ne devraient représenter que 1,25 % du PIB en l'an 2000, contre 3 % en 1974 et 4,25 % en 1981. Hans Jürgen Meltzer, économiste à la Deutsche Bank, invite à ne pas faire comme si le pétrole était depuis des mois à 37 dollars. « Jusqu'à la fin août, le pétrole était sous les 30 dollars et nous ne devons pas faire comme si le poids de la hausse était un effet à long terme, ayant pesé toute l'année. Il y aura un léger effet sur la croissance mais je suis contre la dramatisation. »

Le FMI est sur cette ligne (lire ci-contre). L'institution indique toutefois qu'un pétrole cher (c'est-à-dire durablement au-dessus de la fourchette-cible de l'OPEP comprise entre 22 et 28 dollars) « pourrait

avoir un impact négatif sur la croissance mondiale ». Dans tous les cas, ajoutent les experts, « les prix pourraient être plus élevés que ceux qui ont été anticipés, augmentant le risque de nourrir l'inflation dans le futur ».

Les prix. C'est l'inflation que redoutent les pays industrialisés. « Les risques d'une forte hausse du brut résident plutôt du côté des prix, dans le cas où celle-ci donnerait prétexte à d'autres hausses de prix ou de coûts chez les pays importateurs », estime la Bundesbank. Mais la banque centrale germanique se veut rassurante. Elle ne distingue jusqu'à présent « quasiment pas de signe en ce sens dans les pays industrialisés ». La Bundesbank ajoute : « Ce risque concerne principalement les pays qui ont déjà un fort taux d'utilisation de leurs capacités de production et dont le nombre devrait augmenter rapidement en raison de la forte conjoncture mondiale. »

Autrement dit, le pétrole pourrait donner envie aux industriels qui courent sous les commandes de relever leurs tarifs. Ils s'y refusaient pour l'instant, mais la hausse du brut pourrait servir de

Le FMI est confiant

Réunis le 30 août pour arrêter les chiffres de croissance qui seront annoncés lors de son assemblée annuelle à Prague dans deux semaines (Le Monde du 31 août), les administrateurs du Fonds monétaire international n'ont pas jugé bon d'y apporter de modifications, bien que le pétrole ait à cette date déjà largement dépassé les 30 dollars. Pour les experts, la croissance mondiale devrait atteindre 4,7 % en 2000 (0,5 % de plus que leurs prévisions du printemps), les Etats-Unis 4,9 % (0,5 % de plus), le Japon 1,4 % (0,5 % de plus) la zone euro à 3,4 % (0,2 % de plus), la France (3,5 %) et l'Allemagne (2,8 %) restant sans changement.

Les prévisions de l'institution sont pourtant fondées sur un prix moyen du baril réhaussé à 26,40 dollars en 2000 et 23 dollars en 2001 (comparé à un prix moyen de 18,14 dollars en 1999).

prétexte déclencheur. Nous n'y sommes pas. Mais Rolf Schneider, de la Dresdner Bank, s'étonne qu'avec « un tel choc extérieur, euro et pétrole, on ait encore une inflation aussi faible ».

La faiblesse de l'euro, qui a perdu 25 % par rapport au dollar depuis son lancement, s'ajoute pour renchérir l'ensemble des prix des matières importées dans l'Euro-land et négociées dans la monnaie américaine sur les marchés mondiaux.

Si donc l'effet direct du renchérissement des matières premières reste très limité, les économistes redoutent un scénario noir : la hausse des prix suscite des revendications de salaires et pousse les banques centrales, déjà tentées, à brutalement resserrer leur politique monétaire en portant les taux d'intérêt à 7 ou 8 %, cassant la dynamique de croissance. Un scénario pour l'instant écarté.

Babette Stern
avec Arnaud Leparmentier
à Berlin

Hongkong vit une désaffection sans précédent à l'égard de sa direction politique

Nommé par Pékin, le chef de l'exécutif, Tung Chee-hwa, est directement contesté

Les Hongkongais sont appelés, dimanche 10 septembre, à renouveler le Conseil législatif (Legco) dont le rôle a été marginalisé, trois ans après la

rétrocession à la Chine du territoire. Le pouvoir est exercé par le chef de l'exécutif, Tung Chee-hwa, qui tente de plaire à Pékin et de ne pas dé-

plaire aux grands hommes d'affaires dont il fait partie. Un exercice difficile dans un contexte économique de petite reprise.

HONGKONG

de notre envoyé spécial

Hongkong a cessé de sombrer. « La descente aux enfers est terminée », dit un homme d'affaires étranger. Mais quel contraste ! Alors que les indicateurs conjoncturels montrent quelque reprise – ce qui ne signifie nullement que Hongkong a recouvré son statut stratégique d'avant la crise asiatique –, le moral de la population reste bas. Les ressentiments continuent de fermenter et le pavé en frissonne. Depuis le mois de juin, le territoire a été le théâtre d'une impressionnante série de manifestations de rue mêlant en ordre dispersés cohortes d'étudiants radicaux, fonctionnaires, personnels de la santé, enseignants, propriétaires de logements...

Trois ans après la rétrocession à la Chine communiste, cette poussée de fièvre témoigne de la vitalité de la culture protestataire de l'ex-colonie britannique – démentant les craintes d'une inexorable anémie de sa société civile. Mais elle illustre surtout la montée des frustrations à l'égard d'un système politique bloqué, cambré dans son élitisme hautain, dirigé par un chef de l'exécutif, Tung Chee-hwa, dont la performance personnelle déstabilisatrice ne semble guère l'exposer à une quelconque sanction.

Appointé par un collège de grands électeurs formaté par Pékin, M. Tung n'a de comptes à rendre à personne sur le territoire, et surtout pas à un Conseil législatif (Legco) de plus en plus marginalisé et dont le renouvellement, dimanche 10 septembre, ne bouleversera donc pas la donne locale.

IRRESPONSABILITÉ POLITIQUE

C'est cette irresponsabilité politique de l'exécutif local que contestent un nombre croissant de Hongkongais pour qui le clivage pré-rétrocession de 1997 (« pro » et « anti » Pékin) a cessé d'être pertinent. « Le thème dominant de ces élections n'est pas la loyauté à la Chine, c'est la compétence de Tung Chee-hwa, sa capacité d'écoute et sa volonté d'entamer les réformes de gouvernement nécessaires », explique le politologue Michael De Golyer, chef d'un projet de recherche sur la transition hongkongaise.

Dépourvu de vision et de charisme, bref de sens politique, le patron de Hongkong donne le sentiment de naviguer. En état d'insécurité permanente, il cherche à assurer sa survie en complaisant aux deux pôles qui comptent réellement pour lui : la caste des tycoons et le gouvernement central de Pékin. Lui-même issu du sérail des magnats du cru, il avait eu maille à partir en 1997-1998 avec ses pairs, qui le jugeaient responsable de l'effondrement des prix de l'immobilier.

Les plus fâchés allèrent même à Pékin réclamer sa tête. Devant le péril, Tung Chee-hwa devait décider de faire machine arrière et de retirer sa proposition de mettre sur le marché 85 000 appartements – l'idée initiale étant de réviser le schéma traditionnel d'une croissance adossée à des coûts immobiliers prohibitifs. Cette capitulation est survenue au moment où son compagnonnage avec le tycoon Li Ka-shing et son fils trentenaire Richard, la nouvelle superstar du monde des affaires, prenait des allures suspectes autour de la recomposition du paysage des télécoms et de la mise sur orbite d'un projet de cyberport.

« DEUX SYSTÈMES »

Quant à ses relations avec Pékin, Tung Chee-hwa a témoigné un souci de plaire confinant à la servilité qui a choqué une partie de l'opinion s'interrogeant sur l'avenir de la formule « un pays, deux systèmes », censée garantir à Hongkong une large autonomie au lendemain de la rétrocession. L'épisode le plus retentissant a été en 1999 sa décision de demander à l'Assemblée nationale populaire (ANP) de Pékin de réinterpréter la loi fondamentale de Hongkong sur la question du séjour des migrants du continent après que la

Cour de dernière instance eut rendu en la matière un jugement libéral qui ne lui convenait pas.

Cette affaire a illustré la propension de l'élite locale à s'en remettre systématiquement à l'arbitrage de Pékin au mépris de la philosophie de la formule « un

veraineté nationale tandis que certains tycoons n'hésitent pas à quêrir l'ingérence du pouvoir central pour promouvoir leurs intérêts personnels.

Il est a priori assez difficile d'évaluer l'impact de ce contexte sur le comportement des électeurs

Le Conseil législatif, simulacre de démocratie

Héritage de l'ère coloniale britannique, le système électoral en vigueur à Hongkong fait la part belle aux élites du territoire et assourdit la vox populi. Sur les 60 sièges que compte le Conseil législatif (Legco), seuls 24 sont pourvus selon le suffrage universel (4 sièges de plus qu'en 1998). C'est donc naturellement sur ce contingent que le Parti démocrate, le parti le plus populaire du territoire, réalise ses meilleurs scores.

Les autres sièges sont soumis à un suffrage indirect dominé par les corporations. Ce système biaisé assure ainsi mécaniquement la majorité du Legco aux notables conservateurs en général bien disposés à l'égard de Pékin – privant l'Assemblée d'une réelle légitimité démocratique. – (Corresp.)

pays, deux systèmes ». Ce qui ne signifie pas que le régime pékinois soit totalement innocent, comme on a pu le constater à propos des tentatives de museler la presse locale dans la couverture de l'actualité taïwanaise. Mais Pékin reste focalisé sur des questions de sou-

à l'occasion du scrutin du 10 septembre. Toute la question est de savoir si le Parti démocrate, le premier parti du territoire, capitalisera sur le désenchantement anti-Tung. Il lui faudra pour cela surmonter les deux nouveaux handicaps apparus dans la pay-

sage de l'après-rétrocession : d'une part le brouillage de son identité politique fondée sur la défiance à l'égard de Pékin ; d'autre part, l'émergence de dissensions internes avec le récent départ de Lau Chin-shek, un dirigeant syndical, en désaccord avec la direction du parti sur la question sociale (revenu minimum...).

Quant au parti rival « pro-pékin » de l'Alliance pour l'amélioration de Hongkong (DAB), il devrait pouvoir tirer profit de l'érosion des grosses frayeurs anti-pékinaises et d'une stratégie d'enracinement dans les quartiers. Mais un récent scandale impliquant un de ses dirigeants, accusé d'avoir utilisé son statut de député au Legco pour promouvoir les intérêts de son agence de relations publiques (qui comptait Li Ka-shing parmi ses clients), pourrait entacher l'image d'un mouvement politique se posant comme porte-parole des petites gens. C'est qu'il n'y a plus guère de grand souffle lyrique dans la politique locale, à l'image d'une société dont la maîtrise sur les événements est plus que limitée.

Frédéric Bobin

arte

Thema Stephen King

Dimanche 10 septembre dès 20.45.

Sur ARTE, on a vraiment peur de rien...

www.arte-tv.com
3615 ARTE (r. 201104)

ARTE / RCS Paris B 316 821 802

Les Européens étudient une levée des sanctions contre l'Autriche

Le rapport des trois sages chargés d'examiner la situation créée à Vienne par l'entrée de l'extrême droite au gouvernement recommande de mettre fin aux mesures d'isolement prises contre la coalition du chancelier Schüssel

Le rapport très attendu des trois sages chargés par les partenaires de l'Autriche au sein de l'Union d'examiner l'impact de l'extrême droite sur la politique autrichienne a été remis, vendredi 8 septembre en fin de jour-

née, au président de la République, Jacques Chirac, en tant que président en exercice de l'Union européenne. Des consultations ont commencé entre les Quatorze pour examiner la suite à donner. Très critique sur les ambi-

guités du parti de M. Jörg Haider, le rapport estime néanmoins que l'action du gouvernement autrichien dans son ensemble respecte les valeurs européennes et prône la levée des mesures d'isolement prises contre lui

en février dernier. Il appelle aussi les Européens à renforcer dans l'avenir les mécanismes de surveillance et d'évaluation du comportement des Etats membres de l'Union dans le cadre des valeurs communes.

POUR les trois sages commis par l'Europe pour examiner le bien-fondé de maintenir ou non un cordon sanitaire autour de l'Autriche en raison de la présence de l'extrême droite dans son gouvernement, la réponse est claire : compte tenu du fait que le gouvernement autrichien a tenu son engagement de respecter les valeurs sur lesquelles sont basées l'Union européenne, et malgré des doutes sur « la nature politique » du parti libéral (FPÖ) de Jörg Haider, il doit être mis un terme aux mesures d'isolement décidées contre Vienne qui, « si elles ne cessent pas, vont devenir nuisibles ». Le rapport, qui met sévèrement en cause le comportement du ministre autrichien de la justice et l'action en coulisse de M. Haider, pourrait néanmoins justifier une mise en observation de leur formation politique, qualifiée de « parti populiste de droite avec des éléments radicaux ».

Les trois sages ont remis leur rapport vendredi 8 septembre à Paris au président de la République française, Jacques Chirac, président en exercice de l'Union européenne, qui revenait du sommet des Nations unies à New York. Il a été transmis aussitôt, sans autre commentaire, aux gouvernements européens. Les responsables français devaient se réunir samedi matin pour l'examiner avant d'entamer des consultations sur la marche à suivre.

Pour protester contre l'alliance du chancelier conservateur Wolfgang Schüssel avec Jörg Haider, les partenaires de l'Autriche avaient décidé en février de suspendre leurs relations bilatérales de gouvernement à gouvernement avec Vienne, sans cependant l'exclure du



PANCIO

conseil européen. De plus en plus divisés sur l'opportunité de maintenir cette mesure, les Quatorze ont demandé en juin à la cour européenne des droits de l'homme de désigner trois personnalités pour examiner la situation. Le choix s'était porté sur l'ancien président finlandais Martti Ahtisaari, spécialiste des missions de bons offices ; sur l'ancien ministre espagnol des affaires étrangères, Marcelino Oreja, et sur le juriste allemand Jochen Frowein.

AU BÉNÉFICE DU DOUTE

Les trois sages reconnaissent que la formation de M. Haider, devenue la deuxième parti du pays lors des élections d'octobre 1999, a suscité dans le pays une atmosphère délétère en exploitant des sentiments xénophobes, en maintenant une at-

titude ambiguë sur le national-socialisme, en faussant la liberté d'expression. Ils soulignent que le gouvernement de M. Schüssel se devrait de réagir davantage pour condamner de tels agissements quand ils se produisent. Mais finalement ils estiment qu'on ne peut reprocher à celui-ci de ne pas avoir tout fait pour respecter les standards de l'Union européenne en matière de droits de l'homme, de protection des minorités et des immigrés, conformément à la déclaration solennelle signée par les partenaires de la coalition avant de former leur gouvernement.

Les partisans de la fermeté à l'égard de Vienne s'étonneront davantage sans doute des circonvolutions prises par les auteurs du rapport pour éviter de prononcer une condamnation franche du parti de

M. Haider. Somme toute, les sages, malgré des critiques sévères, préfèrent accorder au FPÖ le bénéfice du doute : « les ministres du FPÖ, estiment-ils, ont d'une façon générale poursuivi leurs activités gouvernementales jusqu'à aujourd'hui dans le respect des engagements gouvernementaux. Il n'est pas exclu, avec le passage du temps, que de nouvelles orientations apparaissent au sein du parti. Il reste à voir si cela va se produire ». Et d'ajouter : « L'évolution de la nature politique du FPÖ d'un parti de droite aux expressions extrémistes vers un parti de gouvernement responsable n'est pas exclue ».

UNE SITUATION MAL COMPRISE

Les sages estiment donc qu'il vaut mieux éviter d'envenimer les choses. « Les mesures sont déjà à l'origine de sentiments nationalistes dans le pays, pour avoir été interprétées incorrectement, dans certains cas, comme étant des sanctions dirigées contre les citoyens autrichiens », souligne le rapport. Leur recommandation va dans le sens d'une majorité de gouvernements qui ne voyaient pas comment se sortir d'une situation souvent mal comprise par leurs opinions. C'est vrai notamment dans les pays scandinaves, où beaucoup avaient le sentiment qu'il s'agissait d'une imixion inadmissible de l'Union dans les affaires internes d'un pays. Le gouvernement danois, qui affronte fin septembre un référendum difficile sur l'euro, souhaitait à tout prix qu'on en termine. Ce sentiment était largement partagé en Italie, en Grande-Bretagne, en Allemagne par les partis d'opposition de droite.

Le rapport rend quasiment inélabile la décision des partenaires

de l'Autriche de reprendre officiellement avec Vienne des relations bilatérales normales. Les autorités françaises, qui ont eu depuis le début, avec la Belgique et le Portugal, une attitude en flèche, tiennent à ce que les Quatorze maintiennent un front commun et n'ont aucun intérêt à un conflit qui compliquerait la tâche de leur présidence. D'autant que personne ne sera obligé de recevoir des ministres indésirables.

Tout n'est pas négatif loin de là pour la France : le rapport reconnaît que « les mesures mises en œuvre (...) ont renforcé la prise de conscience de l'importance des valeurs communes européennes », qu'elles ont eu un effet sur le gouvernement autrichien et « ont aussi poussé la société civile à défendre ces valeurs ». Il donne ainsi raison sur le fond à ceux qui estiment que l'Europe est bien en droit de prendre des mesures pour défendre les valeurs qui la fondent.

A ce propos, les sages proposent aux Quinze de se doter de nouveaux instruments « de surveillance et d'évaluation de l'engagement et du comportement de chaque état membre individuellement dans le cadre des valeurs européennes communes ». Ils suggèrent notamment de renforcer l'article 7 du Traité en prévoyant des procédures de prévention et de supervision « de façon à ce qu'une situation identique à la situation actuelle de l'Autriche puisse être traitée, dès le départ, dans le cadre de l'UE ». Bref, la leçon doit être retenue, notamment en prévision des futurs élargissements à des pays aux structures démocratiques encore peu stables.

Henri de Bresson

Des « agitateurs » fêrés d'Internet

L'extrême droite a changé de visage en Autriche, « modifiant considérablement son apparence en se cachant derrière le populisme tout en utilisant Internet et les réseaux étrangers. Telles sont les conclusions d'un rapport du ministère autrichien de l'intérieur, qui décrit les nouveaux extrémistes de droite comme des « agitateurs », visant plus à « enterrer systématiquement la démocratie et ses valeurs fondamentales » qu'à faire renaître le nazisme. Ils s'expriment à travers des « courants populistes qui ne laissent pas toujours ouvertement percevoir des objectifs national-socialistes », souligne-t-il. Le rapport note une utilisation toujours plus fréquente d'Internet, ce qui complique les poursuites judiciaires. - (AFP)

Un gouvernement « respectueux des valeurs communes européennes »

● Les engagements du gouvernement autrichien

« Notre conviction est que le gouvernement autrichien est respectueux des valeurs communes européennes. Le degré de considération du gouvernement autrichien accordé, notamment, aux droits des minorités, des réfugiés et des immigrés, n'est pas inférieur à celui des autres Etats membres de l'Union européenne. (...) Les activités particulières poursuivies ou introduites par le nouveau gouvernement autrichien visant à combattre le racisme, la xénophobie et l'antisémitisme montrent que, dans ce domaine, le gouvernement autrichien est au fait des difficultés particulières existant dans le pays. »



VERBATIM

● La nature politique du FPÖ

« Plusieurs raisons expliquent pourquoi la qualification du FPÖ en tant que parti populiste de

droite aux caractéristiques extrémistes apparaît comme étant toujours d'actualité. Le FPÖ a utilisé et encouragé les sentiments de xénophobie au cours de campagnes. Cela a créé une atmosphère dans laquelle les remarques publiques dirigées contre les étrangers sont devenues acceptables, engendrant des sentiments de peur. (...) Nous pensons que le gouvernement fédéral devrait être prêt, à l'instar du président fédéral, à condamner les déclarations xénophobes et diffamatoires. (...) Contrairement au comportement passé du FPÖ et aux déclarations prononcées par d'autres représentants du FPÖ, les ministres FPÖ ont, d'une façon générale, poursuivi leurs activités gouvernementales, jusqu'à aujourd'hui, dans le respect des engagements gouvernementaux. »

● Recommandations

« Les mesures mises en œuvre par les quatorze Etats membres de l'UE ont renforcé la prise de conscience de l'importance des valeurs communes européennes, non seulement en Autriche, mais encore, dans les autres Etats membres. Il n'est pas

douteux que, dans le cas de l'Autriche, les mesures prises par les quatorze Etats membres ont encouragé les efforts du gouvernement autrichien. Elles ont aussi poussé la société civile à défendre ces valeurs. (...) Nous pensons, néanmoins, que les mesures adoptées par les quatorze Etats membres, si elles ne cessent pas, vont devenir nuisibles et elles devraient, par conséquent, prendre fin. Les mesures sont déjà à l'origine de sentiments nationalistes dans le pays, pour avoir été interprétées incorrectement, dans certains cas, comme étant des sanctions dirigées contre les citoyens autrichiens. (...) Nous recommandons fermement la création d'un mécanisme propre à l'UE de surveillance et d'évaluation de l'engagement et du comportement de chaque Etat membre individuellement, dans le cadre des valeurs communes européennes. Nous sommes aussi favorables à l'introduction de procédures préventives et de contrôle au sein de l'art. 7 du traité de l'UE, de façon à ce qu'une situation identique à la situation actuelle de l'Autriche puisse être traitée, dès le départ, dans le cadre de l'UE. »

Les partis de la coalition affichent leur satisfaction à Vienne

VIENNE

de notre correspondant
« Acquiescement pour l'Autriche, dure critique pour le FPÖ » : la une du quotidien libéral Standard, samedi 9 septembre, était pratiquement la seule à mettre en relief les deux aspects contrastés du rapport des experts européens. Pour le reste de la presse autrichienne, comme pour le gouvernement, l'information dominante est le fait que les trois sages recommandent la levée des mesures d'isolement diplomatique prises par les partenaires de Vienne au sein de l'Union.
« Jugement positif sur l'Autriche. Les trois sages disent : levée des sanc-

tions », titre triomphalement le quotidien populaire Kronenzeitung. Le puissant tabloïd, qui touche près d'un Autrichien sur deux, croit pouvoir révéler que l'« Europe des Douze » (la Belgique faisant exception) exige la levée complète des sanctions « avant la fin de la semaine » et se trouve au seuil d'une « révolte contre Chirac ».

DIVINE SURPRISE

Plus mesuré, le quotidien conservateur Die Presse voit lui aussi le président français « sous pression » et souligne que « le dernier motif pour les sanctions – certes inacceptable, mais praticable – devient ca-

duc : l'ignorance, dans les autres capitales, de ce qui se passe réellement en Autriche. Lorsque les anciens dirigeants du pays, plus un fort contingent de journalistes et d'écrivains, annoncent à travers toute l'Europe que les nazis arrivent au pouvoir, que c'en est fini de la démocratie et des droits fondamentaux, beaucoup à l'étranger l'ont cru parce qu'ils ne connaissent rien à la vie politique d'un pays assez peu important. »

Au sein du gouvernement, on affiche une sereine satisfaction et on escamote soigneusement les points négatifs du rapport des trois sages. Le chancelier Wolfgang Schüssel s'est déclaré « fier », lors d'une conférence de presse, vendredi soir, du contenu de ce rapport qui « conforte le travail du gouvernement ». Si les remarques élogieuses des experts sur le respect des droits de l'homme en Autriche étaient attendues, leur recommandation finale en faveur d'une levée des sanctions constitue à l'évidence une divine surprise pour la coalition de droite. Dans une première réaction, la ministre des affaires étrangères, Benita Ferrero-Waldner, a exprimé l'espoir d'une normalisation rapide des relations avec ses quatorze partenaires, si

possible « d'ici la mi-octobre », c'est-à-dire avant le sommet de Biarritz. Soulagement aussi pour le parti de Jörg Haider, qui craignait de se voir accoler l'étiquette infamante de mouvement « fascisant » ou « d'extrême droite », et se voit seulement qualifié par les trois experts de « parti populiste de droite avec des éléments radicaux ». « Des éléments radicaux, il y en a dans tous les partis ; nous pouvons vivre avec ce genre de reproche », a assuré le chef de la fraction parlementaire du FPÖ, Peter Westenthaler.

REPROCHES SÉVÈRES

Pas un mot ou presque, en revanche, des reproches sévères exprimés à la fin du rapport. Celui-ci met le doigt sur deux manifestations inquiétantes des tendances autoritaires du FPÖ : le recours systématique aux tribunaux pour réduire au silence les détracteurs. Les experts se penchent plus particulièrement sur le cas de l'universitaire Anton Pelinka, récemment condamné parce qu'il avait affirmé que Jörg Haider « relativisait » le national-socialisme. Mais ils pointent aussi le rôle du ministre de la justice, Dieter Böhmendorfer, grand spécialiste des procès en dif-

famation. Le ministre avait trouvé « digne d'intérêt » une idée de M. Haider de criminaliser les opposants. Le quotidien Standard a souligné comment le FPÖ bénéficie de l'appui décisif d'un juge de deuxième instance, Ernest Maurer, appelé à trancher nombre d'affaires où M. Haider est le plaignant. Le gouvernement a rejeté les critiques contre M. Böhmendorfer en estimant que les sages avaient été mal informés.

Après ce rapport, « on ne peut plus nous mettre dans le même sac que les Le Pen et les Schönhuber [le vieux dirigeant de l'extrême droite allemande] », s'est félicitée Susanne Riess-Passer, vice-chancelier et chef du FPÖ. Jörg Haider, qui garde la haute main sur son parti depuis sa province de Carinthie, a déclaré au Kronenzeitung que les Quatorze seraient bien inspirés de suivre le conseil des sages, « sinon la pression en Autriche contre l'Union deviendra encore plus forte ». Une allusion à la « consultation populaire » sur les sanctions que M. Haider souhaitait organiser à l'automne, qui ne sera plus à l'ordre du jour si les partenaires de l'Autriche donnent le signal d'une normalisation.

Joëlle Stolz

Norvège : l'ascension surprenante du populiste Carl Ivar Hagen

STOCKHOLM

de notre correspondant en Europe du Nord

Carl Ivar Hagen est tout sourire. Pour la première fois de son histoire, le Parti du progrès (FRP), qu'il dirige depuis 1978, caracole en tête dans les sondages en Norvège. Dans un an se tiendront les élections législatives, et certains s'inquiètent déjà de voir le leader populiste de droite négocier une place au sein du futur gouvernement. Jusqu'à 18 % des Norvégiens le verraient même bien endosser le costume de premier ministre, selon une étude d'opinion. On n'en est pas là. Plus d'une fois par le passé, la cote de popularité du FRP s'est dégonflée à l'approche d'un scrutin. Mais jamais elle n'avait atteint 28 %, comme dans ce sondage Gallup publié le 5 septembre. La formation de M. Hagen dépasserait désormais le Parti travailliste au pouvoir, lequel était crédité fin août d'un score de 22,1 %, un niveau inconnu depuis 1927.

A cinquante-six ans, M. Hagen, l'allure joviale, est l'un des doyens de la scène politique du royaume. Il en est aussi l'un de ses représentants les plus habiles et les plus démagogiques. Après avoir joué la carte de la peur de l'immigration dans un pays sans tradition d'accueil – ce qui a valu à son parti un score de 15,3 % aux législatives de 1997 –, il flatte aujourd'hui le mécontentement des Norvégiens devant la réticence des partis traditionnels à vouloir dépenser une partie de la fortune rapportée par le pétrole du deuxième exportateur mondial de brut derrière l'Arabie saoudite.

Depuis près de dix ans, les gouvernements qui se sont succédé à Oslo ont mis cette manne de côté dans un fonds spécial. Un trésor, évalué aujourd'hui à quelque 300 milliards de couronnes (37 milliards d'euros), qui servira aux générations futures, une fois les réserves asséchées. Soit, pense-t-on dans les foyers, mais pourquoi ne pas débloquer dès maintenant une petite partie de cet argent pour pallier les carences dans les hôpitaux et les écoles ? Pourquoi payer à la pompe l'une des essences les plus chères d'Europe ?

PARTI PROTESTATAIRE

Face à ces interrogations, attisées par un M. Hagen naguère moins favorable aux dépenses publiques, le discours de la prudence tenu par le premier ministre, le travailliste Jens Stoltenberg, a du mal à se faire entendre. « Je suis sûr que si nous commençons à utiliser plus d'argent du pétrole en Norvège, nous provoquerions une surchauffe de l'économie », avait déclaré au Monde le jeune chef de gouvernement peu après son accession au pouvoir, en mars. La plupart des analystes financiers ont beau lui donner raison, bon nombre de Norvégiens préfèrent écouter le chef du FRP.

M. Hagen profite aussi des difficultés rencontrées par M. Stoltenberg, dont l'arrivée aux affaires avait suscité un espoir de renouveau qui tarde à se concrétiser. Au contraire, une frange de l'électorat travailliste traditionnel redoute les réformes promises par le premier ministre : privatisation partielle du secteur public et de la compagnie pétrolière Statoil. Souhaitée par M. Stoltenberg, la relance du débat sur l'adhésion du royaume à l'Union européenne (UE), rejetée par référendum en 1973 et 1994, contribuerait à attirer des eurosceptiques vers M. Hagen.

Parti protestataire par excellence, le FRP pourra-t-il un jour figurer dans un gouvernement de coalition ? Jusqu'à présent, l'opposition de droite et du centre se refuse à l'envisager. « Cette hypothèse est peu probable, renchérit le politologue Bernt Aardal, même si M. Hagen pourrait être tenté de renier certaines convictions pour quelques portefeuilles. » L'an dernier, le chef du FRP a expulsé de son parti certains membres jugés trop « extrémistes » en matière d'immigration.

Antoine Jacob

Dépassez Internet

avec les Mastères Spécialisés d'une grande école d'ingénieurs

médias numériques

management de projet et e-commerce

intelligence stratégique

Accrédités par la Conférence des Grandes Écoles

CHAMBRE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE DE PARIS

Cloûture des inscriptions : 22 septembre 2000
Admission : scientifiques/non scientifiques

Journée Portes Ouvertes : 19 septembre 14 h - 20 h
Tél. : 01 45 92 66 25 - www.esiee.fr

ONU : le sommet du millénaire s'est achevé par un engagement de lutte contre la pauvreté

Kofi Annan souligne l'atmosphère de consensus qui a prévalu entre les Etats membres

A l'issue du sommet du millénaire, qui a réuni la plupart des dirigeants de la planète du 6 au 8 septembre à New York, le secrétaire général

de l'ONU, Kofi Annan, a gagné le pari qu'il avait lancé, il y a trois ans, en proposant cette manifestation. Une atmosphère nouvelle a régné

sur cette réunion, qui n'a pas été hypothéquée par les débats idéologiques ou l'affrontement Nord-Sud (lire aussi notre éditorial page 15).

NEW YORK (Nations unies)
de nos envoyées spéciales

Les dirigeants de la planète, réunis à New York du 6 au 8 septembre, ont reconnu que la mondialisation comportait des risques d'exclusion et une sorte de consensus s'est dégagé sur ce qu'il faudrait faire pour les éviter. Le débat a été fortement imprégné par la vision, centrée sur l'idée de dignité humaine, exposée par Kofi Annan dans son rapport préalable, lequel mettait au premier rang des priorités la lutte contre la pauvreté. En concluant les débats, le secrétaire général s'est dit heureusement surpris de l'émergence de ce consensus. « Je suis frappé par l'extraordinaire convergence de vues sur les défis auxquels nous sommes confrontés, a-t-il déclaré ; vous avez dit que votre première priorité est l'éradication de la pauvreté extrême. Vous avez énoncé des objectifs pour y parvenir. (...) Si ces mesures sont vraiment mises en œuvre, a souligné Kofi Annan, nous savons tous que le but peut être atteint. »

La session s'est terminée par l'adoption d'une déclaration très ambitieuse, dans laquelle les Etats membres « décident » notamment « de réduire de moitié d'ici à 2015 la proportion de la population mondiale dont le revenu est inférieur à un dollar par jour, celle des personnes qui souffrent de la faim ». Le document fixe aussi, parmi les objectifs, la réduction des trois quarts de la mortalité maternelle d'ici à quinze ans et la diminution des deux tiers de la mortalité des enfants de moins de cinq ans. Les

Etats, dans ce texte, « décident » également « de stopper la propagation du virus du sida » et de « maîtriser le fléau du paludisme ». Tous les orateurs ont souligné la nécessité urgente de soulager les pays pauvres du fardeau de la dette. Le président nigérian Olusegun Obasanjo, qui préside le « groupe des 77 », a appelé les puissances occidentales à annuler en totalité la dette des nations les plus pauvres.

PRIORITÉ À L'AFRIQUE

L'Afrique subsaharienne – où l'espérance de vie a baissé de trente ans en dix ans en raison des conflits et des maladies infectieuses – a été reconnue par tous comme devant faire l'objet d'efforts prioritaires. Elle est aussi concernée au premier chef par le thème qui a dominé le sommet du Conseil de sécurité, à savoir le renforcement des opérations de maintien de la paix.

Si l'échéance sur la pauvreté a été fixée à quinze ans, la capacité de l'ONU à maîtriser les crises est mise à l'épreuve dès maintenant. On verra d'ici au 20 septembre, date à laquelle le Conseil de sécurité devrait adopter une résolution sur le renforcement de la mission de l'ONU en Sierra Leone de 11 000 à 20 000 casques bleus, si les pays membres sont cohérents. Ils ont en effet approuvé massivement, à New York, le rapport d'un groupe d'experts dirigés par Lakhdar Brahimi, qui doit servir de guide à la réforme de l'ONU dans le domaine du maintien de la paix. La France, en tant que présidente

de l'Union européenne, entend œuvrer « dans les semaines qui viennent » pour concrétiser une partie des recommandations du rapport Brahimi : celles qui appellent à renflouer en personnel compétent le département du maintien de la paix de l'ONU. Mais l'essentiel, par la suite, dépendra, comme toujours, de la volonté des Etats de s'engager dans le règlement des conflits.

De nombreux orateurs, parmi lesquels le président français, Jacques Chirac, ont souligné que la crédibilité de l'ONU dépend aussi d'une réforme du Conseil de sécurité visant à rendre ce dernier plus représentatif d'un monde qui a changé depuis 1945. Mais tous ne conçoivent pas cette réforme de la même façon. L'assemblée générale est divisée en deux, et c'est un chapitre sur lequel on a senti qu'aucun progrès n'était pour l'instant en vue.

M. POUTINE « EN DÉCALAGE »

Quant à la restructuration interne de l'Organisation, les mesures prises depuis trois ans par Kofi Annan n'ont pas été jugées suffisantes : M. Annan l'a reconnu et s'est engagé à poursuivre. Il y a un an, le secrétaire général avait déclenché un débat virulent en reprenant à son compte l'idée d'ingérence humanitaire qui divisait les Etats membres. Douze mois plus tard, le nombre des pays reconnaissant explicitement que la communauté internationale ne peut rester indifférente à des violations massives des droits de

l'homme sous prétexte de respect de la souveraineté a sensiblement augmenté. Seule la Chine a ouvertement réitéré son opposition au droit d'ingérence.

Dans cette atmosphère nouvelle, l'archaïsme des propos tenus par Vladimir Poutine a surpris de la part d'un homme qui faisait ses débuts sur la scène onusienne. « Il était en décalage », a dit un responsable occidental, résumant le sentiment général, après un discours aux accents de guerre froide entièrement centré sur la place que revendique la Russie dans le monde et l'obsession du désarmement. Décevant aussi : le comportement du président iranien, Mohammad Khatami, très en recul par rapport à sa première visite à l'ONU en 1998. En revanche, les dirigeants saoudiens, avec à leur tête le prince héritier Abdullah Bin Abdul Aziz Al Saoud, ont fait une première apparition remarquée sur la scène onusienne, où ils ne se montraient pas jusque-là.

A la veille du sommet, beaucoup pensaient que le Proche-Orient allait éclipser la réunion de l'ONU. Rien de décisif ne s'est passé, malgré la présence, pendant trois jours à New York, de Yasser Arafat, Ehoud Barak et Bill Clinton. Les Américains en sont déçus, même si rien n'a été rompu de façon irrémédiable. On s'attendait, dans plusieurs délégations, à ce que les Palestiniens reportent d'un mois la proclamation de leur Etat.

Afsané Bassir Pour
et Claire Tréan

New York pousse un soupir de soulagement... et présente ses factures

NEW YORK (Nations unies)
de nos envoyées spéciales

Un soupir collectif de soulagement était perceptible à la clôture du sommet du millénaire, vendredi 8 septembre, à New York. Mais si, pour remercier les New-Yorkais de leur « patience », l'ONU entend allumer sur la façade du palais de verre, une semaine durant, un grand « Thank you New York », le maire de la ville, lui, attend des gestes plus consistants. Rudolph Giuliani – qui n'a jamais été un grand « fan » de l'organisation internationale – n'a pas attendu le départ des chefs d'Etat pour présenter ses factures : la première se chiffre à 25 millions de dollars (28 millions d'euros) représentant le coût de la protection des dignitaires par 6 000 policiers et 750 détectives. La deuxième, de 35 millions de dollars, est le rappel des contraventions de stationnement non payées par quinze Etats depuis cinq ans. Si la Russie doit à la ville plus de 7 millions de dollars pour 63 834 procès-verbaux, la France, avec

540 000 dollars, est en 17^e position sur la liste des mauvais payeurs.

Malgré la mauvaise humeur de M. Giuliani, ce rassemblement monstre s'est miraculeusement tenu sans incident. Mais, dans le palais de verre, certains ont dû affronter de terribles casse-tête pour éviter tout impair diplomatique. La réalisation de la photo qui immortalise la réunion a été une véritable galère pour le service du protocole. Il aura fallu des semaines de négociations pour trouver un rangement acceptable par tous sur l'image : un mixage complexe d'ordre alphabétique, d'ordre hiérarchique et d'improvisation. Au premier rang, le secrétaire général, les cinq membres permanents du Conseil de sécurité et deux rois, ceux de Jordanie et de Norvège, qui ont tous deux insisté pour partager le petit espace dévolu à chacun avec leur premier ministre. San Marin (25 000 habitants) a aussi exigé deux places sur la photo, contrairement à la règle qui voulait qu'une personne seulement représente chaque pays. En effet, la pe-

tite principalité est dirigée en alternance par deux chefs d'Etat qui ne voulaient pas se séparer.

Un trou dans cette assemblée compacte révèle l'absence du président iranien Mohammad Khatami, qui a finalement renoncé à figurer sur la photo de famille, malgré des semaines de tractations intenses entre les diplomates iraniens et ceux du service du protocole de l'ONU. Le trou est visible au deuxième rang, derrière Jacques Chirac, lui-même à la droite du président Clinton, qui « s'il s'était retourné, aurait pu tendre une main amicale » au chef de l'Etat iranien qui en aurait été gravement embarrassé. Bill Clinton lui-même avait, quelques heures avant, été obligé de serrer la main tendue de Fidel Castro, un geste dans lequel certains n'hésitent pas à voir la défaite programmée des démocrates à l'élection présidentielle de novembre.

A. B. P. et C. T.

Le gouvernement indonésien n'a pas les moyens de restaurer l'ordre au Timor-Occidental

BANGKOK
de notre correspondant
en Asie du Sud-Est

Voilà des mois que la communauté internationale demande à l'Indonésie de neutraliser les milices armées qui, au Timor-Occidental, tiennent encore en otage une centaine de milliers de Timorais-Orientaux et viennent d'assassiner sauvagement, le 6 septembre, trois fonctionnaires de l'ONU. Mais le gouvernement indonésien n'a pas les moyens de « les désarmer et les dissoudre immédiatement » ainsi que le réclame le Conseil de sécurité de l'ONU dans une résolution adoptée à l'unanimité dans la nuit du vendredi 8 au samedi 9 septembre, et qui prévoit l'envoi sur place d'une mission d'enquête. Il semble même que la situation ait empiré après l'évacuation de toute présence étrangère de cette province indonésienne frontalière du Timor-Oriental sous gestion onusienne. Une source militaire indonésienne a admis que onze personnes avaient été massacrées dans un village de la province au cours de la traque, par des militaires, de ressortissants locaux qui ont collaboré avec l'ONU ou des ONG.

Le président Abdurrahman Wahid a lui-même admis, à New York, qu'éloigner les milices de la frontière du Timor-Oriental, où



des éléments se sont infiltrés depuis juillet, prendrait du temps. « Il y en a des milliers et nous devons être prudents », a déclaré de son côté le vice-maréchal de l'air Graitto Usodo, porte-parole des forces armées indonésiennes, à propos de l'enquête sur les responsables des meurtres commis le 6 septembre. Dix-neuf hommes auraient toutefois été interpellés. « C'est trop dangereux », a avoué, de son côté, un sous-officier auquel l'agence Reuters a demandé pourquoi l'armée n'organisait pas un raid sur un camp de militaires situé à proximité d'Atambua, la localité proche de la frontière entre les deux Timors où une

émeute a tourné à la chasse à l'étranger. Djakarta a réagi en dépêchant sur place un bataillon de ses réserves et une unité de police. Mais les précédents – comme les conflits aux Moluques ou à Atjeh – laissent penser que les renforts de troupes ont peu d'effet tant qu'une partie de l'armée tolère le comportement de ces milices qu'elle avait levées, au Timor-Oriental, pour tenter d'imposer le maintien de l'ancien territoire portugais dans le giron de la République indonésienne.

Le commandant de la région dont dépend le Timor-Occidental est le général Kiki Syahnakri, chargé d'administrer la loi martiale en

1999 au Timor-Oriental quand les milices avaient réduit ce territoire en cendres. Son chef d'état-major, le général Mahidin Simbolon, est soupçonné d'avoir été, à l'époque, l'officier de liaison avec ces mêmes milices. En outre, le principal agitateur au Timor-Occidental semble être aujourd'hui Eurico Guterres, le redouté et jeune chef de la milice Aitarak, principal responsable des exactions commises en 1999 à Dili, capitale du Timor-Oriental. Alexander Downer, ministre australien des affaires étrangères, a affirmé qu'Eurico Guterres était « clairement l'un de ceux qui ont dirigé l'assaut contre les bureaux du Haut-Commissariat de l'ONU pour les réfugiés à Atambua » le 6 septembre.

Mais Eurico Guterres bénéficie de solides appuis, y compris politiques, à Djakarta, et ne figure même pas sur la liste des dix-neuf suspects remise la semaine dernière à la justice indonésienne après enquête du procureur général sur les crimes commis voilà un an au Timor-Oriental. Il aurait été notamment nommé, voilà quelques semaines, chef des jeunes de la PDI-P, le parti arrivé en tête aux élections générales de juin 1999.

Depuis juillet, quand de petits groupes armés de militaires ont été repérés au Timor-Oriental, où ils ont tué deux casques bleus de

Réunion sur la proclamation de l'Etat palestinien

GAZA. Le Conseil central de l'OLP (mini-Parlement) devait décider, au terme d'une session à Gaza samedi 9 et dimanche 10 septembre, de la date à laquelle sera proclamé l'Etat palestinien. Le 3 juillet, les 129 membres du Conseil avaient fixé au 13 septembre cette échéance supposée coïncider avec la date à laquelle devraient prendre fin les négociations israélo-palestiniennes sur le statut définitif de la Cisjordanie, de Gaza et de Jérusalem-Est. Mais aucune perspective d'accord n'est en vue, malgré l'intensification des efforts du parrain américain du processus de paix.

Le président de l'Autorité palestinienne, Yasser Arafat, a déclaré au cours des dernières semaines qu'il était disposé à entendre les conseils des pays amis qui lui ont demandé de reporter la proclamation de l'Etat. Israël n'a pas exclu d'annexer certains territoires palestiniens si l'Etat était proclamé sans accord préalable.

L'armée russe perdra 350 000 hommes d'ici à 2003

MOSCOU. La Russie a l'intention de réduire de 350 000 hommes les effectifs de ses forces armées entre 2001 et 2003, a annoncé, vendredi 8 septembre, son ministre de la défense, le maréchal Igor Sergueïev. A l'heure actuelle, les armées russes comptent 1,2 million d'hommes. La moitié de cette réduction, soit environ 180 000 hommes, concerne la seule armée de terre, mais la baisse des effectifs touchera aussi les forces nucléaires et les deux autres armées (aviation et marine). D'autres réductions devraient intervenir dans les unités du ministère de l'intérieur, notamment au sein des gardes-frontières, et dans les structures chargées de la sécurité interne du pays, à hauteur de 25 000 hommes dans les services spéciaux. Ce plan, annoncé peu après le naufrage du *Koursk*, était attendu et il survient alors que les députés russes ont commencé l'examen du budget militaire pour 2001. – (AFP, AP)

Un sous-marin destiné au trafic de drogue saisi en Colombie

BOGOTA. Un « narco-sous-marin » a été saisi près de Bogota jeudi 7 septembre. Long de 30 mètres, d'une valeur de 10 millions de dollars, le bâtiment en construction découvert par la police dans une usine à Facatativa (40 km à l'ouest de Bogota) aurait permis le transport de 200 tonnes de cocaïne à chacun de ses voyages. Le seul précédent, mais de bien moindre dimension, remonte à 1994 quand un mini-submersible de 6 mètres, à la technicité sommaire, avait été trouvé dans un chantier naval de Barranquilla (nord). Principal fournisseur des Etats-Unis en cocaïne (90 %) avec plus de 400 tonnes par an, et en héroïne (66 %) avec 6 tonnes, Bogota vient d'obtenir une aide de 1,319 milliard de dollars de Washington pour le plan Colombie d'éradication des 120 000 hectares de plantations de coca. – (AFP)

L'Algérie et l'Iran rétablissent leurs relations diplomatiques

NEW YORK (Nations unies). Après deux rencontres entre leurs présidents à New York, en marge du sommet du millénaire, l'Algérie et l'Iran ont décidé de rétablir leurs relations diplomatiques rompues depuis sept ans, a annoncé vendredi 8 septembre l'ambassadeur d'Algérie à l'ONU Abdallah Baali. L'Algérie avait rompu ses relations diplomatiques avec l'Iran en 1993, accusant Téhéran de soutenir ouvertement les islamistes armés algériens. L'élection de M. Bouteflika, en avril 1999, avait été accueillie fraîchement à Téhéran. Toutefois, un réchauffement s'est opéré ces derniers mois. « L'Iran est en train de s'ouvrir » et M. Khatami « a une bonne politique », avait déclaré M. Bouteflika, dont la politique de réconciliation nationale a été saluée par Téhéran. – (AFP)

DÉPÊCHE

■ **IRAN : un quotidien réformateur, Aftab é Yazd (Soleil de Yazd), a été mis en vente samedi 9 septembre à Téhéran. Le journal était jusqu'à présent publié à Yazd, ville natale du président Mohammad Khatami. « Aftab é Yazd entend remplir sa mission après notamment le déclin des activités d'un nombre important de journaux et surtout pour éviter que les médias étrangers ne deviennent l'unique acteur de la scène médiatique », affirme le journal dans son numéro de samedi. – (AFP)**

clarant que, puisque « nous ne pouvons pas contrôler la situation nous-mêmes », il allait prendre contact avec l'administration transitoire de l'ONU au Timor-Oriental, où le commandement des casques bleus est actuellement assuré par un général thaïlandais.

ANARCHIE MONTANTE

Le meurtre d'Olivio Moruk – tête et testicules tranchés – est officiellement le produit d'un règlement de comptes, une version accueillie avec scepticisme. Il est possible qu'il ait été victime d'une vengeance : il était le chef de la milice Laksaur qui a massacré le 5 septembre 1999, dans le bourg de Suai au Timor-Oriental, une centaine de femmes et d'enfants ainsi que trois prêtres. Autre hypothèse qui fait son chemin : figurant, pour cette raison, sur la liste des dix-neuf suspects remise à la justice, il aurait été éliminé après avoir menacé de négocier son retour au Timor-Oriental.

Le président Wahid a eu beau affirmer vendredi, de façon presque pathétique, que la situation était redevenue « très bonne » au Timor-Occidental avec l'arrivée de renforts de troupes, le gouvernement indonésien ne contrôle plus cette province. Le général Susilo Bambang Yudhoyono, superministre de la sécurité et des affaires politiques, l'a admis en dé-

Jean-Claude Pomonti

CONFLIT Le blocus des dépôts de carburant et des raffineries se desserrait lentement, samedi matin 9 septembre. Après TLF et la FNTR, le troisième syndicat professionnel de la

branche, l'Unotra, a appelé à son tour ses adhérents à lever les barrages. Selon le ministère de l'intérieur, on comptait encore cent-neuf points de blocage. ● LE CONFLIT a mis en évi-

dence les divisions et les faiblesses d'organisation des entreprises de transport routiers, dont les dirigeants syndicaux ne parvenaient pas toujours à se faire entendre. ● LES AGRICULTEURS ont obtenu de substantiels avantages au cours d'une nouvelle

séance de discussions avec Jean Glavany. La FNSEA et le CNJA ont appelé à la levée des barrages, à l'inverse de la

Coordination rurale. ● D'AUTRES PAYS européens sont gagnés par des mouvements de protestation contre la hausse des prix des carburants, notamment la Belgique (*lire page 7*).

Les principales organisations professionnelles lèvent les barrages

Après de nouvelles discussions avec le gouvernement, les syndicats de patrons-routiers et d'exploitants agricoles ont appelé leurs adhérents, samedi matin, à mettre fin au blocus des raffineries et des dépôts de carburants

LES BARRAGES sautent petit à petit, mais, six jours après les premiers blocus de raffineries et de dépôts, de nombreux patrons-routiers ne désarment pas, malgré l'appel à la levée des barrages lancé par le gouvernement et les responsables nationaux de la Fédération nationale des transports routiers (FNTR) et de l'Union nationale des organisations syndicales des transporteurs routiers automobiles (Unotra). Une partie de la « base » restait mobilisée, samedi matin, et comptait bien, à certains endroits, tenir tout le week-end. Cent neuf dépôts et raffineries restaient bloqués à 9 h 30, selon le ministère de l'intérieur.

● La levée des barrages commence, certains patrons routiers résistent. « On va vers une amélioration et, depuis la matinée de samedi, beaucoup de barrages sont levés », indiquait-on au Centre national d'information routière (CNIR). La situation était cependant contrastée et fluctuante suivant les régions. Le blocage était maintenu à Toulouse, en Aquitaine, en Bretagne et dans le Nord-Pas-de-Calais, où la raffinerie de Fort-Mardyck, près de Dunkerque, et une majorité de dépôts restaient sous le contrôle des routiers. Une amélioration était cependant perceptible, et les agriculteurs avaient

dégagé l'accès au tunnel sous la Manche. Dans le Grand Est, seul le Haut-Rhin était « libéré » samedi matin. En Rhône-Alpes, on constatait une nette amélioration, notamment à Lyon, malgré le maintien du blocus de la raffinerie de Feyzin.

● La FNTR accepte un compromis, l'Unotra se rallie. La FNTR avait demandé, vendredi, une levée des barrages. « La vie des entreprises va reprendre », a annoncé le président de la FNTR. « Pour nous, la crise est terminée, a ajouté René Petit. C'est une victoire, a-t-il assuré. Nous avons obtenu des choses importantes » dans la nuit de jeudi à vendredi. Daniel Chevallier, le président de l'Unotra, « faisant confiance à ses capacités de conviction », a appelé, samedi, à la levée des barrages. La veille, après avoir sondé sa base, la deuxième organisation du secteur avait pourtant demandé à ses adhérents de maintenir le blocus.

● Le ministre des transports lance un appel à la responsabilité. Jean-Claude Gayssot a appelé plusieurs fois, vendredi, à la levée des barrages pour que « l'activité dans le pays puisse reprendre ». « Nous sommes allés au bout de nos possibilités, l'heure est venue que tous les barrages soient levés, a-t-il déclaré. « J'ai décidé d'organiser une rencontre avec les ministres des

transports de l'Union européenne pour qu'au niveau de la concurrence européenne, les choses avancent vers un meilleur équilibre », a annoncé M. Gayssot.

● Les agriculteurs obtiennent de nouvelles concessions. Après plusieurs heures de négociations avec le ministre de l'agriculture, dans la nuit de vendredi à samedi, la Fédération nationale des syndicats d'exploitants agricoles (FNSEA) et le Centre national des jeunes agriculteurs (CNJA) ont appelé à « la levée des barrages dans les prochaines heures », estimant avoir obtenu « un certain nombre d'avancées ». La Coordination rurale appelle au maintien des barrages. Selon la FNSEA, les paysans étaient présents sur environ 86 points vendredi.

● Les ambulanciers continuent leur mouvement après l'échec des négociations entre leurs représentants et le ministère de la solidarité, dont les propositions ont été jugées « insuffisantes » (baisse de 50 % de la taxe professionnelle). Dans la nuit de vendredi à samedi, après une « occupation » de la place des Invalides, à Paris, trois des quatre syndicats avaient pourtant hésité à signer un accord. Un nouveau contact était prévu samedi avec le cabinet de Martine Aubry.

● Les bateliers en colère. Après Conflans-Sainte-Honorine (Yvelines), des bateliers ont mis en place un barrage sur la Seine, vendredi, à hauteur de Saint-Mammès (Seine-et-Marne) à l'aide d'une trentaine de péniches, empêchant toute navigation sur le fleuve. Ils

reclament une réduction de la TIPP.

● Jean-Pierre Chevènement a

La campagne du référendum perturbée

Les manifestations contre la hausse du prix des carburants ont entraîné l'annulation de plusieurs réunions politiques prévues dans le cadre de la campagne du référendum du 24 septembre sur le quinquennat. Le président du Rassemblement pour la France (RPF), Charles Pasqua, a annulé le déplacement qu'il devait faire, vendredi 8 septembre, au Cap-Ferret, en Gironde. De son côté, le premier secrétaire du PS, François Hollande, a reporté sa venue à l'université de rentrée de la fédération socialiste du Vaucluse, samedi matin, à Avignon, tandis que sa visite à Tonneins, en Lot-et-Garonne, dimanche, a été déprogrammée. En revanche, le déplacement que M. Hollande devait faire samedi en fin d'après-midi à Lomme, près de Lille, a été maintenu.

Par ailleurs, Dominique Bussereau, député de Charente-Maritime, a demandé le « report » de la réunion du comité directeur de Démocratie libérale, prévue samedi au Coudray-Montceaux, en Essonne, en marge de l'université d'été du mouvement (*lire page 9*).

reclament une réduction de la TIPP.

● Après le Medef, le secteur du commerce s'inquiète. Le Conseil du commerce de France (patronat) a demandé, vendredi, que le blocus sur les carburants « soit levé dès ce

souhaité, vendredi, à Belfort, « la levée des barrages » en estimant que le gouvernement a pris des « mesures raisonnables ». Critiquant les Verts sans les citer, il a jugé « difficile que certains puissent prôner la sortie du nucléaire et en

même temps l'augmentation des taxes sur le gazole et le fioul dont les prix ont déjà trop tendance à s'envoler ».

● Philippe Douste-Blazy critique le gouvernement. Le président du groupe UDF de l'Assemblée nationale a déclaré, vendredi, que le gouvernement « récolte ce qu'il a semé ». « Tout est parti de M. Glavany, qui a donné sans discuter ce que voulaient les marins-pêcheurs en l'espace d'une demi-heure, a-t-il déclaré. On voit bien que le projet fiscal de M. Fabius et de M. Jospin, donnant et saupoudrant des petits cadeaux aux différentes catégories qui le demandaient, n'a pas arrangé les choses. »

● Des mouvements apparaissent à Pétranger. La Belgique commence à se mobiliser, la hausse des prix des carburants provoque des remous au sein de la coalition gouvernementale. En Grande-Bretagne, on s'attend à « un nouvel hiver de mécontentement », selon le Financial Times. Des convois d'agriculteurs et de chauffeurs de poids-lourds ont perturbé la circulation dans plusieurs points du pays. En Italie, l'une des principales organisations de transporteurs routiers a demandé l'ouverture de discussions sur une réduction immédiate du prix du gazole.

Les syndicats routiers représentent des intérêts concurrents

SI LES GRÈVES sont l'occasion de manifester sa force, le mouvement des routiers est, au contraire, en train de révéler les dissensions et les faiblesses du syndicalisme patronal dans cette branche. Quelle que soit sa position, chacune des trois fédérations est désavouée par sa base.

La fédération des entreprises de transport et logistique de France (TLF) appelle-t-elle, dès mercredi 6 septembre, à la reprise du travail ? Ses adhérents ne semblent pas désireux de quitter les barrages. La situation est pire à la Fédération nationale des transporteurs routiers (FNTR), où, non contents de rester sur la plupart des barrages, des syndicalistes demandent la démission du président, René Petit. Enfin, contrairement aux apparences, l'Union nationale des organisations syndicales des transporteurs routiers automobiles (Unotra) n'est pas dans une position plus enviable. Vingt-quatre heures après avoir appelé à maintenir les barrages, « pour marquer sa différence », la direction de l'Unotra s'appropriait, samedi, en fin de matinée, à demander leur levée. Cette valse-hésitation reflète l'impuissance des dirigeants de l'Unotra à faire partager leur analyse. C'est presque les larmes aux yeux que Daniel Chevallier appela, vendredi, à la poursuite du mouvement. « Toutes nos explications sont restées vaines et rejetées par la base », disait M. Chevallier.

Comment expliquer une telle situation ? D'abord par l'émiettement du secteur. On recense environ 35 000 entreprises qui, ensemble, exploiteraient 400 000 camions. Or ces entreprises sont loin d'être toutes adhérentes à un

syndicat patronal. Selon leurs chiffres, sans doute surévalués, TLF regrouperait 4 500 entreprises, la FNTR 15 000 et l'Unotra 4 300. Au minimum, plus de 10 000 entreprises n'adhèrent donc à aucune organisation.

Deuxième source de faiblesse : la division de ces organisations. Les 4 500 adhérents de TLF possèderaient 250 000 véhicules, ce qui représente plus de la moitié du parc français. Parmi ses adhérents, le groupe Géodis (marques Géodis, Calberson, Extand, Bourget-Montreuil, Sceta), qui possède 17 000 véhicules et qui est une filiale de la SNCF. Celle-ci est, en effet, le premier transporteur routier de France. Les deux autres organisations fédèrent, au contraire, les PME du secteur qui, bien souvent, sont sous-traitants des adhérents de TLF. La FNTR dit regrouper plutôt les entreprises de taille moyenne mais ses 15 000 adhérents exploiteraient 50 000 camions et 70 000 « tracteurs »-cabines.

LE MEDEF EN RUPTURE

A la différence de ses deux homologues, l'Unotra n'adhère pas au Medef. Ses 4 300 adhérents possèderaient entre 7 et 12 véhicules en moyenne, ce qui, finalement, est très proche de la moyenne des adhérents de la FNTR. C'est sans doute parce qu'elles sont concurrentes que ces deux organisations ne parviennent pas à s'entendre.

Le Medef, de son côté, vit sa première expérience de « confédéralisation » accélérée. Le rappel à l'ordre et à la ligne politique prononcé jeudi par son président, Ernest-Antoine Seillière, à l'intention notamment de la FNTR (*Le*

Monde du 9 septembre), marque une rupture, alors que la tradition voulait que l'Avenue Pierre-1^{er}-de-Serbie – siège du patronat – n'intervienne pas publiquement dans un conflit concernant l'une de ses branches professionnelles. L'exercice est d'autant plus délicat qu'à la différence des organisations syndicales de salariés, le Medef n'a pas une énorme pratique – c'est un euphémisme – de la consultation « à chaud » de sa base, et ses dirigeants ont un profil très éloigné de celui des adhérents FNTR qui font le blocus.

Au-delà des difficultés qu'ont éprouvé, vendredi, les responsables nationaux de la FNTR, ici où là, des mouvements de mauvaise humeur se sont manifestés à l'encontre de la position de M. Seillière, la fédération du bâtiment se joignant parfois aux actions de barrage, comme à Nantes ou en Saône-et-Loire. Le Medef sait qu'il doit éviter la coupure avec les petites entreprises. La CGPME d'Indre-et-Loire a déjà tenté de s'engouffrer dans la brèche en dénonçant « l'intervention de M. le baron Ernest-Antoine Seillière ». Avenue Pierre-1^{er}-de-Serbie, il a été décidé de ne plus s'exprimer sur le conflit et d'attendre la fin du week-end.

Seule exception : le Medef a rendu publique une lettre adressée à Laurent Fabius par son président le 20 juillet, dans laquelle M. Seillière alertait le ministre de l'économie sur « l'évolution particulièrement préoccupante du prix du gazole », indiquant qu'elle risquait de « compromettre gravement la situation de nombreuses entreprises du secteur routier »...

Frédéric Lemaître et Caroline Monnot

Polémique sur le montant de la facture pour l'Etat

COMBIEN COÛTENT à l'Etat les 35 centimes de réduction de la taxe intérieure sur les produits pétroliers (TIPP) accordée pour l'année 2000 aux routiers ? Sachant que celle-ci s'applique à 50 000 litres par camion, Jean-Claude Gayssot, ministre des transports, annonce que les routiers percevront « 17 500 francs par camion ». En comptant 370 000 camions, la facture, pour l'Etat, devrait être de 6,4 milliards de francs. Pourtant, M. Gayssot évalue à ces mesures à « un peu plus de 1 milliard ». Comment expliquer la différence entre les deux chiffres ?

L'entourage du ministre explique qu'en fait, les camions consomment en moyenne 30 000 litres par an ; seuls les propriétaires des plus gros camions toucheront donc les 17 500 francs. En outre, les services fiscaux exigent que les routiers déposent un dossier pour être remboursés. Devant la complexité de la procédure, beaucoup renoncent. Les

aides accordées au titre de 1999 n'ont bénéficié, ainsi, qu'à 15 % des camions. La très grande majorité des patrons n'ont pas fait la demande. Le système a donc sans doute favorisé les gros transporteurs, dotés de services administratifs, au détriment des petits. Comme les 35 centimes sont quand même très avantageux et que la procédure devrait être simplifiée, le ministère estime que 50 % des camions en bénéficieront. Selon ce calcul, la mesure phare de M. Gayssot coûtera donc 1,8 milliard de francs.

D'AUTRES MESURES FISCALES

Ce chiffre, bien entendu, peut varier en fonction du « succès » de la mesure ; mais il est clair que, contrairement à ce qu'a laissé entendre M. Gayssot, tous les routiers ne percevront pas 17 500 francs par camion. Par ailleurs, une partie de ces 35 centimes était déjà acquise, puisque les transporteurs-routiers bénéfi-

ciaient déjà d'une réduction de la TIPP de 8,62 centimes. Cette mesure, en raison de son faible succès, ne devait coûter que 230 millions de francs à l'Etat.

L'aide apportée aux transporteurs peut être comparée aux 7 milliards de francs supplémentaires qu'a rapportés la TVA, en 2000, en raison de l'augmentation du coût du pétrole. Mais les routiers bénéficient également d'autres mesures fiscales et sociales. Depuis le début 1998, ils bénéficient ainsi d'un dégrèvement de la taxe professionnelle de 800 francs par véhicule, pour les camions de plus de 16 tonnes, équivalant à un effort étatique de 240 millions de francs par an. Le droit au timbre, qui imposait un tarif de 4 francs sur chaque contrat établi, a été supprimé en décembre 1999, et représente un manque à gagner de 600 millions de francs par an pour l'Etat.

F. Le

Les agriculteurs modérément convaincus par les concessions obtenues

LE GOUVERNEMENT a consenti de nouvelles concessions aux agriculteurs. A l'issue d'une réunion d'une heure et demie, dans la soirée du vendredi 8 septembre, Jean Glavany, ministre de l'agriculture, a accepté une aide supplémentaire de 460 millions de francs. A leur sortie du ministère, Luc Guyau, président de la Fédération nationale des syndicats d'exploitants agricoles (FNSEA), et Jean-Luc Duval, président du Centre national des jeunes agriculteurs (CNJA), ont appelé leur adhérents à lever les barrages. De son côté, la Coordination rurale a demandé à ses membres de les maintenir.

MM. Guyau et Duval étaient persuadés d'avoir obtenu un bon accord

Dans la nuit, les dirigeants de la FNSEA et du CNJA ont consulté les responsables départementaux, qui demandaient de nouvelles garanties sur un point de l'accord. M. Glavany avait convenu d'un rendez-vous avec les organisations agricoles, à la mi-octobre, pour discuter de mesures spécifiques aux filières en difficulté, aux jeunes agriculteurs et à l'agriculture de montagne. Malgré « les engagements précis du ministre lors d'un entretien téléphonique », selon les propres termes de M. Guyau, les agriculteurs mobilisés sur les barrages ne semblaient pas convaincus de la nécessité de les lever. Le sentiment qui prévalait, samedi matin, à la FNSEA, était pourtant que les agriculteurs allaient mettre fin à leurs actions dans la journée.

MM. Guyau et Duval étaient persuadés d'avoir obtenu un bon accord, qui semblait hors de portée lors de la rencontre de jeudi avec M. Glavany (*Le Monde* du 9 septembre). Ainsi, le président de la FNSEA déclarait, dans la nuit de vendredi à samedi : « Compte tenu des avancées, et avec le souci de l'intérêt général du pays, je demande aux agriculteurs la levée des barrages dans les prochaines heures, mais je leur demande aussi

de rester mobilisés, car le combat syndical se poursuivra maintenant sous d'autres formes. » Certes, le gouvernement n'a pas consenti la suppression de la taxe intérieure sur les produits pétroliers (TIPP) sur le fioul domestique, que les agriculteurs utilisent comme carburant pour leurs tracteurs, mais il a accepté que la baisse de la taxation contenue dans le plan Fabius soit appliquée, rétroactivement, à compter du 1^{er} janvier 2000.

Cette mesure coûtera 360 millions de francs au Trésor, auxquels il faut ajouter 100 millions de francs d'aides directes aux productions sous serre et à l'horticulture. Le gouvernement s'est engagé, en outre, à accroître la production de biocarburant en favorisant la construction de trois nouvelles unités de production d'une capacité totale de 245 000 tonnes. A compter de 2002, le coût annuel de la défiscalisation des carburants qui y seront produits est évalué à 280 millions de francs.

En outre, jeudi, M. Glavany avait annoncé la mise en œuvre, dans la loi de finances de 2001, de mesures d'allègement des charges fiscales et sociales d'un montant de 348 millions de francs. Le ministre reprend ainsi à son compte les conclusions du rapport, remis au printemps par les députés socialistes Béatrice Marre (Oise) et Jérôme Cahuzac (Lot-et-Garonne).

L'effort particulier de l'Etat en faveur des agriculteurs vient s'ajouter aux aides générales contenues dans le plan Fabius. A ce titre, la détaxation du fioul domestique, qui devait s'appliquer initialement à partir du 20 septembre, portait sur une économie pour les agriculteurs de 120 millions de francs pour le dernier trimestre de l'année. L'exonération de la CSG pour bas revenus permettra aux actifs agricoles de bénéficier de 450 millions de remises en 2001 et de 1,3 milliard en 2002. Quant à la baisse de l'impôt sur le revenu, elle jouera à hauteur de 900 millions de francs en 2001, 1,5 milliard en 2002 et 1,5 milliard en 2003 ; la réduction de la taxation des bénéfices sur les sociétés concernant, elle, huit mille exploitations agricoles.

Marcel Scotto

DETAILLANT - GROSSISTE VEND AUX PARTICULIERS
Toutes les grandes marques aux meilleurs prix

Recommandé par Paris Pas Cher, Paris Combies, etc...

MATELAS • SOMMIERS
VENTES PAR TEL. POSSIBLE

Tous ou rénovables - toutes dimensions.
SWISSFLEX - TRÉCA - EPÉDA - PIRELLI
SINMONS - DUNLOPILLO - BULTEX - etc...

Garantie 5 et 10 ans

Canapés - Salons - Clic-Clac...

GUIRS - TISSUS - ALCANTARA
Steiner - Divérier - Coulon - Salfren etc...

5000 m² d'exposition
LIVRAISON GRATUITE SUR TOUTE LA FRANCE

MOBECO

• 239 à 247, rue de Belleville
Paris 19^{ème} - M[°] Télégraphe

• 50, avenue d'Italie
Paris 13^{ème} - M[°] Place d'Italie

01.42.08.71.00
7 jours sur 7



La tendance à la levée des barrages s'accélère dans la confusion

CENT NEUF DÉPÔTS de carburants et raffineries étaient encore bloqués, samedi en milieu de matinée, par les routiers et les autres professionnels qui protestent contre la hausse des carburants,

Premiers centres pétroliers bloqués par les patrons routiers, les sites stratégiques du Rhône, autour de Lyon, ont été les premiers libérés. C'est en fin de journée, vendredi que la préfecture du Rhône a annoncé que le port Edouard-Herriot de Lyon et le site de Saint-Priest étaient « libre d'accès ». Vers 19 h 30, une cinquantaine de camions-citernes avaient déjà pu gagner ces deux centres de ravitaillement pour aller approvisionner les stations-service des grandes surfaces. Sur ces deux sites tenus par la FNTR, les premiers camions étaient partis volontairement en début d'après-midi. Puis, vers 16 h 30, une colonne d'une trentaine de camions de CRS avait investi et dégagé la porte sud du port Edouard-Herriot, obligeant camionneurs et agriculteurs récalcitrants à lever le camp. « On nous a donné deux minutes pour déguerpir », a raconté un gréviste. Amers, les transporteurs les plus décidés estimaient avoir « été vendus » et ne décoléraient pas contre leur fédération. « On a obtenu une baisse de 35 centimes. Moins les 8 centimes accordés l'an passé qu'on nous enlève, et les 26 centimes de hausse du gazole cette semaine, ça veut dire qu'on a gagné un centime ! Demain, mes clients vont me demander une baisse de mes tarifs et moi je serai maron », confiait l'un d'eux.

Postés à Givors, où ils bloquaient l'accès au port, les agriculteurs ont, pour leur part, tenu jusqu'aux consignes données par la FDSEA de partir. « Pour les Français, il est bon d'arrêter. Il nous reste à vérifier que le ministre tiendra ses promesses. Nous allons être très vigilants », a prévenu Pierre Buchou, responsable régional de la FNSEA.

Samedi matin, seule la raffinerie de Feyzin restait bloquée par une quarantaine de routiers, agriculteurs et ambulanciers. La préfecture estimait qu'il faudrait au moins 48 heures pour que toutes les stations-service du département soit approvisionnées. La limitation à 150 francs d'essence par véhicule était maintenue pour le week-end.

Dans le Nord-Pas-de-Calais, la situation demeurait confuse. L'appel à lever les barrages lancé vendredi après-midi par la FNTR a cependant eu quelques effets sur le terrain. « Nous avons suivi la consigne nationale et quitté la plupart des points que nous occupions », commentait, samedi matin, Jean Pierre Sénéchal, secrétaire général adjoint de la FNTR. Vendredi dans la soirée, certains transporteurs ont effectivement décidé d'interrompre le mouvement – notamment dans la région de Valenciennes ou Dunkerque – non sans être « restés quelques heures supplémentaires sur les barrages par solidarité », comme l'expliquait un militant FNTR. Samedi, la cellule de crise de la préfecture de région soulignait « une tendance à la levée des barrages ». Mais les accès aux principaux dépôts de carburants et raffineries de la région – notamment à Haulchin, près de Valenciennes, ou Fort-Mardyck, près de Dunkerque, étaient toujours bloqués, tout comme certains postes stratégiques à la frontière belge. Les accès au tunnel sous la Manche avaient en revanche été dégagés par les agriculteurs.

En Normandie, la situation restait difficile dans le Calvados, où les dépôts de Caen, Ouistreham, Mondeville et Honfleur étaient toujours

bloqués. En Seine-Maritime, les barrages aux portes des trois raffineries et des dépôts pétroliers étaient toujours en place, malgré le départ de la majorité des adhérents de la FNTR.

Dans les régions de l'Est, la situation était encore très variable d'un département à l'autre. Les blocus étaient presque tous levés dans le Haut-Rhin, notamment ceux des deux principaux dépôts, à Illzach et à Riedisheim. En revanche, les barrages du Bas-Rhin, de Moselle, de Meurthe-et-Moselle et de Haute-Saône étaient toujours en place. Dans le Territoire de Belfort, les agriculteurs avaient pris le relais des routiers dans les trois dépôts du département.

« Nous sommes en dissidence avec la FNTR nationale, mais il nous semble difficile de poursuivre le mouvement » un patron routier

Le grand Sud-Ouest restait majoritairement bloqué samedi matin. La plupart des barrages étaient maintenus en Aquitaine, notamment en Gironde, où la situation n'a guère évolué devant les dépôts de Bassens, Ambès et Pauillac. Les quatre dépôts du port de La Pallice à La Rochelle (Charente-Maritime) restaient bloqués. « On a demandé de lever [les barrages], mais nos adhérents ne veulent pas. On va discuter, mais si les gens ne le veulent pas, on ne vas pas les battre », expliquait Gilles Jouinot, responsable de la FNTR Charente-Maritime. Dans le Lot-et-Garonne, la Confédération nationale des syndicats d'exploitants familiaux (Modéf) comptait continuer ses actions, malgré le retrait de la FDSEA et du CDJA. Quant aux agriculteurs de Midi-Pyrénées, ils se disaient solidaires des routiers, en dépit de l'appel de leurs syndicats.

Tous les dépôts de carburants des Pays de la Loire étaient bloqués, samedi matin, mais la situation semblait évoluer rapidement, avec le départ des patrons routiers. Chez les agriculteurs, toutefois, les décisions variaient d'un endroit à l'autre sur la levée des barrages.

En Bretagne, la quasi-totalité des blocages de dépôts étaient maintenus, samedi matin. Seul celui de Lorient (Morbihan) se débloquent progressivement selon la police.

En région Centre, les patrons routiers ont demandé la levée du barrage du dépôt de Saint-Pierredes-Corps (Indre-et-Loire), le plus important de la région, qui alimente sept départements. « Nous sommes en dissidence avec la FNTR nationale, mais il nous semble difficile de poursuivre le mouvement », a déclaré à l'AFP Frédéric Archambault, un patron routier d'Indre-et-Loire.

En Provence-Alpes-Côte d'Azur, les principaux barrages des Bouches-du-Rhône semblaient en voie d'être levés (lire page une). En milieu de matinée, le responsable de la FNTR des Bouches-du-Rhône, Guy Massias, demandait la levée des barrages, mais certains adhérents furieux ont décidé lors d'une réunion de ne pas suivre ses consignes, soutenus par les militants de l'Unostra.

La mobilisation des transporteurs routiers gagne la Belgique, le Royaume-Uni et l'Italie

Différentes catégories professionnelles devaient converger, dimanche, à Bruxelles

BRUXELLES

de notre bureau européen

On s'attendait à une rentrée politique et sociale chaude : la crise pétrolière pourrait bien en constituer les prémices. De façon plus paisible qu'en France, la Belgique commence à se mobiliser devant les effets de la hausse du prix des carburants, laquelle provoque quelques remous au sein de la coalition « arc-en-ciel » du premier ministre, Guy Verhofstadt, associant Verts, libéraux et socialistes. Bruxelles se prépare à connaître une paralysie partielle, dimanche 10 septembre, avec une manifestation – autorisée – des transporteurs routiers dans le centre, qui devrait regrouper environ un millier de véhicules, à l'appel de l'Union professionnelle du transport par route (UPTR). Cette fédération syndicale a reçu le soutien de deux autres centrales de transporteurs, rejoints par les autocaristes et taxis. Tous demandent au gouvernement d'accepter une baisse des accises (impôts indirects) d'un montant de 1,87 franc belge (environ 31 centimes) par litre de gazole et, au-delà, ils plaident en faveur de l'instauration d'un « carburant professionnel ».

Le mouvement des camionneurs a rapidement fait tache d'huile, un ensemble assez hétéroclite de pro-

fessions faisant chorus : sociétés de transport par bateaux et ferries, syndicats de médecins (pour les visites à domicile), chauffeurs de taxi, horticulteurs (gros consommateurs d'énergie pour les serres), agriculteurs, jusqu'aux cyclistes, qui profitent de l'occasion pour demander des mesures en leur faveur.

Sur le plan politique, le président du Parti libéral, Daniel Ducarne, a mis le feu aux poudres, prenant un malin plaisir à dénoncer l'inaction présumée de la ministre des transports, Isabelle Durant, et l'opposition de son parti, les Verts, à un allègement de la facture pétrolière pour les professionnels de la route. M^{me} Durant a vertement répondu dans un entretien à la *Libre Belgique* de vendredi : « L'étalement de la taxe de circulation ou d'éventuelles modalités sur le paiement des cotisations sociales sont des mesures beaucoup plus utiles et structurelles pour un secteur soumis à une forte concurrence, plutôt qu'une mesure fétiche comme le carburant professionnel », a déclaré la ministre, d'autant qu'une baisse des accises serait rapidement « annihilée » si la flambée actuelle du pétrole devait se poursuivre.

M^{me} Durant estime que le vrai problème des transporteurs belges est moins le montant des taxes

dans le prix d'un litre de gazole (51,8 % en Belgique contre 61,8 % en France), que celui de la concurrence déloyale qu'ils subissent de la part des sociétés de transports employant – sans payer de charges sociales – des chauffeurs originaires de pays d'Europe de l'Est. Elle préconise un système d'« avances remboursables » – comme celles qui avaient été versées aux agriculteurs lors de la crise de la dioxine –, pour apporter « un ballon d'oxygène » aux routiers. Au-delà, les Verts défendent « une politique de mobilité » qui prenne en compte les problèmes de pollution et ceux liés à la congestion du trafic.

L'EUROPE INTERPELLÉE

Si ces joutes au sommet font partie du jeu politique belge depuis l'arrivée au pouvoir de l'équipe Verhofstadt, elles sont exacerbées par la proximité du scrutin communal du 8 octobre. Le débat politique est largement dominé, depuis plusieurs mois, par la réforme fiscale et les questions budgétaires. Les négociations sur le partage des fruits de la croissance deviendraient vaines si la facture pétrolière s'alourdissait.

Dans d'autres pays européens, les protestations gagnent en ampleur. C'est le cas en Grande-Bre-

tagne, où l'on s'attend à « un nouvel hiver de mécontentement », selon le quotidien économique *Financial Times*. Des convois d'agriculteurs et de chauffeurs de poids lourds, organisés en opérations-escargots, ont perturbé la circulation entre l'Angleterre et l'Ecosse, dans la région de Gateshead, et dans le Pays de Galles, pour protester contre la hausse du prix de l'essence britannique, un des plus élevés en Europe. Aucun blocage autour des dépôts de carburant n'est pour l'instant prévu. Les organisateurs ont toutefois averti les dirigeants britanniques qu'ils lanceraient prochainement d'autres types d'actions revendicatives.

En Italie, l'une des principales organisations de transporteurs routiers, la CUNA, a demandé aux autorités de Rome l'ouverture de discussions sur la réduction immédiate du prix du gazole, au moins égale à celle qui interviendrait en France, d'abord en 2000, puis en 2001. La CUNA réclame, d'autre part, une intervention auprès des instances européennes et envisage de rencontrer des représentants du monde industriel pour pouvoir négocier à la hausse les tarifs des transports.

Laurent Zecchini



The FIRST cubist exhibition.

A ceux qui veulent être les premiers. A ceux qui ont une vision et une ambition. A ceux qui ont le courage de se réinventer dès aujourd'hui. N° Vert: 00800 01 03 2000

www.marchFIRST.com – Leader mondial des services et du conseil pour la nouvelle économie

*La première exposition cubiste.

marchFIRST
A new world. A new way.

Les accords de Matignon au cœur de l'élection municipale partielle d'Ajaccio

Huit listes se disputent les suffrages des électeurs de la ville

Les résultats de l'élection municipale partielle d'Ajaccio, les 17 septembre et 24 septembre, seront examinés à la loupe, notamment ceux

qu'obtiendra la liste emmenée par José Rossi, président (DL) de l'Assemblée de Corse et principal artisan des accords de Matignon. Dans son

équipe, on affirme que cette élection est un test « entre ceux qui veulent une avancée institutionnelle et les partisans du statu quo ».

AJACCIO

de notre correspondant

Huit listes de quarante-cinq candidats briguent, à Ajaccio, les 17 et 24 septembre, les suffrages des 26 735 électeurs inscrits (632 de moins qu'en 1995). Deux se situent nettement à droite, celle du maire bonapartiste sortant, Marc Marcangeli, président du conseil général de Corse-du-Sud, qui intègre quatorze RPR, dont le potentiel premier adjoint Paul Ruault, et celle du député José Rossi, président de l'Assemblée de Corse et président du groupe DL à l'Assemblée nationale. Trois s'affichent sans ambiguïté à gauche : l'une est conduite par le

social-démocrate Simon Renucci, conseiller territorial et conseiller général d'Ajaccio, ancien animateur de la campagne de Lionel Jospin en 1995, avec François Pieri, président du PRG de Corse-du-Sud en troisième position ; l'autre par le communiste Paul-Antoine Luciani, conseiller territorial, avec le socialiste Ange Pantaloni ; la troisième par François Filloni, pour le Mouvement des citoyens (Le Monde du 5 septembre). Les nationalistes présentent deux listes, celle de Paul Quastana (Corsica Nazione), conseiller territorial et l'un des deux négociateurs des accords de Matignon, et celle d'Achille Martinetti (UPC-

Scelta Nova). Enfin, une liste est emmenée par le prince Charles Napoléon, avec Pascale Bizzari, qui avait, en 1998, fait une entrée remarquée sur la scène politique à la tête de l'une des listes exclusivement féminines aux élections territoriales, obtenant près de 4 500 voix.

BEAUCOUP DE CANDIDATES

A sept mois du renouvellement général des conseils municipaux, Ajaccio s'offre donc une sorte de primaire, provoquée par M. Marcangeli à la suite du refus, le 12 juillet, de M. Rossi et de ses amis de voter le compte administratif 1999 et d'adopter le tableau

des effectifs 2000. Tous deux avaient pourtant été élus sur une liste commune depuis 1983, conduite par le sénateur bonapartiste Charles Ornano, puis, à la mort de celui-ci, par son premier adjoint, Marc Marcangeli, et José Rossi. « Face aux manœuvres de certains qui vous la confisquent ailleurs, je fais le choix de la démocratie pour vous permettre de vous exprimer et d'élire vos représentants », explique le maire sortant. José Rossi répond, en mettant en cause « la qualité de la gestion », que « dans toute équipe, le capitaine donne le ton en assumant une responsabilité première et essentielle d'animation. A Ajaccio, l'équipe municipale a été solidaire jusqu'à une limite qu'il n'était pas possible de franchir. »

M. Rossi s'est assuré le concours des deux présidents de groupe qui, à l'Assemblée de Corse, ont été à ses côtés dans le processus de Matignon, le corseiste (divers droite) Philippe Ceccaldi et Robert Feliciaggi. M. Feliciaggi affirme que ce scrutin sera analysé, « au-delà des joutes locales », comme « un test entre ceux qui veulent une avancée institutionnelle et le camp des partisans du statu quo » (Le Monde du 17 août). M. Marcangeli, qui considère M. Rossi comme son principal adversaire, raille « la dernière trouvaille de M. Rossi, la "refondation" de l'action municipale à Ajaccio, au motif que l'on refonde la Corse avec Jospin et Talamoni ». A noter, enfin, qu'il y a pratiquement autant de candidates que de candidats à cette élection.

Ariane Chemin

Paul Silvani

Les radicaux de gauche partagés entre partisans et adversaires du « processus »

Emile Zuccarelli se réjouit d'être moins seul

PENSANT à son traditionnel « méchoui radical », organisé dimanche 10 septembre, Gérard Charasse, député de l'Allier, n'avait pas envie de louvoyer au sujet de la Corse, question sur laquelle il ne manquerait pas d'être interrogé par ses électeurs. Aussi n'était-il pas mécontent que, le 3 septembre, le président du Parti radical de gauche (PRG), Jean-Michel Baylet, ait viré de bord (Le Monde du 5 septembre). Naguère soutien inconditionnel de cette démarche et de son contenu, M. Baylet a indiqué que la dévolution du pouvoir législatif et l'enseignement obligatoire du corse lui « posent problème ».

Claudette Brunet-Lechenault, l'une des vice-présidentes du PRG, ne se contente pas, elle, du changement de cap de M. Baylet. « Le parti a besoin que l'on vide ce débat. Il ne s'agit pas que de la Corse, mais du fond de nos institutions et de ce que l'on appelle la République », estime-t-elle. Les parlementaires radicaux de gauche veulent y voir clair. « D'accord pour une délégation réglementaire, dit Bernard Charles (Lot), mais pas question de voter une délégation de pouvoir législatif ! » « Ou alors, il faut proposer la même chose à toutes les régions », ajoute M. Charles, président du groupe RCV (Radical, Citoyen et Vert) de l'Assemblée nationale, qui a participé à trois commissions d'enquête sur la Corse.

Comme d'autres, M^{me} Brunet-Lechenault souhaiterait que, « dans le plus vieux parti républicain de France », les tenants des deux thèses opposées - Emile Zuccarelli, qui s'est abstenu lors du vote du 28 juillet sur les ac-

cords de Matignon à l'Assemblée de Corse, et Paul Giacobbi, qui les a votés - viennent s'expliquer. Pour l'heure, l'ancien ministre de la fonction publique, sacrifié sur l'autel des accords de Matignon par le président de son parti (Le Monde du 28 avril), sèche, depuis le congrès d'avril, toutes les réunions du bureau national, et même les journées d'été.

PAS DE CHANGEMENT DE BORD

Evidemment, le maire de Bastia « se réjouit » de l'évolution qu'il constate dans son parti. « Je voulais prendre date en m'abstenant. Que les radicaux aient évolué dans ce sens, c'est très bien. C'est dans la tradition radicale d'une lecture exigeante de la République », explique-t-il. Aurait-il, cependant, des tentations du côté du pôle républicain de Jean-Pierre Chevènement, auquel il a rendu un hommage appuyé lors de sa démission ? « On sait bien que nous avons des points de convergence, mais nous sommes chacun dans notre parti. Il lance le débat, on verra comment il s'ordonne », déclare M. Zuccarelli, qui juge la question d'un changement de bord « prématurée ».

Il n'aura aucun mal, en tout cas, à se reconnaître dans les propos de M. Chevènement jugeant, au lendemain de l'assassinat de Dominique Giuntini à L'Île-Rousse (Le Monde du 9 septembre), que la violence reste « le problème fondamental » en Corse. « Cet assassinat confirme malheureusement mes analyses », a déclaré, à Belfort, vendredi, le président du Mouvement des citoyens.

Béatrice Gurrey

Le petit vade-mecum du compromis corse

VOUS N'AVEZ PAS bien compris les accords du gouvernement sur la Corse ? Vous êtes élu socialiste et vous avez du mal à répondre avec assurance à vos électeurs le week-end, dans votre circonscription ? Vous voulez sortir du « caractère très idéologique du débat actuel » et laver le compromis de Matignon des « caricatures » qui en ont été données ? Les services du premier ministre ont ce qu'il vous faut. Dans un numéro du 5 septembre, la revue Arguments, diffusée par la rue de Varenne, publie, sous forme de sept questions-réponses, un guide complet des accords votés le 28 juillet par les élus de la Corse.

« Pourquoi le gouvernement a-t-il engagé une négociation sur le statut de la Corse ? », demande la revue. Parce que « le problème corse est de nature politique », et le réduire « à une question d'ordre public ou de délinquance, mafieuse ou non, n'est pas juste ». Mais « engager des discussions alors que la violence n'a pas cessé » avec « des groupes qui ne l'ont pas condamnée, n'est-ce pas céder au chantage ? », s'interroge encore la revue. « Subordonner l'engagement des discussions à la fin de la violence aurait fait de ses auteurs les seuls maîtres du jeu et les

arbitres du calendrier. Comme, malgré les efforts de la gendarmerie, l'expérience de ces dernières décennies montre qu'il n'est pas possible de venir à bout de la violence par la seule action de ces services », il fallait bien engager le dialogue, répond Matignon.

DISCUSSION AVEC DES « ÉLUS »

D'ailleurs, le gouvernement « n'a pas discuté avec des groupes qui pratiquent la violence », mais avec des « élus de Corse », dont « 8 sur 51 (...) professent des idées nationalistes », nuance la revue. En outre, « sans ces derniers, le texte a recueilli une majorité de 70 % des membres de cette assemblée », ont calculé les services de Matignon.

Enfin, « tous les actes de violence qui ont été commis depuis le 28 juillet ont été très largement condamnés ». Et d'un ton ferme, la revue conclut qu'il « est clair aussi qu'un contexte de violence, en sapant sur le continent comme en Corse la confiance dans la démarche engagée, serait de nature à compromettre la mise en œuvre de la première étape ».

Ariane Chemin

Paul Silvani

Béatrice Gurrey

RENAULT

IDE
Motorisation

C'EST LA PUISSANCE DU TOURBILLON
DANS CHAQUE CYLINDRE QUI PROCURE
À NOTRE MOTEUR TOUTE SON ÉNERGIE.

INJECTION DIRECTE ESSENCE.
Renault a développé le 1er moteur européen qui utilise une nouvelle technologie : l'Injection Directe d'Essence. Conjugée à un mouvement d'air tourbillonnant dans le cylindre, elle permet au mélange air-carburant de dégager une énergie exceptionnelle qui accroît le couple moteur et diminue la consommation. En bref, on peut dire de ce moteur qu'il est le plus puissant de sa classe. www.renault.fr

PUBLICIS CONSEIL

RENAULT elf

Alain Madelin revendique son autonomie pour se ménager un avenir de présidentiable

Le président de Démocratie libérale exclut de soutenir Jacques Chirac en 2002

Mis en cause au sein de sa famille politique pour son soutien apporté au processus de Matignon sur la Corse, après ses positions affichées en fa-

veur du pacs, le président de Démocratie libérale, qui a en ligne de mire l'échéance présidentielle de 2002, n'entend pas renoncer à sa liberté

d'expression. Il s'en explique au *Monde*, alors que se réunissait, samedi 9 septembre, le comité directeur de son parti.

ALAIN MADELIN persiste et signe. A la veille de la réunion du comité directeur de son parti, samedi 9 septembre au Coudray-Montceaux (Essonne), le président de Démocratie libérale (DL) a confié au *Monde* les raisons pour lesquelles il n'entend pas céder un pouce de terrain face à la grogne lancinante des élus DL à son encontre, récemment alimentée par ses prises de position sur le dossier corse.

Dans cette affaire, José Rossi, chef de file des députés libéraux et président de l'Assemblée de Corse, est certes en première ligne, plusieurs députés DL ayant réclamé publiquement sa démission depuis la signature des accords de Matignon. Yves Nicolin (Loire) a récemment promis à l'AFP une « *explication de gravure* » avec M. Rossi, lors des journées parlementaires de DL, à Tournus du 25 au 27 septembre. D'ici là, chacun fourbit ses armes, attendant notamment le résultat qu'obtiendra M. Rossi à l'élection municipale partielle d'Ajaccio (lire page 8).

Le « cas » de M. Madelin, qui, non content d'apporter son soutien au processus de Matignon, a proposé d'« étendre » la réforme « à l'ensemble des régions françaises », est d'une autre nature. Chacun, dans sa famille politique, a entendu dans ses propos non seulement un soutien à la position de M. Rossi, mais aussi un nouvel avatar du « déphasage » du président de DL. Les épisodes de son abstention sur le pacs ou de ses déclarations favorables à un assouplissement de la législation sur les drogues douces sont encore dans toutes les mémoires. Celui qui « *aurait fait un excellent professeur d'université* », selon les termes

du porte-parole de DL, Claude Goasguen, a une nouvelle fois pris ses troupes en porte-à-faux.

A l'approche des échéances électorales, les parlementaires DL ont une autre préoccupation : il s'agit pour eux d'éviter que les ambitions personnelles de M. Madelin, qu'ils savent tenté par une candidature à l'élection présidentielle, ne viennent perturber le climat d'union nécessaire à leur propre campagne législative. Accusé d'avoir mis en cause Jacques Chirac alors que le reste de la droite condamnait les propos tenus par le premier ministre lors de son déplacement au Proche-Orient, M. Madelin avait ainsi dû s'employer, début mars, à calmer ses troupes en leur assurant qu'il ne ferait désormais rien qui puisse les gêner. Ce n'est plus aujourd'hui son principal souci.

« Le choix d'être candidat est un choix personnel. Le soutien d'un parti est accessoire »

Certes, M. Madelin évite désormais de s'en prendre trop ouvertement au chef de l'Etat, mais il exclut clairement d'être à ses côtés pendant la campagne de 2002, comme il l'avait fait au printemps 1995 : « *J'ai déjà donné. Ça n'a pas marché. Je ne vais pas recommencer.* » Surtout, il n'entend pas se laisser dicter sa conduite par sa famille politique. « *Ce ne sont pas les élus qui font les élections présiden-*

tielles », affirme-t-il, avant de rappeler que « *Giscard a été candidat, en 1974, contre la volonté de la quasi-totalité des parlementaires de sa famille politique* ». « *Le choix d'être candidat est un choix personnel. Le soutien d'un parti est accessoire* », ajoute-t-il.

Refusant ainsi de se voir a priori interdire l'accès à une campagne présidentielle qui est, selon lui, « *le seul moyen, dans un système totalement sclérosant, d'aérer le débat politique* », le député européen n'entend pas non plus être bridé sur le terrain des idées. Et ce, d'autant moins que le « déphasage » que ses amis lui reprochent rejoint son ambition d'être présent lors d'un scrutin qui, souligne-t-il, « *se joue sur une vision, et impose de sortir du débat partisan* ». Les propos qu'il a récemment tenus sur la Corse illustrent son état d'esprit : « *On me dit souvent "ce n'est pas le moment, c'est à contre-courant de l'opinion, ce n'est pas opportun". Moi, j'estime que le rôle d'un responsable politique est d'éclairer l'opinion, et non pas d'être à la remorque des sondages.* »

Dans son bureau du Parlement de Strasbourg, plus encore qu'à Paris, M. Madelin oublie qu'il est chef de parti. « *La politique française est ce qu'elle est, soupire-t-il lorsqu'on le lui rappelle. Elle se fait à partir des partis politiques.* » Tout en bénéficiant des subsides attribués à la formation qu'il préside, M. Madelin ménage son propre avenir en mettant en place des structures moins traditionnelles. « *La société française, qui est de moins en moins structurée par les partis, les Eglises ou les syndicats, est une société de réseaux* », explique le député européen Hervé Novelli, dont le « *travail de fourmi* » consiste à identifier, au sein de quelque « *trente secteurs professionnels* », ceux qui seront susceptibles d'être « *des têtes de pont dans l'avenir* ».

« *C'est le moyen le plus efficace de crédibiliser une démarche présidentielle* », poursuit M. Novelli, qui prédit une « *autonomisation de facto* » de M. Madelin vis-à-vis du parti qu'il préside.

Jean-Baptiste de Montvalon

Les Verts enquêtent sur des adhésions douteuses dans l'Hérault

Manœuvres suspectes à deux mois du congrès

DEUX MOIS avant le congrès des Verts, les 11 et 12 novembre à Toulouse, une affaire d'adhésions massives de militants continue à préoccuper les écologistes (*Le Monde* du 25 août). Le parti mène une enquête, notamment à Montpellier (Hérault), où l'adhésion en bloc de soixante-quinze personnes d'origine franco-marocaine avait permis un renversement de majorité. Jean-Luc Bennahmias, secrétaire national des Verts, souhaite avoir clarifié la situation pour le 24 septembre, date limite de dépôt des motions pour le congrès.

Olivier Taoumi, un magistrat d'une quarantaine d'années, accusé par un rapport de la commission immigration des Verts d'avoir été à l'origine de ces inscriptions massives, dément catégoriquement : « *Je n'ai aucune influence sur ces adhésions* », a-t-il déclaré au *Monde*. En marge des journées d'été, au mois d'août, à Lamas (Ardèche), le conseil statutaire des Verts avait d'ailleurs décidé que la commission immigration n'avait « *aucune compétence pour enquêter en cas de conflit entre différents*

membres ». Il ajoutait que cette opération d'« *entrisme* », au regard des textes des Verts, n'était « *pas prouvée* ».

En revanche, le conseil statutaire avait établi que M. Taoumi s'était « *rendu coupable d'usurpation de poste interne (porte-parolat), aggravé de propos péjoratifs discréditant l'image des Verts* », lorsqu'il avait envoyé un communiqué à la presse, au nom des Verts, pour prêter à Jean-Claude Biau, membre du groupe local, des propos déformés et pouvant être considérés comme racistes. En conséquence, le conseil a infligé à M. Taoumi un « *blâme public* ».

Par ailleurs, M. Taoumi dément les affirmations de Noël Mamère selon lesquelles il aurait proposé au député de Gironde, lors d'une rencontre à Paris, au mois de juillet, un paquet d'adhésions. « *J'ai dit à M. Mamère que ces adhésions n'étaient pas ma propriété* », nous a-t-il affirmé, assurant que c'étaient les amis de M. Mamère qui avaient insisté pour le rencontrer.

Béatrice Gurrey

Le président du Stade toulousain soutient Philippe Douste-Blazy

LE CANDIDAT UDF à la mairie de Toulouse, Philippe Douste-Blazy, a annoncé, vendredi 8 septembre, que le président du club de rugby du Stade toulousain, Jean-René Bouscatel, figurera sur sa liste pour les élections municipales de mars 2001. Le président du groupe UDF de l'Assemblée nationale a présenté cette figure du rugby comme le « *symbole de Toulouse qui gagne, au-delà des clivages politiques* ».

M. Bouscatel est avocat au barreau de Toulouse et ancien bâtonnier. Sous sa présidence, le Stade toulousain a remporté à cinq reprises le titre de champion de France de rugby. Il passait pour un homme de sensibilité de gauche et le candidat socialiste, François Simon, espérait le convaincre d'appartenir à sa liste. M. Bouscatel, qui revendique des « *idées sociales* », a déclaré avoir fait « *le choix d'une équipe pour le bien de tous les Toulousains* ». — (Corresp. rég.)

Le Groupe des dix veut rassembler les syndicats opposés au Medef

L'UNION SYNDICALE Solidaires-Groupe des dix, qui regroupe notamment les syndicats SUD, a appelé, vendredi 8 septembre, les organisations syndicales et associatives opposées au projet de réforme de l'assurance-chômage à une « *mobilisation* » nationale. « *Il y a urgence à créer les conditions d'une telle mobilisation face [aux] prétentions patronales* » de « *préciser toujours davantage les différents aspects de la vie des salariés* », estime le Groupe des dix dans un courrier adressé aux trois non-signataires de la convention Unedic sur l'assurance-chômage - CGT, FO et CGC - ainsi qu'à la FSU, à l'UNSA, aux fédérations oppositionnelles de la CFDT, aux associations de chômeurs et à la CNT.

Le Medef, « *à travers son projet de refondation sociale, a la volonté de remettre en cause toutes les garanties collectives des salariés* », indique l'union syndicale. Pour Annick Coupé, une de ses responsables, la réécriture de la convention souhaitée par Martine Aubry doit être « *une renégociation sur le fond et pas seulement sur la forme, sinon les problèmes demeureront entiers* ».

DÉPÊCHES

■ **SONDAGE** : dix jours après sa démission, Jean-Pierre Chevènement est crédité, samedi 9 septembre, de 7 % des intentions de vote pour le premier tour de l'élection présidentielle, selon un sondage réalisé par l'institut CSA, pour *Libération* et BFM. Avec ce score, l'ex-ministre de l'intérieur arrive, à gauche, en deuxième position derrière Lionel Jospin (25 %), mais devant Arlette Laguiller (6 %), Robert Hue et Dominique Voynet (5,5 % chacun). Il est en revanche devancé par Charles Pasqua, crédité de 7,5 %. ce sondage a été réalisé par téléphone, les 6 et 7 septembre, auprès d'un échantillon national représentatif de 1 000 personnes.

■ **MAYOTTE** : le nouveau secrétaire d'Etat à l'outre-mer, Christian Paul, a signé, vendredi 8 septembre, le douzième contrat de plan 2000-2004 pour Mayotte. Ce texte prévoit l'engagement de plus de 4,386 milliards de francs de crédits, soit près du double de ce qui avait été fixé pour la période 1994-1999. Selon M. Paul, ce contrat de plan « *traduit la détermination de l'Etat à mettre en place les éléments nécessaires à un développement économique et social progressif de la future "collectivité départementale"* ». Cette évolution statutaire fera l'objet d'un projet de loi qui doit être déposé au Parlement avant la fin de l'année.

www.laperla.com

LA PERLA
PRET A PORTER

179, BOULEVARD SAINT GERMAIN
75007 PARIS
17, LA CROISSETTE
06413 CANNES
24, RUE DE LA MESANGE
67000 STRASBOURG

AUTRES POINTS DE VENTE
TEL. 01 43 12 33 60

DÉMOGRAPHIE Population, la revue de l'Institut national d'études démographiques (INED), a publié, vendredi 8 septembre, un bilan des évolutions de la population en

France. Il confirme la reprise de la natalité amorcée en 1994, qui place la France au second rang de l'Union européenne, après l'Irlande. ● L'ÉLEVATION de l'âge moyen de la

maternité, la stabilité du nombre d'avortements et des grossesses précoces, le regain de la nuptialité et la stagnation de la mortalité infantile figurent parmi les principales

tendances observées. ● L'OPÉRATION de régularisation des sans papiers lancée en 1997 a bénéficié à davantage d'étrangers – quelque 100 000 – que ne l'avait annoncé le

ministère de l'intérieur, selon Population. ● L'ALCOOLISME ET LE TABAGISME, en particulier chez les femmes, réduisent la progression de l'espérance de vie.

La France est championne d'Europe de la natalité, derrière l'Irlande

744 000 bébés sont nés en France en 1999, selon l'INED, soit un nombre jamais atteint depuis 1992. Et 2000 s'annonce comme une année record. Mais cette vitalité, nourrie par la multiplication des grossesses tardives, ne suffit pas à assurer le renouvellement de la population

LES FRANÇAIS ont-ils eu envie d'un bébé de l'an 2000 ? La question fait sourire les démographes de l'Institut national d'études démographiques (INED), qui s'avouent bien incapables d'évaluer l'impact de la symbolique des dates sur la fécondité de leurs congénères. Ils se contentent donc de constater l'indéniable : lors des cinq premiers mois de l'année 2000, 17 400 naissances supplémentaires ont été dénombrées en France métropolitaine par rapport à l'année précédente. C'est bien en janvier (4 100 bébés de plus) et février (4 800 bébés de plus) que les maternités ont été le plus sollicitées.

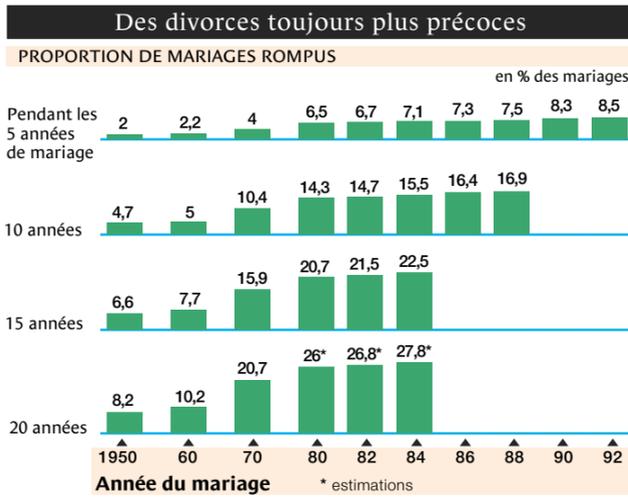
A titre de comparaison, la progression globale des naissances entre 1998 et 1999 n'avait été que de 3 600 naissances. Si le rythme de ce premier quasi-semestre 2000 se maintient toute l'année, le chiffre de 780 000 naissances pourrait être atteint, qui ne l'a jamais été depuis la fin des années 1980. Cette hausse de 5 % par rapport à 1999 (la plus forte depuis 1980) s'inscrit dans un contexte d'embellie de la natalité en France, comme l'a rappelé France Prioux, chercheuse à l'INED, lors de la présentation, vendredi 8 septembre, du numéro d'été de la revue *Population*. Dans un article intitulé « L'évolution démographique récente en France », M^{me} Prioux affine les données déjà fournies cet hiver dans le bilan démographique de l'Insee (*Le Monde* du 9 février 2000), bien que les résultats détaillés du recensement de 1999 ne soient toujours pas disponibles.

La reprise de la natalité, amorcée en 1994, s'est confirmée en 1998 et en 1999, avec 744 000 naissances pour cette dernière année. Un ni-

veau jamais atteint depuis 1992. Avec 1,77 enfant par femme en 1999, la France retrouve, pour sa fécondité, le second rang de l'Union européenne, juste derrière l'Irlande, place qu'elle n'avait plus occupée depuis le milieu des années 1980. A l'origine de ce redressement, la stabilisation de la fécondité des femmes plus jeunes, après des années de baisse, « signe que la longue période de recul de la fécondité vers des âges plus tardifs touche peut-être à sa fin » ; mais aussi la hausse de la fécondité des femmes de 28 ans et plus, « la "récupération" des naissances retardées s'intensifiant ces dernières années ».

CANCERS FÉMININS

Aussi note-t-on une élévation de l'âge moyen à la maternité, passé de 28,8 ans en 1994 à 29,3 ans en 1998. Peut-on également voir, dans ces naissances plus nombreuses, un effet de la reprise économique ? « La relation entre la conjoncture économique et la fécondité est complexe, et n'a jamais été sérieusement établie sur des périodes longues », tempère François Héran, directeur de l'INED. Et de souligner que les autres pays européens n'ont pas constaté, ces trois dernières années, de semblable embellie de la natalité. Si la natalité reprend, le renouvellement des générations, lui, s'annonce à l'avenir plus problématique. Les générations nées de 1950 à 1960 ont assuré leur « remplacement », avec une descendance finale légèrement supérieure à 2,1 enfants par femme. Mais pour les générations nées après 1960, ce renouvellement ne devrait plus être assuré, prévoit l'INED.



Au total, plus d'un tiers des mariages célébrés dans les années 80 aboutissent à une rupture. La proportion n'était que de 16 % dans les années 60.

Depuis 1994, le nombre d'avortements est stable, et estimé par l'INED à environ 220 000 par an – soit environ trois avortements pour dix naissances. En revanche, la composition par âge des femmes ayant avorté se modifie, les jeunes femmes de moins de 22 ans étant davantage concernées. La fréquence des avortements est, chez elle, plus forte qu'en 1990. « Est-ce le signe d'une détérioration de la contraception à ces âges ? », s'interroge France Prioux, constatant que la fréquence des grossesses de mineures (20 000 grossesses en 1997) n'a plus baissé depuis 1990. Il y a bien, selon elle, une « légère détérioration de la prévention des grossesses chez les adolescentes ». Mais aussi un choix plus fréquent, chez

les jeunes, de l'avortement en cas de conception.

Comme la natalité, la nuptialité se redresse, qu'il s'agisse de premiers mariages ou de remariages. En 1999, pour la quatrième année consécutive, le nombre de mariages célébrés a dépassé 280 000. L'application, depuis 1996, d'une nouvelle législation fiscale moins favorable aux couples non mariés ayant des enfants à charge n'est « pas le seul moteur », selon l'INED, « car les mariages sans légitimation d'enfants ont eux-aussi légèrement augmenté ces deux dernières années ».

Mais comme pour la natalité, le redressement ne suffit pas à contrecarrer une tendance de fond moins favorable. La fréquence des

mariages baisse rapidement d'une génération à l'autre : on estime que la proportion de femmes encore célibataires à 50 ans pourrait atteindre 29 % pour les femmes nées en 1967 (contre 19 % pour celles nées en 1960). Du côté des hommes, le célibat à 50 ans pourrait même être le lot d'un tiers de la génération 1965.

On se marie moins, mais les divorces ne diminuent pas sensiblement. Après une pause à la fin des années 1980, l'augmentation a re-

surtout due à la chute des décès par mort subite du nourrisson, la baisse de la mortalité infantile est stoppée depuis 1995. D'après des données provisoires, le taux serait remonté au-dessus de 5 décès pour 1000 enfants nés vivants en 1998 – contre un taux de 4 pour 1 000 en Finlande et en Suède. L'espérance de vie entre hommes et femmes se rapproche, même si l'écart de longévité selon le sexe reste le plus élevé de l'Union européenne. Depuis 1990, l'espérance de vie à la

La pyramide des âges s'élargit

L'augmentation des naissances permet à la pyramide des âges française de retrouver une base légèrement moins étroite, mais elle n'est pas suffisante pour enrayer le vieillissement général de la population. Dans la société française, le poids relatif des jeunes continue à s'amenuiser et celui des plus âgés à progresser.

Voilà pourquoi le nombre des décès (542 000 en 1999, contre 540 000 en 1998) augmente alors même que l'espérance de vie à la naissance continue de progresser. Après le passage des « classes creuses » nées pendant la guerre de 1914-1918, âgées maintenant de plus de 80 ans, l'arrivée de générations plus nombreuses aux âges où les risques de décès sont élevés a tendance à peser sur la mortalité générale. Et l'accroissement naturel, malgré la reprise de la natalité, reste proche de 200 000 personnes en 1999. En 1992, avec un nombre de naissances aussi élevé (744 000), il était de 220 000.

pris pour atteindre un nouveau seuil en 1995, avec 119 000 divorces prononcés. Les années 1997 et 1998 ont été marquées par une stabilisation à un niveau élevé, aux alentours de 116 000. « En l'absence de nouvelle hausse des divorces, la proportion finale des mariages rompus par divorce devrait dépasser 35 % dès la promotion de mariages 1982, alors qu'elle n'était que de 16 % dans la promotion 1960. »

Après une période de progrès rapides au début des années 1990,

naissance des hommes a progressé de 2,2 ans, pour atteindre 75 ans en 1999.

Celle des femmes n'a progressé que d'un an et demi (et s'approche de 82 ans et demi). Une réelle dégradation que l'Ined attribue (lire ci-dessous) à « la résistance à la baisse de mortalité de certains cancers féminins, voire à son aggravation pour les localisations liées à la consommation de tabac ».

Pascale Krémer

Immigration : les Britanniques en tête

Le flux d'entrées d'étrangers en France est en constante augmentation depuis 1995 après quatre années de baisse : 106 000 en 1995, 120 000 en 1996, puis 143 000 en 1997. En 1997, année de l'opération de régularisation, l'accroissement est le plus spectaculaire : 19 %. Cette mesure exceptionnelle n'a fait qu'amplifier une tendance de fond : sans la régularisation, la hausse aurait été de 7,3 %. L'étude de l'INED souligne ainsi que le nombre d'entrées régulières d'étrangers régulièrement installés en France, dans les années 90, a égalé ou dépassé 120 000 personnes par an. L'étude montre aussi que l'immigration issue des pays de l'Espace économique européen, non évaluée ces dernières années, atteint en moyenne 50 000 personnes par an. Ainsi, l'analyse des données du ministère de l'intérieur révèle que ce sont les Britanniques et les Allemands qui alimentent les deux principaux courants d'immigration en France, devant les Marocains et les Algériens.

COMBIEN de sans-papiers ont bénéficié de la régularisation exceptionnelle lancée par Jean-Pierre Chevènement en juillet 1997 ? L'opération est close depuis plus de deux ans, mais elle fait encore l'objet de débats sur la manière de calculer le taux d'octroi des titres de séjour. La dernière livraison de la revue *Population* de l'Institut national d'études démographiques (Ined), rendue publique vendredi 8 septembre, qui réévalue sensiblement à la hausse le nombre des étrangers régularisés, devrait provisoirement clore la polémique naissante.

Pour la première fois, en effet, un chercheur de l'Ined, Xavier Thierry, a réalisé un bilan statistique de la régularisation à partir de l'ensemble des premiers titres de séjour délivrés dans les préfectures depuis 1993, année où le ministère de l'intérieur a achevé d'informatiser la gestion des dossiers des ressortissants étrangers. Jusqu'alors, les chiffres de l'immigration étaient empiriquement évalués à partir des données incomplètes de l'Office des migrations internationales (OMI) et de l'Office français de protection des réfugiés et des apatrides (Ofpra). Les statistiques officielles ne comptaient pas les entrées de mineurs que l'étude publiée par *Population* évalue à près de dix mille chaque année. Le dernier rapport statistique du Haut Conseil à l'intégration (HCI) avait souhaité une comptabilisa-

tion plus précise des demandes de séjour pour « être au plus près de la réalité migratoire ». C'est aujourd'hui chose faite avec l'étude de l'Ined.

UNE MAJORITÉ D'ORIGINE AFRICAINE

L'exploration des phénomènes migratoires a amené l'auteur à réviser les premières évaluations de l'opération de régularisation faites par le ministère de l'intérieur. Selon ses calculs, le nombre total des étrangers régularisés pourrait être compris entre 87 000 et 100 000 personnes. Celui des déboutés ne serait « que » de 48 000 au lieu des 60 000 annoncés. Soit un taux global de régularisation de 64 %, supérieur de neuf points à celui avancé jusque-là. Les dernières estimations de l'intérieur avaient fait état de près de 80 000 régularisés sur un nombre total de 144 000 demandes enregistrées.

Selon l'Ined, trois sources d'erreur ont entaché les statistiques du ministère de l'intérieur. En premier lieu, le chiffre total des dépôts de demandes de titre de séjour a été surestimé par les préfectures. Les premiers dénombrements avaient fait croire à près de 180 000 demandes avant que le ministère ne s'aperçoive qu'une partie des étrangers s'étaient portés candidats dans plusieurs préfectures à la fois pour multiplier leurs chances. Le ministère avait une première

fois diminué ce total à 168 000 avant de le baisser à nouveau en avril 1998. Cette erreur aurait encore conduit à surestimer de dix mille unités le nombre de demandes, explique l'auteur qui les évalue à 135 000.

La deuxième explication des erreurs d'appréciation du ministère de l'intérieur tient aux défauts d'enregistrement informatique des réponses apportées aux dossiers dans les préfectures. Les services des étrangers enregistraient deux fois les demandes – une première fois manuellement dans des registres, une deuxième dans un fichier informatique. Or bon nombre de décisions n'ont pas été retranscrites sur le fichier informatique : les régularisés recevant une décision positive sont venus chercher leur titre de séjour sans que celui-ci ait été enregistré comme nouveau titre définitif (3,6 %). Ou bien certains ont pu recevoir une réponse positive sans pour autant se voir délivrer de nouveau titre de séjour remplaçant leur autorisation provisoire.

Enfin, le démographe a décidé d'ajouter au nombre des régularisés les jeunes de moins de seize ans – âge minimum légal pour la possession d'un titre de séjour – dont les parents ont effectué des démarches pour obtenir une carte de séjour au titre de la « vie privée et familiale », mais qui n'ont pas été comptabilisés parce que mineurs.

L'ensemble des ces erreurs amène l'au-

teur à réévaluer de près de 30 % le nombre d'étrangers régularisés. M. Thierry va même plus loin : estimant qu'à la date de ses recherches, quelque 20 000 dossiers demeureraient encore sans réponse, en appliquant le taux de régularisation qu'il a estimé, il évalue à 13 000 étrangers supplémentaires qui pourraient avoir été régularisés. « Ce qui réduit alors à 35 000 le nombre d'étrangers déboutés », conclut le chercheur. Soit alors un taux de régularisation de 74 %.

L'étude revient enfin sur les principaux bénéficiaires de la régularisation de 1997. Comme les premières estimations l'avaient révélé, la majorité des étrangers régularisés sont d'origine africaine (71 %) ; ils sont suivis par les Asiatiques et des Européens. Cinq nationalités ont ainsi obtenu à elles seules la moitié des titres de séjour accordés : les Algériens (14 %), les Marocains (11 %), les Chinois (11 %), les ressortissants de la République démocratique du Congo (8 %) et les Maliens (7 %). La plupart étaient présents en France depuis six ans en moyenne et une part « non négligeable » d'entre eux avaient déjà été, dans le passé, en possession d'un titre de séjour. Les sans-papiers d'aujourd'hui ne l'ont donc pas toujours été. Certains avaient été plongés dans l'illégalité par la succession des mesures restrictives.

Sylvia Zappi

L'alcoolisme et le tabagisme entravent la progression de l'espérance de vie

L'AMÉLIORATION des conditions de vie et d'hygiène, associée aux progrès de la médecine préventive et curative, permet-elle d'espérer que se poursuive la hausse de l'espérance de la vie humaine dans les pays industrialisés, telle qu'elle a pu être observée depuis plus d'un siècle ? Rien n'est moins certain. D'abord parce tout laisse à penser que les êtres humains ont une existence dont la durée maximale est génétiquement programmée. En l'état actuel du pouvoir biologique, elle ne permet pas de dépasser, en moyenne, une frontière située entre cent et cent vingt ans. Il faut ensuite compter avec de multiples événements de nature politique, socio-économique, comportementale ou médicale qui viennent régulière-

ment interrompre les existences humaines, provoquant ce que les épidémiologistes et les responsables sanitaires qualifient généralement de « mort programmée » ou de « réduction de l'espérance de vie ».

« MAUX CONTEMPORAINS »

De ce point de vue, l'étude publiée par Alfred Nizard, chercheur à l'Institut national d'études démographiques, dans la revue de l'INED, *Population*, apparaît riche d'enseignements. S'attachant à mesurer l'impact de ce qu'il baptise « maux contemporains » (sida, hépatites virales B et C, tabagisme, consommation excessive de boissons alcoolisées), M. Nizard démontre le rôle central des politiques préventives de santé publique. « La

démonstration est particulièrement probante pour quelques maladies infectieuses d'origine virale, au premier rang desquelles le sida et les hépatites de type B et C. » La publication de M. Nizard rappelle ainsi que depuis quelques années, l'infection par le VIH est entrée, en France, dans une nouvelle phase, caractérisée notamment par une mortalité annuelle « relativement faible », de l'ordre de 700 décès en 1999, contre 5000 au milieu de la décennie 90. « Pour l'avenir, le sida ne semble donc pas devoir exercer une influence majeure sur l'évolution de la mortalité générale », explique M. Nizard. « Environ 110 000 personnes vivent en France avec le virus du sida ; leur espérance de vie est certes minorée, mais les nouvelles thérapies antirétro-

virales leur donnent la perspective de nombreuses années de vie, au moins dix et vraisemblablement plus [...]. Les campagnes d'information restent nécessaires, et l'incitation à la prévention et au dépistage est toujours d'actualité, mais l'information des groupes les plus marginalisés de la société reste aussi nécessaire que difficile. »

« ÉVOLUTION FAVORABLE »

On estime d'autre part entre 500 000 et 600 000 le nombre des personnes infectées par les virus des hépatites B ou C, deux maladies que certains modes de vie (voyages internationaux, pratiques sexuelles, toxicomanie) ont fait émerger. Le nombre des décès dus à ces deux hépatites a été évalué à près de

3000 en 1996. « Le recul de la fréquence de ces infections — dû à la vaccination contre l'hépatite B, à la quasi-disparition du risque transfusionnel, à la réduction du risque d'infection hospitalière et à la diminution de la toxicomanie intraveineuse —, ainsi que l'arrivée de nouvelles thérapies efficaces laisse s'esquisser une évolution favorable au cours des prochaines années, comme on l'a vu pour le sida », souligne M. Nizard.

A l'inverse, et de manière quelque peu paradoxale, le ralentissement du déclin de la mortalité cardiovasculaire et, plus encore, la persistance chronique des conduites légales comme l'alcoolisme et le tabagisme s'opposent au progrès de l'espérance de vie. La situation est préoccupante en ce qui

concerne le tabagisme féminin, dont la pratique n'a pas cessé d'augmenter au cours de ces dernières années, ralentissant la progression de l'espérance de vie féminine et réduisant l'écart entre les deux sexes.

Face à un tel constat, les autorités sanitaires françaises ne peuvent plus faire l'économie d'une question essentielle : après avoir su faire face, non sans attermolements, aux risques infectieux liés aux risques des contaminations virales transfusionnelles et sexuelles, les autorités s'avouent-elles impuissantes devant les consommations de substances légales créant une dépendance ?

Jean-Yves Nau

Syndrome de la guerre du Golfe : des vétérans contredisent le ministère de la défense

L'association Avigolfe a recueilli les témoignages de victimes

S'affirmant atteints par des symptômes ou des pathologies causés par le syndrome de la guerre du Golfe, cinquante-cinq militaires et civils

ayant participé à l'opération Tempête du désert ont répondu par questionnaires à Avigolfe. Alors que le ministère de la défense minimise le

problème, l'association, pour qui « la guerre propre fut très sale » réclame la création d'une commission d'enquête parlementaire.

CINQUANTE-CINQ dossiers de militaires et de civils français s'estimant victimes du syndrome de la guerre du Golfe ont été rendus publics, vendredi 8 septembre à Bordeaux (Gironde), par l'association Avigolfe. Les témoignages de ces personnels ayant participé en 1991 à l'opération Tempête du désert contre l'Irak contredisent sur plusieurs points les positions du ministère de la défense, qui a dénié avec constance toute réalité à ce fameux syndrome. Réalisée par questionnaire, « ni parfaite ni exhaustive » de l'aveu même de l'association, l'enquête d'Avigolfe a le mérite d'être sans précédent en France.

Parmi les problèmes de santé mis en lumière par ces témoignages, certains apparaissent de manière récurrente : « grande fatigue permanente » [40 cas], « douleurs musculaires et articulaires » [30 cas], « dépression grave » [25 cas], « problèmes de mémoire » [20 cas]. Or ces symptômes sont précisément les mêmes que ceux répertoriés par le service de santé des armées françaises, dans une fiche confidentielle relative au syndrome de la guerre du Golfe, récemment « déclassifiée » par le ministère de la défense (*Le Monde* du 21 juillet). S'y ajoutent des « problèmes cérébraux, dont plusieurs paralysies partielles progres-

sives ou totales » [9 cas], des « problèmes cutanés » [22 cas] ou encore des « malformations congénitales chez trois enfants nés après la guerre ». Autant de symptômes, troubles et pathologies qu'Avigolfe rapproche de ceux repérés par les associations de vétérans américains et britanniques, qui dénoncent depuis des années, de manière beaucoup plus massive qu'en France, les dégâts sanitaires du « syndrome ».

CAS PAR CAS

Créée en juin, Avigolfe souligne que cinq de ses adhérents ont été atteints de cancer ou de tumeur : deux sont depuis décédés (*Le Monde* du 29 août), les trois autres étant hospitalisés dans un état grave. « Des hommes qui meurent d'un cancer à quarante ou cinquante ans, malheureusement, il y en a chaque année », avait déclaré à leur sujet le ministre de la défense, Alain Richard, dans un entretien publié le 30 août par *Le Figaro*. Les intéressés « ont tout juste trente ans », répond l'association.

Cas par cas, l'enquête d'Avigolfe retient une série de « facteurs possibles » : « uranium appauvri, agents toxiques chimiques, produits médicamenteux ». Sur la base des témoignages, elle souligne que les soldats français « se sont trouvés en zone contaminée par l'uranium ap-

pauvri » utilisé dans les munitions de l'armée américaine. Plusieurs d'entre eux indiquent avoir été à proximité de carcasses de chars et véhicules irakiens frappés par des tirs à l'uranium appauvri. Certains ont « fouillé des chars et véhicules irakiens calcinés, vitrifiés » à la suite de frappes de ce type, opérées à quelques centaines de mètres de leurs positions. Quarante-sept affirment avoir « connu des alertes chimiques », souvent plusieurs fois par jour. A la lecture des études météorologiques effectuées à l'époque dans la région, Avigolfe remarque que « les unités françaises se trouvaient toutes sous le vent » et que « les épais nuages toxiques produits par les bombardements massifs américains (sites industriels, militaires ou pétroliers) ont balayé la région ». Enfin, l'absorption d'un produit utilisé comme antidote aux armes neurotoxiques, la pyridostigmine, est signalée par quarante-deux des militaires sondés, qui disent avoir avalé ces comprimés sans vraiment savoir de quoi il s'agissait. Or, le Service de santé des armées a seulement admis que ce médicament avait été pris « de manière occasionnelle », tandis que M. Richard a reconnu dernièrement qu'un « début de consensus se dégage pour dire que ces produits étaient dangereux ».

Agés en moyenne de vingt-cinq

ans, à l'époque, les cinquante-cinq cas signalés étaient presque tous des militaires de carrière. Ils assuraient une grande variété de missions (mécanicien, commando parachutiste, décontamineur de section « nucléaire bactériologique chimique », médecin-chef ou pompier civil spécialisé dans l'extinction des puits de pétrole). Quarante-quatre déclarent avoir été « en présence de troupes américaines », nuançant ainsi les propos de M. Richard selon lesquels les combattants français « n'ont pas été engagés dans les mêmes zones » que les Américains. Quarante ajoutent s'être trouvés « en zone de combat, de bombardement ou bombardée au préalable ».

PUBLICATION SUPPLÉMENTAIRE

Demandant aux autorités d'« avoir le courage politique de reconnaître que la guerre propre fut très sale », Avigolfe a saisi du problème le premier ministre et l'ensemble des groupes parlementaires. Elle réclame la création à l'Assemblée nationale d'une commission d'enquête parlementaire sur le sujet, non sans annoncer, dans un mois, la publication d'une centaine de dossiers individuels supplémentaires.

Erich Inciyan

Michel Hannoun au procès du financement du RPR

L'ex-député de l'Isère s'explique devant le tribunal de Nanterre sur des études payées à prix d'or

VOILÀ deux jours qu'il rongait son frein, et Michel Hannoun a sauté sur ses pieds, vendredi 8 septembre, pour s'expliquer devant le tribunal correctionnel de Nanterre. Sa défense est d'ailleurs assez simple : la présence de l'ancien homme politique dans le pénible procès des fausses factures du RPR est une affreuse méprise. Bien sûr, il a touché un petit million de francs d'un faux-facturier pour des études d'intérêt discutable. Mais l'homme a répondu à tout, avec une sincérité touchante.

C'est que l'ancien député et maire (RPR) de Voreppe, dans l'Isère, joue gros. En mai 1987, Claude Malhuret, secrétaire d'Etat chargé des droits de l'Homme et maire de Vichy, lui avait commandé un rapport remarqué sur le racisme. Puis Michel Hannoun avait fait son chemin jusqu'à devenir en 1996 président par intérim du conseil général de l'Isère : Alain Carignon, empêché, venait d'être écarté. Le nouveau venu tentait depuis une semaine de « réhabiliter l'exécutif départemental » lorsque le juge Patrick Desmure l'a mis en examen. Il a depuis disparu du monde politique et le président du tribunal n'a pas, vendredi, tourné autour du pot : « L'accusation vous reproche, soyons clair, un enrichissement personnel financé par des prestations fictives ou largement surfacturées ».

DISSERTATIONS

A la fin de 1988, Michel Hannoun a rencontré, Jean-François Donzet, conseiller en gestion locale et ténor des fausses factures. L'élu venait de perdre son siège de député ; M. Donzet lui a aimablement proposé de fournir quelques études pour sa société FJM. Bien payées : Michel Hannoun a touché 977 264 francs, de 1990 à 1992, pour des dissertations sur l'histoire du grand casino de Vichy, ou le problème des banlieues : des « compilations », selon l'accusation. Devant un Michel Hannoun mortifié, Jean-François Donzet a reconnu qu'il avait « peut-être » reçu les rapports, mais qu'il n'avait pas bien « le souvenir d'avoir tout lu ». De toute apparence, M. Donzet avait en fait besoin de « négocié » le nom de l'élu auprès des collectivités locales, mais il rechignait à sortir un million de sa poche pour rémunérer les études commandées à l'homme politique.

Franck Johannès

Au lycée de Montrouge, la rentrée se fait ausi à l'infirmerie

ELLE a la tête qui tourne et tremble de froid. Jeudi 7 septembre à 10 heures, la rentrée a déjà commencé à l'infirmerie du collège et du lycée Maurice Genevoix, à Montrouge. La jeune fille souffrante s'allonge. L'infirmière lui donne un thé chaud et une barre de céréales. L'explication de son malaise est simple : elle est partie au lycée le ventre vide. « Beaucoup de lycéens ne déjeunent pas le matin », regrette Odile Guérif, infirmière scolaire. En prévision, elle a rempli son réfrigérateur de packs de lait et de boissons chocolatées. Vendredi 8 septembre, devant le bureau de Bernadette Le Mouel, l'assistante sociale, une collégienne attend, un petit paquet à la main. Elle veut lui offrir une carte postale et une paire de boucles d'oreille en souvenir de ses vacances en Irlande que sa famille n'aurait jamais pu lui payer. « Cette jeune fille vivait un conflit important avec sa mère. Nous avons demandé une aide sociale pour qu'elle puisse partir pendant l'été », explique l'assistante sociale gênée par ces marques d'attention.

Deux lieux, deux scènes qui illustrent l'importance du service médico-social en milieu scolaire. « On est là pour que tout aille bien et pour prendre en compte l'élève dans sa globalité », résume l'infirmière d'une voix douce. Dans son bureau, une affiche recommandant en larges lettres d'« aimer sans peur » ne peut échapper au regard. Car au-delà des petits malaises matinaux, l'infirmière ne cesse d'informer les élèves sur l'alimentation, la puberté, la contraception, les médicaments, le tabac, la drogue... « Il ne s'agit pas de leur dire « c'est cela qu'il faut faire », mais de donner des clés. Il faut respecter les habitudes des différentes communautés, dire les choses de telle manière que les jeunes se sentent libres », insiste-t-elle. Très souvent, une visite à l'infirmerie masque une demande d'information et surtout un besoin d'écoute. « Les problèmes médicaux et psychologiques sont de plus en plus souvent imbriqués », constate Odile Guérif. Difficultés relationnelles avec la famille, les copains ou les professeurs ; angoisse de voir ses parents prendre des somnifères ; anxiété face à la sexualité : chaque sujet demande « de prendre du temps ».

« RELATION INDIVIDUELLE AU JEUNE »

L'assistante sociale privilégie elle aussi « la relation individuelle au jeune ». Au lycée Maurice Genevoix, un tiers des élèves sont issus de catégories sociales défavorisées. Demandes de bourse, frais de cantine, de livres ou de lunettes, Bernadette Le Mouel passe beaucoup de temps à « régler des problèmes financiers ». Assistante sociale à Montrouge depuis 1978,

elle se dit marquée par « la dégradation de la situation financière des familles » qui exacerbent les problèmes de l'adolescence.

Grâce aux fonds sociaux, les dépenses de cantine et de livres scolaires sont désormais pris en charge pour les élèves dont les parents sont en difficulté. Mais dans son bureau viennent aussi les jeunes qui veulent partir de chez eux parce qu'ils en ont « marre » de leurs parents ou ceux qui se sentent en rupture avec l'école et qui ont du mal à se projeter dans l'avenir. Autant d'histoires d'adolescents en souffrance.

Les liens tissés avec l'infirmière, la direction de l'établissement et les professeurs principaux permettent de repérer les problèmes de certains jeunes. L'année dernière, le service médico-social a dû faire face à des cas de tentative de suicide et de grossesses précoces. « Il ne faut pas dramatiser, mais savoir que cela existe », insiste la médecin scolaire auprès des enseignants. Il s'agit d'inciter les professeurs à relayer, auprès des personnels de santé, des comportements – absentéisme répété, mutisme, agressivité – susceptibles de cacher des problèmes lourds chez certains élèves. « J'ai le sentiment, résume l'infirmière, que les jeunes sont plus malheureux qu'avant parce qu'ils n'ont pas suffisamment eu une vie d'enfant ».

Sandrine Blanchard

L'écrivain Tahar Ben Jelloun au centre d'une double polémique

L'ÉCRIVAIN Tahar Ben Jelloun, prix Goncourt en 1987, a-t-il exploité une jeune femme marocaine, Fatna S., 34 ans, ramenée du Maroc en France en septembre 1999 pour s'occuper des quatre enfants du couple et des affaires ménagères ? Passablement confuse en elle-même, l'affaire, à laquelle *Libération* consacre un long article dans son édition du week-end, se complique d'une seconde affaire, politico-littéraire celle-là.

Employée, selon le quotidien, « dans l'illégalité » par Tahar Ben Jelloun et son épouse Aïcha, la « bonne » marocaine – telle est la profession portée sur son passeport – était chichement payée. Un mandat mensuel de 2 000 dirhams (l'équivalent de 1350 francs) était envoyé à sa sœur restée au Maroc tandis qu'elle même n'avait droit qu'à « de l'argent de poche » et, d'après les propos de l'écrivain rapportés par *Libération*, à « une carte téléphonique pour appeler sa famille au Maroc ».

Au printemps dernier, après avoir quitté le domicile de son employeur, Fatna S., aidée par une inconnue, va entrer en contact avec le Comité contre l'esclavage moderne. « Elle était terrorisée. Elle ne supportait plus ses conditions de travail. Ses déclarations étaient très précises mais sans être étayées par la moindre preuve. Et

à l'évidence elle souffrait de problèmes psychologiques graves », expliquait jeudi une responsable de l'association jointe par *Le Monde*. L'écrivain, lui, présente les choses sous un tout autre jour. « Cette femme, qu'on avait l'intention de faire travailler si elle convenait, a commencé par battre mon fils trisomique Amine ainsi que son plus jeune frère âgé de 2 ans. Quand elle a compris qu'on allait se séparer d'elle et qu'elle devrait revenir au Maroc elle nous a mené la vie », résume-t-il au *Monde*.

Fatna S. prise en charge par l'association, l'affaire n'ira cependant pas devant la justice. A la mi-juillet, en effet, Fatna accepte de retourner au Maroc. Tahar Ben Jelloun lui aurait versé un peu plus de 10 000 francs « pour solde de tout compte » tandis que la « bonne » adresse à l'auteur du *Racisme expliqué à ma fille* (Le Seuil) un « mot de remerciement sous aucune contrainte ».

PROJET ÉDITORIAL

Là-dessus vient se greffer la seconde affaire. En janvier 2001 l'écrivain, natif de Fès, avait prévu de publier en France (aux éditions du Seuil) et à l'étranger *Cette aveuglante absence de lumière*, un roman inspiré du bague de Tazmamart, ce mouiroir de l'Atlas où le roi Has-

san II avait jeté – entre autres – les auteurs des deux coups d'Etat contre lui.

Son projet éditorial a été fraîchement accueilli par certains des anciens de Tazmamart et la poignée de ceux qui, dans les années 1980, menèrent campagne pour faire connaître à l'opinion publique internationale l'existence de ces « emmurés vivants » condamnés à une mort lente. Auteur à succès, jouissant d'une aura certaine et entretenant de bonnes relations avec la monarchie, Tahar Ben Jelloun ne participait pas à ce combat. « Il n'a pas écrit un mot en faveur de ceux de Tazmamart. Il s'est toujours tu. Pourquoi se manifeste-t-il aujourd'hui ? Tazmamart, c'est un océan de malheurs et de ténèbres. N'importe qui ne peut pas en parler et en tirer profit », résume Ahmed Marzak, l'un des survivants du bague qui publiera cet automne, en France et au Maroc, son témoignage.

Un autre ancien de Tazmamart au moins ne partage pas cette opinion. « S'il veut faire un livre, qu'il le fasse », explique au *Monde* Aziz Binnebne dont les confidences, directes et indirectes, nourrissent le roman de l'écrivain. « Il a écrit son livre sous sa responsabilité » ajoute-t-il.

Toujours est-il que la publication du prochain roman de l'écrivain a

été « reportée », confirme Le Seuil. « J'ai besoin de retravailler le livre. Tazmamart, c'est un sujet public. J'ai appris l'existence du bague comme tout le monde. Je ne fais de concurrence à personne. Ce que j'écris c'est un roman, pas un témoignage », dit de son côté l'écrivain, joint par téléphone samedi 9 septembre.

Reste une question : existe-t-il un lien entre les deux affaires, celle de la femme de ménage « exploitée » et le report d'un roman qui touche à un sujet toujours sensible au Maroc ? Autrement dit, le Palais a-t-il fait pression sur l'écrivain, en menaçant d'exploiter le cas de Fatna S. ? Dans ses propos à *Libération*, Tahar Ben Jelloun semble penser que oui. « C'est évident que mon roman n'allait pas plaire au moment où le Maroc se refait une image. Tout aussi évidemment, même si je n'en ai pas la preuve, j'ai fait le rapprochement avec l'histoire de Fatna. » Interrogé par *Le Monde*, l'écrivain se montre plus prudent : « Le Palais n'y est pour rien, affirme-t-il. Je suis victime d'une machination dont les auteurs anonymes cherchent par tous les moyens d'altérer ma réputation. J'ai beaucoup d'ennemis, des Marocains ratés, aigris, sans éditeur, sans presse. Et des ennemis politiques. Dès que quelqu'un a du succès, on veut l'abattre. »

Jean-Pierre Tuquoy

GRAND JURY
RTL Le Monde LCI

LAURENT
FABIUS

Débat animé par
OLIVIER MAZEROLLE

avec PATRICK JARREAU - LE MONDE
et ANITA HAUSSER - LCI

DIMANCHE
18H30

SUR

RTL & LCI

DISPARITION

■ **FRANCIS SALET**, membre de l'Institut et ancien conservateur du Musée de Cluny, est mort mardi 5 septembre à Paris. Né le 12 février 1909 à Paris, archivist-paléographe et médiéviste, ancien élève de l'École des chartes, Francis Salet a fait toute sa carrière dans les Musées nationaux, à partir de 1937, notamment au Louvre, puis au Musée national du Moyen Age (Cluny), où il fut conservateur à partir de 1948, puis conservateur en chef de 1967 à 1972. Inspecteur général des Musées de France de 1973 à 1979, il fut

NOMINATION

LOGEMENT

Gilles Bouvelot, ingénieur en chef des Ponts et Chaussées, a été nommé directeur du cabinet de Louis Besson, secrétaire d'Etat au logement. Il succède à François Delarue, devenu directeur général de l'urbanisme, de l'habitat et de la construction (*Le Monde* du 7 septembre).

AU CARNET DU « MONDE »

Naissances

Cyril et Alice LE ROY, née de DEHN, sont heureux d'annoncer la naissance de leur fille

Adrienne, Rosa, Louise, Ayten,

à Paris, le 17 août 2000.

23, passage Reilhac, 75010 Paris.

Anniversaires de naissance

Alain et Natacha,

60 et 59 ans chacun, ça fait 18 786 numéros de votre journal préféré à lire... et aussi à ranger !

On vous en souhaite encore autant et toujours avec le même plaisir.

Bon anniversaire à vous deux !

Anne, Roland et Eléonore.

– Aix-en-Provence. Marseille. Pau.

Bon anniversaire,

Francine,

De la part de Céline, Sabine, Benoît, Gaétane, Sébastien et Gaspard.

Georges FAURÉ,

Que la tramontane, les vents du Saint-Laurent, les brumes du plat pays te chantent aujourd'hui toutes voix réunies :

Bon anniversaire !
Nos vœux les plus sincères...

Maman, Marc et Christian.

– Entre La Poussière et Sainte-Foy, entre les casseroles et la perceuse, que la 60^e année soit pour toi,

Janfran,

un bonheur !

C'est limbique ?

Mariages

– Aux Baux-de-Provence aujourd'hui,

Khristelle et Jean-Yves

se sont dit oui pour la vie.

Khristelle ROBIC et Jean-Yves CONNESSON, 17, rue de Tournon, 75006 Paris.

Anne LEREBOURS et Frédéric DOLE,

se sont unis en l'église du Crotoy, le 2 septembre 2000.

pour la plus grande joie de leurs parents et amis.

La Sauvagine n° 1, 80550 Le Crotoy.

chargé des aménagements muséographiques du nouveau Musée de la Renaissance au château d'Ecouen (Val-d'Oise). En juin 1977, Francis Salet a été élu à l'Académie des inscriptions et belles-lettres. A ce titre, de 1981 à 1999, il a fait partie du collège des conservateurs du domaine de Chantilly (Oise), propriété de l'Institut de France. Grand Prix national du Patrimoine en 1988, Francis Salet est l'auteur de nombreuses publications sur l'art médiéval, notamment sur *La Madeleine de Vézelay*, *La Tapisserie française du Moyen Age à nos jours*, *La Cathédrale de Tours*, *La Dame à la licorne*, etc.

[Né le 25 avril 1957 à Riom-es-Montagnes (Cantal), Gilles Bouvelot est ancien élève de l'École polytechnique et de l'École nationale des Ponts et Chaussées. Il a été notamment en poste dans les directions départementales de l'équipement de l'Allier (1981-1984), du Puy-de-Dôme (1984-1987), du Val-de-Marne (1992-1997) et à l'administration centrale du ministère de l'équipement, des transports et du logement. Depuis juillet 1997, Gilles Bouvelot était conseiller technique au cabinet de Louis Besson, secrétaire d'Etat au logement.]

– Myriam et Aurélia, sont heureuses d'annoncer le mariage de

Céline SOLMY FAUQUE de JONQUIÈRES et **Frédéric VALET**,

à la mairie de Puteaux, le 9 septembre 2000.

Décès

– Le président et tous les membres du conseil d'administration, Les salariés et les bénévoles de l'Association Primo Levi, ont la très grande tristesse de faire part des décès de

Florence BARDINET, médecin généraliste, le 16 août 2000,

et

Michel FORVEILLE, directeur administratif et financier, le 7 septembre 2000.

Tous ceux qui les ont connus sauront à quel point leurs compétences, leur générosité, leur dévouement inlassable et leur action en faveur des droits de l'homme nous manqueront profondément.

Association Primo Levi, 107, avenue Parmentier, 75011 Paris.

– Roger Benamou, son père, Catherine et Corinne Benamou, ses sœurs, Et toute la famille, ont la tristesse de faire part du décès de

Sylvia BENAMOU,

survenu le 6 septembre 2000.

70, quai du Point-du-Jour, 92100 Boulogne.

– M^{me} Blum, Ses enfants et leurs conjoints, Ses petits-enfants, ont la douleur de faire part du décès de

Jean-Pierre BLUM, agrégé de philosophie,

survenu le 7 septembre 2000, à Briançon.

La cérémonie religieuse aura lieu à Monétier-les-Bains, le samedi 9 septembre 2000, à 15 heures.

« *Ce n'est pas vous qui m'avez choisi, c'est moi qui vous ai choisis.* »
Evangile de saint-Jean.

Une messe sera célébrée ultérieurement à Paris.

– Antrain.

M^{me} Roselyne Berne, Le capitaine de vaisseau (H) Alain Chenais et son épouse, M. Hervé Chenais, M. Jean-François Chenais et son épouse, ses enfants,

Ses petits-enfants et arrière-petits-enfants, ont la douleur de faire part du décès de

Vice-amiral (C.R.) Henri CHENAIS,

commandeur de la Légion d'honneur, Grand officier de l'ordre national du Mérite, combattant volontaire de la Résistance, ingénieur des arts et métiers, ancien président des Forces navales françaises libres, ancien président du Lions Club de Paris-Sud,

survenu dans sa quatre-vingt-douzième année.

La cérémonie religieuse sera célébrée lundi 11 septembre 2000, à 15 heures, en l'église d'Antrain.

– M. Philippe Gailledrat, son époux, Marine, Elodie, Charlotte, Camille, ses filles, M. François Grignon, son père, M^{me} Geneviève Grignon (†), sa mère, M^{me} Monique Goupillon, sa belle-mère, M. Patrice Grignon, ses filles, et M^{me} Françoise Boutot, M. et M^{me} Hervé Grignon et leurs enfants, M. et M^{me} François Delagarde et leurs enfants, M. et M^{me} Alain Moufiard et leurs filles, Ses frères, sœur, beaux-frères, belles-sœurs, neveux et nièces, ont la grande douleur de faire part du décès de

M^{me} Pascale GAILLEDROT, née GRIGNON,

survenu le 7 septembre 2000, à l'Institut Curie de Paris-V, dans sa quarante-quatrième année.

La cérémonie religieuse sera célébrée le lundi 11 septembre 2000, à 10 heures, en l'église de Saint-Lambert-des-Bois (Yvelines), suivie de l'inhumation au cimetière de Chevreuse.

Cet avis tient lieu de faire-part.

13, route de Choisel, 78460 Chevreuse.

– M^{me} Huguette Lozé, née Lamotte, son épouse, Bernard et Anne-Marie Lozé, Françoise et Alain Crèveœur, Monique (†) et Jacques Lasserre, Jean-François et Catherine Lozé, Catherine et Pierre Maillard, ses enfants, Ses petits-enfants et arrière-petite-fille, ont la tristesse de faire part du décès de

André LOZÉ, officier de la Légion d'honneur, ingénieur des Arts et Manufactures, directeur honoraire de la SNCF,

rappelé à Dieu le 4 septembre 2000, à l'âge de quatre-vingt-onze ans.

La cérémonie religieuse a été célébrée dans la stricte intimité familiale, le jeudi 7 septembre, en l'église Saint-Léon, à Paris-15^e, suivie de l'inhumation au cimetière du Pin (Seine-et-Marne).

104, avenue de Suffren, 75015 Paris.

– La Seyne-sur-Mer. Paris-18^e.

Monique Maine et Jacques Vigoureux, Leurs enfants et petits-enfants, ont la douleur de faire part du décès de

Germaine MAINE

survenu le 6 septembre 2000, à Hyères, dans sa quatre-vingt-quatorzième année.

Elle a rejoint son époux,

René MAINE,

ancien directeur du *Journal du dimanche*.

– Sœur Claude-Madeleine (Monique Marcy), M^{me} Françoise Sacouman, M^{me} Teresa Marcy, M. et M^{me} Jean-Philippe et Christiane Marcy, M. et M^{me} Vassilios et Marie-Geneviève Tsakas, M. et M^{me} Marcel et Bernadette Bardon, M. et M^{me} Jacques et Martine Marcy, Claudine Marcy, M. et M^{me} Philippe et Elisabeth Sermet, M. et M^{me} Pierre et Françoise Marcy, M. et M^{me} Didier et Dominique Cunin, M. et M^{me} Pierre et Catherine Holley, Leurs enfants et petits-enfants, Toute sa famille, ont la douleur de faire part du décès de

M. Gérard MARCY,

doyen honoraire de la faculté des sciences économiques d'Aix-Marseille U2 officier de la Légion d'honneur commandeur des Palmes académiques,

décès survenu à l'âge de quatre-vingt-dix ans.

Famille Marcy, 32 B, avenue Saint-Jérôme, 13100 Aix-en-Provence.

– Avvy et Nicolas, ses enfants, Sophia, sa mère, Francis, son mari, Olga, Irène, Mona, Théodora, Delphine et Gregory, ses sœurs et son frère, Ses amis et sa famille, ont la douleur de faire part du décès de

Hélène PSYCHOYOS,

qui nous a quittés le 5 août 2000.

– Venant d'apprendre avec tristesse la disparition, à l'âge de soixante-quatorze ans, au Canada, de

M. TRÂN LU Y, docteur en médecine, ancien ministre de la santé, de la République du Vietnam.

Nous nous associons à la douleur de la famille Trân et adressons nos condoléances à notre amie Lê Phuong Thu-Thu Julie.

M. Luu Bin Hao, M. et M^{me} Vo Hong Chi, M. Nguyễn Nguyễn, M. et M^{me} Co Haw Kiêt, M^{me} Nguyễn Thi Hong.

– Le préfet, directeur de la défense et de la sécurité civiles, haut-fonctionnaire de défense au ministère de l'intérieur, Le sous-directeur de l'organisation des secours et de la coopération civilo-militaire, Le chef du groupement des moyens aériens, L'ensemble des personnels et des acteurs de la sécurité civile, ont la douleur de faire part de la disparition accidentelle, survenue le mercredi 6 septembre 2000, à Burzet (Ardèche), de

M. Paul TRINQUÉ, M. Joe-Donald WILLIAMS, copilote et mécanicien navigant de l'Hercules C.130 de la société Itratech.

Les obsèques de M. Paul Trinqué se dérouleront le lundi 11 septembre 2000, à 15 h 30, à la basilique Saint-Seurin, à Bordeaux.

La médaille d'or pour actes de courage et de dévouement est décernée, à titre posthume, aux deux pilotes tragiquement disparus.

MM. Ted HOBART, pilote, et Ted MEYER, mécanicien navigant, grièvement blessés dans cet accident aérien, recevront également cette distinction.

RUBRIQUE IMMOBILIÈRE

Parution lundi daté mardi

► **TARIF ABONNÉS :**

FORFAIT 5 LIGNES

(26 caractères ou espaces par ligne)

2 Parutions : **510 F TTC / 77,75 €**

4 Parutions : **705 F TTC / 107,48 €**

103 F TTC / 15,70 € la ligne suppl.

- **Bouclage vendredi 12 h.** -

☎ **01.42.17.39.80**

Fax : 01.42.17.21.36

– M. Eugène de Verbizier, Le bâtonnier Jacques Migan et M^{me}, M^{me} Elisabeth de Verbizier-Ouattara, M^{me} Solange de Verbizier, ses enfants, M^{me} Emeline Ouattara, Hugues et Johann Migan, ses petits-enfants, M. et M^{me} Jacques Halbout, M^{me} veuve Louis Halbout, et son fils, Michel, M. et M^{me} Daniel Halbout, et leurs enfants, M. et M^{me} Christian Halbout, ses frère, belles-sœurs, neveux, nièces et petits-neveux, Les familles de Verbizier, Halbout, Migan, Ouattara, ont l'immense douleur de faire part de la disparition brutale de

M^{me} Eugène de VERBIZIER, née Solange HALBOUT,

survenue le 1^{er} septembre 2000, à l'âge de quatre-vingt-quatre ans.

Le service religieux sera célébré le lundi 11 septembre 2000, à 14 h 30, en la cathédrale Saint-Spire de Corbeil-Essonnes, par M. le pasteur Marc Rezelman de l'Eglise réformée de Corbeil.

L'inhumation aura lieu dans l'intimité, le mardi 12 septembre, au cimetière familial de Pointis de Mercenac (Ariège).

« Honneur et Patrie », 25 août 1944.

Solange Halbout participa lors de ces années noires au groupe « Marie-Madeleine » Maurice Bourdet.

« A ceux qui partagèrent avec moi le risque de la grande bataille de la Résistance ».

« Le véritable héroïsme consiste à être supérieur aux maux de la vie ». Attestation d'honneur, Versailles, le 31 décembre 1945.

10, résidence de la Theuillerie, 91130 Ris-Orangis, 75, rue Buffon, 75005 Paris.

– M^{me} Waksman Marie, M. et M^{me} Duong Chàn et Louise, leurs enfants et petits-enfants, Sophie Waksman et son fils, M. et M^{me} Waksman Vladimir et Irène et leurs enfants, ont la douleur de vous annoncer le décès de leur bien aimé,

Joseph WAKSMAN,

dans sa quatre-vingt-quatrième année, (né le 24-12-1916 à Lodz).

La cérémonie aura lieu le mercredi 13 septembre 2000, à 15 h 30 au cimetière de Bagneux.

6, allée d'Andrézieux, 75018 Paris.

– Michèle et Jean-Jacques Littot, Alain et Carole Wyart, Pascal et Brigitte Wyart, François et Pierre-Gilles Wyart, Dominique Wyart, ses enfants, Ses petits-enfants et arrière-petits-enfants, Jean-François et Anne, son neveu, ont la douleur de faire part du rappel à Dieu de

M. Pierre WYART,

officier de la Légion d'honneur, directeur production et transport à l'EDF

décédé le 7 septembre 2000, à l'âge de quatre-vingt-huit ans.

Il a rejoint son épouse, décédée le 6 août 2000.

La cérémonie religieuse sera célébrée le lundi 11 septembre 2000, à 10 heures, en l'église Saint-Nazaire à Sanary.

Villa « les Chèvrefeuilles », 22, Corniche de Baux, 83110 Sanary.

Anniversaires de décès

– Il y a un an,

Maurice LEBIGRE

nous quittait.

Tous ceux qui l'ont aimé pensent à lui.

– A l'intention de

Marie-Claude LEMARÉCHAL,

décédée voici un an.

Une messe sera dite le jeudi 14 septembre à 12 heures, en l'église Saint-François d'Assise, 9, rue de Mouzaïa, Paris-19^e, sa paroisse.

– In memoriam,

Firmin OULÈS, 1992-10 septembre 2000

Huit années ont déjà passé, mais ton souvenir resté plus vivant que jamais.

Paula Oulès.

Avis de messe

– Le 15 juin 2000, nous quittait,

M^{me} Jacques ELIE, née Thérèse CHABERT.

Une messe du souvenir réunira ses amis, le samedi 16 septembre, à 11 heures, à Saint-François de Molitor, 27, rue Michel-Ange, Paris-16^e.

Manifestations

ESPACE TIPHAINE-BASTILLE présente **LES ARTISTES DE LA RUE ANDRE, BLEK, HNT, POCH, RCF1, SO6, SPACE INVADER, STAK, ZEVS Du 12 au 28 septembre 2000.** Manifestation le 12 septembre à partir de 19 h 30
8, passage de la Bonne-Graine, 75011 PARIS
Tél. : 01-43-57-85-60/94-30
www.citeweb.net/tiphaine
e-mail-tiphaine03@infonie.fr

Cours

Anglais ultrarapide anglais d'affaires et général, professeur qualifié et diplômé en économie, expérience. Langue maternelle anglais. Paris : Tél. 06-14-36-71-16.

Cours du soir de polonais.

Tout public, tous niveaux
Formation continue,
Centre polonais Paris-IV Sorbonne, 18, rue de la Sorbonne, Paris-5^e
Tél. : 01-40-46-27-15 – Fax : 27-14

Communications diverses

Diplôme universitaire d'études sur le judaïsme DUEJ université Paris-I – Panthéon-Sorbonne, Réunion d'information le **mercredi 20 septembre 2000, à 18 heures, à l'amphithéâtre Bachelard de la Sorbonne**, 54, rue Saint-Jacques, Paris-5^e. *Enseignement pluridisciplinaire* : histoire, hébreu, droit, philosophie, ethnologie. Introduction à la Bible et au Talmud, histoire de l'art, cinéma. Pour tous renseignements : 01-42-17-10-48.

Ch. Retraité bénévole pour œuvrer Association : Sauvetage des retraités **DECOMBES** 1, chemin Prêles, 94410 Saint-Maurice.

Nos abonnés et nos actionnaires, bénéficiant d'une réduction sur les insertions du « Carnet du Monde », sont priés de bien vouloir nous communiquer leur numéro de référence.

AVIS D'EXPERT

Jean AUBRY, antiquaire, recherche auprès des particuliers, meubles, tableaux, objets anciens. Il suffit de l'appeler, il vient, estime

GRATUITEMENT

Si vous êtes vendeur, le paiement s'effectue au comptant.

Assesseur de la commission de conciliation et d'expertise douanière. **135, Av. Mozart, 75016 Paris - 01.42.88.28.73 / 01.45.20.82.91**

Rentrée scolaire dans les régions

A l'occasion de la rentrée scolaire, les pages Régions du *Monde* analysent la situation de cinq académies parmi les plus sensibles : **Montpellier, Rouen, Créteil, Nice et Paris**

Du lundi 11 septembre au vendredi 15 septembre

Le Monde
à partir du
daté **12**

D'ABORD, il y a les yeux : voilés de malice, si tristes et attentifs qu'on en perd la couleur. Seraient-ils gris-bleu ? Ou gris-vert ? Les a-t-elle hérités de son père, juge de paix près de Clermont-Ferrand, passionné d'art, et photographe à l'occasion ? Les tient-elle plutôt de sa mère, cette « femme exquise, une libérale, d'une bonté extraordinaire », dont la photo ouvre son livre sur le camp nazi de Ravensbrück (Seuil, coll. « Points Histoire », mai 1988), où toutes les deux furent déportées ? Sous le portrait de la vieille dame, Germaine, sa fille, a écrit à la main : « Madame Emilie Tillion, ma mère, arrêtée pour résistance le 13 août 1942, gazée à Ravensbrück le 2 mars 1945. » Le trait est net, comme le regard. Ni l'un ni l'autre n'ont changé au cours de cette traversée d'un siècle.

A quatre-vingt-treize ans, Germaine Tillion, cette intellectuelle sans parti, ce « marabout rusé et noble », comme l'écrit son ami Pierre Vidal-Naquet (revue *Esprit*, février 2000), s'étonne elle-même d'être encore là. « A un moment, je n'avais plus envie de vivre », dit-elle en évoquant l'épreuve du camp. *J'ai surpassé, oui. Mais sans le faire exprès.* La voix est lasse, un fil de brume. Par les fenêtres de la chambre-bibliothèque, on voit le jardin, et puis la mer au loin, soupir tenu d'eau et de sable. C'est là, dans cette maison du Morbihan, dont elle a elle-même dessiné les plans, que l'auteur de *Il était une fois l'ethnographie* (Seuil, janvier 2000) vient passer les mois d'été. Une maison spacieuse, sans apprêt, traversée de lumière. Une revanche sur les miradors. On peut y croiser Geneviève de Gaulle-Anthonioz, Denise Vernay ou Anise Postel-Vinay, les amies de déportation. Sa sœur Françoise et sa nièce Emilie sont là aussi.

Le facteur apporte parfois des lettres d'Algérie. Et personne ne s'étonne que Marcelle, bonne cuisinière et vraie Bretonne, serve pour le déjeuner le couscous aux œufs durs, raisins secs et légumes verts, dont la recette a été glanée par la maîtresse des lieux dans les montagnes de Kabylie. Etrange kaléidoscope que ce faux Candide au féminin, aux engagements si divers et si radicaux ! D'Alger à Ravensbrück, des coulisses de l'Elysée au désert de Mauritanie, ce sont mille vies – et plusieurs livres – qui coulent là, en une seule femme.

La biographie officielle de Germaine Tillion, née en 1907 à Allègre (Haute-Loire), commence en 1934, date du premier voyage ethnographique en Algérie. Les Berbères chaouiâ de l'Ahmar Khaddou, cette « montagne à la joue rose » de la province de l'Aurès, sont alors classés parmi les « peuples exotiques » que l'étudiante du grand ethnologue Marcel Mauss, son professeur à la Sorbonne, a appris à vénérer. « Je m'attendais à trouver des sauvages, donc des gens sublimes, et je retrouve... la France paysanne ! Il n'y a guère que les parlers qui étaient différents », racontera-t-elle, près de soixante-dix ans plus tard, au philosophe Jacques Derrida et à l'écrivaine Hélène Cixous, lors d'une émission de France-Culture. En ce début des années 30, aux yeux de la jeune ethnographe, future passionnée de Claude Lévi-Strauss, les *terrae incognitae* ne sont déjà plus ce qu'elles étaient.

Iconoclaste, Germaine Tillion n'hésite pas à proclamer, au milieu des années 50, que « colons » et « indigènes » se ressemblent comme des frères, tant sur le plan psychologique que sur celui des origines. « Chez les "colons", nous trouvons un pourcentage élevé de gens venus de Corse, de Malte, d'Espagne... Or les Corses sont ethniquement plus proches des Kabyles et des Chaouiâ que des Provençaux, les paysans maltais parlent encore aujourd'hui un patois arabe et l'on sait ce que les Espagnols doivent au sang maure », note-t-elle dans l'une de ses premières publications, *L'Algérie en 1957* – récemment rééditée sous le titre *L'Afrique bascule vers l'avenir*, Tirésias, mai 1999. Les Corses proches des Kabyles ? Germaine Tillion insiste : « Ce qui me frappait déjà dans mon enquête – par



Germaine Tillion, fausse Candide

Iconoclaste et inclassable, ethnographe mi-historienne, mi-reporter, elle a connu les camps nazis et dénoncé, en 1957, la généralisation de la torture en Algérie. Portrait d'une femme qui a modifié l'Histoire

comparaison avec celles menées par d'autres ethnologues, au Soudan, au Brésil, au Mexique, en Polynésie, chez les Eskimos – c'était l'absence d'exotisme », écrit-elle, évoquant avec nostalgie cette « première Algérie », rurale et pauvre, celle des années 30, des années calmes. « Le seul mauvais souvenir que j'ai de cette période, c'est l'arrivée des mouches, au moment des caravanes », avoue-t-elle à Derrida et à Cixous, qui, eux, ont vécu leur enfance algérienne – et citadine – dans le senti-

notamment, à éradiquer la pauvreté) et inventé un mot terrible : la « clochardisation ». La misère des campagnes, les bidonvilles autour d'Alger : c'est cela, d'abord, qui fait la différence entre l'Algérie des années 30, des années calmes, et celle des années 50, qu'elle retrouve au sortir de la nuit hitlérienne, à l'âge de quarante-huit ans.

Tout cela est dit, écrit, avec une précision maniaque et un humour caustique, frôlant parfois le vitriol.

scène un naturaliste et un *Verfügbar* (le détenu « disponible », qu'on peut à tout moment envoyer travailler). « J'irai dans un camp modèle », lance un des personnages, la dénommée Nénette. Un camp « avec tout le confort, eau, gaz, électricité », précise naïvement la rebelle. « Gaz surtout... », lui répond le chœur, semant un « petit froid ». La récente polémique autour de l'écrivain Renaud Camus l'étonne : « Pour une crotte de bique, pondue par un médiocre – qui ne vaut même pas le prix de la bique –, tout Paris se soulève ! »

L'humour lui est une arme, autant qu'un aide-mémoire. Car Germaine Tillion n'oublie rien. Sous ses rondeurs affables, c'est une « noteuse » obsessionnelle, une boulimique de la mémoire, mi-historienne, mi-reporter – à l'image du grec Hérodote, « premier ethnographe du Maghreb », dont elle a lu tous les récits. « Les historiens, c'est comme les poux, ça se faufile partout », lit-on ailleurs, dans *Ravensbrück*. Etre historien ? Il suffit d'un crayon et d'un bout de papier : en Algérie, ce sont ses minuscules agendas et ses cahiers de brouillon qui servent de support. Tous n'ont pas survécu. Une partie de ses manuscrits sur l'Aurès, qu'elle avait emportés avec elle, en prison d'abord puis à Ravensbrück, ont disparu en avril 1945, juste avant la libération du camp. *Il était une fois l'ethnographie* n'a pu être rédigé, tardivement, que grâce à quelques brouillons et à la mémoire

de l'auteur. A Ravensbrück, c'est une *Imitation de Jésus-Christ* qu'elle utilise : il lui avait été donné, en 1943, par l'aumônier allemand de la prison de Fresnes. Elle griffonne dans les marges. Quant à Jésus-Christ et à Dieu, elle n'y croit pas vraiment. Aujourd'hui encore, elle hésite : « Si, peut-être, pendant ma captivité ? » Puis, après un silence : « Il y a une sorte de dialogue interne qui s'instaure. Est-ce entre vous et vous ? Ou entre vous et Dieu ? La balle vous est renvoyée, mais on ne sait pas par quel mur. »

C'est le 17 juin 1940, en entendant le discours du maréchal Pétain « capitulant devant Hitler », que « [sa] vie a basculé », dit-elle. « J'ai vomis – ce n'est pas une image – dans les dix minutes qui ont suivi. » Rien ni personne, pourtant, ne semble avoir poussé Germaine Tillion à s'engager en politique. « A l'époque, confirme-t-elle, je n'étais pas communiste. Ni anticommuniste. J'étais antihitlérienne, d'emblée. » Celle qui se décrira comme une « vieille gaulliste » (*Le Monde* du 6 juin 1992) n'en travaillera pas moins avec le trostkiste David Rousset, contribuant à la création, en 1951, de la Commission internationale contre le régime concentrationnaire, qui dénonce l'existence des goulags en URSS. C'est lors d'une mission de cette même commission, en 1957, en Algérie, que Germaine Tillion découvre, avec horreur, « la généralisation de la torture, pratiquée par les paras de Massu et par tant d'autres, gendarmes et

policiers », rappelle Pierre Vidal-Naquet. « J'étais une patriote française, mais, plus encore, une patriote de la justice et de la vérité », explique l'intéressée, brouillant à plaisir le jeu des étiquettes. « Ce qui m'a rendue lucide, c'est l'ethnographie. Elle m'a rendue, dès le départ, respectueuse de la culture des autres. Chacune est un jardin clos, destiné, paradoxalement, à communiquer avec les autres : il faut en entrouvrir les portes et y garder, toujours, un coin de mauvaises herbes... », sourit l'ex-arpenteuse de l'Aurès, dont la rencontre, en juillet 1957, avec le chef FLN Yacéf Saadi permit, pendant quelques semaines, l'arrêt des attentats contre la population civile. Le témoignage qu'elle donnera de cette rencontre, auquel s'ajoute son analyse de la question de la torture et du terrorisme, fera l'objet d'un livre-clé, *Les Ennemis complémentaires* (Minuit, 1960).

« A l'époque, j'étais au pouvoir ! », balaye, se moquant d'elle-même, celle qui fut à plusieurs reprises reçue, et entendue, par le général de Gaulle. C'est ainsi qu'elle obtint la grâce de « terroristes » du FLN, de Français « porteurs de valises », mais aussi – « J'avoue tout ! », s'esclaffe l'ethnographe aux mille et une casquettes – de membres de l'OAS. Menacée, elle fit installer une porte blindée dans son appartement de Saint-Mandé. Pour le reste, elle fit face. Elle dut ainsi, par presse interposée, croiser le fer avec le général Massu et, plus étonnamment, avec Simone de Beauvoir, qui avait qualifié de « saloperie » le récit de son entretien avec Yacéf Saadi, publié par *L'Express*, en septembre 1958. « Simone de Beauvoir nous mettait dans le même sac, se souvient le journaliste Jean Daniel. J'étais considéré comme le chef des "durs de durs de la gauche molle", Germaine Tillion en étant le porte-drapeau ». Ce qu'on lui reprochait ? Son « côté boy-scout », estime l'éditeur Jérôme Lindon. Il ne cache pas son admiration sans borne pour cette femme « rayonnante », qui a non seulement « sauvé des vies, avec une modestie qui force le respect », mais « modifié l'Histoire avec un grand H ».

Au fond, explique Pierre Vidal-Naquet, évoquant l'hostilité de Jacques Vergès, « il haïssait en Germaine Tillion celle qui tentait un dialogue, là où ne devait parler que la haine ». La publication, en 1966, du livre *Le Harem et les Cousins* (Seuil, rééd. en Points-Essais, 1982), description magistrale des structures patriarcales et endogames des sociétés méditerranéennes, en particulier maghrébines, suscite un nouveau tollé. Le magazine du FLN, *Révolution africaine*, parle d'« indécence » et de « pornographie », rappelle l'ethnologue Camille Lacoste-Dujardin (*Esprit*, février 2000). Tout ce fatras est loin. *Le Harem et les Cousins* ne vient-il pas d'être traduit en arabe ? Et Ravensbrück en allemand ? Allongée sur son lit, Germaine Tillion regarde la mer.

ECOLOGISTE avant la lettre, cette lutteuse atypique, « verte de d'un côté, bleu-blanc-rouge de l'autre », dont Jean Lacouture s'approprie à publier la biographie (*Le témoignage est un combat*, Seuil), reste sereine. Si l'Algérie de Houari Boumediène lui inspira de la « méfiance », celle d'Abdelaziz Bouteflika ne la soulève pas d'enthousiasme : elle a poliment décliné l'invitation à la réception de l'Elysée, lors de la récente visite en France de l'actuel chef de l'Etat algérien. « L'ethnographie et l'Algérie m'ont rendue extrêmement sensible à l'existence et à la survie humaines – cela m'intéresse plus que les théories politiques », commente-t-elle simplement. « Regardez le Rwanda et l'ex-Yougoslavie, ajoute-t-elle. On s'écrit "jamais plus !", et puis on remet ça. »

Quoi de plus vital et de plus vain que le travail de mémoire ? Germaine Tillion ne le nie pas, qui écrivait dans *Ravensbrück* : « L'expérience est un patrimoine secret, très difficilement communicable, expliquant cette lucidité aiguë, pénétrante, qui peut se rencontrer entre adversaires ayant partagé le même drame et qui est, parfois, la sœur d'une amère et clairvoyante pitié. »

Catherine Simon

Photo : Didier Olivré pour « Le Monde »

Le Petit Age glaciaire transite l'Europe

Il y a quatre cents ans, les glaciers des Alpes commencèrent à gagner sur les vallées, emportant des villages sur leur passage. Ce refroidissement connu son paroxysme au XVII^e siècle, sous le règne du Roi-Soleil, marqué par une terrible famine en 1693

LES livres comptables, chroniques indirectes du temps jadis pour qui sait lire entre les lignes, peuvent être les chambres d'enregistrement involontaires de phénomènes physiques. Ainsi ce texte de la Chambre des comptes de Savoie cité par Emmanuel Le Roy Ladurie dans sa fameuse *Histoire du climat depuis l'an mil*, qui décrit l'avancée des glaciers à Chamonix (et le manque à gagner qu'elle engendra pour le fisc) : « *Dès la réformation des tailles [c'est-à-dire dès 1600], les glaciers, rivière d'Arve et autres torrens ont ruyné et gasté cent nonante cinq journaux de terre en divers endroitz de la dicte paroisse [Chamonix] et particulièrement nonante journaux et douze maisons ruynés au village du Chastelard auquel n'est resté que la douzième partie du terroir, le village des Bois deshabité à cause desd. glassiers ; au villaige de La Rozière et Argentier sept maisons couvertes des susd. glassiers, dont le ravaige continue et fait de jour à aultre progrès... deux autres maisons ruynés au villaige de La Bonneville... à l'occasion desd. ruynes la cense du disme est grandement diminuée.* »

Il y a exactement quatre cents ans, sous l'effet d'un froid inhabituel, les glaciers des Alpes descendaient dans leurs vallées, s'avancant de plus d'un kilomètre par rapport à leur position actuelle, rongant inexorablement les champs et détruisant même des villages fondés au minimum deux à trois siècles auparavant sur des sites que leurs habitants estimaient protégés. Le Petit Age glaciaire, ainsi que les climatologues nomment aujourd'hui la période allant, grosso modo, de 1450 à 1850, connaît son paroxysme au XVII^e siècle. Le règne de Louis XIV, le Roi-Soleil, fut un règne de froid avec une famine terrible en 1693.

En attestent bien sûr les multiples « assauts » des glaciers alpins qui jalonnent la période – et les processions organisées dans l'es-

1816, l'été pourri des monstres

Comme le note Emmanuel Le Roy Ladurie, les vendanges de 1816 furent les plus tardives jamais enregistrées, suite à un été particulièrement pourri pendant lequel, précise l'historien, « l'Europe passa l'été sous la pluie au coin du feu ». Mais il y a un côté positif à tout cela puisque l'on peut en partie attribuer à ce temps exécrable de la fin du Petit Age glaciaire la paternité de deux des plus célèbres monstres de la littérature moderne. Cette année-là, la jeune Mary Shelley – elle n'a pas encore dix-neuf ans –, en villégiature en Suisse, passe plusieurs soirées avec son époux, le poète Percy Shelley, lord Byron et le médecin John Polidori. Cette petite assemblée, cloîtrée dans une villa en raison des tempêtes, tue le temps en se lisant des histoires de fantômes. Puis chacun finira par prendre la plume... Mary Shelley invente *Frankenstein* tandis que Polidori écrit *Le Vampire*.

poir de les conjurer –, mais aussi une multitude de petits faits historiques dont on ne retiendra que quelques-uns. C'est, par exemple, toujours à Chamonix, la chute de la population, des recettes alpagères et fromagères ou, en Hollande, l'augmentation du nombre de jours pendant lesquels les canaux sont gelés. C'est aussi la fin de la colonie viking fondée par Erik le Rouge au X^e siècle au Groenland : prise par les glaces la majeure partie de l'année, la « terre verte » devient petit à petit blanche et inhospitalière, incapable d'assurer la subsistance de ceux qui l'habitent.

Autre source intéressante, rapportée par l'historien suisse Christian Pfister dans un article publié par *La Recherche* de juin 1999, les cérémonies de rogation prati-



« Les glaciers, rivière d'Arve et autres torrens ont ruyné et gasté cent nonante cinq journaux de terre en divers endroitz de la dicte paroisse [Chamonix] ; au villaige de La Rozière et Argentier sept maisons couvertes des susd. glassiers, dont le ravaige continue et fait de jour à aultre progrès... » Tableau de la fin du XVIII^e siècle, école suisse.

quées en Espagne : « Ce rituel religieux – actes liturgiques et processions – organisé pour affronter les contraintes météorologiques variait selon le type et la gravité du problème. L'Eglise étant payée pour ses services, tous les détails concernant les rogations figuraient systématiquement dans les livres comptables de l'église et de la municipalité. (...) Ils révèlent qu'à certaines périodes, à la fin du XVI^e siècle en particulier, le nombre des sécheresses hivernales est bien inférieur à la moyenne séculaire et celui des crues bien supérieur. L'Espagne aurait subi des étés et des hivers froids comme ceux connus à la même époque en Europe centrale. »

Il faut enfin citer le travail de bénédictin qu'effectua Emmanuel Le Roy Ladurie pour reconstituer des séries historiques parlantes à partir des dates des vendanges retrouvées pour plusieurs dizaines de vignobles de l'est de la France et de Suisse. « C'est la méthode dite phénologique, explique l'historien. Le principe en

est très simple : la date de maturité des fruits est fonction pour l'essentiel des températures reçues par la plante entre la formation des bourgeons et l'achèvement complet de la fructification. Plus cette période a été chaude et ensoleillée, plus la maturité – donc la récolte s'il s'agit d'une plante cultivée – est rapide et précoce. Inversement, si ces mois de végétation ont été froids, nuageux, peu lumineux, la maturité et la récolte seront tardives. (...) »

« A vrai dire, pour un historien, le champ des recherches dans ce domaine est immédiatement très limité : l'Ancien Régime ne nous a guère laissé de documents sur les dates annuelles de floraison des lilas et des roses. Il est une seule date que bien des registres, délibérations ou police municipale, notent fidèlement chaque année, c'est celle des vendanges, lorsque celles-ci sont fixées par un ban. »

« Cette date, fixée par des experts que nomme la communauté urbaine ou villageoise, est évidemment fonction de la maturité du raisin et

constitue de ce fait un bon indicateur de la météorologie moyenne de l'année pour la période de végétation, de mars-avril à septembre-octobre. »

CEPENDANT, ces statistiques, même si elles révèlent avec justesse de fréquents épisodes froids entrecoupés de redoux, restent trop soumises aux aléas et aux modifications des pratiques viticoles pour que l'on puisse en extraire avec fiabilité des tendances longues. Les premières séries de températures commencent certes dans les années 1660, mais elles sont rares. De plus, il se pose d'épineux problèmes de calibration des instruments – dont peu sont parvenus jusqu'à nous.

Les obsédés de la précision que sont les scientifiques n'ont pas baissé les bras pour autant et ont multiplié les prouesses ingénieuses pour chercher l'information où elle était, pour reconstruire cette donnée si volatile qu'est la

température. « Les paléoclimatologues travaillent sur des indicateurs indirects du climat, expliquent Sylvie Joussaume et Jean Jouzel, chercheurs au Laboratoire des sciences du climat et de l'environnement (CNRS, Commissariat à l'énergie atomique). Les anneaux d'arbres sont ainsi très utilisés car l'épaisseur et la densité des cernes dépendent de la température et des précipitations. Cette technique fonctionne bien surtout pour les régions extrêmes, comme par exemple les régions septentrionales ou montagneuses, où la température joue un rôle décisif dans la croissance de l'arbre, ou bien les déserts, où, au contraire, ce sont les précipitations qui ont ce rôle. Par ailleurs, on peut également chercher dans la cellulose de ces végétaux le rapport isotopique de l'oxygène. On sait en effet que l'on a moins d'oxygène 18 quand il fait froid. On peut également trouver ce signal dans les glaces polaires, les sédiments lacustres ou les coraux. »

Face aux changements climatiques, l'homme a la mémoire courte

QU'ADVIENNENT un été « pourri » ou une tempête dévastatrice et refléussent les poncifs (« il n'y a plus de saisons », « le temps est détraqué »), soulignant une fois de plus qu'en matière de météorologie et de climatologie, l'homme a décidément la mémoire courte. Contrairement à ce que beaucoup pensent, la prise de conscience des changements climatiques n'est pas un phénomène récent. Autre correction : la modification du climat n'a pas toujours été perçue comme mauvaise pour l'humanité.

Dans un passionnant article publié dans l'hebdomadaire scientifique britannique *Nature* du 8 juin, les chercheurs allemands Hans von Storch et Nico Stehr ont écrit l'histoire de la perception par l'homme des changements climatiques depuis le Moyen Âge. En ces temps anciens emprunts de religion, « les événements négatifs étaient interprétés comme une riposte céleste aux mauvais comportements, une sorte de punition pour la tolérance envers les sorcières ».

Dans les esprits, l'homme était déjà responsable des désordres du temps. Et cette idée ne fit que s'ancre plus profondément même si, avec l'évolution des mentalités, on se mit à chercher des causes plus rationnelles aux phénomènes cons-

tatés. « Aux XVIII^e et XIX^e siècles, écrivait Hans von Storch et Nico Stehr, l'intérêt s'est concentré sur les effets de la déforestation et d'autres formes d'utilisation de la terre. On pensait, par exemple, que la déforestation appliquée aux colonies d'Amérique du Nord leur avait donné un climat plus tempéré. » La disparition des forêts étant censée provoquer une baisse des précipitations, le gouvernement italien et la Chambre prussienne des représentants songèrent sérieusement à reboiser

Au Moyen Âge, « les événements négatifs étaient interprétés comme une riposte céleste aux mauvais comportements »

afin de résoudre des problèmes de sécheresse.

Non sans humour, les auteurs de l'article de *Nature* rapportent « des idées plus exotiques sur l'influence de l'homme sur le climat, reflétant les progrès technologiques » de l'époque et, peut-être, une peur ou un rejet inconscients des progrès : « Les paratonnerres (dans la Suisse de 1816), les explosions nucléaires dans les années 50, les avions supersoniques dans les années 70, les activités spatiales ont tous été rendus responsables de détériorer le climat. »

Au début de notre siècle, la confiance – parfois béate – dans la toute-puissance de la science, l'idée que, grâce à elle, l'homme dominerait et « améliorerait » la Nature et ses conditions de vie, se reflétaient elles aussi dans les projets du moment. L'heure était aux Pygmaliens titanesques qui façonneraient le climat.

Ainsi, en 1912, l'ingénieur new-yorkais Riker suggéra-t-il de construire une jetée de plus de 300 kilomètres de long au large de

Terre-Neuve afin de modifier le tracé du Gulf Stream pour le rendre plus efficace dans son rôle de chauffage central de l'Europe. « Les bénéfices de ceci, argumentait-il de manière totalement farfelue mais en employant un discours à consonance scientifique, seraient énormes : (...) toute la glace de l'Arctique fondrait, ce qui améliorerait le climat mondial de deux façons. L'Europe et l'Amérique du Nord seraient libérées des tempêtes et des courants océaniques glaciaux. Et sans la glace du pôle Nord, le pack de glace du

Fort de toutes ces informations, les climatologues ont pu, ces dernières années, dessiner la courbe de température des siècles passés. Pour un résultat contrasté. Si l'on se place au niveau de l'hémisphère Nord tout entier, le Petit Age glaciaire ne correspond, par rapport au XX^e siècle, qu'à une modeste baisse des températures de l'ordre d'un demi-degré Celsius...

Trois causes possibles, qui peuvent s'additionner, sont généralement retenues par les climatologues : l'activité solaire, le volcanisme, ou la variabilité naturelle, une sorte d'El Niño au ralenti

En revanche, tous les auteurs soulignent que le refroidissement a été bien plus marqué sur certaines régions comme l'Atlantique nord et les terres l'entourant. Ainsi, dans l'Europe du XVII^e siècle, on estime à un ou deux degrés la chute de la température. Cette fluctuation se retrouve également en Amérique du Nord, mais... deux siècles plus tard.

Le phénomène se révèle donc complexe, et la recherche de ses origines ne l'est pas moins. Trois causes possibles, qui peuvent s'additionner, sont généralement retenues par les climatologues.

Tout d'abord, l'activité solaire. Depuis 1610, à l'aide de la lunette de Galilée, les astronomes n'ont cessé d'observer notre étoile et d'en dénombrer les taches, indices d'activité : plus elles maculent le Soleil, plus l'intensité lumineuse est importante, la perte due aux taches étant surcompensée par les facules, petits points très brillants. A ainsi été mis en évidence un cycle d'activité de onze ans qui, curieusement, a quasiment disparu pendant toute la seconde moitié du XVII^e siècle, au cours d'un épisode baptisé le minimum de Maunder, du nom de son découvreur. Ce qui pourrait indiquer un déficit en énergie au niveau de la Terre.

Deuxième cause possible, le volcanisme : grâce à l'étude des glaces du Groenland, véritables annales naturelles de l'atmosphère, on a pu reconstituer le calendrier des éruptions volcaniques des dix derniers millénaires. Dans un article publié dans *Science* du 14 juillet, l'Américain Thomas Crowley estime que 41 % à 64 % des variations de température au cours des siècles ayant précédé l'ère industrielle sont imputables au Soleil et aux volcans.

Troisième et dernière cause possible : la variabilité naturelle. Une pulsation lente d'une période supérieure au millénaire, une sorte d'El Niño au ralenti affectant principalement le régulateur thermique à l'œuvre sur l'Atlantique nord. Cette thèse, qui gagne du terrain parmi les scientifiques, met à mal les schémas purement déterministes en soulignant que hausses et baisses de la température à long terme ne sont pas forcément les conséquences d'un accident externe, mais peuvent être intrinsèques à la mystérieuse et complexe machine climatique.

Pierre Barthélémy

★ *Histoire du climat depuis l'an mil*, d'Emmanuel Le Roy Ladurie, Flammarion, 1967, rééd. 1983. *Climat d'hier à demain*, de Sylvie Joussaume, CNRS Editions/CEA, 1993. *Histoire solaire et climatique*, d'Elisabeth Nesme-Ribes et Gérard Thuillier, Belin, 2000.

P. B.

Crash

par Robert Solé

DEUX POIDS, deux mesures ? « J'ai été choqué par la différence de traitement attribué cet été par Le Monde à la tragédie du Concorde et à celle de l'Airbus de la Gulf Air, le 23 août dernier, écrit un lecteur parisien, Olivier Meillard. Certes, si pour le Concorde il s'agit du premier accident d'un avion mythique appartenant au patrimoine historique de la France, l'A-320, dont c'est la troisième catastrophe, était considéré jusqu'à présent comme l'un des avions les plus sûrs. Les 143 victimes – essentiellement égyptiennes, il est vrai – du golfe Persique ne valent-elles pas les 114 victimes, allemandes, de Roissy ? »



LE MÉDIATEUR

Le Monde a accordé, en effet, trente fois moins de place à la catastrophe du golfe Persique qu'à celle de Roissy. Outre le caractère inédit de la destruction d'un Concorde, on peut y voir au moins deux raisons.

1) L'avion d'Air France s'est écrasé dans la région parisienne. Cette proximité géographique (le fameux « mort-kilomètre », qui conduit à minimiser un événement lointain, malgré son importance) a compté bien davantage que la nationalité des victimes ;

2) L'accident de l'Airbus a été aussitôt imputé à une erreur de pilotage, alors que celui du Concorde jetait un doute sur la fiabilité de l'appareil. Les vols du supersonique sont d'ailleurs interdits depuis la catastrophe.

La question soulevée par M. Meillard fait cependant réfléchir. Il sera intéressant de comparer les indemnités versées aux familles respectives. On s'apercevra sans doute qu'une victime égyptienne ou saoudienne de la Gulf Air

« vaut » pas une victime allemande du Concorde. Cette cynique comptabilité mériterait d'intéresser Le Monde le moment venu...

A propos des catastrophes aériennes, plusieurs lecteurs protestent... contre le vocabulaire employé. « Les journalistes du Monde n'arrêtaient plus d'utiliser le mot anglais crash au lieu d'accident ou d'écrasement, écrit Pierre Rayssiguier, de Saintes (Charente-Maritime). Nous le recevons comme un crachat en pleine figure. Ne pouvez-vous pas résister aux modes et vous exprimer en français ? »

A ceux qui soutiennent que le substantif crash n'a pas d'équivalent dans la langue de Molière, Paul Combaut, de Caen, réplique vertement : « Ceux-là ne semblent bien connaître ni l'anglais ni le français. Le mot anglais a deux équivalents, collision et écrasement, selon que le corps en mouvement en heurte un autre (collision de deux automobiles, par exemple, qui se dit car crash) ou qu'il heurte un obstacle fixe (écrasement d'un avion sur le sol ou d'une automobile contre un arbre, qui se disent air (craft) crash et, là encore, car crash). En fait, en anglais, écrasement se dit crush, tandis que crash est, à l'origine, le bruit du corps qui s'écrase dans sa chute. Par un glissement de sens, il en est venu à désigner l'écrasement lui-même. »

Ce n'est pas le Petit Robert qui nous donnera la solution. Le mot crash, qui y figure avec la mention anglicisme, a droit à cette curieuse définition : « Aviation : Atterrissage forcé d'un avion, train rentré. » Ah, si le Concorde avait pu bénéficier de ce crash-là... Mais la nouvelle édition du dictionnaire, parue il y a quelques jours, élargit le tir : il faut aussi entendre par crash le fait de s'écraser au sol.

Jusqu'à une époque récente, la presse a pu rendre compte parfaitement de catastrophes

aériennes en parlant de chute ou d'accident. Si crash est à la mode, c'est sans doute parce que, à la manière des bandes dessinées, il matérialise un bruit, a l'avantage d'être concis et moins lourd qu'écrasement. Faut-il s'y résigner ? Rien n'exige, en tout cas, de l'employer à tout bout de champ. Plus d'une fois, ces dernières semaines, Le Monde aurait pu s'en dispenser. D'autant que des articles économiques nous avaient alertés – à tort – sur « le crash du nasdaq » (alors que l'effondrement de valeurs de haute technologie méritait à peine le qualificatif de krach)... Quant à l'insupportable « se crasher », qui figure malheureusement dans la nouvelle édition du Petit Robert, lequel avait été devancé par le Petit Larousse, il n'apporte rien de plus que s'écraser.

A force de succomber aux anglicismes, on en arrive à des aberrations. Un lecteur féru d'aéronautique, Geoffrey Nickson, a lu avec perplexité, dans Le Monde daté 28-29 mai, un mot nouveau : « turbo superchargeur ». Or, souligne-t-il, « le terme anglais supercharger correspond tout simplement à compresseur, dispositif destiné à augmenter la puissance du moteur. » Était-il trop simple d'écrire « turbo-compresseur » ?

Le docteur J.-G. Rozoy, de Charleville-Mézières (Ardenne), s'étonne pour sa part que Le Monde daté 13-14 août ait consacré une page au « surbooking » dans les transports aériens. Ce mot branché est imprononçable – et d'ailleurs incompréhensible – pour un Anglo-Saxon, familier de l'overbooking.

En français, il suffirait de parler de surréservation. Mais comment conjuguer ? Dira-t-on : « je suis surréservé » ? Décidément, la lutte contre le français ne va pas de soi...

Le Monde

21 bis, RUE CLAUDE-BERNARD - 75242 PARIS CEDEX 05
Tél. : 01-42-17-20-00. Télécopieur : 01-42-17-21-21. Tél. : 202 806 F
Tél. relations clientèle abonnés : 01-42-17-32-90
Changement d'adresse et suspension : 0-803-022-021 (0,99 F la minute).
Internet : <http://www.lemonde.fr>

ÉDITORIAL

L'ONU est utile

Il est assez facile de brocarder la grand-messe qui vient de se tenir à New York et de l'inscrire au livre des records (149 chefs d'Etat et de gouvernements rassemblés, du jamais-vu), plutôt qu'au grand livre de l'Histoire de l'humanité. Bilan critique de ce sommet : rien n'y a été décidé de concret, et les bonnes intentions qui y furent exprimées ne feront que s'ajouter au décor pour tous ceux qui – victimes de l'exclusion ou de l'arbitraire – vivent sur terre en enfer.

La critique est facile, mais elle est vaine. Chacun sait, depuis plus de cinquante ans maintenant, que l'ONU ne peut pas être l'utopie qu'avaient en tête certains de ses fondateurs au lendemain de la deuxième guerre mondiale. A l'aube d'un nouveau siècle, la question était plutôt de savoir si l'Organisation a malgré tout encore une utilité, ou si le « machin » a définitivement fait son temps.

De ce point de vue Kofi Annan, le secrétaire général, a réussi son pari, si l'on se souvient du ratage qu'avait été le cinquantenaire des Nations unies en 1995, à l'époque où personne ne donnait très cher de l'avenir de l'Organisation, qui venait de se déshonorer en Bosnie et au Rwanda. Depuis qu'il est arrivé au secrétariat général, Kofi Annan prépare ce qui a été énoncé collectivement ces derniers jours à New York : une sorte d'autocritique des Nations unies, une vision plus humaine de leur rôle pour le XXI^e siècle, l'identification des nouveaux défis auxquels l'ONU doit faire face si elle entend survivre et les réformes que cela implique. Le sommet de New

York n'a certes pas, en trois jours, révolutionné les relations internationales. Mais le simple fait que 150 dirigeants de la planète aient tenu à participer à l'exercice prouve à lui seul qu'ils croient encore en l'ONU comme instrument pour y parvenir, ou qu'ils estiment au minimum ne pas pouvoir la tenir pour quantité négligeable.

Les dirigeants réunis à New York, et parmi eux surtout les membres du Conseil de sécurité, ont, depuis la même tribune où dix années plus tôt on ne parlait que de désarmement nucléaire, reconnu que la pauvreté ou les maladies meurtrières sont aussi des menaces pour la sécurité collective. Ils ont pour la plupart admis que le principe du respect de la souveraineté nationale contenu dans la Charte ne peut pas justifier l'indifférence de la communauté internationale face à des exactions massives. Ils ont présenté l'Afrique comme le continent martyr vers lequel doivent en premier lieu converger les efforts.

Il reste, effectivement, à passer de ces constats à l'action. Laissons l'appréciation de l'exercice à ceux qui sont le mieux à même de ressentir l'apartheid dans le système mondial, comme le président sud-africain et ceux qui, comme lui, sont avant tout sensibles au dénuement dans lequel vit une large partie de l'humanité et aux inégalités qui prévalent en matière de sécurité. Tous ou presque se sont félicités de ce sommet, des propos qui y furent tenus et qui les aideront par la suite, comme l'a dit Thabo Mbeki, à défendre leurs revendications auprès des plus puissants.

Le Monde est édité par la SA LE MONDE

Président du directoire, directeur de la publication : Jean-Marie Colombani
Directoire : Jean-Marie Colombani ; Dominique Alduy, directeur général ; Noël-Jean Bergeron, directeur général adjoint

Directeur de la rédaction : Edwy Plenel

Directeurs adjoints de la rédaction : Thomas Ferenzi, Pierre Georges, Jean-Yves Lhomeau

Directeur artistique : Dominique Roynet

Secrétaire général de la rédaction : Alain Fourment

Rédacteurs en chef :

Alain Frachon (Éditoriaux et analyses) ;

Laurent Greilsamer (Suppléments et cahiers spéciaux) ;

Michel Kajman (Débats) ; Eric Fottorino (Équipes) ;

Éric Le Boucher (International) ; Patrick Jarreau (France) ; Anne Chemin (Société) ; Claire Blandin (Entreprises) ;

Jacques Buob (Aujourd'hui) ; Jossiane Savigneau (Culture) ; Christian Massol (Secrétariat de rédaction)

Rédacteur en chef technique : Éric Azan

Médiateur : Robert Solé

Directeur exécutif : Éric Pialoux ; directeur délégué : Anne Chaussebourg

Conseiller de la direction : Alain Rollat ; directeur des relations internationales : Daniel Vernet ;

partenariats audiovisuels : Bertrand Le Gendre

Conseil de surveillance : Alain Minc, président ; Michel Noblecourt, vice-président

Anciens directeurs : Hubert Beuve-Méry (1944-1969), Jacques Fauvet (1969-1982),

André Laurens (1982-1985), André Fontaine (1985-1991), Jacques Lesourne (1991-1994)

Le Monde est édité par la SA LE MONDE

Durée de la société : cinquante ans à compter du 10 décembre 1944.

Capital social : 166 859 €. Actionnaires : Société civile Les Rédacteurs du Monde,

Fonds commun de placement des personnels du Monde,

Association Hubert-Beuve-Méry, Société anonyme des lecteurs du Monde, Le Monde Entreprises,

Le Monde Investisseurs, Le Monde Presse, Le Monde Prévoyance, Claude-Bernard Participations.

LES PAUVRES DE L'OR NOIR

Nous avons l'expérience des chocs pétroliers de 1973 et 1979. Nous avons vu que le « capitalisme globalisé » n'en avait été que modérément gêné, mais que la principale victime avait été le tiers-monde non pétrolier, tandis que les pays producteurs n'avaient fait que gâcher ou recycler vers l'Occident le produit des hasards géologiques. Autrement dit, la victime du « juste prix » du pétrole a été le paysan indien ou marocain, ruiné par la hausse du prix des engrais et du transport. Aujourd'hui, il faudrait y ajouter les ouvriers ou employés chinois, thaïlandais, brésiliens... Ce « juste prix » n'a pas non plus bénéficié aux peuples des pays producteurs : que l'on pense aux Nigériens, aux Mexicains, aux Algériens. Les bénéficiaires de la manne ont surtout été les proches du pouvoir dans les pays producteurs et les intermédiaires bien situés dans les circuits du recyclage ou du gâchis (dans lequel on peut faire figurer les dépenses militaires). Les personnes généreuses ou les écologistes qui pensent qu'une hausse du prix du pétrole est un progrès oublient que c'est aussi le pillage des peuples pauvres par une poignée de dirigeants du Sud.

Yves Montenay
Courrier électronique

AU RAS DU SOL

Comment se fait-il que ne soit jamais évoquée la surveillance des pistes d'aéroport par un système vidéo, au ras du sol, ce qui, dans le cas particulier de Concorde aurait peut-être permis d'enregistrer très rapidement des informations sur l'enchaînement des événements ? Ce qui est utile pour le moindre des carrefours urbains, ne le serait-il pas sur les quelques kilomètres d'une piste d'aéroport extrêmement fréquentée ?

Jean-Claude Charrier
Vertou (Loire-Atlantique)

PIE IX ET RENAN

En référence à l'article de M. Odon Vallet, paru dans Le Monde du 2 septembre sous le titre « Pie IX et Jean XXIII », j'aimerais relever un double anachronisme commis par l'auteur.

Sans discuter son point de vue, il est impossible que le dogme de l'Immaculée Conception ait été promulgué pour contrer la critique religieuse orchestrée par David Friedrich Strauss et Ernest Renan. Le premier, un protestant allemand, est alors inconnu en France ; Littré est alors en train de travailler à la traduction de sa *Vie de Jésus*, paru en 1835, et les catholiques français, tout comme les ita-

liens, ont horreur de ce genre de littérature. De plus, Renan est totalement inconnu par le grand public en 1854 : sa *Leçon* au Collège de France a lieu en février 1862 et la *Vie de Jésus* paraît en juin 1863, dates à partir desquelles Renan devient un personnage public ; jusque-là, il a publié quelques articles dans la *Revue des deux mondes* et le *Journal des débats*, rien qui puisse attirer l'attention de celui qui était alors crédité auprès de ses pairs d'une grande ambition universitaire. Ce sera un peu différent pour le *Syllabus* de 1864. (...)

Charles Chauvin
Paris

L'INFORMATION DU PATIENT

La Cour de cassation vient de confirmer l'obligation d'informer le patient sur tous les risques potentiels avant une intervention médicale ou chirurgicale. Il est certes tout à fait justifié d'informer le patient sur les risques même exceptionnels qu'il encourt lors d'une intervention d'un professionnel de la santé, au risque d'ailleurs de le faire renoncer à ce geste qui pourrait pourtant lui être salvateur. Les fabricants de cigarettes ne sont-ils pas déjà contraints de signaler que leur

produit provoque le cancer... Mais dans ces conditions, la société EDF-GDF ne devrait-elle pas, elle aussi, signaler que l'on peut s'électrocuter au contact d'une prise de courant ou mourir d'une intoxication au gaz ?

Et que dire de l'absence complète d'information sur les dangers de la voiture dont devraient pourtant nous avertir les fabricants d'automobiles ainsi que leurs concessionnaires ? (...)

On constate aujourd'hui, en France, un véritable acharnement judiciaire contre la profession médicale. Il nous vient tout droit des Etats-Unis et est le résultat d'actions ciblées de plus en plus percutantes des avocats américains (qui représentent à eux seuls 70 % de tous les avocats installés dans le monde !).

Tout cela n'a strictement rien à voir avec la protection du malade. Seule une loi sur l'aléa thérapeutique, tant attendue par la profession, pourra rendre justice aux patients malheureusement diminués ou tués par un geste médical non fautif, puisque, par ailleurs, toute erreur ou faute médicale restera toujours sanctionnable par les lois existantes.

Israël Cemachovic,
Bruno Vivien
Dijon (Côte-d'Or)

Barrages contre les impôts

Suite de la première page

Il n'en reste pas moins remarquable qu'un conflit si dérangent, si inquiétant, si inique dans les moyens employés et si corporatiste dans son inspiration ne suscite pas de réaction d'indignation ou d'irritation.

Peut-être faut-il y voir la marque d'un goût particulier pour l'insoumission – le prestige du refus de se plier à la loi commune et à celle du plus fort –, joint au fait que la plupart des Français, n'en déplaise à Dominique Voynet, aiment leurs automobiles et veulent pouvoir en user sans restriction.

L'essence serait presque un droit, au même titre que l'air ou l'eau claire. Le routier ou le paysan en lutte portent les griefs et les espoirs du citoyen automobiliste.

Mais ces griefs sont d'autant plus vifs qu'ils se tournent contre un vieux ennemi, l'impôt. Parce qu'il est acquis depuis toujours que l'automobile est la vache à lait du fisc et que les carburants sont l'un des supports les plus sollicités – 210 milliards de francs, au total, en 1999, pour la taxe intérieure sur les produits pétroliers (TIPP) et la TVA, ce qui fait des hydrocarbures la quatrième source de recettes de l'Etat –, l'essence, le gazole et le fioul domestique se sont offerts

comme cible de la revendication qui sommeille en chacun, celle de la baisse des impôts.

Plus exactement, la hausse de leurs prix a rendu possible cette promotion de la TIPP au rang de victime expiatoire des péchés fiscaux de l'Etat, malgré l'apaisement que devait apporter la suppression de la vignette sur les automobiles, pourtant lourdement chargée de symbolique fiscale elle aussi.

PARADOXE

Les Français – et il faut bien croire que ce sont les mêmes, vu l'ampleur des mouvements mesurés par les sondages – se réjouissent, il y a huit mois, au moment des tempêtes, de disposer d'un Etat et de services publics capables de faire face efficacement à de telles catastrophes naturelles ; ils entourent maintenant de leur sympathie la plus chaleureuse un mouvement dirigé contre les impôts. Le paradoxe est que le gouvernement atteint par ce désir de revanche est celui qui a fait et qui annonce encore des baisses d'impôts sans précédent. Depuis « cinquante ans », proclame Laurent Fabius. Mais il faut croire que, dans ce domaine, on ne pourra jamais faire assez ou, du moins, qu'un gouvernement de gauche, si large que soit la confiance dont il bénéficie dans l'opinion, ne le pourra jamais.

Lorsqu'il faut préserver la cohésion sociale autour de mesures de restructuration industrielle ou de rigueur financière, la gauche est bienvenue : depuis 1983, elle a

appris et fait ses preuves. Mais quand la croissance semble permettre de réduire les impôts, la gauche est alors suspecte d'agir à contre-cœur, d'être prisonnière de ses dogmes et tributaire de son électoral de fonctionnaires.

Il y a plus. M^{me} Voynet et les Verts ont, certes, légitimement fait valoir, contre la « pensée unique » de la détaxation des carburants et de l'automobile, le souci de l'environnement et de la lutte contre l'effet de serre, auquel contribuent les produits pétroliers et la circulation routière qu'ils propulsent. Cependant, leur intervention a donné à penser que le gouvernement pourrait financièrement aller « plus loin » dans l'allègement de cette fiscalité et que Lionel Jospin s'est interdit de le faire pour des raisons,

RECTIFICATIFS

PHOTO

La légende de la photographie de Bernard Faucon publiée en page 17 du Monde du 5 septembre comportait une erreur : le parc d'attraction Gorki à Moscou jouxte la Moskova et non pas la Volga comme nous l'avons indiqué.

VAUTOURS

Dans l'article sur la réintroduction des vautours en Lozère, paru dans Le Monde du 30 août, le nom d'un des responsables de la réintroduction de l'animal, au début des années 60, était Justin Costecalde et non Justin Costelaude.

en quelque sorte, idéologiques. Une partie de l'opposition, dite « libérale », ne se fait pas faute d'user de cet argument, méprisant ainsi et les engagements internationaux pris par la France, et le consensus scientifique sur cette question.

La querelle de la fiscalité fait donc naître un doute. Le moment de la gauche plurielle, accompagnant économiquement, socialement et politiquement la croissance, depuis trois ans, ne toucherait-il pas à son terme ? Lionel Jospin a choisi de chercher le deuxième souffle de son « quinquennat » du côté de M. Fabius. Ce dernier, il y a un an, prévenait la majorité qu'elle risquait d'être battue par les impôts. Il avait raison. Et maintenant ?

Patrick Jarreau

QUÉVERT

Une erreur a rendu peu compréhensible la fin de l'article du Monde daté 3-4 septembre, intitulé « Les enquêteurs peinent à établir les responsabilités dans l'attentat de Quévert ». Dans l'avant-dernier paragraphe, il fallait lire, au lieu de « Six jours plus tard, M. Robert, journaliste du quotidien Presse-Océan, (...) », « Six jours après M. Robert, un autre journaliste du quotidien Presse-Océan... » En effet, deux journalistes différents ont tenu des propos similaires à quelques jours d'écart auprès des policiers, et non un seul comme pouvait le laisser croire la phrase publiée.

IL Y A 50 ANS, DANS Le Monde

Le Parti paysan en congrès

LE QUATRIÈME congrès national du Parti paysan, qui s'est ouvert ce matin samedi à Ancenis, attire une nouvelle fois l'attention sur ce mouvement modeste qui peu à peu étend son influence au Parlement et dans le pays. De six députés au lendemain des élections, il en compte aujourd'hui dix-huit. Le nombre de ses fédérations est passé de quelques-unes à trente-deux. Son titre lui-même s'est agrandi : il est devenu paysan et d'union sociale.

Politiquement, le Parti paysan flotte un peu entre l'opposition et la majorité. Il semble que son idéal soit une alliance avec les indépendants et les radicaux. Économiquement le Parti paysan se veut également distant du « dirigisme bureaucratique » et du « libéralisme anarchique ». C'est à la profession et à l'« interprofession » qu'il voudrait voir confier le soin d'organiser les marchés et de « moraliser » les tran-

sactions. Et c'est avec les mouvements professionnels qu'il invite le gouvernement à pratiquer une politique d'expansion agricole, en établissant des plans rationnels d'exportation. Pour le reste, ses positions se confondent avec celles des modérés : réforme électorale, desserrement du crédit, appel à l'épargne et non à la fiscalité, larges mesures d'amnistie.

Mais l'existence d'un Parti paysan pose en soi une question. Les intérêts du monde rural sont-ils partout identiques ? Le mode de propriété et celui d'exploitation n'influencent-ils pas sur ses structures comme sur ses opinions, et cette diversité n'interdit-elle pas la constitution ou le développement d'un parti vraiment représentatif à lui seul du monde paysan ?

J. F.
(10-11 septembre 1950.)

Le Monde SUR TOUS LES SUPPORTS

Adresse Internet : <http://www.lemonde.fr>

Télématique : 3615 code LEMONDE
Documentation sur Minitel : 3617 code LMDOC (5,57 F/mn)
ou 08-36-29-04-56 (9,21 F/mn)

Le Monde sur CD-ROM : 01-44-88-46-60
Index du Monde : 01-42-17-29-33. Le Monde sur microfils : 03-88-71-42-30

Films à Paris et en province : 08-36-68-03-78

LOISIRS Les industriels du nautisme manquent de superlatifs pour exprimer combien l'année 2000 devrait battre tous les records d'activité. ● L'ENSEMBLE de la filière est concer-

né. Les constructeurs, qui représentent un peu plus du tiers (5,5 milliards de francs) du chiffre d'affaires total, tirent très bien leur épingle du jeu, les petits comme les gros. ● LA

VOILE, dopée par une augmentation des ventes des plus de 6 mètres, affiche une progression moyenne de 30 % de ses ventes, supplantant le moteur (+ 12 %). ● PLUSIEURS ÉLÉ-

MENTS expliquent cette euphorie : la conjoncture économique, la faiblesse de l'euro qui permet de doper les exportations et le renouvellement du parc de bateaux de plaisance qui en

moyenne ont plus de vingt ans. ● IL FAUT aussi mettre en avant l'attirance grandissante du public pour la mer et le fait que 4 millions de Français pratiquent une activité sur l'eau.

Portée par la conjoncture, la plaisance annonce des résultats records

Le salon nautique de Cannes ferme ses portes le 11 septembre et, deux jours plus tard, le Grand Pavois de La Rochelle ouvrira les siennes jusqu'au 18 septembre dans un climat d'euphorie. Les commandes ont augmenté en moyenne cette année de 20 %

LES INDUSTRIELS du nautisme manquent de superlatifs pour exprimer combien le cru 2000 devrait battre tous les records d'activité. Gérard Rodriguez, président du Festival de la plaisance de Cannes, le rendez-vous qui ouvre la saison 2000-2001, ose le mot « apothéose ». « Pour la grande plaisance, c'est-à-dire les bateaux de plus de 22 mètres, les carnets de commande sont remplis jusqu'à fin 2001 », annonce ce promoteur de bateaux à moteur haut de gamme. Cannes ferme ses portes le 11 septembre. Deux jours plus tard, le Grand Pavois de La Rochelle ouvre les siennes jusqu'au 18 septembre dans le même climat d'euphorie : « Dès le mois de mai, nous affichions complet, alors que l'année dernière nous avions encore des places disponibles en juillet », constate Christophe Vieux, le

commissaire général du salon, qui précise pourtant avoir augmenté de 5000 mètres carrés la superficie d'accueil.

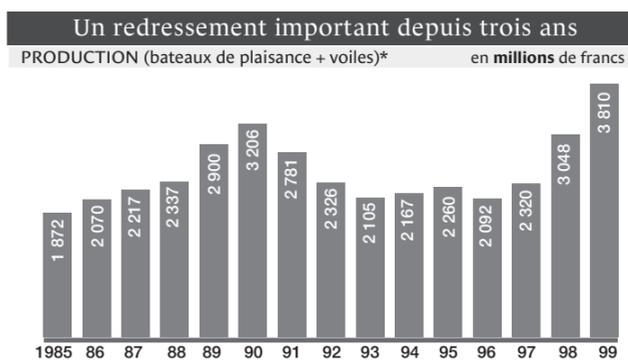
Annette Roux, présidente de la Fédération des industries nautiques (FIN) confirme que le beau temps qui règne sur le secteur depuis 1997 vire au grand soleil. « Les données définitives ne seront disponibles qu'en décembre lors du Salon nautique de Paris, mais les premières tendances recueillies auprès de nos adhérents indiquent une croissance moyenne de l'ordre de 20 % du chiffre d'affaires. »

L'ensemble de la filière est concerné. Les constructeurs, qui représentent un peu plus du tiers (5,5 milliards de francs) du chiffre d'affaires (CA) total tirent le mieux leur épingle du jeu, les petits comme les gros. La voile, dopée par une augmentation des ventes des

plus de 6 mètres, affiche une progression moyenne de 30 % de son CA, supplantant donc le moteur (+ 2 %). Annette Roux, également présidente du groupe Bénéteau, devrait ainsi annoncer un chiffre d'affaires de 3 milliards de francs (+ 0 %). Dufour est plus en retrait avec une croissance estimée de 10 % au maximum. Il faut dire que le chantier vendéen est en pleine restructuration industrielle assortie d'un plan social qui devrait avoisiner les 50 millions de francs (pour un chiffre d'affaires de 550 millions). « Nous avons essayé une bourrasque, rassure Martin Lepoutre, directeur marketing et commercial du groupe Dufour, mais la réorganisation à laquelle nous avons procédé va nous permettre d'augmenter nos capacités de production et de présenter une gamme homogène qui ne brouillera plus notre image comme auparavant. »

CINQ ÉLÉMENTS

Les résultats des loueurs (9 %) doivent être considérés avec prudence car les données de la saison d'été ne sont pas encore entièrement intégrées. Si les équipementiers ne livrent pas encore de chiffres, on sait d'ores et déjà que la concurrence avec les importateurs vers qui se seraient davantage tournés les constructeurs français a été rude.



*SANS L'ENTRETIEN NI LA RÉPARATION Source : Fédération des industries nautiques

Aux entreprises qui ont répondu à l'enquête menée par la FIN, il faut ajouter les entreprises qui ont été consultées mais n'ont pas répondu, notamment l'un des plus importants constructeurs de bateaux à moteur de luxe, qui réalise à lui seul près de 500 millions de chiffre d'affaires. Le chiffre d'affaires de ces entreprises représente environ 1,2 milliard de francs supplémentaires. Pour l'année 1999, on a donc un chiffre d'affaires qui frôle les 5 milliards de francs.

D'une manière générale, les professionnels mettent en avant cinq éléments pour expliquer leurs performances. D'abord, évidemment, la conjoncture économique : « Or, confirme Annette Roux, notre activité en est très dépendante. En cas de crise, le nautisme est une dépense à laquelle les particuliers renoncent vite. A l'inverse... » La faiblesse de l'euro a, elle, permis de doper les exportations – notamment vers les

Etats-Unis, grands amateurs de la plaisance française – qui devraient représenter 58 % du chiffre d'affaire de l'ensemble de la profession, mais 68 % du CA des constructeurs. Le renouvellement du parc pèse aussi dans la balance. L'âge moyen des bateaux de plaisance est de plus de vingt ans actuellement. Il faut aussi compter sur l'attraction grandissante du public pour la mer. Le succès de toutes les manifestations

autour du patrimoine maritime ne fait que le confirmer : 4 millions de Français pratiquent une activité sur l'eau. Enfin, les efforts du secteur en vue d'offrir des gammes plus larges et plus abordables, surtout chez les motoristes, commencent à porter leurs fruits. Le prix unitaire d'un bateau à moteur est de 50 000 francs, celui d'un voilier 300 000 francs.

Le secteur risque pourtant d'être bientôt pénalisé par son succès. Annette Roux vient de tirer la sonnette d'alarme sur la limite proche des capacités de production, liée en grande partie à la pénurie de main-d'œuvre. L'industrie nautique emploie aujourd'hui en France 40 000 personnes dont 5 500 dans la production. Selon un sondage que vient de réaliser la FIN, 56 % des entreprises du secteur disent rencontrer des difficultés pour recruter du personnel qualifié. « La profession est en partie coupable, estime Annette Roux. Lorsque nous sommes sortis de nos six années de crise, nous n'avons pas su évaluer nos besoins en main-d'œuvre pour le futur. Et nous avons négligé la formation, dont certaines de nos filières sont aujourd'hui inadaptes... » D'où la campagne de sensibilisation lancée cet automne, afin d'essayer de rattraper le temps perdu.

Marie-Béatrice Baudet

« Et paf !, le chèque de 20 millions de francs, sur la table... »

Le « jeune loup », comme le prénomme Gérard Rodriguez, voulait son bateau tout de suite. « Il a surenchéri, et paf !, le chèque de 20 millions sur la table... » De double mémoire, celle de président du Salon nautique de Cannes et celle de vendeur de bateaux moteur de plus de 22 mètres, il n'avait jamais vu cela.

L'homme était plutôt habitué à négocier avec des banquiers et des patrons d'industrie désireux de vivre leur retraite sur des palaces flottants. « La netéconomie a rajeuni ma clientèle. Elle alimente aujourd'hui 15 % à 20 % de mon activité. Certains de ses acheteurs ont à peine dépassé la trentaine. « Ils font la fête, se couchent au petit matin... Et le soir, rien qu'en consultant les cours de Bourse, ils sont plus riches. »

Victimes des catastrophes, les réassureurs augmentent leurs tarifs

COMME chaque année depuis 1957, assureurs et réassureurs se sont retrouvés à Monte-Carlo du 3 au 8 septembre. Quelques mois avant le renouvellement des contrats par lesquels les compagnies d'assurances cèdent une partie de leurs risques aux réassureurs, ce rassemblement leur permet de jauger l'offre et la demande et l'orientation des prix. Pour 2001, cette dernière est clairement à la hausse. « Après trois jours de discussions, les réassureurs paraissent vraiment déterminés à obtenir un vrai réajustement de leurs tarifs, et les assureurs directs ont compris que cela était nécessaire », affirme Antoine Jeancourt-Galignani, PDG des AGF (groupe Allianz) et président des « rendez-vous de septembre ». Un avis que partage Jacques Blondeau, le PDG de la SCOR, premier réassureur français : « Tout le monde a fait l'analyse des résultats du premier semestre de l'année 2000. Ils sont vraiment mauvais. Les assureurs-dommages font le même constat que les réassureurs. » Pour lui, la fin du cycle baissier dans les primes d'assurance et de réassurance est enfin arrivée. Pour M. Jeancourt-Galignani, cette remontée des prix s'était amorcée en 1999, « mais pas de manière suffisante pour faire face à l'augmentation des sinistres et aux catastrophes naturelles de la fin de l'année 1999. 1999 a été l'année la plus coûteuse après 1992. Le raffermissement sera plus significatif et plus fort en 2000 ».

Les hausses de tarifs attendues sont variables selon le type d'assurance et la zone géographique. Elles sont particulièrement élevées pour les catastrophes naturelles, en particulier les risques tempêtes, le transport et l'aviation, accidents du Concorde et de l'avion de Gulf Air obligent. La couverture des risques industriels va également devenir plus chère. Pour les catastrophes naturelles, M. Blondeau estime que les primes de réassurance pourraient tripler sur le marché français. Les réassureurs ont en effet payé 60 à 65 % de la facture des tempêtes de décembre, qui se sont produites trop tard pour peser sur les tarifs de l'année 2000.

Déjà, les Mutuelles du Mans Assurances (MMA), qui viennent d'acheter une couverture de réassurance tempête, allant d'octobre 2000 à octobre 2001, ont reconnu l'avoir payée à un prix double de l'an dernier, a indiqué à l'AFP le président du groupe, Jean-Claude Seys.

« La hausse des primes est normale, peut-être même salutaire. Il faut s'attendre à ce que les assureurs répercutent ces coûts sur leurs clients, dans des proportions différentes selon les risques », a confirmé Yves Mansion, directeur général des AGF et responsable de l'assurance dommages à la Fédération française des sociétés d'assurances (FFSA). Il pourrait en coûter 5 à 10 % de plus aux particuliers, et beaucoup plus pour l'assurance des transports et les risques industriels, précise M. Jeancourt-Galignani.

UN CERTAIN ESPOIR

Cette hausse des tarifs est très attendue par les réassureurs. A l'augmentation des catastrophes s'est ajoutée au premier semestre 2000 la hausse des taux, qui pèse sur la valeur des très gros portefeuilles d'actifs des réassureurs, es-

sentiellement composés d'obligations. La Scor a ainsi vu son bénéfice reculer de 49 % au premier semestre 2000. Suisse de Ré, le numéro deux mondial, n'a réussi à afficher un résultat en progression au premier semestre qu'au prix de ponction sur ses richesses. Plus grave, le Lloyds, grand marché londonien de l'assurance, se trouve de nouveau en situation financière difficile, alors qu'il avait fait l'objet d'un vaste plan de sauvetage au début des années 90. A la fin du mois d'août, cet organisme, qui a un système comptable très particulier, a publié ses prévisions de résultats pour 1998 et 1999 et estimé que ses pertes nettes pourraient atteindre 962 millions de livres (1 568 millions d'euros) en 1998 et 830 millions de livres en 1999. L'agence de notation Moody's est encore plus pessimiste, estimant que les pertes du Lloyds

Les catastrophes les plus coûteuses de 1999

Selon le réassureur Swiss Re, 326 événements survenus en 1999 ont causé près de 100 milliards de dollars de dommages économiques dont 24,4 milliards de dommages assurés.

● **Mai** : les tornades dans le Middle West des Etats-Unis ont coûté près de 1,5 milliard de dollars aux assureurs et réassureurs.

● **Août** : le tremblement de terre qui a frappé la région d'Izmit en Turquie a causé 2 milliards de dollars de dommages assurés.

● **Septembre** : L'ouragan Floyd

sur la côte est des Etats-Unis a coûté 2,36 milliards de dollars de dommages assurés.

– Le tremblement de terre de Taïwan a représenté 1 milliard de dollars de dommages assurés.

– Le typhon Bart qui s'est abattu sur le sud du Japon a coûté 3 milliards de dollars de dommages assurés.

● **Décembre** : les deux tempêtes Lothar et Martin qui ont ravagé l'Europe de l'Ouest ont totalisé 7,7 milliards de dollars de dommages assurables.

Sophie Fay

Georges Plassat coupe les têtes chez le chasseur André

GEORGES PLASSAT, le nouveau PDG du groupe André, nommé en avril, fait valser les têtes. Une dizaine de cadres supérieurs et dirigeants de l'entreprise ont quitté le groupe. Plusieurs responsables des ressources humaines ont été priés de partir. Un signe de la volonté de M. Plassat de faire table rase des pratiques passées.

A cet effet, l'ancien patron de Casino a fait venir à la DRH du groupe un de ses anciens collaborateurs chez le distributeur, Serge Boyer, 56 ans, qui était chez Spie-Batignolles depuis 1997. La branche la plus turbulente, celle du discount (Halle aux chaussures, Chaussland...), qui « a connu l'an dernier une chute dramatique de son chiffre d'affaires », selon

M. Plassat, a été décapitée. Elle sera confiée à Claude Buffard, 51 ans, ancien directeur général de Go Sport de 1992 à 1997. Par ailleurs, pour rajeunir l'ancien chasseur préféré des Français, le PDG s'est entouré de trois trentenaires : à la stratégie et à l'organisation, Jean-Gabriel Padovani, un HEC de 37 ans, précédemment consultant chez A. T. Kearney ; à l'expansion et à l'immobilier, Jean-Paul Fréret, 37 ans, Dauphine, qui vient du groupe Auchan ; enfin, au marketing, Jean-Michel Noir, 33 ans, Insead, un ancien de McKinsey.

« Cette équipe s'appuiera sur une organisation simplifiée, mettant fin à la séparation entre les activités de centre-ville d'une part, et les activités de périphérie d'autre part », précise

s'élèveraient plutôt à 1,1 milliard de livres en 1998 et 1,2 milliard en 1999.

Plus que de la panique ou de la surprise, cette nouvelle a suscité un certain espoir dans les rangs des réassureurs qui accusent le Lloyds de casser les prix et estiment que ses intervenants vont devoir faire preuve de davantage de rigueur. Les agences de notations Moody's et Standard and Poor's, elles, n'hésitent pas à souligner leur inquiétude quant au rythme de redressement des tarifs du fait de la très forte concurrence. Elles estiment qu'il y a encore trop de capitaux dans le secteur de la réassurance. Pour M. Blondeau, il faut toutefois se méfier de cette analyse, qui n'est pas suffisamment prospective : il ne faut pas sous-estimer le coût des tempêtes et autres catastrophes qui vont diminuer les capacités de la profession et le fait qu'en fin de cycle de baisse des prix les réassureurs tirent sur leurs réserves. L'excès de fonds propres doit donc être relativisé. M. Jeancourt-Galignani souligne en outre que le mouvement de concentration va se poursuivre. Déjà, les huit réassureurs spécialisés dans les catastrophes naturelles et basés aux Bermudes ne sont plus que trois. Il note aussi qu'il y a eu en 1999 quelques mises en liquidation et que plusieurs acteurs se sont retirés du marché, en particulier en Australie, pays qui a été durement frappé par une tempête de grêle.

Rappel en France des pneus Firestone pour véhicules 4x4

LE GOUVERNEMENT A CONFIRMÉ, par un arrêté paru samedi 9 septembre au Journal officiel, le retrait et le rappel en France des pneus Firestone pour véhicules 4x4. Le gouvernement entend mettre en œuvre le principe de précaution après la découverte de pneus défectueux, suspectés d'avoir causé des accidents mortels, notamment au Venezuela et aux Etats-Unis, ont indiqué dans un communiqué commun le ministre des transports, Jean-Claude Gaysot, et la secrétaire d'Etat à la consommation, Marylise Lebranchu.

Ce rappel, indiquent-ils, « concerne un nombre restreint de pneumatiques vendus en France, de l'ordre de 2 000 pneus ». Depuis le rappel volontaire effectué par Bridgestone-Firestone courant août, peu de conducteurs concernés ont jusqu'à présent ramené leur véhicule pour procéder à l'échange, selon le communiqué. L'arrêté précise que les frais afférents à la reprise des pneumatiques concernés « sont à la charge de la société Bridgestone-Firestone ».

Les pneus Firestone rappelés sont les trois modèles suivants : – Radial ATX P 235/75R15 LRC ; – Radial ATX II P 235/75R15 S ; – Wilderness AT P235/75R15, dont les numéros de série DOT commencent par VD.

Jean Laurent à la tête de la « Maison commune » des banques

DANS SON ÉDITION DU SAMEDI 9 SEPTEMBRE, Le Figaro annonce que Jean Laurent, actuel directeur général de la Caisse nationale du Crédit agricole, sera le premier président de la « Maison commune » des banques françaises. Cette nouvelle organisation, qui doit rassembler sous un même toit les banques commerciales dites AFB (Association française des banques) et les établissements mutualistes (Crédit agricole, Crédit mutuel, Banques populaires), devait être officiellement lancée mardi. Aux côtés de M. Laurent, Gilles Guittou, actuellement vice-président du directoire du groupe CIC, devrait être chargé de la gestion quotidienne et opérationnelle de la nouvelle fédération.

L'Office des cartels allemand sanctionne Wal-Mart, Aldi et Lidl pour ventes à perte

L'OFFICE FÉDÉRAL DES CARTELS, le gendarme allemand de la concurrence, a rappelé à l'ordre, vendredi 8 septembre, trois distributeurs – l'américain Wal-Mart et les hard-discounters allemands Aldi et Lidl – qui « vendent depuis fin juin 2000 entre cinq et dix articles (entre autres du lait, du beurre, du sucre, de la farine, du riz et des graisses végétales) à un prix inférieur au prix d'achat ». La vente à perte de ces produits est « injustifiée » et constitue une « gêne » pour les concurrents, a précisé l'office. C'est à la suite d'une plainte que l'Autorité de la concurrence avait engagé une procédure fin juin contre le numéro un mondial de la distribution Wal-Mart, procédure ensuite étendue à Aldi et à Lidl. Wal-Mart, qui a racheté deux chaînes d'hypermarchés en Allemagne depuis 1997, pratique une guerre des prix agressive pour tenter de conquérir des parts de marché.

P. Ga.

Les fonds éthiques se multiplient en France

Une trentaine de produits financiers, destinés aux épargnants méfiants à l'égard des pratiques des marchés, permettent de concilier morale et rentabilité, en profitant du dynamisme des actions

EST-IL POSSIBLE d'épargner pour soi tout en faisant une bonne action pour la communauté ? C'est en tout cas la vocation d'une trentaine de sicav et de fonds communs de placement. Beaucoup d'épargnants sont encore réticents à placer leurs économies en Bourse. Ils jugent que les pratiques des marchés financiers sont peu compatibles avec leurs convictions politiques ou religieuses. Les produits d'épargne solidaire permettent de profiter du dynamisme des actions tout en respectant ses opinions ou d'allouer une partie des fruits de son épargne à des organismes caritatifs.

Investissement et partage, un fonds géré par la Financière Meeschaert, reverse ainsi la moitié de ses revenus, des frais de gestion et des frais d'entrée à différentes associations qui travaillent notamment dans la réinsertion. Le produit qui est investi en obligations classiques et en obligations convertibles n'a rapporté que 5,5 % au cours de ces douze derniers mois. Mais

900 000 francs ont néanmoins été distribués par ce canal. « *Les organismes caritatifs sont friands de ce type de ressources car ils procurent des revenus réguliers, même s'ils sont minces. Les épargnants qui ont souscrit à ce type de placement sont généralement très fidèles* », se félicite Henri Rouillé d'Orfeuil, président de Finansol, une association destinée à promouvoir l'épargne solidaire. Mais la faible rémunération des fonds de partage, qui sont souvent investis en produits monétaires ou en obligations, n'attire plus de nouveaux épargnants.

DÉVELOPPEMENT DURABLE

Depuis plusieurs années, d'autres fonds aux performances plus alléchantes tentent de convaincre de nouveaux souscripteurs. Leur objectif n'est pas de reverser une partie de la rémunération de l'épargne à de bonnes causes, mais d'investir en Bourse sur des sociétés qui respectent une certaine éthique. Contre toute attente, ce ne sont pas les sociétés qui apparaissent les

plus humanistes qui sont les plus éthiques. « *Les valeurs de l'environnement ne répondent pas forcément le mieux à ces critères, tout comme les laboratoires pharmaceutiques* », souligne Vincent Auriac, responsable de la gestion chez Apogée, une société qui commercialise deux fonds éthiques. « *Ce qui est important, c'est la transparence. Les épargnants doivent pouvoir choisir en toute connaissance de cause les valeurs sur lesquelles ils investissent* », insiste M. Rouillé d'Orfeuil.

Depuis quelques années, les gérants ont affiné la sélection des valeurs. La plupart des produits disponibles ont été élaborés à partir du concept de développement durable. « *C'est un ensemble de nouveaux critères qui permet d'analyser une entreprise autrement que par le prisme financier. Avec la volatilité actuelle des marchés, il devient nécessaire d'avoir une réflexion plus fouillée* », note Antoine Dehen, chef de projet de la sicav Eurosociétal. Beaucoup de gérants sélectionnent les actions à partir de tra-

Des performances très honorables

NOMS DES FONDS	Etablissement promoteur	Performance du 02/09/1999 au 31/08/2000
CAPITAL EMPLOI	Fortis Investissement Management France	81,05 %
FRANCE EXPANSION DURABLE	Expertise Asset Management	49,38 %
OFI DEMINOR GOVERNANCE	Ofivalmo	46,26%
MACIF CROISSANCE DURABLE	Macif	42,80%
ACTION ETHIQUE	Financière Meeschaert	35,02 %
LA SICAV EUROSOCIÉTALE	ABF Capital Management	31,21 %
PLURIAL ETHIQUE	Apogé S.A	22,66 %
CORTAL MULTISICAV AVENIR +	Banque Cortal	22,35 %
INSERTION EMPLOIS	Caisse des dépôts et consignations	17,78 %
HYMNOS	Credit Lyonnais	15,50 %

vauts réalisés par l'Arese. Ce cabinet d'analyse créé en 1997 note les entreprises d'après cinq filtres : la ges-

tion des ressources humaines, l'implication dans la société civile, le respect de l'environnement, les relations avec les actionnaires et les rapports avec les fournisseurs. « *Chaque gestionnaire fait ensuite sa cuisine à partir des ingrédients que lui fournit l'Arese* », ironise un gestionnaire.

Pour se distinguer, chaque produit a sa spécificité. Certains ne misent que sur des actions françaises, ce qui permet au fonds d'être éligible au plan d'épargne en actions et de bénéficier de ses avantages fiscaux. D'autres mettent l'accent sur un ou plusieurs des critères de l'Arese. La société de gestion Ofivalmo a, pour sa part, décidé de ne sélectionner que les entreprises européennes qui respectent le mieux les critères de gouvernement d'entreprise en s'appuyant sur les travaux du cabinet

« *Chaque gestionnaire fait ensuite sa cuisine à partir des ingrédients que lui fournit l'Arese* », ironise un gestionnaire. Pour se distinguer, chaque produit a sa spécificité. Certains ne misent que sur des actions françaises, ce qui permet au fonds d'être éligible au plan d'épargne en actions et de bénéficier de ses avantages fiscaux. D'autres mettent l'accent sur un ou plusieurs des critères de l'Arese. La société de gestion Ofivalmo a, pour sa part, décidé de ne sélectionner que les entreprises européennes qui respectent le mieux les critères de gouvernement d'entreprise en s'appuyant sur les travaux du cabinet

Déminor, spécialisé dans la défense des actionnaires minoritaires.

Dans certains cas, les souscripteurs sont associés à la gestion du fonds. Chez Ecureuil-gestion, qui a lancé Ecureuil 1,2,3 Futur en octobre 1999, six d'entre eux participent à un comité d'orientation, dans lequel figurent également un représentant de l'Arese, le gestionnaire de la sicav et un membre de la Fondation nationale des sciences politiques. « *Il a été décidé d'exclure les sociétés du secteur du tabac ou de l'alcool; en revanche, le débat n'a pas été tranché en ce qui concerne les valeurs de l'armement* », raconte Erik Pointillart, président du directoire d'Ecureuil-gestion.

Mais il faut aussi envoyer un message fort en direction des entreprises afin qu'elles soient plus attentives au concept de croissance durable. Pour cela, il faudrait que les sommes placées sur ces produits soient suffisamment importantes pour que le boycottage d'une société soit redouté par elle, comme c'est le cas aux Etats-Unis.

Au total, une vingtaine de fonds de ce type existent en France. Mais ils totalisent moins de 700 millions d'euros, soit une partie infime des sommes collectées par l'ensemble des sicav et des fonds communs de placement. Les choses risquent d'évoluer rapidement. Après la Caisse d'épargne, qui a collecté plus de 80 millions d'euros en moins d'un an sur Ecureuil 1,2,3 Futur, les grands réseaux bancaires comme la BNP, la Société générale ou le Crédit Lyonnais préparent des fonds éthiques. La puissance de leur réseau de distribution devrait permettre à ces produits de drainer des encours importants, et de donner plus de poids à ceux qui les gèrent.

J. Mo.

TROIS QUESTIONS À...

HENRI ROUILLÉ D'ORFEUIL

1 Vous qui êtes président de Finansol, association qui regroupe des acteurs du financement solidaire, pouvez-vous nous dire dans quels secteurs ils interviennent ?

Certains acteurs sont tournés vers la création et le développement de petites entreprises génératrices d'emploi par des activités de capital-risque, de garantie ou de crédit. D'autres s'intéressent plus spécifiquement à certains secteurs d'utili-

té sociale, tels le logement de personnes en grande difficulté, l'environnement, l'agriculture biologique, l'accueil en milieu rural ou encore l'appui à la création de microentreprises dans les pays du Sud.

2 Quels sont les résultats de leurs actions ?

Ces circuits restent limités en termes de volume : environ 700 millions de francs y circulent grâce à des produits spécifiques (comptes à terme, livrets, prises de participation dans des sociétés financières, foncières ou de capital-risque), auxquels il convient de rajouter 600 millions de francs placés dans les produits de partage (fonds

communs de placement et sicav, contrats d'assurance-vie...) ayant généré 5 millions de dons en 1999. Mais les résultats sont probants. Pour l'année 1999, ce sont 4 000 entreprises financées en France, près de 5 000 emplois ainsi créés ou sauvegardés, 80 familles en grande difficulté relogées, 100 000 petits prêts accordés dans 22 pays du Sud pour des montants de 500 à 5 000 francs.

3 Les sommes collectées sont encore très modestes. Comment pourrait-on les développer ?

Les manques à gagner sur les placements solidaires sont nombreux : rentabilité financière et liquidité souvent moindres, risque accru. Ils

sont totalement à la charge des épargnants. Il nous semble que la collectivité devrait assumer une part du fardeau puisque ces investissements sont socialement utiles et rentables. Une proposition de loi a été soumise aux parlementaires et au gouvernement. Il ne s'agirait, finalement, que d'élargir aux domaines de l'épargne solidaire et de proximité certains avantages accordés à d'autres secteurs. Pourquoi, par exemple, ne pas considérer fiscalement l'innovation sociale comme l'on considère l'innovation technologique ?

Propos recueillis par Joël Morio

résultats semestriels

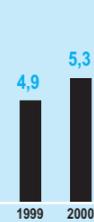
France Télécom

Très forte croissance à l'international

En milliards d'euros au 1^{er} semestre



Chiffre d'affaires consolidé
Le chiffre d'affaires consolidé au 30 juin 2000 est en progression de 18,1 % par rapport au 1^{er} semestre de l'année précédente, contre une croissance annuelle de 10,5 % en 1999.



EBITDA
(résultat opérationnel courant avant amortissements)
L'EBITDA augmente de 8,4 % grâce à la progression des résultats des mobiles en France et des activités internationales qui compense la baisse de la rentabilité de la téléphonie fixe en France.



Résultat opérationnel
Le taux de progression du résultat opérationnel est légèrement inférieur à celui de l'EBITDA en raison d'une hausse des amortissements.



Résultat net part du Groupe hors plus-values de cession
Hors plus-values de cession, le résultat net s'établit à 1,3 milliard d'euros, en hausse de 19,8 %.

INDICATEURS

Chiffre d'affaires Mobiles en France
+ 40 %

Abonnés Wanadoo
+ 100 %

Chiffre d'affaires à l'international
+ 129 %

International La part du chiffre d'affaires à l'international atteint désormais 20,3 %. Le nombre d'abonnés contrôlés croît de 138 %.

Mobiles France Télécom reste le leader de la téléphonie mobile en France avec 11,7 millions d'abonnés Itineris au 30 juin, soit une croissance de 66,4 % par rapport au 30 juin 1999.

Internet Avec 1,4 million d'abonnés actifs à fin juin, Wanadoo confirme sa place de leader de l'accès en France. L'audience des différents sites de France Télécom atteint 12,6 millions de pages vues par jour, en progression de près de 60 % par rapport à fin 1999.

Leader européen, acteur mondial, France Télécom se développe à l'international par des prises de participations importantes en Europe et compte près de 60 millions d'abonnés contrôlés dans le monde. Avec l'acquisition d'Orange, France Télécom est devenue le deuxième opérateur mobile européen et le troisième mondial.

information actionnaires

- 5/10/2000 : Réunion du Club d'actionnaires à Nice
- 26/10/2000 : Envoi de "En actions le magazine du club France Télécom"
- 10/11/2000 : Salon Actionaria
- 15/12/2000 : Réunion du Club d'actionnaires à Rouen

retrouvez nos résultats sur Internet
www.francetelecom.com



Pour tout renseignement :

10 10 ou 0 800 05 10 10 (appel gratuit)
3614 code 1010 FT (0,37 F/min)



france telecom

bienvenue dans la vie.com

REVUE DES ACTIONS

ÉNERGIE

08/09	en euros	Diff.
Bouygues Offs.	61,10	- 0,65
Coflexip	159,70	+ 20,07
Esso	74,50	- 1,06
Geophysical	84,50	+ 4,77
Total Fina Elf	178,60	+ 4,13

PRODUITS DE BASE

08/09	en euros	Diff.
Air Liquide	138,50	- 4,21
CFF.Reycling	45,21	- 3,80
Eramet CA ex dtdiv	48,10	+ 2,99
Groupe Gascogne	76,40	- 0,77
Metalorup	7,84	+ 3,84
Pechiney Act Ord A	50,90	- 2,11
Rhodia	15	- 7,97
Rochette (La)	6,46	- 5,96
Usinor	12,14	+ 0,57
Vallourec	50	+ 5,26
Grande Paroisse	22,56	- 7,91
Oxyg.Ext-Orient	405	+ 0,24
PCAS #	23	+ 2,22

CONSTRUCTION

08/09	en euros	Diff.
Bouygues	69,05	- 7,06
Ciments Français	54,35	- 7,09
Colas	61	- 0,81
Eiffage	67,10	- 3,45
Groupe GTM	127,90	- 4,48
Imerys(ex.Metal)	131	- 0,60
Lafarge	87	+ 2,89
Lapeyre	59,90	- 0,99
Saint-Gobain	156,50	+ 2,89
Vinci	56	- 5,08
Vicat	57	- 3,38

BIENS D'ÉQUIPEMENT

08/09	en euros	Diff.
Alcatel	89,75	- 4,26
Alstom	26,62	+ 6,48
Bull#	7,49	- 4,34
Carbone-Lorraine	49,94	+ 0,62
CS Signaux(CSEE)	66	+ 5,43
Dassault-Aviation	205,30	+ 1,58
De Dietrich	69,50	+ 0,72
Fives-Lille	80,10	+ 2,69
France Telecom	138,20	- 2,40
Legrand	208,80	- 15,53
Legris indust.	43,30	- 3,77
Sagem S.A.	316	- 5,27
Schneider Electric	79,95	- 4,25
Sidel	76,10	+ 0,52
Thomson-CSF	51	+ 4,29
Zodiac	244,80	+ 3,29
Equant N.V.	50,50	+ 11,97
STMicroelectronics	66	- 5,64
Algeco #	91,50
CNIM CA#	60,10	+ 3,53
Cofidur #	7,90	- 11,73
Entrelec CB #	55,90	- 3,62
GFI Industries #	25,20	+ 2,52
Latecoere #	91,70	- 0,32
Lectra Syst.(B) #	17,75	+ 2,89
Manitou #	109	- 0,63
Mecatherm #	31	+ 14,72
Radiall #	186	+ 7,57

AUTOMOBILE

08/09	en euros	Diff.
Faurecia	40,51	- 2,43
Labinal
Michelin	33,39	- 0,02

La Bourse de Paris s'éloigne des 7 000 points

CE N'EST, sans doute, que partie remise. Mais la Bourse de Paris a raté son rendez-vous avec les 7 000 points cette semaine. L'indice CAC 40 a terminé, vendredi, à 6 703,36 points, soit une baisse de 1,62 % en cinq séances. Beaucoup d'observateurs s'attendaient pourtant que le seuil symbolique des 7 000 points soit atteint rapidement alors que la Bourse de Paris avait bien débuté la semaine.

Lundi, le marché parisien avait franchi un record de clôture, à 6 922,33 points, tandis qu'un record absolu, à 6 944,77 points, avait été atteint au cours de la séance. L'enlèvement du conflit avec les routiers, les chiffres décevants de la croissance française au deuxième trimestre et la fin de semaine en demi-teinte à Wall Street ont contribué à saper le moral des boursiers, dont un certain nombre jugeaient excessifs les records enregistrés en début de semaine.

Les valeurs « TMT » (technologies, médias et télécoms), qui avaient largement contribué au dynamisme du marché, en début de semaine, ne sont pas parvenues à se maintenir au niveau qu'elles avaient retrouvé lundi. L'action France Telecom s'est effritée sur la semaine de 2,4 %, à 141,6 euros. STMicroelectronics a chuté de 5,65 %, à 66 euros, les actions des fabricants de semi-

conducteurs ont pâti de commentaires peu enthousiastes d'analystes sur des valeurs du secteur aux Etats-Unis, comme Intel. L'action Equant s'est, en revanche, distinguée grâce à de nouvelles rumeurs de rachat. Elle a bondi de 11,97 %, à 50,50 euros.

Le secteur de la chimie a mal terminé la semaine après la mise en garde sur ses bénéfices émise par l'américain DuPont. Rhodia a chuté de 7,9 % en cinq séances, à 15 euros, non loin de son cours le plus bas de l'année. Air Liquide a perdu 4,21 %, à 138,5 euros. La société de Bourse CAI Chevreux a abaissé sa recommandation sur le titre après la publication des résultats semestriels du groupe. Air Liquide a annoncé une progression de 14 % de son résultat net au premier semestre, inférieur aux prévisions d'analystes.

L'AÉRONAUTIQUE BIEN ORIENTÉE

Autre valeur victime des mises en garde sur les bénéfices, Valeo a cédé 1,7 % sur la semaine, à 59 euros. Les investisseurs ont pris le prétexte de l'avertissement sur ses résultats lancé par l'américain TRW pour prendre leurs bénéfices sur un titre qui a gagné plus de 20 % depuis début août.

Du côté des hausses, le secteur de l'aéronautique a été bien orienté. Thomson CSF s'est apprécié de 4,29 %, à 51 euros, et EADS de 5,9 %, à 19,05 euros. Les sociétés pétrolières ont également tenu la vedette. L'action TotalFinalElf a profité de

la poursuite de la hausse des cours du pétrole et de l'annonce de résultats semestriels records. Elle a gagné 4,14 %, à 178,60 euros. Les analystes de SG Securities ont annoncé, jeudi, avoir relevé leur objectif de cours sur le titre TotalFinaElf, à 220 euros, au lieu de 200 euros. Outre la flambée des cours du pétrole, ce relèvement est motivé par la mise en œuvre plus rapide qu'escompté des synergies entre TotalFina et Elf. Par ailleurs, la société de Bourse CIC EIFB a relevé ses estimations de bénéfices pour les trois prochains exercices. L'analyste de CIC EIFB, Jean-Luc Romain, estime que le niveau élevé du cash-flow libre dégagé va permettre au groupe de racheter plusieurs points de pourcentage de son capital avant la fin de l'année, ce qui devrait permettre de compenser, voire mieux, les émissions liées aux deux offres publiques d'échange destinées à racheter les minoritaires d'Elf et de PetroFina.

Même les valeurs parapétrolières, jusqu'ici peu favorisées par la hausse du brut, ont été entraînées dans le mouvement. Géophysique, qui a annoncé une réduction de ses pertes pour le premier semestre, s'est redressé de 0,49 %, à 83,4 euros, Coflexip a bondi de 20 %, à 159,7 euros, et Technip, qui a publié un bénéfice net semestriel en hausse de plus de 18 %, a progressé de 1 %, à 148 euros.

Joël Morio

Montupet SA	24,65	+ 0,12
Peugeot	222	+ 6,83
Plastic Omn.(Ly)	115	- 2,54
Renault	51,95	+ 1,96
Sommer Allibert	47	+ 9,83
Valeo	59	- 2,64
Sylea

AUTRES BIENS DE CONSOMMATION

08/09	en euros	Diff.
Aventis	81	- 3,34
Bic	53,60	+ 1,90
Chargeurs	65	- 0,07
Christian Dalloz	72,10	- 3,35
Clarins	101,50	+ 0,59
Deveaux(Ly)#	76	+ 2,70
DMC (Dollfus Mi)	4,95	- 0,20
Essilor Intl	304,50	- 1,67
L'Oréal	76,05	- 8,09
Moulinex	4,96	+ 0,29
Neopost	34,30	- 0,29
Sanofi Synthelabo	56,25	- 2,25
S.E.B.	70,50	+ 6,81
Skis Rossignol	15,80	- 0,87
Alés Gpe ex.Phyto#	23,88	- 0,83
Arkopharma #	100
Beneteau CA#	108	+ 0,93
Boiron (Ly)#	61,70	- 3,21
CDA-Cie des Alpes	42,50	+ 6,78
Europ.Exting.(Ly)	27,20	+ 0,36
Exel Industries	38
Guerbet S.A	20,90	+ 1,95
Guy Degrenne #	20,40	- 5,33

Hermes intl	160	+ 0,62
Info Realite #	30,68	- 7,03
Pochet	67,10	+ 12,77
Robertet #	251	- 0,39
Smoby (Ly) #	31,10	- 2,84
S.T. Dupont #	11,60	- 2,52
Virbac	83,30	- 2,57
Walter #	133	- 1,48

INDUSTRIE AGRO-ALIMENTAIRE

08/09	en euros	Diff.
Bongrain	37,45	+ 1,07
Danone	158	+ 1,73
Eridania Beghin	101	- 1,27
Fromageries Bel	530	- 1,57
LVMH Moët Hen.	87	- 3,54
Pernod-Ricard	58,90	- 1,83
Remy Cointreau	37,51	+ 6,11
Royal Canin	112	+ 4,18
Altadis	15,01	- 8,75
Taittinger	600	+ 1,35
Brioche Pasq.(Ns)#	97	- 5,82
L.D.C.	97	- 0,51
Iouis Dreyfus Cit#	12,70	+ 0,79
Vilmor.Claude Cie#	73

DISTRIBUTION

08/09	en euros	Diff.
Bazar Hot. Ville	127,60	+ 0,47
Carrefour	83,40	+ 0,48
Casino Guichard	109,10	- 3,87
Castorama Dub.(Li)	237	- 2,46

Damart	73,20	- 4,25
Galeries Lafayette	222,40	- 5,36
Grandvision	27,27	+ 3,29
Groupe Andre S.A.	126,10	- 4,46
Guyenne Gascogne	95,50	- 1,03
Pinault-Print.Red.	216,50	- 0,96
Rexel	92	+ 0,21
Brice	16,30	+ 11,03
Bricorama #	45,84	+ 10,45
Etam Developpement	20,88	+ 12,25
Go Sport	76	+ 11,76
Groupe Bourbon	56	+ 0,71
Hyparlo # (Ly)	23,64	+ 5,72
Manutan Inter.	73,50	+ 6,13
Marionnaud Parfum.	108,80	+ 3,61
Rallye (Ly)	61,50	- 5,01

AUTRES SERVICES

08/09	en euros	Diff.
Accor	48,33	- 5,23
Air France Gpe Nom	21,79	+ 2,73
Altran Techno. #	257	- 2,65
Atos CA	117,50	+ 3,07
Canal +	183,50	- 3,47
Cap Gemini	220,50	- 8,16
Cegid (Ly)	132,60	- 5,01
Club Mediterranee	146,50	+ 0,34
Dassault Systemes	96	- 3,61
Euro Disney	0,62	+ 1,63
Eurotunnel	1,02	+ 0,99
Gaumont #	59,90	- 6,62
GFI Informatique	42,85	- 6,23
Groupe Partouche #	64,90	- 3,06

Havas Advertising	23,30	- 13,38
Infogrames Enter.	34,03	+ 7,35
Ingenico	55,10	+ 6,47
Norbent Dentes.#	17,74	+ 2,84
Penauille Poly.CB#	604	- 2,58
Publicis Gr. SA #	43,55	- 2,74
Sodexho Alliance	185	+ 1,92
Sopra #	97	+ 1,67
Spir Communic. #	92	- 4,31
SR Telesperformance	41,82	- 4,93
Suez Lyon.des Eaux	172,10	+ 0,40
TFI	80	- 5,32
Technip	148	+ 1,02
Transiciel #	74	- 8,86
Ubi Soft Entertain	60,20	+ 4,15
Unilog	128,10	- 6,49
Vivendi	91,90	- 3,41
Adecco S.A.	807	- 5,05
Bains C.Monaco	171	+ 0,29
Hotels Deauville
Louvre #	62,80	+ 2,11
NRJ #	780	+ 7,25
Alten (SVN) CB#	163	- 1,21
Assystem #	70,85	- 8,10
Cegehid #	77,95	+ 11,35
Europenne Casinos	92,90	- 0,10
Finifno	38,50	+ 1,31
Flo (Groupe) #	39	- 2,50
Geodis	69	+ 2,07
Groupe J.C.Darmon	137,20	+ 6,02
Leon Bruxelles	9,22	- 7,89
LVL Medical Gpe	53	- 9,09
Me-Metr.TV act.div	70,60	- 4,59
Seco Environnem.#	82	+ 7,89

LES PERFORMANCES DES SICAV OBLIGATAIRES

(Les premières et les dernières de chaque catégorie) le 1^{er} septembre

LIBELLÉ	Organisme promoteur	Rang	Perf. % 1 an	Rang	Perf. % 5 ans	Val. liq. en euros
---------	---------------------	------	--------------	------	---------------	--------------------

OBLIGATAIRES FRANÇAISES DE CAPITALISATION

Performance moyenne sur 1 an : 2,01 %, sur 5 ans : 31,54 %

Oudart Obligataire (C)	1	10,52	67	35,08	134	
Oudart Obligataire (D)	2	10,51	66	35,08	126,09	
Assur Ecuveuil Croissance	3	7,96	18	42,70	37658,75	
Eparc Continent	4	5,88	115	28,84	10,92	
Silvarente	5	5,74	1	52,46	38,96	
Uni-MT	6	5,32	77	33,62	188,48	
Saint-Honore Première	7	4,54	163	20,05	2563,65	
Azur-Obligations (D)	8	4,24	20	42,67	51,53	
Azur-Obligations (C)	9	4,23	19	42,68	60,86	
Avec Coupon	10	4,03	45	37,90	172,12	
Placements Capitalisation	11	3,76	38	38,66	3545,36	
Elan Trésorerie Dynamique (C)	12	3,73	176	17,65	2906,79	
Elan Trésorerie Dynamique (D)	13	3,73	177	17,65	2799,59	
Saint-Honore TAM-Plus	14	3,68	9016,80	
Primerus France Etat LT (C)	15	3,47	6	46,17	243,17	
Primerus France Etat LT (D)	16	3,46	7	46,14	211,12	
CMN Court Terme (C)	17	3,41	161	20,84	3752,34	
CMN Court Terme (D)	18	3,41	162	20,83	3147,55	
Real Performance	19	3,35	176,54	
Elan Première (D)	20	3,30	137	24,25	2842,42	
Elan Première (C)	21	3,30	138	24,24	2977,02	
CPR Sécurité Obligataire	22	3,20	100	30,85	428,75	
OBC Court Terme	23	3,16	166	19,55	19278,15	
AXA Euro 7-10	24	3,10	13	43,40	24,53	
Equide Première	25	2,96	97	31,52	2610,76	
MMA Euro-Première (D)	26	2,90	39	38,40	25,12	
MMA Euro-Première (C)	27	2,87	40	38,37	26,89	
Selection Euro Plus	28	2,81	179	16,87	78323,21	
AXA Première (D)	29	2,81	29	39,79	20,44	
Croissance Mercure (C)	30	2,77	15	43,19	524,16	

Les dirigeants européens impuissants à faire remonter l'euro

Affaibli par les déclarations du chancelier allemand Gerhard Schröder, la monnaie européenne a connu une des semaines les plus sombres de son histoire, tombant à des planchers de 0,8630 dollar et 91,05 yens

L'euro a lourdement chuté, cette semaine, sur le marché des changes, tombant à de nouveaux planchers historiques face au dollar et face au yen. Il a été principalement victime des déclarations du chancelier alle-

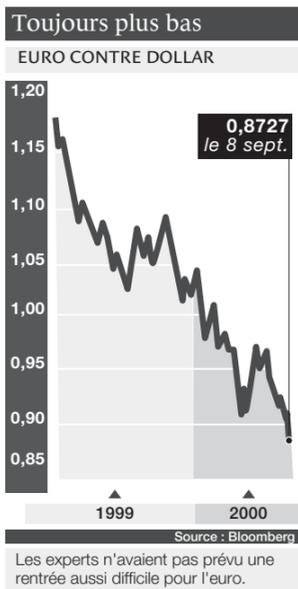
mand, Gerhard Schröder, qui a estimé que la faiblesse de la monnaie européenne, favorable aux exportations, « devrait être davantage un motif de satisfaction et de joie que d'inquiétude ». Vendredi 8 septembre, les

onze ministres des finances de la zone euro, réunis à Versailles, ont affirmé dans un communiqué qu'« un euro fort est dans l'intérêt de la zone euro ». Le ministre de l'économie et des finances, Laurent Fabius, et

le vice-président de la Banque centrale européenne (BCE), Christian Noyer, ont estimé que « les interventions sont un élément disponible à tout moment ». Ces prises de position n'ont pas réussi à faire remonter l'euro.

AU MOIS DE MAI, lorsque l'euro était - déjà - en chute libre face au dollar, le gouvernement français avait annoncé que sa priorité, pendant ses six mois de présidence de l'Union, serait de renforcer le rôle du conseil des onze ministres des finances (l'Euro 11, ou encore eurogroupe). Le premier ministre, Lionel Jospin, et le ministre de l'économie et des finances, Laurent Fabius, déploieraient, à l'époque, le manque de coordination et de cohérence des discours tenus par les dirigeants européens à propos du taux de change. Quatre mois se sont écoulés depuis : l'euro, à nouveau, est au plus mal. Il est tombé, cette semaine, à des planchers historiques de 0,8630 dollar et 91,05 yens. Mais le pouvoir politique européen se montre toujours incapable de réagir. Réuni vendredi 8 septembre à Versailles, l'eurogroupe n'a guère montré que son fonctionnement s'est amélioré et que sa capacité d'influence s'est accrue. L'euro a fini la semaine proche de ses plus bas niveaux, à 0,8670 dollar.

Les ministres se sont contentés, dans un communiqué, d'exprimer leur « préoccupation sur le niveau actuel de la monnaie unique européenne » et de rappeler qu'« un euro fort est dans l'intérêt de la zone euro ». Mais avant le début de la réunion, le ministre belge des finances, Didier Reynders, et



son homologue espagnol, Rodrigo Rato, avaient expliqué à la presse qu'ils n'avaient pas d'inquiétude majeure sur l'euro, dont la chute, selon eux, s'explique par le différentiel de croissance entre l'Europe et les Etats-Unis. De la même façon, si le ministre français de l'économie et des finances, Laurent Fabius, et le vice-président de la Banque centrale européenne (BCE), Christian Noyer,

ont évoqué, vendredi soir, la menace d'une action sur le marché des changes en affirmant que « les interventions sont un élément disponible à tout moment », le communiqué de l'eurogroupe n'y fait pas allusion.

Brandir une telle arme a-t-il d'ailleurs un sens et peut-il impressionner les marchés, quatre jours seulement après les déclarations du chancelier allemand ? Lundi, Gerhard Schröder s'était félicité que le taux de change de l'euro favorise la forte croissance des exportations. La dépréciation de l'euro, avait-il ajouté, « devrait être davantage un motif de satisfaction et de joie que d'inquiétude ». Cette petite phrase n'est pas passée inaperçue auprès d'opérateurs de marché qui, déjà mal disposés à l'égard de la monnaie européenne, en ont profité pour accroître leurs ventes d'euros.

POLÉMIQUE EN ALLEMAGNE

Elle n'a pas, en vérité, semé le trouble que sur les marchés. Elle a aussi provoqué l'étonnement dans les autres capitales européennes, où l'on ne parvient pas à s'habituer au fait de voir des dirigeants allemands dévaluationnistes. Elle a alimenté, enfin, la polémique en Allemagne. Des membres de l'opposition, l'Union chrétienne-démocrate (CDU) et le parti libéral (FDP) ont violemment critiqué les propos du chancelier. « M. Schröder s'amuse à saper la confiance internationale dans l'euro », s'est écrié le député CDU Friedhelm Ost. Le vice-président du FDP, Rainer Brüderle, a, pour sa part dénoncé l'attitude « nonchalante »

du chancelier « en dépit de la chute dramatique de l'euro ». M. Schröder a, en revanche, obtenu le soutien de l'ex-chancelier allemand Helmut Schmidt (SPD, social-démocrate). Dans une

Tensions sur les taux

La hausse des cours du pétrole et la chute de l'euro ont lourdement pénalisé, cette semaine, les marchés obligataires européens. En France, le taux de l'obligation assimilable du Trésor (OAT) à dix ans s'est tendu, passant de 5,34 % à 5,45 % (les taux montent quand le cours des titres baisse).

Les opérateurs craignent de nouveaux tours de vis monétaires de la part de la Banque centrale européenne (BCE), destinés à contenir les pressions inflationnistes. Rendus inquiets par l'ampleur des pertes de change, de nombreux investisseurs asiatiques préfèrent par ailleurs retirer les capitaux qu'ils avaient placés sur le Vieux Continent.

du chancelier « en dépit de la chute dramatique de l'euro ».

M. Schröder a, en revanche, obtenu le soutien de l'ex-chancelier allemand Helmut Schmidt (SPD, social-démocrate). Dans une

Marché international des capitaux : animé et bien orienté

BIEN DISPOSÉ, le marché des obligations internationales a retrouvé toute son animation. Pour ce qui est des opérations libellées en euros, non seulement le nouvel accès de faiblesse de notre monnaie n'en a pas diminué l'attrait, mais encore les investisseurs européens auraient visiblement souhaité une offre plus abondante que celle qui leur a été faite.

Ils devraient prochainement être comblés. Au calendrier provisoire des nouvelles émissions de septembre et d'octobre figurent beaucoup de noms américains et européens, appartenant à des secteurs d'activité très différents. Il y a des entreprises industrielles et commerciales ; des banques, dont certaines songent à des transactions classiques, de premier rang, et d'autres, qui s'apprentent à lancer des obligations subordonnées, c'est-à-dire d'un rang inférieur (et donc rapportant davantage), dont le produit servira en partie à augmenter leurs fonds propres ; mais aussi des établissements publics, des émetteurs d'obligations sécurisées comme le sont des lettres de gage, et des Etats.

Fait notable, les durées prévues vont du court au vraiment très long terme. Le niveau des taux d'intérêt explique cette diversité. L'échelle des rendements est actuellement à peine inclinée. Normalement, plus les échéances sont éloignées et plus les rendements sont élevés, les écarts augmentant jusqu'à plusieurs points entiers de pourcentage. Aujourd'hui, on ne peut espérer d'un placement de qualité irréprochable de très longue durée (trente ans) qu'à peine un quart de point de pourcentage de mieux que d'un placement de durée moyenne (cinq ans).

La principale raison de cette situation inhabituelle est double. Tout en bas de l'échelle, le loyer de l'argent monte presque régulièrement, alors que, dans le même temps, en haut, une détente se produit, qui provient de la perspective de désendettement de nos principaux Etats. Certes, ceux-ci continuent de contracter des emprunts, mais pour des montants moins importants que naguère. Les gouvernements européens sont les plus gros émetteurs d'obligations en euros, ce qui les conduit à étaler le plus possible leurs échéances. Ils sont presque les seuls à atteindre les trente ans. Ils ne seront probablement plus en mesure d'occuper tout le terrain le reste de cette année et en 2001.

DEUX ÉMETTEURS AMBITIEUX

Il est bien naturel que certains autres émetteurs de tout premier plan, dont les besoins de fonds ne diminuent pas, cherchent à prendre la place que vont libérer les Etats. Les plus ambitieux souhaitent calquer le profil de la dette de nos gouvernements, tant pour ce qui est des échéances que des rendements et des dispositions techniques de négoce des titres. Ils doivent, certes, servir de rémunérations un peu plus élevées, mais veulent que le supplément soit le plus mince possible. Ils ne se mesurent qu'à nos Etats alors que le commun des emprunteurs voit les rendements de ses opérations dépendre de taux d'intérêt bancaires qui, eux, ont tendance à s'éloigner de ceux des emprunts gouvernementaux.

Deux affaires de ce genre promettent d'être en vedette cette semaine. Un des meilleurs émetteurs américains, après le Trésor des Etats-Unis, Freddie Mac, devrait se présenter pour un montant de 5 milliards d'euros et une durée de dix ans et, seul emprunteur non souverain, il a déjà réussi à faire accepter que ses obligations seront négociées sur un marché électronique réservé à présent aux obligations des gouvernements de la zone euro. Tout aussi sûr de lui, un établissement hypothécaire allemand de très grand renom, DePfa, prévoit de lancer des lettres de gage (Pfandbriefe) pour 1 milliard d'euros et une durée de trente ans, ce qui ferait de son affaire la plus longue de sa catégorie.

Du côté de la demande, beaucoup sont prêts à répondre à de telles propositions. Déjà attirés par la qualité des signatures, les investisseurs se laissent facilement tenter par d'autres arguments. Dans le cas de Freddie Mac, la taille même de l'opération leur paraît une assurance que les titres demeureront très liquides. Dans le cas de DePfa, la très longue durée devient pour beaucoup un avantage. C'est un sujet de débat, mais il y a une chance de gain dans assez peu de temps, dans la mesure où l'échelle des rendements pourrait se rapprocher encore de l'horizontale, si la conjoncture économique demeure bonne, ce qui ferait se poursuivre la séquence de relèvements des taux directeurs de la Banque centrale européenne.

Christophe Vetter

Pierre-Antoine Delhommais

Carole Petit

Les marchés d'actions victimes des mises en garde de sociétés

LES MARCHÉS d'actions aux Etats-Unis ont été très irréguliers au cours d'une semaine écourtée par la Fête du travail (« Labor Day »). L'indice Dow Jones des grandes valeurs a hésité entre hausse et baisse pour finir sur un petit recul, vendredi 8 septembre, de 0,35 %, à 11 220,65 points. L'indice Standard and Poor's, qui reflète mieux l'économie américaine, grâce à ses 500 valeurs, a connu la même évolution, avant de clôturer vendredi à 1 494,50 points, en baisse de 0,53 %. Enfin, l'indice Nasdaq de la Bourse électronique a lui aussi joué au yo-yo. Il a perdu 2,15 %, mardi, puis 3,13 %, mercredi, avant de se ressaisir, jeudi, en rebondissant de 2,12 %, et de perdre 2,93 % vendredi. Il a fini la semaine à 3 978,41 points, affichant une forte baisse de 5,42 % en quatre séances.

Le retour des craintes sur les résultats des entreprises a pesé sur le marché américain après plusieurs

avertissements sur les bénéfices (« profit warnings »), dont celui du géant de la chimie DuPont. DuPont a perdu 5,18 dollars en une journée, jeudi, pour terminer la séance à 41,81 dollars. Il a annoncé que ses résultats seraient inférieurs cette année aux prévisions des analystes de Wall Street, en raison de la faiblesse de l'euro et de la hausse des prix des matières premières. Une autre société, le groupe de distribution Circuit City Stores, a indiqué que ses résultats trimestriels seraient inférieurs à ses prévisions en raison des coûts liés à sa décision de sortir du marché de l'électroménager. Sur la séance de jeudi, le titre a abandonné quasiment 1 %, à 26,18 dollars. Enfin, TRW, l'équipementier aéronautique américain, a revu ses prévisions de résultats à la baisse pour le troisième trimestre en invoquant notamment un affaiblissement des devises étrangères. Le fabricant de matériels pour les semi-conducteurs SpeedFam-IPEEC

a également alerté les investisseurs sur ses résultats futurs.

Ceux-ci s'inquiètent essentiellement d'un ralentissement de la croissance des résultats des sociétés liées à l'informatique. « On est avant tout nerveux au sujet des valeurs de composants », commente un investisseur.

« PÉRIODE DE VOLATILITÉ »

Le numéro mondial des microprocesseurs, Intel, a été victime, mardi, de l'opinion d'un analyste américain travaillant chez US Bancorp/Piper Jaffray. Celui-ci a fait savoir que le fabricant de microprocesseurs pourrait accuser une baisse de ses ventes au troisième trimestre. Cette annonce a fait chuter le titre Intel de 6,34 %, mardi, puis de 5,12 %, mercredi. « Cette période de volatilité va se prolonger jusqu'à ce qu'on obtienne des résultats de sociétés. Je pense que les résultats du troisième trimestre, complétés et agrégés, devraient

montrer un nouveau ralentissement d'une année sur l'autre », affirme un opérateur.

Les places financières européennes ont suivi le marché américain, tirées à la hausse, en début de semaine, par les valeurs technologiques, appelées par la communauté financière « TMT » (télécommunications, media, technologies), puis entraînées à la baisse par le recul de ce secteur. La Bourse de Paris, qui est néanmoins parvenue à aligner un nouveau record de clôture, à 6 922,33 points, lundi, a terminé la semaine en baisse de 1,62 %, à 6 703,36 points. La Bourse de Francfort a affiché un repli de 1,05 % d'un vendredi à l'autre. Enfin, la Bourse de Londres a fini la semaine sur un recul de 2,86 %, à 6 600,70 points.

Sur le marché britannique, le titre Invensys a fait l'actualité cette semaine. Jeudi, l'action a accusé une chute de plus de 35 %, pour revenir à 167 pence, son cours le plus

bas depuis cinq ans. Le groupe spécialisé dans les systèmes de contrôle a annoncé que ses résultats du premier semestre seraient « en léger recul » par rapport à ceux réalisés lors de la même période en 1999.

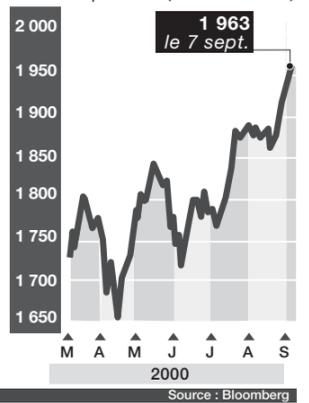
Parmi les faits marquants au Royaume-Uni, les titres du motoriste Rolls-Royce et du groupe sidérurgique Corus ont été sortis du Footsie 100 lors de la révision trimestrielle de l'indice, qui comprend les cent premières capitalisations de la Bourse de Londres, a indiqué, mercredi, le London Stock Exchange. Le marché britannique a également annoncé, cette semaine, qu'il lancerait, le 2 octobre, un nouvel indice technologique européen, appelé eTX. Celui-ci couvrirait toutes les sociétés technologiques européennes ayant une capitalisation supérieure à 110 millions d'euros.

Enfin à Tokyo, la Bourse a progressé, vendredi, mettant fin à

MATIÈRES PREMIÈRES

Flambée du cuivre

COURS DU CUIVRE À LONDRES en dollars par tonne (échéance 3 mois)



LES COURS mondiaux du cuivre sont en forte progression à New York, aussi bien qu'à Londres. Sur le Comex, ils ont fini la semaine à 91,8 cents la livre balle (qui équivaut à 0,4535 kilo) pour le contrat de décembre contre 86,85 cents sept jours auparavant. Sur le marché des métaux londonien, les cours ont pris 27 dollars en une semaine pour terminer le 8 septembre à 1 963 dollars la tonne. Si les prix surfont sur le haut de la vague comme ils ne l'avaient pas fait depuis deux ans, cela s'explique par les fondamentaux du marché. D'une part, la demande est forte : elle est en hausse de 5 % cette année par rapport à 1999. D'autre part, l'arrêt de capacités ces dernières années par les producteurs en raison des bas prix pratiqués, a conduit à un déficit de l'offre de 230 000 tonnes en 2000, selon l'International Copper Study Group, et de l'ordre de 200 000 tonnes l'an prochain.

La Chine est devenue un acteur clé du marché. L'année dernière, elle a importé 1,5 million de tonnes de cuivre et représentait 11 % de la consommation mondiale. L'an 2000 devrait se solder par un volume bien supérieur, sachant qu'elle a importé, au premier semestre, 50 % de plus qu'à la même période de 1999. Les perspectives jusqu'en 2002 restent dégagées. D'abord, parce que les producteurs jugent les cours encore trop faibles pour remettre en route leurs capacités. Des experts réunis à Melbourne pour une conférence sur le cuivre n'excluent pas des prix à 1 dollar la lb en 2001, voire 1,1 dollar en 2002 et 2003.

Pendant ce temps, la société minière canadienne Noranda vient de faire une offre de 1 milliard de dollars pour acheter les actions de Rio Algom, basée elle aussi au Canada, et qui produit, chaque année, 184 000 tonnes de métal rouge provenant de mines d'Amérique du Sud et du Nord. Noranda reverrait ensuite la moitié des actions acquises au premier producteur mondial, le Chilien Codelco. Quant à la compagnie australienne Pan Australian Resources, elle vient de s'accorder avec Padaeng Industries de Thaïlande pour explorer et développer conjointement pour la production de cathodes un dépôt de cuivre dans le nord-est thaïlandais qui pourrait fournir 30 000 tonnes de métal par an.

Cécile Prudhomme

TOKYO
NIKKEI
-1,42 %
16 501,55 points

NEW YORK
DOW JONES
-0,16 %
11 220,65 points

PARIS
CAC 40
-1,62 %
6 703,36 points

LONDRES
FT 100
-2,86 %
6 600,70 points

FRANCFORT
DAX 30 IBIS
-1,05 %
7 267,77 points

SPORTS Les dispositions renforcées de lutte contre le dopage prises par le Comité international olympique (CIO) en vue des Jeux de Sydney (15 septembre-1^{er} octobre) ont

conduit certaines délégations à écarter plusieurs de leurs athlètes. ● **DES CONTRÔLES PRÉVENTIFS**, effectués par les comités olympiques nationaux, en Chine, en Italie ou au

Canada, ont débouché sur la disqualification d'une trentaine de champions, dont pas moins de vingt-sept Chinois. ● **L'ANNONCE** de la mise en place d'un double système de détec-

tion de l'érythropoïétine (EPO) lors de la quinzaine australienne explique ces mesures radicales. ● **LE CIO** a validé les tests français et australien de recherche de l'EPO le

1^{er} août, un an après les championnats du monde d'athlétisme de Séville, où il avait décidé de financer ces travaux scientifiques à hauteur de 2 millions de dollars.

Les Jeux de Sydney sont d'ores et déjà secoués par les affaires de dopage

A quelques jours de la cérémonie d'ouverture, certains pays ont été contraints de retirer des athlètes de la liste des engagés pour cause de contrôles anti-dopage douteux. L'offensive des autorités olympiques contre l'érythropoïétine (EPO), entre autres, porte ses premiers fruits

JOHN HOWARD, le premier ministre australien, n'a pas encore déclaré ouvert les jeux de la XXVII^e olympiade qu'une course a déjà démarré : celle aux produits illicites. Dès le samedi 2 septembre, treize jours avant le coup d'envoi, les médecins inspecteurs de l'anti-dopage mandatés par le Comité international olympique (CIO) entraient en action. Jeudi 7 septembre, à huit jours de la cérémonie d'ouverture, le docteur Patrick Schamasch, directeur de la commission médicale du CIO relevait : « Nous avons effectué vingt contrôles concernant l'érythropoïétine et quarante contrôles urinaires entrant dans le cadre des contrôles inopinés hors compétition. » C'est une première dans l'histoire des JO de l'ère moderne entamée en 1896 à Athènes ; aux contrôles traditionnels menés dans la foulée des épreuves s'ajoutent désormais des opérations inopinées auxquelles les

athlètes sont obligés de se soumettre.

D'ores et déjà, ce dispositif inédit de lutte antidopage semble avoir porté quelques fruits. Mardi 5 septembre, le Comité olympique chinois annonçait qu'il révisait à la baisse la composition de sa délégation. Pour cause de « mauvaise forme ou de problèmes lors de prises

de sang », 27 des 310 athlètes de la République populaire sélectionnés pour ces JO, dont les fameuses coureuses de fond Li Jingnan, Lan Lixin, Dai Yanyan et Dong Yanmei, ont été priés de rester à la maison. « Pour protéger leur santé et défendre le principe d'une juste compétition, ils ne se rendront pas à Sydney », affirmait un porte-parole des

autorités chinoises. Comme pour ne pas être en reste face à sa grande rivale, le même jour, Taïwan excluait de sa délégation l'haltérophile féminin Wu Mei-Yi, après avoir procédé à celle de Chen Jui-Lan, championne du monde de la spécialité à Athènes en 1999. Des traces d'abolisant ont été décelées dans les urines des deux femmes.

Le lendemain, à quelques milliers de kilomètres de là, le cavalier canadien Eric Lamaze apprenait, à Ottawa, qu'il ne ferait pas le voyage de Sydney pour cause de dopage. A l'instar de sa compatriote, la lanceuse de marteau Robin Lyons, il fait l'objet d'une suspension à la suite d'un contrôle positif à la cocaïne.

Toujours au même chapitre, le coureur italien Andrea Collinelli, champion olympique de poursuite à Atlanta, en 1996, contrôlé positif à la lidocaïne à la mi-juillet lors des championnats d'Italie, s'est vu

confirmer son exclusion de la sélection nationale par le Comité olympique national italien (CONI) en même temps que sa mise en examen pour « détention de substances interdites ». Enfin, jeudi, la Fédération internationale d'athlétisme (IAAF) a condamné deux athlètes hongrois, Gabor Dobos et Judit Szekeres, à deux années de suspension au motif de dopage.

Sanctions, exclusions préalables, avertissements, menaces : jamais dans l'histoire olympique le dopage n'avait à ce point mobilisé les attentions. Signe des temps. Deux ans après le scandale Festina, la tempête qui secoue le cyclisme n'en finit pas de souffler, balayant sur son passage de nombreuses disciplines.

MÉTHODES COMPLÉMENTAIRES

A tel point qu'à l'issue des championnats du monde d'athlétisme disputés à Séville au mois d'août 1999, le CIO a décidé de consacrer 2 millions de dollars pour financer la recherche d'un test de dépistage de l'EPO. Quatorze projets lui sont parvenus, dont certains concernaient également le dépistage des hormones de croissance. Il a fallu attendre le 1^{er} août 2000 pour que sa commission scientifique valide la méthode mise en œuvre par l'équipe du laboratoire national de dépistage du dopage (LNDD) français. Celle-ci, expérimenté à titre

conservatoire à l'occasion du Tour de France, ne vise que l'EPO injectée trois jours avant le prélèvement d'urine.

C'est de Lausanne, le 29 août, où elle se réunissait dans la perspective des JO, que la commission exécutive du CIO avait précisé le dispositif aujourd'hui en place à Sydney, en matière de lutte contre le dopage. Au total, 3 200 tests sont prévus au programme de ces Jeux, dont 2 000 en compétition. En 1996 à Atlanta, 1 923 contrôles avaient été effectués, révélant deux cas positifs. Quatre ans plus tard, aux dépistages traditionnels des substances interdites que dévoilent les échantillons d'urine, le CIO a rajouté les contrôles sanguins grâce auxquels le laboratoire de Sydney met en évidence des indices de prises éventuelles d'EPO, lesquelles peuvent désormais être avérées dans les urines par le test du laboratoire français de Châtenay-Malabry (Hauts-de-Seine). 400 analyses de dépistage d'EPO ont été inscrites à ce programme. Conduite par Françoise Lasne, la biologiste de Châtenay auteur de la méthode française, une équipe de trois techniciens français s'est installée à Sydney pour la durée des JO afin d'assister les Australiens dans cette opération.

Yves Bordenave

La pluie et le vent, derniers sélectionnés olympiques

SYDNEY

correspondance

Une nouvelle a fait plusieurs fois le tour de Sydney, vendredi 8 septembre, transformant sur son passage les grimaces en sourires et les grincheux en ravis. A en croire le Bureau australien de la météorologie, il devrait faire beau et sec, vendredi 15 septembre, jour de la cérémonie d'ouverture. Le thermomètre devrait dépasser les 20 degrés au cours de l'après-midi. Le ciel devrait être clair. Les nuages peu visibles. Et le public du stade olympique épargné par les averses.

La prévision, relayée sans répit par tous les journaux du pays, se voulait réjouissante. Mais elle ne masque pas encore l'essentiel : il fait frais, parfois gris, à moins d'une semaine de l'ouverture des Jeux. Le vent souffle en rafales, souvent dès le matin, sans vraiment mollir avant la fin de la soirée. La nuit, les températures tombent à 10 degrés.

« On ne se croirait pas aux Jeux d'été », pestait un nageur américain, vendredi, en enfilant un bonnet et une paire de gants, à sa sortie de la piscine olympique. Sans doute avait-on oublié de le prévenir que les Jeux de Sydney n'ont pas été programmés en été, mais au tout début du printemps, une époque de l'année où l'Aus-

tralien de Nouvelle-Galles du Sud ne sort jamais sans une petite laine.

Le temps serait donc de saison. Mais, pour les athlètes étrangers, la découverte est plutôt brutale. Au village olympique, plusieurs délégations se sont plaintes. « Les pièces sont vraiment mal chauffées, on s'y gèle toute la nuit, explique un dirigeant sud-africain. Les Australiens nous ont fourni des radiateurs électriques mais il n'y a aucune prise pour les brancher. » Pas moins de seize mille couettes avaient été posées dans les chambres, avant même l'arrivée des premiers résidents. Mais les organisateurs ont été contraints de trouver en urgence près de quatre mille couvertures supplémentaires, distribuées en moins d'une heure.

Autre importun, assez peu apprécié dans Sydney à quelques jours du lever de rideau : le vent. Le 5 septembre, dans la baie, ses rafales ont soufflé à plus de 80 km/h, sans égards pour les équipages en entraînement sur les parcours des régates. Mickael Blackburn, le représentant australien en laser, y a laissé son mat, brisé en deux. A Penrith, le site des épreuves d'aviron et de canoë-kayak, la rivière de slalom résiste avec peine aux bourrasques. « Ce n'est plus du canoë mais de la planche à voile », ironisait Wilfried Forgues, le champion olympique en titre du canoë biplace.

Alain Mercier

Tennis : Williams-Davenport en finale dames de l'US Open

LA FINALE DAMES de l'Open de tennis des Etats-Unis, samedi 9 septembre, à New York, devait être la répétition de celle du tournoi de Wimbledon en juillet. L'Américaine Venus Williams (tête de série n° 3), qui avait emporté sur le gazon anglais son premier titre du Grand Chelem, affrontera son adversaire malheureuse de l'époque, Lindsay Davenport (tête de série n° 2). Venus Williams s'est imposée à l'arraché face à la tête de série n° 1, la Suisse Martina Hingis (4-6, 6-3, 7-5), tandis que Lindsay Davenport a battu la jeune Russe Elena Dementieva (6-2, 7-6 [7-5]). Lindsay Davenport, vainqueur de trois titres du Grand Chelem, dont l'US Open de Flushing Meadows en 1998, a déjà battu Venus Williams à neuf reprises, mais cette dernière a gagné quatre de leurs cinq derniers matches, dont les finales de Wimbledon en juillet et celle de Stanford en août.

Ils pensent toujours aux choses sérieuses. Pas nous.

le club le plus ouvert de la planète.

www.club-internet.fr

CLUB internet

LES MEILLEURS EXPERTS de SVP Multi-Info répondent **gratuitement** à toutes vos questions de **LOGEMENT, EMPLOI, VOITURE, CONSOMMATION, IMPÔTS, FAMILLE, FORMALITÉS ADMINISTRATIVES, LOISIRS...** le tout **sous 48 heures*** et en exclusivité sur **www.club-internet.fr**.

*Conditions d'utilisation sur www.club-internet.fr



Le Toyota Rav4 repart à la conquête des beaux quartiers

Ce petit 4 x 4 très à la mode gagne en habitabilité

SOCIOLOGIQUEMENT parlant, le Toyota Rav4 est une voiture de classe. Depuis six ans qu'il hante les quartiers à fort pouvoir d'achat (vendus à 21 000 exemplaires), ce petit 4 x 4 compact, élégant et haut perché, s'est forgé une réputation de caprice de bourgeois. Plus d'une dame de la « haute » lui a sacrifié sa Mini et bien des jeunes couples de cadres ont oublié leur Golf Gti pour se montrer à son bord.

Joli, assez cher, socialement typé (3/4 de la clientèle sont des cadres), résolument urbain et largement féminisé (selon Toyota, plus de 60 % des utilisateurs sont des femmes), Rav4 descend en assez lointaine lignée de l'espèce rustique des tout-terrain. Quatre roues motrices, une transmission intégrale permanente et un poste de conduite surélevé, voilà pour la crédibilité. Mais le Toyota avance surtout de coquettes lignes rondes, un confort honorable, une surprenante maniabilité en ville, une tenue de route efficace et une motorisation musclée. Lors de son apparition en 1994, on salua l'originalité de ce pied de nez adressé aux 4 x 4 lourdauds en ville, patauds sur la route et comme dessinés avec un double décimètre pour seule matrice.

Ceux qui l'ont traité par le mépris - les gardiens du temple du tout-terrain y voyaient « une voiture de minette » et les méchantes langues faisaient remarquer que jamais un

Toyota Rav4

- **Dimensions (Lxlxh) :** (3,85 x 1,78 x 1,68) en version trois-portes (4,24 x 1,78 x 1,70) en version cinq-portes.
- **Motorisation :** 2 litres (seize soupapes) pour 150 chevaux.
- **Poids :** 1,2 tonne (trois-portes), 1,3 tonne (cinq-portes).
- **Transmission :** intégrale permanente.
- **Consommation :** 8,8 litres aux cent kilomètres en moyenne (selon le constructeur).
- **Puissance fiscale :** 10 CV.
- **Emission de CO₂ :** 211 g/km.
- **Principaux équipements de série :** ABS, climatisation, lecteur de CD, airbags frontaux, ordinateur de bord.
- **Tarif :** à partir de 149 900 F (22 852 €) en trois-portes, à partir de 159 900 F (24 376 €) en cinq-portes.

Rav4 ne rentrait de week-end taché de boue - ont manqué de flair. Mieux qu'un mouvement de mode, le Toyota a créé un nouveau genre, celui du 4 x 4 cossu qui ne cherche pas à jouer le *gentleman farmer*. Pourtant impeccable sur les routes enneigées et plutôt efficace dans la gadoue, on pourrait presque le faire grimper aux arbres, mais ses propriétaires préfèrent généralement s'en tenir à l'épreuve du franchissement de trottoir.

La réussite du Rav4 (pour *Recreational active vehicle*) a fini par donner des idées à la concurrence, dont le dernier-né est le Renault RX-4, version « tous chemins » du Scenic. Longtemps en tête de la catégorie mais pénalisé par l'absence de version diesel, le Rav4 avait besoin d'une remise au goût du jour pour tenir son rang. C'est qu'il faut la mériter, sa place sur le parking des terrains de golf et des expositions florales...

Le changement le plus manifeste concerne la ligne, qui s'inspire du nouveau style Toyota inauguré avec la petite Yaris. Les volumes sont plus nettement répartis, l'assemblage des éléments de carrosserie est impeccable et l'allure générale se « virilise ». Il s'agit d'en imposer avec des renforcements latéraux, une ceinture de caisse soulignée, des projecteurs effilés remontant le long des ailes et une partie arrière plus expressive. Alambiqué sur les bords, le style est moins personnel que celui de la première génération, mais il capte bien l'air du temps. Les concepteurs en ont profité pour singulariser davantage le modèle doté d'un châssis long, moins poin-

tu dans sa partie arrière. Le Rav4 ne ressemble plus tout à fait à un joujou. Ses quatre grosses roues de seize pouces sont toujours fichées aux extrémités de la carrosserie, mais l'ensemble a pris des centimètres supplémentaires (quinze en longueur et neuf en largeur sur la version trois-portes). Le gain en taille a surtout permis d'étirer l'emplacement de huit centimètres pour agrandir l'espace habitable. De ce côté, les progrès sont manifestes quoique perfectibles, car, si les places avant sont spacieuses, on est encore un peu serré à l'arrière. Pour dégager du volume dans le coffre, les deux sièges arrière peuvent avancer de quinze centimètres et, si nécessaire, se démontent sans trop de difficulté.

GRAVE DILEMME

A l'intérieur, la présentation est plus soignée, quoique perfectible. Agréable à regarder, le tableau de bord est mieux structuré et les inserts en faux aluminium ne choquent pas le regard. Hélas, persistent ces inévitables panneaux de plastique gris *made in Japan*, du genre Formica amélioré. Pas très classe pour une voiture de cette catégorie. A l'arrière, se joue un grave dilemme. L'objet en est le mode



Joli, assez cher, résolument urbain et largement féminisé.

d'ouverture du coffre. Hayon classique à ouverture verticale ou porte à ouverture latérale, dans la pure tradition 4 x 4 ? Sur le nouveau Rav4, Toyota a conservé la deuxième option, tout comme ses concurrents. Ce choix permet d'installer, tel un sac à dos très « design », une grosse roue de secours sur la portière mais engendre un inconvénient certain ; garé contre un mur ou une voiture en stationnement, on ne peut plus ouvrir entièrement la porte arrière. Dans le cas du Rav4, un élément supplémentaire intervient dans la controverse ; produite au Japon, où l'on conduit à gauche, ce modèle reçoit une portière qui, chez nous, s'ouvre à l'en-

vers, c'est-à-dire vers la rue. Sous le capot, le quatre-cylindres essence (deux litres de cylindrée) voit sa puissance passer de 130 à 150 chevaux. Le Rav4, qui ne manquait déjà pas de tonus, n'en est que plus plaisant à conduire. La suspension, améliorée, peut rivaliser avec nombre de berlines et permet de virer parfaitement à plat, sans tangage, roulis ni mouvements de caisse intempestifs. En ville, le Rav4 est agile (en particulier, la version trois-portes, plus courte) et suffisamment vif pour que l'on éprouve un réel plaisir à le mener. Les seules réserves portent sur le niveau de consommation, trop élevé, et sur les réactions du moteur à bas

régime. Comme à peu près toutes les motorisations Toyota, celui-ci présente un léger creux en dessous de 2 000 tours mais, une fois relancée, la mécanique se montre pétillante.

Le Rav4, encore plus fringant mais un peu banalisé face à la concurrence, sera équipé dans un an du moteur Diesel qui lui fait tant défaut sur le marché français. Au même moment, Toyota présentera une version 1,8 litre, moins puissante mais meilleur marché. Celle-ci ne disposera pas de la transmission intégrale et ne sera donc pas un 4 x 4. Personne ne criera à l'hérésie.

Jean-Michel Normand

Le tout-terrain est en forme

Poussée par la nouvelle vague des tout-terrain (Land Rover Freelander, Toyota Landcruiser, Opel Frontera, Suzuki Vitara, Honda HR-V, Renault Rx4...), la part des 4 x 4 en France représente désormais plus de 2,5% des immatriculations, soit près de 60 000 ventes attendues cette année. Au cours du premier semestre, les achats ont même réalisé un bond de 28 %. Alors que la première place de la catégorie était depuis longtemps occupée par Toyota (avec le Rav4 puis le Landcruiser), Renault est devenu en août le numéro un en France grâce au bon démarrage du Rx4, la version « tout chemin » de la Scenic, dotée de surcroît d'un nouveau moteur Diesel (1,9 dCi à injection directe). Visiblement, le 4 x 4 est une spécialité en devenir. Renault commercialisera dans quelques mois une version du Kangoo à transmission intégrale et, dans deux ans, Porsche et Volkswagen lanceront leur propre tout-terrain.

Record d'affluence en vue pour le Mondial de l'automobile

LE MONDIAL de l'automobile, qui se tiendra du 30 septembre au dimanche 15 octobre au Parc des expositions de la porte de Versailles, à Paris, devrait connaître un succès plus large encore que celui de la précédente édition qui, en 1998, avait établi un nouveau record de fréquentation (1 250 000 entrées). Dans le cas contraire, les organisateurs auront de quoi être déçus tant le contexte semble favorable. Outre l'effet d'entraînement d'un marché automobile qui devrait lui aussi battre les records cette année, cette manifestation est allongée de cinq journées, dont un week-end entier.

Cette décision, prise pour éviter les bousculades qui avaient fait craindre pour la sécurité des visiteurs (l'avant-dernier jour du Mondial 1998, 200 000 personnes s'étaient pressées dans les allées du salon, dont il avait fallu bloquer l'entrée plusieurs heures), devrait également rendre la visite plus agréable. C'est également pour mieux répartir l'affluence qu'un tarif réduit (40 francs) sera appliqué chaque jour à partir de 18 heures. En revanche, les organisateurs n'ont pas hésité à augmenter de 20 % le prix d'entrée normal, qui passe de 50 à 60 francs.

Placée sous le signe de l'innovation, cette manifestation accueillera de nombreuses « premières ». Côté français, Renault dévoilera la nouvelle Laguna ainsi que son coupé monospace Avantime, Citroën lan-

cera la C5, remplaçante de la Xantia, alors que Peugeot présentera la 206 CC, variante coupé cabriolet à toit rétractable. Les visiteurs pourront aussi découvrir les nouvelles Ford Mondeo, Alfa Romeo 147, Opel Corsa, Mercedes coupé classe C, sans oublier plusieurs modèles « néo-rétro », tels la nouvelle Mini ou le PT-Cruiser de Chrysler.

Pour faire face aux demandes d'agrandissement des stands, la totalité des halls de la porte de Versailles seront utilisés et, contrairement aux autres années, les marques seront regroupées par entités économiques. Ainsi, Renault et Nissan seront côte à côte, comme Mercedes et Chrysler ou Peugeot et Citroën. Les voitures particulières seront réparties dans trois halls et d'autres espaces seront consacrés aux véhicules utilitaires, aux voitures d'occasion, aux accessoires, au sport mécanique ou encore aux métiers de l'automobile. Le hall 8 sera entièrement dévolu aux nouvelles technologies de l'information. S'y retrouveront de nombreux sites Internet et portails dédiés à l'automobile. Le Mondial de l'automobile dispose de son propre site (www.mondial-automobile.com).

Cette année, un effort particulier a été consenti pour inciter les visiteurs à utiliser les transports en commun. Durant les week-ends, les rames de métro seront doublées à destination de la porte de Versailles.

J.-M. N.



INTER GÉNÉRATIONS

*Enfants, petits-enfants,
arrière-petits-enfants.
Et si votre patrimoine restait
ascendant pour vos descendants.*

POUR ACCOMPAGNER VOS DESCENDANTS DANS LEURS ÉTUDES, DANS UN PROJET PROFESSIONNEL OU PERSONNEL, NSM VIE A DÉVELOPPÉ DES SOLUTIONS DE TRANSMISSION VOUS PERMETTANT DE DONNER À VOS PROCHES, « SOUS CONDITIONS »... AFIN D'ASSURER À VOS DESCENDANTS LA PÉRENNITÉ DE VOTRE PATRIMOINE, NSM VIE, LA COMPAGNIE D'ASSURANCE VIE DU GROUPE ABN AMRO EN FRANCE, VOUS FAIT BÉNÉFICIER DE TOUTE L'EXPERTISE PATRIMONIALE DES BANQUES DU GROUPE. CONTACT : 01 56 21 80 00 - www.nsm-vie.fr

NSM VIE ABN-AMRO

LES EXPERTS EN PATRIMOINE

La médecine nucléaire révolutionne la cardiologie

De la scintigraphie à la tomographie par émission de positons, l'utilisation de traceurs radioactifs pour le diagnostic améliore considérablement la prise en charge des maladies coronariennes

LA MÉDECINE nucléaire, qui a tenu son congrès européen à Paris du 3 au 5 septembre, est forte de 180 services en France et d'environ 500 spécialistes. Ses outils sont de plus en plus performants, utilisés dans toutes les disciplines, et le volume des examens par scintigraphie augmente de 15 % par an depuis cinq ans dans les pays européens et aux États-Unis. Non invasifs – le produit scintillant est administré par voie intraveineuse –, ils sont aujourd'hui un guide indispensable en cardiologie pour le diagnostic, les décisions thérapeutiques, l'évaluation du pronostic et le suivi des traitements des insuffisances de vascularisation du muscle cardiaque par les artères coronaires ou ischémies coronaires.

Depuis dix ans, l'examen courant le plus performant de la cardiologie nucléaire est la tomoscintigraphie de perfusion myocardique ou SPECT, acronyme anglais de *single photon emission computed tomography*. Il analyse les parois du ventricule gauche et le septum, la cloison qui sépare les deux ventricules, en coupes régulières selon les trois axes du cœur. Le composé traceur radioactif – le plus utilisé est le thallium 201 – permet de visualiser le muscle car-

La coronarographie, premier examen fait en urgence

« Dans les centres spécialisés, la coronarographie est le premier examen fait en urgence chez les malades en cours d'infarctus du myocarde, rapporte le docteur Alain Combes, du service de réanimation de l'hôpital Bichat. Elle permet dans une même séance de visualiser l'obstruction coronaire, de déboucher l'artère en la dilatant et de la laisser perméable en y installant un petit ressort – ou stent –, pratiquant ce qu'on appelle une angioplastie. C'est l'attitude thérapeutique de choix dans la première heure suivant l'accident vasculaire. Mais, si on ne peut accéder dans des délais assez courts – une heure – dans le service spécialisé, une thrombolyse doit être effectuée le plus précocement possible par le médecin appelé en urgence ou par le SAMU. Elle consiste à administrer dans la circulation sanguine un produit capable de dissoudre le caillot. « Les progrès actuels dans les thrombolytiques et les antiagrégants plaquettaires rendent les deux procédures d'efficacité comparable », précise le professeur Nicolas Danchin, cardiologue à l'hôpital Georges-Pompidou.

diague où il est retenu en proportion du débit de perfusion sanguine. Le marqueur, un analogue du potassium, pénètre avidement dans les cellules cardiaques vivantes. Une première scintigraphie est réalisée juste après un exercice important destiné à accélérer le débit de perfusion du myocarde, suivie après quatre heures de repos par une seconde scintigraphie de repos. Quand l'épreuve d'effort est contre-indiquée, elle peut être remplacée par une épreuve pharmacologique au dipyridamole, produit qui entraîne une augmentation du débit dans les artères coronaires saines au détriment des coronaires rétrécies.

« L'observation d'une fixation signifie que les cellules ne sont pas mortes »

La comparaison de la distribution du traceur après exercice (ou test pharmacologique) et au repos permet de décrire la localisation, la sévérité et le caractère réversible d'anomalies de la perfusion qui apparaissent ou s'exagèrent à l'exercice lorsque la demande en oxygène est largement augmentée. Couplé à un électrocardiogramme qui permet de constituer le cycle cardiaque, cet examen permet de calculer la fraction d'éjection, élément fonctionnel majeur renseignant sur la puissance de la contraction cardiaque.

Le temps de l'infarctus aigu n'est pas celui de l'examen scintigraphique. Ce dernier prend toute sa place dans les semaines qui suivent l'accident aigu pour faire un bilan de la perfusion et de la fonction du ventricule gauche. C'est alors que l'on pourra mettre au jour une ischémie résiduelle, vérifier l'importance de lacunes et rechercher si des zones peu ou mal perfusées sont cependant viables, faisant discuter l'indication d'un nouveau geste invasif, angioplastie ou pontage coronaire. Ultérieurement, ce sont encore les examens scintigraphiques qui sont les plus utiles pour assurer le suivi des malades coronariens, découvrir une souffrance myocardique qui fait soupçonner que les artères atteintes se sont rétrécies à nouveau.

Mais la maladie coronaire ne se résout pas aux infarctus du myocarde et à leurs suites, elle peut se manifester de façon plus discrète. « Pour en établir le diagnostic devant des douleurs mal caractérisées, aggravées par l'exercice physique mais cédant rapidement, les deux

classes d'examen radiologique et scintigraphique se complètent naturellement, explique Gilles Karcher, professeur de médecine nucléaire à Nancy. On pourrait dire que la coronarographie montre l'état des tuyaux d'arrosage et la scintigraphie l'état de la pelouse arrosée ! Si la scintigraphie à l'effort et au repos est normale, il ne faut pas se laisser abuser par une image de rétrécissement d'une artère. Ce rétrécissement sans traduction fonctionnelle n'appelle pas de geste chirurgical. » Chez les femmes, qui ont plus souvent que les hommes des douleurs thoraciques atypiques, il est conseillé de commencer les examens par la scintigraphie et de ne pas poursuivre par une coronarographie si l'examen nucléaire est normal. On est ainsi en droit d'écarter une insuffisance coronaire, beaucoup plus rare chez la femme que chez l'homme.

Reste la question de la viabilité du myocarde lorsqu'un patient est pris en charge au stade d'un dysfonctionnement ventriculaire gauche sévère, voire même de l'insuffisance cardiaque. Le dysfonctionnement est-il dû principalement aux séquelles définitives d'un infarctus ou est-il potentiellement réversible ? L'information de viabilité peut être obtenue par des tests non invasifs au thallium, dont l'acquisition par la cellule cardiaque suppose que la cellule soit vivante. « Si l'on attend assez longtemps après l'injection du traceur pour que celui-ci ait eu le temps de se redistribuer à partir des zones bien irriguées vers les zones moins vascularisées, une captation du thallium dans des zones auparavant muettes peut se faire jour, précise Dominique Le Guludec, professeur de médecine nucléaire à l'hôpital Bichat. Si la lacune initiale n'a pas complètement disparu, on peut aussi pratiquer une réinjection de thallium pour en augmenter la concentration. Les territoires complètement nécrosés et fibreux ne fixent en aucun cas le thallium. Ainsi, l'observation d'une fixation signifie que les cellules ne sont pas

Lexique

- **Tomographie SPECT** (single photon emission computed tomography) : technique d'imagerie fondée sur l'utilisation de faibles doses d'un isotope et le recueilli des images focalisées sur des plans successifs de l'organe étudié.
- **Coronarographie** : visualisation des artères coronaires en radiologie après injection dans celles-ci d'un produit de contraste.
- **Schémie** : diminution ou arrêt de la circulation artérielle dans un territoire localisé.
- **Fraction d'éjection** : proportion du sang contenu dans le ventricule gauche accumulé au cours de

LE PREMIER EXAMEN DE VIABILITÉ DU MYOCARDE

L'EXAMEN : la tomoscintigraphie au thallium 201

1 ON SOUMET LE PATIENT À UN EFFORT PHYSIQUE

2 INJECTION DU PRODUIT

3 1^{re} SCINTIGRAPHIE après effort

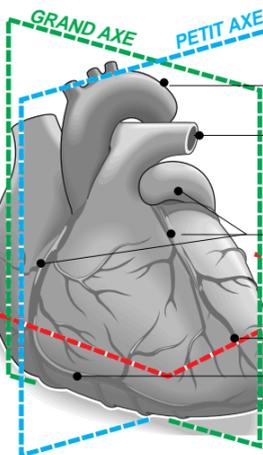
4 REPOS DU PATIENT

On étudie le cœur selon trois axes :

DEUX VERTICAUX le grand axe et le petit axe

UN HORIZONTAL passant au travers des 4 cavités cardiaques

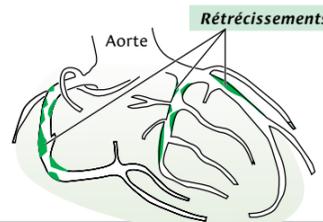
On visualise bien surtout le ventricule gauche et la cloison (septum) qui sépare les deux ventricules



2^e SCINTIGRAPHIE au repos

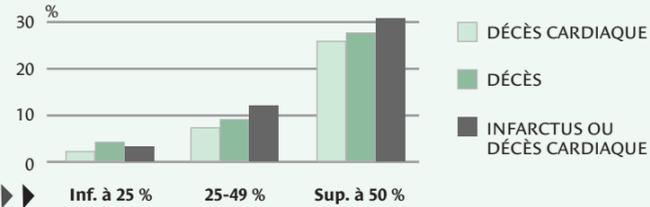
LES RÉSULTATS

- Examens normaux → Traitement médical uniquement (pas d'anomalie de la vascularisation cardiaque)
- Examens anormaux → Localisation du ou des rétrécissements des artères coronaires par coronarographie :
 - traitement par ballonnet gonflable et ressort : **stent**
 - ou décision chirurgicale de mise en place à thorax ouvert d'un court-circuit : **pontage**



Incidence d'une complication grave dans les 5 ans suivant un infarctus

(Etude menée sur 251 patients)
 Lacune visualisée à l'effort (% du ventricule gauche) ▶▶▶▶▶



mortes. » Dans les cas litigieux, la technique de choix est la tomographie par émission de positons, technique encore plus sensible.

Les données issues du SPECT permettent aujourd'hui d'émettre un pronostic. « Toutes les études apportent les mêmes conclusions, commente Gérard Vanzetto, professeur de médecine nucléaire à

Grenoble. C'est suffisamment rare pour être noté ! Dans une vaste étude ayant enrôlé plus de 1 600 personnes, nous avons montré que, si la scintigraphie est normale, l'espérance de vie du patient est la même que celle de la population normale. En revanche, la mortalité est trois fois supérieure si les lacunes occupent entre le tiers et la moitié

du myocarde et est multipliée par dix si plus de 50 % du myocarde ne fixe pas le traceur. Ces résultats ont eu le mérite de pousser à chercher une possible revascularisation lorsque les dégâts sont trop étendus. »

La conjonction de mesures préventives des maladies cardiovasculaires, au premier rang desquelles le traitement des hypertension artérielles et des excès de cholestérol, et d'améliorations considérables des traitements tant médicamenteux que chirurgicaux, ont diminué de près de 20 % les morts par infarctus du myocarde en France au cours des dix dernières années. « La précision des diagnostics et des pronostics permis par la médecine nucléaire a joué un rôle important dans cette amélioration sanitaire, bousculant les idées concernant la maladie coronaire chronique et poussant les cardiologues à rechercher activement les traitements devenus possibles pour leurs patients », conclut Gilles Karcher.

Elisabeth Bursaux

Une technique de choix pour analyser le métabolisme des cellules

IL EST désormais établi que les troubles permanents de la contraction ventriculaire d'origine ischémique ne représentent pas un phénomène constamment irréversible et qu'une amélioration de la contractilité peut s'observer dans certains cas, après restauration de la circulation coronaire.

« Pour son activité mécanique incessante, le cœur utilise une quantité d'énergie considérable, issue du métabolisme aérobie. Il ne fonctionne pas en l'absence d'oxygène, explique le professeur Dominique Le Guludec, chef du service de médecine nucléaire à l'hôpital Bichat. Mais un défaut chronique d'irrigation peut aussi conduire à une situation récemment décrite appelée hibernation, un nouvel état d'équilibre de l'utilisation de l'oxygène. La contraction des cellules musculaires est alors abandonnée au profit de leur simple survie dans la zone qui n'est plus suffisamment irriguée : le travail cardiaque subit une réduction spontanée, indiscernable – jusque très récemment – de son arrêt dû à la mort des cellules cardiaques, et le métabolisme cellulaire est maintenu suffisant pour faire face aux fonctions essentielles

à la survie des cellules. » L'ischémie s'accompagne en effet d'une réduction immédiate et proportionnelle de la force de contraction régionale. Si elle se prolonge, les cellules musculaires du cœur subissent des lésions structurales qui peuvent devenir irréversibles et elles se transforment en tissu cicatriciel fibreux. Mais elles peuvent aussi se mettre en hibernation.

Mettre en évidence ce phénomène a une incidence considérable sur la suite du traitement, car ré-irriguer une portion du myocarde en hibernation peut lui permettre de récupérer sa fonction contractile et rendre la vie au malade. C'est la tomographie par émission de positons (TEP) qui a permis de bien caractériser le phénomène. Elle est aujourd'hui la technique de référence en recherche clinique pour analyser le métabolisme des cellules.

Le traceur utilisé pour détecter la viabilité des cellules est un analogue du glucose rendu radioactif par incorporation d'un isotope – produit localement par un générateur appelé cyclotron – dont la durée de vie est très courte. Cet

analogue du glucose est capté avec avidité par les cellules cardiaques et sa mise en évidence permet de visualiser la paroi du cœur. On mesure la perfusion au cours du même examen et on interprète le rapport entre la captation du glucose et celle du traceur de perfusion.

« DISCORDANCES »

« Une discordance avec un métabolisme normal au sein d'une région peu perfusée est un témoin fiable de la viabilité de cette région, alors qu'un aspect de concordance entre un métabolisme très réduit et une faible perfusion traduit la mort des cellules cardiaques », précise Pascal Merlet, professeur de biophysique au CHU Henri-Mondor à Créteil et cardiologue. Il étudie la fonction myocardique par TEP depuis plus de dix ans dans le service Joliot-Curie à Orsay, un des rares lieux en France à posséder un appareil de TEP.

« En France, la TEP est encore réservée à la recherche clinique, poursuit-il. Elle permet aussi d'étudier les cas sévères, pour lesquels la scintigraphie au thallium et les autres méthodes d'examen ont lais-

sé persister un doute sur la viabilité du myocarde. Or, il est très important de savoir avec le plus de certitude possible si une revascularisation par pontage permettra au myocarde de retrouver ses capacités fonctionnelles, ou si, à l'inverse, seule la transplantation cardiaque peut permettre la survie du malade. Le coût humain de ces traitements, sans compter les coûts financiers, sont très lourds et il faut les entreprendre en toute connaissance de cause. »

Les motivations pour cet examen ne sont pas tout à fait les mêmes partout. « Aux États-Unis, la TEP est beaucoup plus répandue, en particulier pour des raisons médico-légales. On la pratique avant la coronarographie [opacification des artères coronaires], car celle-ci est plus dangereuse et, en cas d'accident, le malade ou sa famille peut se retourner contre le médecin si ce dernier ne s'est pas assuré de l'utilité de l'examen. »

La TEP n'est pas le seul examen prédictif de la viabilité du myocarde. La tomoscintigraphie au thallium 201 et les méthodes échographiques de stress sont presque aussi efficaces. Mais la TEP sert

encore de référence et permet de trancher en cas de doute devant des examens discordants. Elle a l'avantage, aussi, de faire subir beaucoup moins de rayonnements que la scintigraphie au thallium ou la coronarographie, ce qui lui donne une place à part pour examiner de façon répétitive les enfants souffrant de maladies coronaires congénitales ou séquelles vasculaires d'une intervention pour malformation cardiaque.

Le coût des caméras de TEP est en diminution constante et on peut espérer que la France fera un effort d'équipement pour ce matériel dont la supériorité sur les autres examens d'imagerie a été largement démontrée en oncologie. Son utilisation en cardiologie est requise dans les cas très sévères de maladie coronaire faisant envisager une transplantation cardiaque, car elle permet d'individualiser un sous-groupe de patients particulièrement à risque et de les orienter vers une revascularisation myocardique lorsque la coronarographie en a montré la possibilité.

E. Bx

Le Monde

A LA TELEVISION ET A LA RADIO

Le Monde des idées

Le samedi à 12 h 10 et à 17 h 10
 Le dimanche à 12 h 10 et à 0 h 10
 Le lundi à 15 h 10

Le Grand Jury

RTL-LCI
 Le dimanche à 18 h 30

La rumeur du monde

FRANCE-CULTURE
 Le samedi à 12 heures

Idéaux et débats

FRANCE MUSIQUES
 Le dimanche à 17 heures

Libertés de presse

FRANCE-CULTURE
 Le premier dimanche de chaque mois

A la « une » du Monde

RFI
 Du lundi au vendredi
 à 12 h 45 et 1 h 10 (heures de Paris)

La « une » du Monde

BFM

Du lundi au vendredi

13 h 06, 15 h 03, 17 h 40

Le samedi

13 h 07, 15 h 04, 17 h 35

Nuages sur l'extrême Nord

COINCÉ dans un vaste anticyclone, un long ruban nuageux qui s'étire du sud de l'Irlande à la Russie continue d'affecter l'extrême nord du pays. La plupart des régions bénéficient toutefois de conditions de plein été, avec même des températures caniculaires dans le Sud-Ouest.

Bretagne, pays de Loire, Basse-Normandie. - Quelques nuages peuvent survoler la pointe du Cotentin. Ailleurs, le soleil brille sans modulation. Il fait de 23 à 27 degrés sur les côtes, de 28 à 32 degrés dans les terres.

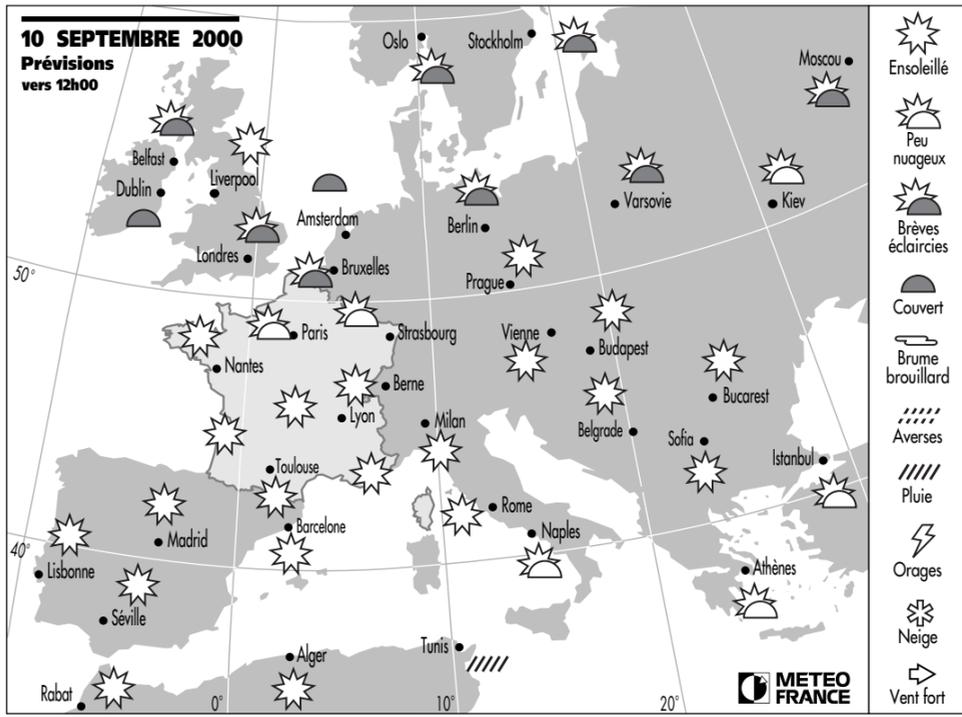
Nord-Picardie, Ile-de-France, Centre, Haute-Normandie, Ardennes. - Au nord de la Somme, la grisaille matinale se fragmente l'après-midi, mais le ciel ne se dégage pas complètement. De rares nuages décorent le ciel de la Haute-Normandie à l'Ile-de-France et aux Ardennes. Ailleurs, le ciel est bleu azur. Il fait de 23 à 30 degrés du nord au sud, 26 degrés à Paris.

Champagne, Lorraine, Alsace, Bourgogne, Franche-Comté. - De rares brumes se dissipent vite et quelques plaques de grisaille encore présentes en Champagne en début de journée s'évaporent rapidement. Le soleil peut donc briller en toutes régions. Il fait de 25 à 28 degrés.

Poitou-Charentes, Aquitaine, Midi-Pyrénées. - Soleil de plomb dans un ciel sans nuages. Températures de 30 à 34 degrés.

Limousin, Auvergne, Rhône-Alpes. - Soleil radieux de l'aube au crépuscule. Températures estivales, 28 à 30 degrés en milieu d'après-midi.

Languedoc-Roussillon, Provence-Alpes-Côte d'Azur, Corse. - Grand ciel bleu ou parsemé de petits nuages, comme en Corse. Températures de saison, 25 à 30 degrés.

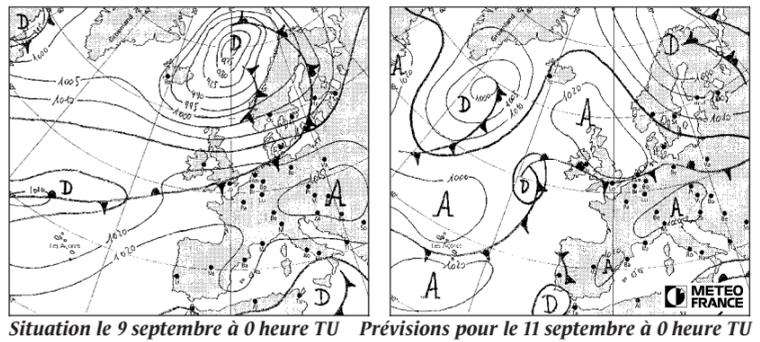


PRÉVISIONS POUR LE 10 SEPTEMBRE 2000

Ville par ville, les minima/maxima de température et l'état du ciel. S : ensoleillé; N : nuageux; C : couvert; P : pluie; * : neige.

FRANCE métropole		FRANCE outre-mer	
AJACCIO	16/26 S	NANCY	12/25 S
BIARRITZ	17/29 S	NANTES	15/27 S
BORDEAUX	16/32 S	NICE	18/26 S
BOURGES	12/27 S	PARIS	17/26 S
BREST	14/23 S	PAU	15/32 S
CAEN	17/23 N	PERRIGNAN	18/29 S
CHERBOURG	14/22 N	RENNES	15/28 S
CLERMONT-F.	14/32 S	ST-ETIENNE	12/31 S
DIJON	13/27 S	STRASBOURG	10/26 S
GRENOBLE	11/29 S	TOULOUSE	16/33 S
LILLE	12/23 N	TOURS	14/27 S
LIMOGES	13/29 S		
LYON	12/29 S	CAYENNE	23/31 C
MARSEILLE	16/28 S	FORT-DE-FR.	24/30 P
		NOUMEA	20/24 S

PAPEETE	21/28 S	KIEV	13/23 S	VENISE	14/25 S	LE CAIRE	23/35 S
POINTE-A-PIT.	24/31 P	LISBONNE	19/31 S	VIENNE	11/25 S	NAIROBI	14/27 S
ST-DENIS-RE.	17/23 S	LIVERPOOL	16/23 S	AMÉRIQUES		PRETORIA	17/31 S
		LONDRES	17/26 N	BRASILIA	19/28 S	RABAT	18/30 S
		LUXEMBOURG	14/24 S	BUENOS AIR.	13/24 S	TUNIS	21/27 P
		MADRID	12/33 S	CARACAS	26/32 P		
		MILAN	15/28 S	CHICAGO	23/26 C		
		MOSCOW	11/16 N	LIMA	15/18 C		
		MUNICH	12/24 S	LOS ANGELES	15/24 S		
		BERLIN	19/26 S	MEXICO	13/24 S		
		OSLO	7/18 N	MONTREAL	11/26 S		
		PALMA DE M.	16/28 S	NEW YORK	21/27 S		
		PRAGUE	13/24 S	SAN FRANCISCO	13/22 S		
		ROME	15/27 S	SANTIAGO/CHI	5/10 P		
		SEVILLE	21/36 S	TORONTO	17/24 C		
		SOFIA	11/24 S	WASHINGTON	19/29 S		
		ST-PETERSB.	11/15 N	AFRIQUE			
		STOCKHOLM	10/19 N	ALGER	16/28 S		
		TENERIFE	16/23 S	DAKAR	26/29 S		
		VARSOVIE	15/21 N	KINSHASA	20/31 S		



L'albatros, roi de l'azur et du vol immobile

SOUVENT, pour s'amuser, les cap-horniers du siècle dernier prenaient des albatros. A force de les voir évoluer autour d'eux, leurs ailes immobiles comme posées dans les airs, ils s'étaient habitués à leur présence, sans trop s'interroger sur leurs performances. Bien plus tard, on comprit à quelle astuce anatomique ce planeur devait sa fabuleuse aisance : une couche de tendons maintient son aile bloquée sans effort musculaire, ce qui lui permet de réduire au minimum le coût énergétique de son vol.

Ce voyageur aîlé, familier de l'océan Indien et de ses 40^{es} rugissants, n'a cessé en revanche d'interroger la science. Au Centre d'études biologiques des animaux sauvages de Chizé (Deux-Sèvres), les chercheurs s'intéressent depuis longtemps aux sept espèces qui peuplent les terres Australes et Antarctiques françaises - ces « cailloux » que sont les îles Crozet, Amsterdam et Kerguelen. Notamment au grand albatros (une dizaine de kilos, 3,20 m d'en-

vergure) ou *Diomedea exulans*, le plus connu de tous. Ainsi que le révèle la revue *Nature* (datée du 31 août), ils commencent même à se faire une idée de la façon dont ce voilier hors pair, affranchi un an sur deux de ses devoirs de reproduction, évolue durant cette période qu'il passe entièrement en haute mer.

COMPLEXES PARADES

De lui, on admirait déjà la longévité (cinquante ans en moyenne), étonnamment grande chez un oiseau, comme l'est son temps de développement (trois mois d'incubation, neuf mois d'élevage, douze ans de jeunesse). On rêvait sur ses « fiançailles » qui, plusieurs années durant, donnent lieu entre les deux partenaires à de complexes parades - danses, chants et « baisers » -, dont la diversité se réduit nettement dès que le couple est constitué (ce qui n'empêchera pas celui-ci de rester uni jusqu'à la mort). On s'attendrissait sur le nid, dans lequel un seul petit est élevé tous les deux ans. Mais on continuait de s'interroger sur ses longues absences, sur ces lieux de pêche en haute mer où le mènent sans faillir ses ailes de géant.

Il y a dix ans, la télémétrie par satellite avait pourtant levé un coin du voile. Durant l'année sur deux qu'il consacre à sa reproduction, chaque parent albatros part alternativement au ravitaillement, souvent pour plusieurs semaines. Grâce aux balises Argos, on découvrit que le planeur solitaire parcourt alors plusieurs centaines de kilomètres par jour, s'appuyant uniquement sur les vents puissants de sa zone australe et tirant des bords, si nécessaire, pour rejoindre son île. Mais sur son année « sabbatique »,

celle qu'il passe entièrement en mer, on ne savait rien. Jusqu'à ce que les chercheurs de Chizé décident, avec l'aide financière de l'Institut français pour la recherche et la technologie polaire (IFRTP), d'expérimenter un nouveau système de géolocalisation capable de l'accompagner.

Son principe ? Il est aussi simple que son poids est minime (20 grammes) : ce micro-ordinateur compte le temps et, à chaque minute, mesure la lumière, donnant ainsi l'heure du coucher et du lever du soleil. Celui-ci, selon

que l'oiseau se déplace vers l'est ou vers l'ouest, se couchera plus tôt ou plus tard que ne le prévoyait son point de départ au lever du jour. Cette différence donnera la longitude de l'oiseau ; la durée du jour, elle, donnera sa latitude. Et ainsi pour chaque jour de vol.

Posés sur neuf albatros avant leur départ de Crozet, récupérés un an plus tard, les appareils n'ont livré leurs données que sur quatre animaux. Mais pour ces quatre-là, le périple est écrit. « Ils sont partis chacun vers un site différent (les deux mâles dans les eaux subantarctiques, les femelles dans les eaux subtropicales), à des milliers de kilomètres de leur île. Puis, et c'est le plus étonnant, ils n'en ont presque pas bougé durant l'année entière ! », résume Henri Weimerskirch, qui a dirigé cette étude au Centre de Chizé. Sur quels critères ce charognard, qui se nourrit pour l'essentiel de cadavres de céphalopodes ou de poissons flottant à la surface, choisit-il son aire de pêche ? Et pourquoi, ensuite, cette quasi-immobilité aérienne, qui fait mentir son nom anglo-saxon d'« errant » (*wandering albatros*) ?

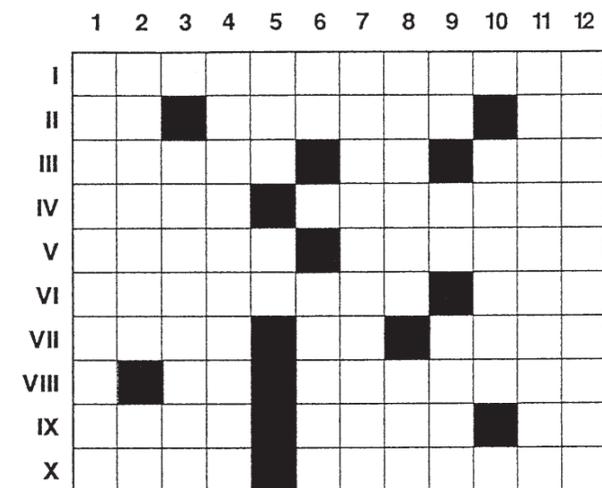
Pour s'économiser ? Peu pro-

bable. « En mesurant le rythme cardiaque des oiseaux en mer, on vient de montrer qu'ils ne dépensent pratiquement pas plus d'énergie lorsqu'ils se déplacent en utilisant des vents favorables que lorsqu'ils sont posés sur l'eau », précise leur connaisseur. En tout état de cause, localiser les lieux de vie pélagique de ces grands oiseaux devrait permettre de mieux les protéger contre leur principale menace : la pêche au thon rouge, qui se pratique par bateau à l'aide d'immenses lignes maîtresses, dont partent de multiples lignes secondaires terminées de calmars et de morceaux de poisson.

Chaque fois qu'une ligne est jetée à l'eau, la même scène se reproduit : les oiseaux, par centaines, tentent de s'emparer des appâts, s'accrochent aux hameçons et se noient. Pour les préserver de ce massacre, les chercheurs de Chizé espèrent poser dès l'an prochain leur système de géolocalisation sur plusieurs populations de grands albatros. Pour que l'espèce puisse rester, ou redevenir ce « prince des nuées qui hante la tempête et se rit de l'archer ».

Catherine Vincent

MOTS CROISÉS PROBLÈME N° 00 - 217



HORIZONTALEMENT

I. De grands oiseaux qu'il ne faut pas confondre avec les hommes d'actions. - II. Saint dans la manche. Accessible. Bouts d'émeri. - III. Monstres de papier. Résultat d'entreprise. Au pied du Luberon. - IV. Lettres de Brunehaut. Gâtaï l'ensemble. - V. Manière que l'on se donne. Le bon, il faut le tirer. - VI. Manque de sérieux. Sur une carte vietnamienne. - VII. Se lançant dans l'aventure. Cité d'Abraham. Poisson des lacs alpins. - VIII. Dans un itinéraire. Né à Montpellier, il devient président des Etats-Unis. - IX. L'argent des ados. De même poids. Conjonction. -

X. Grandes divisions de l'Histoire. Droite.

VERTICALEMENT

1. Se manifeste comme une dinde. - 2. Diminuées sur les bords. Cours inversé. - 3. Une petite musique qui

Retrouvez nos grilles sur www.lemonde.fr

nous trotte dans la tête. - 4. De charmants membres de la famille. - 5. Coule de l'infection, Fin de verbe. - 6. Tête d'ovin. Vient d'avoir. - 7. Bon pour un nouvel objectif en politique. - 8. Large et costaud. A mis de la moelle dans son os. - 9. Fait la liaison. L'américain. Prit ses jambes à son cou. - 10. Lieux de plaisirs et de jeux. - 11. Remettent en parfait état. - 12. Impulsion qui pousse à se mettre à table.

Philippe Dupuis

SOLUTION DU N° 00 - 216

HORIZONTALEMENT

I. Ambulanciers. - II. Guérira. Doit. - III. Redevance. Fr. - IV. Eté. Arable. - V. Stages. Elles. - VI. Seul. Acteurs. - VII. Is. Anchise. - VIII. Iseran. Son. - IX. Eut. Rares. Ut. - X. Stérilisante.

VERTICALEMENT

1. Agressives. - 2. Muettes. Ut. - 3. Bedeau. ite. - 4. Ure. Glas. - 5. Livre. Neri. - 6. Ara. Sacral. - 7. Nana. Char. - 8. Crélines. - 9. Idéales. Sa. - 10. EO. Blues. - 11. Rifler. Out. - 12. Stressante.

Le Monde est édité par la SA Le Monde. La reproduction de tout article est interdite sans l'accord de l'administration. Commission paritaire des journaux et publications n° 57 437. ISSN 0395-2037

Imprimerie du Monde
12, rue M. Gunschorg
94852 Ivry cedex

Le Monde
Publinter

Président-directeur général : Dominique Alduy
Directeur général : Stéphane Corne
21bis, rue Claude-Bernard - BP 218
75226 PARIS CEDEX 05
Tél : 01.42.17.39.00 - Fax : 01.42.17.39.26

PRINTED IN FRANCE

ÉCHECS N° 1841

MÉMORIAL RUBINSTEIN, (Polanica Zdroj, Pologne, 2000)
Blancs : A. Fedorov.
Noirs : A. Chirov.
Gambit du R.

1. é4	é5 (a)	13. c4	Ff5!
2. f4	éx4	14. Da4+	Rf8!
3. Cf3	g5 (b)	15. Dxb4	Té8
4. h4 (c)	g4	16. Dd2	Txg2 (i)
5. Cc5 (d)	d6 (é)	17. Rf1	Tg3! (j)
6. Cxg4	Cf6	18. Dd1	Fé4
7. Cf2 (f)	Tg8	19. Th2 (k)	f5! (l)
8. d4	Fh6	20. Cxé4 (m)	Fxé4
9. Cc3	Cc6	21. Fg4	é3
10. Cd5 (g)	Cxd5	22. Ff3 (n)	Dg7! (o)
11. éxd5	Dé7+! (h)	23. Th1	Tg2!!
12. Fé2	Cb4	24. abandon (p)	

NOTES

a) Chirov sait parfaitement que le début préféré de son adversaire avec les Blancs est le Gambit du R.
b) 3... d5 et 3... d6 sont d'autres possibilités.
c) Après 4. d4, g4 ; 5. Fxf4 (la suite 5. Cc5, Dh4+ ; 6. g3, fxg3 ; 7. Dxg4, Dxc4 ; 8. Cxg4, d5! est avantageuse aux Noirs), gxf3 ; 6. Dxf3, d6 ; 7. Cc3, Cc6 ; 8. Fc4, Cxd4! ; 9. Fxf7+, Rxf7 ; 10. Dh5+, Rg7 ; 11. 0-0, Cf6!, l'attaque des Blancs est insuffisante, selon Fedorov.
d) La variante Kieseritzky, considérée comme plus saine que le gambit Allgaier (5. Cg5).
e) Ou 5... Cf6 ; 6. Fc4 (ou 6. d4, d6 ; 7. Cd3, Cxé4 ; 8. Fxf4, Fg7 ; 9. c3-0-0), d5 ; 7. éxd5, Fd6 ; 8. d4, 0-0 ; 9. Fxf4, Ch5 ; 10. g3, f6 ;

11. Cxg4, Dé8+ ; 11. Rd2, Cxf4 ; 13. gx4, Fxf4+ ; 14. Rc3, et rien n'est bien clair.

f) La suite favorite de Fedorov. La variante 7. Cxf6+, Dxf6 ; 8. Cc3 est moins dangereuse : 8... Cc6 (meilleur que 8... c6) ; 9. Cd5, Dg6 ; 10. d3, Dg3+ ; 11. Rd2, Fé6 ; 12. Cxç7+ (ou 12. ç3, 0-0-0), Rd7 ; 13. Cxé6, Dé3+! ; 14. Rc3, Fg7+! ; 15. Cxg7, Dd4+ ; 16. Rd2, Dé3 avec échec perpétuel.

g) Cette idée de Fedorov est discutable. On trouve dans la partie Ramo-Izeta, en 1990, la suite 10... Txg2 ; 11. Fxf4!, Fxf4 ; 12. Df3, Txé2 ; 13. Dxf2, Ch5 ; 14. Tg1, Rf8 ; 15. Fé2, Fg3 ; 16. Txg3, Cxg3 ; 17. Dxc3, Cxd4 ; 18. 0-0-0, avec un bon jeu pour les Blancs.

h) Une profonde amélioration de Chirov. Dans une partie Fedorov-Pedersen de 1999, les Noirs jouèrent 11... Cc7. Après 12. Dé2, Rf8! ; 13. g4, Cxd5 ; 14. g5, Ff5, la nullité intervint neuf coups plus tard.

i) Le sacrifice du Cb4 a été mûrement réfléchi.

j) La position voulue par les Noirs (et non 17... Tg6? ; 18. Ff3!). Première menace : 18... Tg3.

k) Si 19. Cxé4, Dxc4 ; 20. Th2, Fg7!

l) Deuxième menace : 20... Dg7.

m) Si 20. Ch3, Dxc4, et si 20. Fh5, Dg7.

n) Si 22. Tg2, Dxc4 ; 23. Txg3, Dxc3 ; 24. Df3, é2+.

o) Dernière menace : 23... Tg1+.

p) Si 24. Fxg2, é2+ et si 24. Fé2,

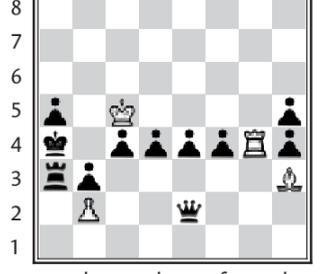
SOLUTION DU PROBLÈME N° 1912

A. MARI (1930).
Mat en deux coups.
(Blancs : Rc8, Dd8, Tc4, Fb2 et g6, Cç7 et g3, Pf4 et h5. Noirs : Rf6, Db3, Tç3 et é7, Fa3 et h1, Pb6, d7 et g7).

1. Rb7! menace 2. Cc8 mat. 1... d5 ; 2. Tc6 mat. 1... d6 ; 2. Dxc7 mat. 1... Df7 ; 2. Fxc3 mat. 1... Fxé4 ; 2. Cxé4 mat.

PROBLÈME N° 1913

V. A. KOROLKOV (1940)



a b c d e f g h
Blancs (4) : Rc5, Tg4, Fh3, Pb2.
Noirs (11) : Ra4, Ta3, Dé2, Pa5, b3, ç4, d4, é4, f4, h4 et h5.
Les Blancs jouent et gagnent.

Claude Lemoine

MUSIQUE En août 1938, le chef d'orchestre italien Arturo Toscanini donnait le coup d'envoi à ce qui allait devenir les prestigieuses Semaines internationales de musique de Lucerne,

organisées l'été sur les bords du lac des Quatre-Cantons. ● PENDANT l'Occupation, Lucerne s'est muée en refuge artistique pour les musiciens ne pouvant plus se produire dans les

pays occupés par les nazis. ● PLUS DE soixante ans après sa création, la manifestation, dirigée depuis 1999 par Michael Haefliger, propose une programmation mêlant concerts de pres-

tige et séries de musique contemporaine, et invite des compositeurs à résidence. ● LE FESTIVAL bénéficie aujourd'hui d'une salle de concert de premier ordre, au Centre culturel et

des congrès construit par Jean Nouvel, dont l'acoustique a été réglée par le spécialiste américain Russell Johnson, lequel a révélé au *Monde* les secrets de son travail.

D'Arturo Toscanini à György Kurtag, le festival de Lucerne tient le cap

Désormais, les Semaines internationales de musique, organisées chaque été sur les bords du lac des Quatre-Cantons, bénéficient d'une salle de concert de premier ordre. Leur programmation mêle cette année productions de prestige et concerts de musique contemporaine

LUCERNE

de notre envoyé spécial

Lucerne, c'est un lac, une vue à l'infini sur les montagnes, une rive couverte d'hôtels cossus, une autre ou s'élançant, entre la rive et la gare, un bâtiment strict, énorme mais sveltes, le Centre culturel et des congrès. Jean Nouvel, son architecte, l'avait rêvé sur le lac, mais il est parvenu, selon ses propres termes, à faire venir le lac à lui. Comme tous les bâtiments radicaux et hostiles à l'idée d'« intégration », il se fait merveilleusement oublier par son insolente différence. Est-ce un signe ? Son inauguration coïncide avec la nomination, en janvier 1999, d'un nouveau directeur, Michael Haefliger, dont la volonté est d'inscrire le vénérable festival de Suisse alémanique dans un contexte contemporain, comme en témoigne sa programmation, mêlant les productions symphoniques de prestige et une très importante série de concerts de musique contemporaine, essentiellement consacrée cette année au compositeur hongrois György Kurtag et au Japonais Toshio Hosokawa, tous deux invités en résidence.

UN PAYSAGE DE RÊVE

Lucerne ne connut pas toujours cette modernité et ses débuts se placèrent sous la figure tutélaire de Richard Wagner, qui y séjourna de 1866 à 1872, séduit par le paysage de rêve des alentours du lac des Quatre-Cantons, où il songea même donner réalité à son projet de Festspielhaus : le 25 août 1938, Arturo Toscanini y dirigeait *Siegfried Idyll* devant la maison de Tribtschen, où séjourna Wagner, où il écrivit l'œuvre et où naquit Siegfried Wagner.

Toscanini et les Italiens (présents depuis longtemps dans la



La grande salle de concert de Lucerne possède un dispositif modulable. Un vrai luxe pour les artistes.

ville où, l'été, les membres de l'Orchestre de la Scala de Milan venaient renforcer les effectifs de l'Orchestre du Casino) firent beaucoup pour la saison musicale estivale, mais l'inspiration des Semaines internationales de mu-

sique de Lucerne revient à Ernest Ansermet. Le chef suisse, qui connaissait bien les orchestres de casino, pour avoir dirigé celui de Montreux, entre 1912 et 1914, voyait en cette activité d'été la possibilité pour les musiciens de

l'Orchestre de la Suisse romande, qu'il avait fondé en 1918, de travailler pendant les deux mois de vacances chômées : « Lucerne est le Montreux de la Suisse alémanique », déclarera-t-il – faisant allusion à l'autre grand festival

suisse –, obtenant une résidence officielle dès 1938.

C'est pendant l'Occupation que Lucerne prendra figure de refuge artistique pour les musiciens mis dans l'impossibilité de se produire dans les pays occupés par les nazis, notamment au Festival de Salzbourg. Après la guerre, le festival continuera d'entretenir un « orchestre d'élite », composé d'extraordinaires individualités, mais, profitant de la réouverture des frontières, les directions successives du festival favoriseront l'invitation de formations étrangères, principe qui est devenu une généralité aujourd'hui.

Dans les années 50, Wilhelm Fürtwängler et Herbert von Karajan seront des invités réguliers du festival. Le premier, par son prestige, affermit la réputation de la manifestation ; le second y trouve ses premiers engagements d'après-guerre et y fonde les débuts de sa carrière internationale. Jusqu'à ses dernières années, le patron à vie de la Philharmonie de Berlin donnera des concerts à Lucerne, ainsi qu'un autre nom, plus discret mais particulièrement lié au festival, Rafael Kubelik, qui y fera connaître la musique de Mahler et s'y installera de manière permanente dès les années 50.

Financées par des fonds essentiellement privés (situation qui n'a guère changé aujourd'hui puisque seuls 5 % de son budget proviennent de fonds publics, complétés par 35 % de mécénat et 60 % de billetterie), les premières éditions des Semaines internationales de musique de Lucerne ne prendront guère de risques en proposant à la clientèle saisonnière une programmation relativement sage. Cette situation est infléchie en 1958, à l'instigation du chef Rudolf Baumgartner,

dont le fameux ensemble des Festival Strings Lucerne, d'abord dévolues aux répertoires baroque et classique, présente des œuvres nouvelles dans la série « Musica nova ». On y trouve le nom de Frank Martin, peu susceptible d'éloigner le grand public, mais aussi celui de compositeurs d'avant-garde tels Klaus Huber, Krzysztof Penderecki ou György Ligeti, à qui est commandé un *Requiem*, créé en 1965.

TRADITION THÉMATIQUE

Plus tard, les séries « Perspectives » puis « Le compositeur et son monde » poursuivront l'effort en consacrant des hommages monographiques à Mauricio Kagel, Iannis Xenakis, Witold Lutoslawski, Pierre Boulez ou Hans Werner Henze, parmi de nombreux autres.

Depuis 1970, s'est affirmée une tradition thématique, en sorte que Michael Haefliger, que certains suspectent de vouloir faire table rase du passé, semble plutôt s'y inscrire naturellement en plaçant sa programmation sous le concept de « Métamorphoses ». En 2001, ce sera celui de « Création » – à prendre dans tous les sens du terme. Le jeune directeur promet de faire plus pour la musique contemporaine (avec Elliott Carter et Hans Peter Kibburz en compositeurs invités à résidence), plus pour la musique du monde et plus pour la démocratisation des tarifs, exercice périlleux dans un cadre budgétaire où chaque place vendue importe.

Renaud Machart

★ Semaines internationales de musique de Lucerne, jusqu'au 16 septembre. Tél. : 00-41-41-226-44-80.

Russell Johnson, artisan de l'excellente acoustique de la « salle blanche »

LUCERNE

de notre envoyé spécial

On le retrouve, au bord du lac, attablé à la terrasse du café Design du Centre culturel et des congrès de Lucerne, dont la deuxième tranche des travaux vient de s'achever. Russell Johnson, le légendaire acousticien américain, a l'air épuisé. On dit ses regrets de lui prendre un peu de son temps et de son énergie. « Vous pensez ! Au contraire, c'est ma première journée tranquille depuis un mois ! J'ai tout mon temps. » Affable, volontiers rigolard, Russell Johnson, âgé aujourd'hui de soixante-dix-sept ans, nous mène à l'intérieur du bâtiment, construit par l'architecte français Jean Nouvel, jusqu'à la grande salle de concert dont son entreprise, ARTEC Consultants inc., installée à New York, a réalisé l'acoustique.

On s'étonne de le trouver à Lucerne alors que la salle est ouverte depuis plus d'une saison... « Mon contrat stipule que, cet été, je dois être présent pendant quatre semaines et demie et me rendre disponible pour chacune des répétitions afin de répondre aux désirs des artistes en matière acoustique. » Car la grande salle de concert de Lucerne possède un dispositif modulable, constitué d'un pavillon horizontal au-dessus de la scène, de chambres d'échos placées sur les côtés des balcons, et de rideaux, autorisant une échelle de couleurs acoustiques allant de la salle de musique de chambre de couleur mate (le pavillon horizontal est alors baissé à son maximum) à une sonorité relativement réverbérée. Un vrai luxe pour des artistes en tournée dont l'ordinaire est de se plier aux implacables réalités

des lieux – l'acoustique très sèche du Théâtre des Champs-Élysées, à Paris, et, le lendemain, son absolu opposé au Concertgebouw d'Amsterdam...

Du premier contact avec cette salle – pourtant garnie de 1 840 fauteuils – il ressort une impression d'intimité : « Si vous observez les salles construites au XIX^e siècle et au début du XX^e, vous constaterez qu'elles sont, pour la plupart, munies d'un parterre relativement étroit mais composées de nombreux étages. Ensuite, on a voulu « démocratiser » la disposition des salles et accueillir davantage de monde au parterre. Pour ma part, je ne connais qu'une solution qui garantisse un certain niveau de qualité acoustique, c'est cette forme, relativement étroite et haute. »

DES PAROIS PIVOTANTES

Russell Johnson et son équipe, d'ailleurs composée de nombreux musiciens, sont les signataires de salles très prestigieuses : outre celle de Lucerne, dont la rumeur (et aujourd'hui les témoignages des artistes et de la presse) a très vite propagé l'excellence, Artec a réalisé les salles symphoniques et de musique de chambre de Birmingham (de réputation équivalente), de Dallas, de Cincinnati, celle du Centre de congrès Sibelius de Lahti en Finlande, le Sangnam Hall de Séoul, entre autres nombreuses réalisations dont, en France, l'Auditorium de Dijon, salle très appréciée par les orchestres symphoniques.

Le rôle de l'acousticien déborde celui de l'architecte : il décide en effet des plans, des proportions, du nombre de balcons, des maté-

riaux (bois, béton, etc.). A Lucerne, Jean Nouvel et Russell Johnson ont collaboré étroitement sur l'ensemble du projet, même si Nouvel n'a pu imposer, comme à l'Opéra de Lyon, une teinte noire sur les murs de la salle. En tout cas, la couleur blanche finalement choisie donne beaucoup de légèreté à la structure des murs et des balcons, décorés de motifs géométriques en relief rappelant les moucharabieh.

Les chambres d'échos latérales sont ouvertes grâce à des parois pivotantes. A l'intérieur se trouvent de lourdes pièces de tissu de velours sur cintres amovibles. Elles permettent d'absorber plus ou moins la résonance obtenue. Tout le long des balcons, le long des murs, des rideaux peuvent être tirés. Ils se révelent particulièrement utiles pendant la répétition et compensent l'absence de masse « absorbante » des 1 840 auditeurs – problème fondamental de tant de lieux dont l'acoustique peut être considérablement différente selon que la salle est pleine ou vide.

Les ouvertures créées par le pivotement des parois permettent incidemment à une lueur rouge de poindre, créant de beaux effets de traces lumineuses sur les murs. Jean Nouvel s'est octroyé le luxe de faire peindre de manière subtile les hauts murs des chambres d'échos, lesquels ne sont par ailleurs pas visibles par le public, à moins d'emprunter l'un des sas de sortie de secours. C'est dire que la présence discrète de Jean Nouvel n'en est pas moins sensible.

R. Ma.

Svelte des lignes et opulence orchestrale

LUCERNE

de notre envoyé spécial

On avait le choix, pour cette première soirée à Lucerne, le 5 septembre, entre Andras Schiff et Andrew Parrott. On a choisi Parrott, dans un programme qui, sur le papier, promettait d'être passionnant : à partir de la *Messe en si*, de Johann Sebastian Bach, conçue en grande partie d'après des œuvres antérieures, le musicologue et chef britannique s'est plu à en restituer le matériau d'origine. L'idée est passionnante. Mais au lieu de proposer ces fragments tels quels, Parrott a voulu imposer une logique artificielle : la succession de pièces en allemand et en latin, de textes sans liens les uns avec les autres, l'apparition soudaine d'une pièce instrumentale, d'un récitatif ou de pages n'ayant aucun rapport, même présumé, avec la *Messe en si* semblent absurdes. Le festival nous ayant octroyé une place au rang 17 de l'église des Jésuites, à l'acoustique très réverbérée, il était quasiment impossible de se faire une idée du jeu des musiciens et chanteurs. En nous rapprochant, sur le côté, en seconde partie, nous n'avons pu que constater une lecture assez superficielle des pièces, chantées parfois avec une ingratitude de timbre et

d'émotion, exercice dans lequel le mezzo Carolyn Trevor s'est particulièrement distinguée, au contraire de l'expressif ténor Julian Podger.

UNE FORME INÉDITE

Le lendemain, un concert de l'Orchestre philharmonique de Londres, dirigé par Kurt Masur, dans la salle de concert du Centre culturel et des congrès de Lucerne, permettait de découvrir *Psyché*, de César Franck, donnée sous la forme inédite d'un mélodrame, grâce à la participation non annoncée de l'excellente récitante Marianne Pousseur. Jugée de l'avant-dernier rang, où nous étions placés, l'acoustique restituait avec précision et rondeur la sveltesse des lignes de la *Huitième Symphonie* de Beethoven et l'opulence orchestrale de *Psyché*. En ayant fait l'erreur d'accepter une place de substitution, à l'extrême gauche des premiers rangs, en seconde partie, nous avons hélas surtout entendu les premiers violons, pas toujours homogènes, de *Psyché*. Nous aurons d'autres occasions de regoûter aux joies acoustiques plus que prometteuses de cette belle salle.

R. Ma.

BNP PARIBAS présente le

XXI^{ème} FESTIVAL PIANO AUX JACOBINS TOULOUSE SEPTEMBRE 2000

5. Z. Kocsis 7. R. Goode 8. G. Cascioli 11. I. Moravec 12. D. Matsouev
14. D.-H. Lim 15. B. L. Gelber 19. L. Kuzmin 21. N. Freire 22. S. D. Tiempo

Renseignements 05 61 22 40 05 - pianojacobins.com



Les exigences formelles de Steely Dan

Dirigé par Walter Becker et Donald Fagen, le groupe culte de rockers américains a repris le chemin des tournées. Il passe par Paris, pour un concert à l'Olympia

HAMBOURG

de notre envoyé spécial

Le Sporthalle d'Hambourg, dans le quartier excentré d'Altsdorfer, et l'anonymat rassurant des salles où sports et musiques sont mis à la même enseigne. Pour les canaux, le port et l'ambiance à la Simonon, on repassera. Et pour le son aussi, ce 4 septembre. Brouillé, renvoyant un écho vers la scène. Mais qu'importe, Steely Dan est enfin en Europe pour une quinzaine de concerts, dont un passage attendu en France depuis la création du groupe en 1972. Le 13 septembre, l'Olympia devrait être l'écrin idéal des exigences de Walter Becker et Donald Fagen, les cofondateurs d'un des groupes cultes de la musique populaire américaine.

Dans la salle, le public approche l'âge de ses héros, nés en 1948 (Fagen) et 1950 (Becker). Aux Etats-Unis, une majorité de trentenaires a rempli depuis début juin quelques stades comme des lieux aux dimensions modestes. Steely Dan, le godemiché d'acier, est de retour en ville avec ce mélange musical de jazz, de rock californien, de pop subtile, d'influences latinos. Le nom provocateur est tiré du Festin nu, de William Burroughs, l'une des lectures que les deux hommes ont partagées au sortir de l'adolescence tout en se découvrant un goût commun pour le jazz, une certaine ironie et un sens de la perfection qui deviendra leur marque de fabrique et suscitera autant de louanges que de rejets. Interrogé sur la musique du duo dans un magazine américain en 1977, Bur-

roughs résumera son commentaire à « *recherchée et sophistiquée* ».

Cette sophistication souvent opposée à l'énergie brute du rock punk, Steely Dan l'a rarement transcrite du disque à la scène. En 1974, Becker et Fagen décident que les merveilles pop qu'ils ont déjà écrites, comme celles à venir, sont trop délicates et complexes pour qu'ils risquent de les saboter par des mauvaises conditions. Ce ne sera qu'en 1993 que le duo, dont l'ultime album en studio à l'époque, *Gauche*, avait paru en 1980, reviendra satisfaire la nostalgie de ses fans et se remettre en danger dans l'imprévu du concert. Un imprévu tout relatif. Becker et Fagen, aussi fans de jazz soient-ils, ne laissent rien au hasard. Leur modèle serait plutôt Duke Ellington que l'improvisation libre.

ILLUSIONNISTES MALINS

Une fois de plus, comme sur leurs disques qui avaient fini par devenir un annuaire des musiciens de séances et de tournées, ils sont entourés du dessus du panier. Le guitariste John Herrinton, le trompettiste Michael Leonhardt, le saxophoniste Cornelius Bumpus, le bassiste Tom Barney, le batteur Ricky Lawson... onze musiciens et choristes dont la moindre intervention a été minutée.

Et pourtant, en illusionnistes malins, Becker et Fagen parviennent à faire passer l'idée de la spontanéité et le sentiment que ce Steely Dan-là pourrait avoir l'allure d'un vrai groupe. Comme pour coller aux personnages de cyniques un rien

misanthropes qui leur ont été attribués à la lecture de leurs textes, portraits souvent désespérés d'une Amérique déboussolée, Becker et Fagen font projeter sur un écran la phrase « *It's Only Promo Stuff* », (« Tout ça n'est que de la promotion »).

Bassiste à l'origine, Walter Becker est passé à la guitare. Les cheveux mi-longs, une petite moustache, une dégaine vague en font l'archétype du musicien californien, lui qui comme son compagnon est définitivement new-yorkais. Donald Fagen, tour à tour assis devant son piano électrique Fender Rhodes ou debout avec un clavier portable en bandoulière, a d'étranges mouvements saccadés, la tête entrée dans les épaules. Le spectacle se résume à quelques projections, deux ou trois pas sur le côté. Aux trois choristes féminines la responsabilité des dandinements.

Steely Dan sur scène, c'est l'art du minimalisme, comme pour rendre encore plus flagrants les enchevêtrements harmoniques et rythmiques de leurs créations. « *Nous avons toujours voulu faire de la musique pour danser... mais en un peu plus compliqué que ce qui est produit habituellement* », résument d'une même voix les deux musiciens interrogés il y a quelques mois à New York.

Au répertoire du duo, il y a aujourd'hui un nouvel enregistrement, *Two Against Nature*, prolongement logique des sept albums parus entre 1972 et 1980 (*Can't Buy a Thrill*, *Countdown to Ecstasy*, *Pretzel Logic*, *Katy Lied*, *The Royal Scam*,



Donald Fagen et Walter Becker, fondateurs de Steely Dan : une musique « *recherchée et sophistiquée* », selon Burroughs.

Aja et *Gauche*), disponibles chez Universal Music).

Il y a aussi une poignée de faux succès qui en sont extraits (*Dirty Work*, *Babylon Sisters*, *Hey Nineteen*, *Don't Take Me Alive*, *Kid Charlemagne...*) et autant de titres fétiches chéris par ses admirateurs (*Bodhisattva*, *Home at Last*, *Deacon Blues*, *My Old School...*).

Quant à l'histoire du groupe, elle a son lot de fâcheries et de retrouvailles, d'excès de drogues et de quelques tragédies personnelles. Un parcours banalement commun à la quasi-totalité des groupes. Reste qu'avec sa musique qui réconcilie le jazz-rock (virtuosité formelle) et les Beach Boys (harmo-

nies vocales et émotions), la tonalité sombre de son univers, et une élégance sans cesse renouvelée, Steely Dan est parvenu à ce vers quoi aspirent tous les artistes : être unique.

Sylvain Siclier

★ **Olympia, 28, boulevard des Capucines, Paris 9^e. M^o Opéra, Madeleine. Le 13 septembre, 20 h 30. Tél. : 01-47-42-25-49. De 200 F à 350 F.**

★ **Nouvel album, *Two Against Nature*, 1 CD Giant Records-BMG 74321 62190-2.**

A Perpignan, le photographe Christophe Gin expose la pauvreté à nu

PERPIGNAN

de notre envoyé spécial

Il y a beaucoup d'expositions, au Festival Visa pour l'image de Perpignan, qui racontent des atrocités lointaines, des curiosités exotiques, des faits de société complexes ou des personnalités célèbres. Et il y a, tout seul, le travail minimal réalisé par Christophe Gin à Paris, soit le parcours du combattant d'une jeune femme un temps SDF, puis Rmiste, qui cherche à récupérer ou à conserver la garde de ses enfants.

Le sujet est propre à susciter toute la compassion possible et à provoquer les dons à la messe. Christophe Gin a cassé ce ressort. D'abord avec le titre, proche d'un rapport administratif : « *Conduite de pauvreté* ». Puis par les formats

petits et en noir et blanc. Ensuite avec un style documentaire très retenu. Surtout en consacrant cinq ans à raconter cette histoire, année après année, image après image, dans un ordre immuable, accompagnée de légendes narratives qui créent un suspense : la chambre, le repas, l'attente, le monde extérieur, l'emménagement, le repos, le bail, l'appartement, les visites, le départ, le retour.

Christophe Gin, jeune homme fragile de 35 ans et membre de l'agence Vu, avait auparavant travaillé sur la précarité, la façon dont « *les structures cloisonnent les gens* ». Ici, il va plus loin. Il interroge les rouages sociaux et médiatiques de la pauvreté en France tels qu'ils ont surgi au milieu des an-

nées 90 et qui, souvent, sous couvert de réinsertion, maintiennent la personne dans son statut de pauvre : « *Je n'aime pas la bonne conscience collective autour de la misère. J'ai voulu démonter les mécanismes qui font que souvent la pauvreté appelle la pauvreté.* »

Christophe Gin a photographié, entre 1995 et 2000, une seule famille, éclatée : Nathalie, son compagnon, Loup, les deux enfants qu'elle a eus avant lui, Marc et Jason, ceux qu'elle a eus avec lui, Leïla et Mehdi. « *C'était la seule façon de comprendre comment vivent réellement ces personnes.* » Il lui a aussi fallu beaucoup de temps, expliquer son projet, dialoguer sans cesse, dire qu'il n'était pas un acteur social ou « *un copain* ».

Dans ce parcours chronologique, Nathalie a d'abord 25 ans, elle est sans domicile, puis aidée par une association, trouve un squat, un appartement. Loup cherche du travail, multiplie les CDD, les contrats Emploi-Solidarité. Les images cernent un huis clos dans une chambre de fortune - il n'y a quasiment pas de vues en extérieur - dominé par les visages et de rares objets. Pas d'action, beaucoup d'heures à tuer.

PÉRIODES DE NOUVEAU DÉPART

C'est aussi l'histoire d'une « *déprime chronique où les déceptions s'ajoutent aux déceptions avec des périodes de nouveau départ* ». D'où une hésitation : le couple a-t-il une chance de trouver du travail ? Les aides et allocations sont-elles bénéfiques ? Christophe Gin ne tranche pas. Le procédé de la série lui permet de laisser la porte ouverte, à la différence de tant de reportages manichéens : « *L'assistant public enfonce les gens mais en même temps il a permis à Nathalie de reprendre confiance.* »

L'exposition se clôt ainsi par une pirouette aussi surprenante que convaincante : les portraits des quatre enfants de Nathalie, sur fond blanc dont on ne sait si elle va pouvoir les garder. « *J'ai d'abord collé au quotidien de Nathalie. Puis*

j'ai compris que ce qui la fait tenir, le fil conducteur des images, ce sont ses enfants. »

Christophe Gin a passé autant de temps à arrêter ce travail qu'à le commencer. Il continue de voir Nathalie et Loup « *pour que les liens se distendent lentement* ». Deux jours avant Perpignan, ils étaient ensemble. « *Nous avons parlé de l'exposition. Ils connaissent toutes les images, ont participé au choix des soixante-cinq retenues que j'ai dû défendre à l'avance. Ils se reposent sur moi, je ne dois pas les trahir chaque fois que le travail est montré.* »

Le temps passé ensemble a été tel qu'on se demande pourquoi et quand arrêter de photographier. L'épilogue du reportage, sans le dévoiler, est une réponse. Christophe Gin en apporte une autre : « *Il faut arrêter quand on se répète et qu'on privilégie la forme sur le fond, quand on commence à composer et à attendre la belle lumière.* »

Michel Guerrin

★ **Visa pour l'image, trente-trois expositions dans neuf lieux. Tous les jours, de 10 h à 20 h. Entrée libre. Hôtel Pams, 18 rue Emile-Zola, 66000 Perpignan. Tél. : 04-68-66-18-00. Jusqu'au 17 septembre.**

Jacques Mandelbaum

Petites escroqueries et grandes beautés sur la lagune

Woody Allen fait sourire le Lido et le Chinois Fruit Chan l'enchanté

VENISE

de notre envoyé spécial

Selon un rituel désormais bien établi, le Woody Allen de l'année débute sa carrière européenne à Venise. Le cru 2000, dont la sortie française est attendue le 6 décembre, s'intitule avec à-propos *Escrocs mais pas trop*. Le sourire modeste du titre sied à une comédie moins ambi-

teuse cinématographiquement que les grands films des années 90, mais d'un indubitable tonus, tandis qu'une escouade de gangsters à la mie de pain, menée par le redoutable Woody lui-même, entreprend un calamiteux casse du siècle, et se retrouve riche pour la moins probable des raisons.

N'écouterant que le courage de son scénariste, le film vire alors sur l'aile, quittant le nid du *Pigeon* pour une parodie de *My Fair Lady* quand l'épouse de Woody (épatante Tracey Ullman) décide de monter au ciel de la culture raffinée sur l'esca-beau de sa soudaine richesse. Tout cela finira par des sourires, et voilà tout, et c'est bien ainsi.

On retrouve des sourires et des escroqueries plus grosses que ceux qui tentent de les mettre en œuvre au menu de *La Lingua del santo* (*La Langue du saint*), kidnapping d'une relique par deux gentils malfaiteurs sans envergure, tramé par Carlo

Mazzacurati dans la manière de ces pochades mêlant un peu de cruauté, pas mal de burlesque et une touche de sentiment qui fut si à la mode, et tellement applaudi, dans le cinéma italien des années 70. Ces deux instants de détente étaient bienvenus alors qu'un film annoncé comme sulfureux avait laissé tomber sur les festivaliers ses provocations plombées : *O Fantasma* (*Le Fantôme*), premier long métrage du Portugais Joao Pedro Rodrigues, étale les scènes crues d'homosexualité trash avec un contentement de soi qu'on (lui) abandonne volontiers.

ÉNERGIE RADICALE

A la veille de la proclamation des palmarès, il reste deux films passionnants, et une étrange et sublime météorite. Passionnante est la tentative de Sharunas Bartas de n'utiliser que le seul ressort de la beauté pour entraîner ses spectateurs dans l'odyssée d'une poignée de proscrits tentant de traverser océan et désert. Chaque plan de *Freedom* est une splendeur, la tentative du cinéaste est menée avec la même énergie radicale et désespérée que celle qui porte ses errants à travers les immensités filmées en lumières rasantes.

Passionnante aussi, quoique selon d'autres voies, est l'entreprise de Xavier Beauvois construisant le parcours dramatique d'un récit social et d'un drame familial, puis faisant malmené cette ligne de récit par une fiction amoureuse. Les in-

terprètes, à commencer par Benoît Magimel et Nathalie Baye, sont magnifiques, la seule réserve qu'inspire *Selon Matthieu* tient à son titre, et sa manière de se placer sous l'invocation d'un grand mythe, quand les dimensions du quotidien justifiaient amplement cette œuvre.

Il reste l'étrange *Durian Durian*. Encore un film chinois ? Eh oui ! Son auteur, le Hongkongais Fruit Chan, avait présenté à Locarno l'excellent *Little Cheung*, qui lui valut un léopard d'argent. Moins d'un mois plus tard, on retrouve une de ses héroïnes dans la première moitié de ce nouveau film, à nouveau situé à Hongkong où survivent et s'ils le peuvent s'enrichissent (un peu) des Chinois venus du continent, souvent illégalement. La chronique du quartier est d'une vitalité subtile et truculente, les images d'une élégance impressionnante. La jeune prostituée Yan retourne dans sa ville du nord de la Chine, le film change de ton, de rythme, sans rien perdre de sa fluidité ni de sa beauté.

Ça raconte quoi ? Rien, à vrai dire, ou alors énormément, la Chine, son immensité, tout ce qui la constitue et tout ce qui rend différents entre eux ceux qui la composent. En tout cas, sous le signe de ce fruit énorme, couvert de piquants, et qu'il faut ouvrir en l'affrontant avec un grand couteau, c'est vivant. Sacrement vivant.

Jean-Michel Frodon

Abonnez-vous au Monde pour seulement 173^F par mois

Bulletin à compléter et renvoyer accompagné de votre relevé d'identité bancaire ou postal à :

LE MONDE, Service Abonnements - 24, avenue du Général-Leclerc - 60646 Chantilly Cedex

Oui, je souhaite recevoir Le Monde pour 173^F (26,37€) par mois par prélèvement automatique.

M. Mme Prénom : _____ Nom : _____

Adresse : _____

Code postal : [] [] [] [] [] Localité : _____

Offre valable jusqu'au 31/12/2000 en France métropolitaine pour un abonnement postal. 001MQPA1

Autorisation de prélèvements

J'autorise l'établissement teneur de mon compte à effectuer sur ce dernier les prélèvements pour mon abonnement au journal *Le Monde*.

Je resterai libre de suspendre provisoirement ou d'interrompre mon abonnement à tout moment.

Date : _____

Signature : _____

IMPORTANT : merci de joindre un relevé d'identité bancaire ou postal, à votre autorisation. Il y en a un dans votre chéquier.

N° NATIONAL D'ÉMETTEUR N° 134031		ORGANISME CRÉANCIER : LE MONDE 21 bis, rue Claude-Bernard 75242 Paris Cedex 05	
TITULAIRE DU COMPTE À DÉBITER			
Nom : _____			
Prénom : _____			
N° : _____ rue _____			
Code postal [] [] [] [] Ville _____			
NOM ET ADRESSE DE L'ÉTABLISSEMENT DU COMPTE À DÉBITER (votre banque, CCP ou Caisse d'épargne)			
Date : _____			
N° : _____ rue _____			
Code postal [] [] [] [] Ville _____			
DÉSIGNATION DU COMPTE À DÉBITER			
Code Etablissement	Code Guichet	N° de compte	Clé RIB

Pour tout renseignement concernant le portage à domicile, le prélèvement automatique, les tarifs d'abonnement, etc. : Téléphonez au 01.42.17.32.90 de 8h30 à 18h du lundi au vendredi.

Pour un changement d'adresse ou une suspension vacances, un numéro exclusif : 0 803 022 021 (0,99^{ct}/min)

"Le Monde" (USPS=009729) is published daily for \$ 892 per year "Le Monde" 21, bis, rue Claude-Bernard 75242 Paris Cedex 05, France, periodicals postage paid at Champlain N.Y. US, and additional mailing offices. POSTMASTER: Send address changes to IMS of N.Y. Box 15-18, Champlain N.Y. 12919 1518
Pour les abonnements souscrits aux USA : INTERNATIONAL MEDIA SERVICE, Inc. 3330 Pacific Avenue Suite 404 Virginia Beach VA 23451-2983 USA - Tél. : 800-428-30-03

Un constructiviste au service de la révolution

A Biot, une exposition rappelle l'œuvre de graphiste et de photographe d'Alexandre Rodtchenko, ambiguïtés comprises

ALEXANDRE RODTCHENKO 1891-1956, Musée national Fernand-Léger, chemin du Val-de-Pome, 06410 Biot. Tél. : 04-92-91-50-30. Du mercredi au lundi, de 10 heures à 12 h 30 et de 14 heures à 18 heures. Entrée : 38 F. Jusqu'au 6 novembre.

BIOT

de notre envoyé spécial

Rodtchenko chez Léger : la rencontre paraît logique. Un des héros de l'avant-garde russe, un de ceux qui ont pensé que révolution politique et révolution artistique devaient aller de pair en URSS, est exposé dans le musée dédié à la gloire du peintre des ouvriers, membre du PCF à partir de 1945. L'entente ne devrait poser aucun problème, quoique la véritable rencontre des deux hommes, qui eut lieu à Paris en 1925 à l'occasion de l'Exposition internationale des arts décoratifs, n'ait laissé aucune trace particulière. A Paris, Rodtchenko, qui y venait pour la première fois, était surtout surpris par l'abondance des cafés et restaurants et par les exigences vestimentaires françaises.

Elle devrait, mais ce n'est pas ce qui se passe. Rodtchenko et Léger sont tous deux convaincus que l'industrie et la technique ont changé le monde ; que la modernité est d'abord économique et sociale ; que les artistes doivent en tirer les conséquences. Mais Rodtchenko pousse l'adhésion beaucoup plus loin, jusqu'à se vouloir ingénieur et ordonnateur de la révolution. Léger

l'observe à distance, sans sacrifier son droit à la critique. Différence d'attitude et de conception. Différence de circonstances aussi.

L'exposition les rend d'autant plus sensibles qu'elle se consacre à deux des activités de Rodtchenko, la photographie et le graphisme, et tient sa peinture à l'écart. Or ses tableaux, même s'ils sont loin de faire de lui l'égal de Malevitch ou de Kloune, sont la part de son œuvre la moins assujettie au didactisme, la moins évidemment démonstrative. Car, souvent, Rodtchenko fait la leçon. Il la fait bien, souvent. Avec conviction, avec vigueur, avec violence quelquefois. Mais il la fait sans cesse. Membre du présidium du soviétique de l'Union des artistes peintres en 1918, membre du présidium de l'Institut de la culture artistique de 1920 à 1924, professeur au Vkhoutemas de 1921 à 1924 et au Vkhoutein de 1927 à 1930, il met le constructivisme au service de l'Union soviétique. La géométrie tranchante, les axes croisés, les couleurs franches et simples donnent aux affiches, aux placards, aux couvertures des livres et des revues la force de l'évidence. Le langage plastique que Malevitch ne concevait que par rapport à une métaphysique devient un moyen de propagande. Le carré et le rectangle rouges flanquent une photo de Léonine, le profil d'un vaillant pionnier ou les canots à longue portée de la flotte soviétique. Le rectangle noir met en valeur les façades des cités ouvrières et les progrès des industries mécaniques. L'efficacité propagandiste est certaine. Celle des pho-



« Terrasse, gymnastique, exercices matinaux », 1932.

tos ne l'est pas moins. Les premières datent de 1924, quand Rodtchenko achète deux appareils afin d'alimenter ses photomontages.

Jusqu'à sa mort, en 1956, il consacre de plus en plus de temps à cette activité, accomplissant de nombreuses commandes et reportages, collaborant à la revue *L'URSS en construction*, qui vante le socialisme à l'étranger. De ce labour, l'exposition présente une anthologie abondante qui a la faiblesse de ne contenir que des tirages tardifs, exécutés à la fin de la vie de Rodtchenko ou plus tard, dans les années 60. Leur qualité n'est pas toujours irréprochable – euphémisme –, pas plus que ne l'est l'uniformité monotone des formats.

TOUS SANS VISAGES

Cela étant, il ne manque aucune des images célèbres de Rodtchenko, le portrait de sa mère au lorgnon, ceux de Maïakowski, *La Jeune Fille au Leica*, assise parmi un quadrillage d'ombres, et *L'Escalier*, autre jeu d'ombres et d'obliques. A ces photos, où le constructivisme dirige fermement la composition, font écho les vues d'architecture, balcons, échafaudages, façades de verre, autant d'hommages à la géométrie. Elles sont cadrées selon les principes que Rodtchenko énonce en 1928 : « Les points de vue les plus intéressants pour la vie moderne sont

les points de vue de haut en bas et de bas en haut et leurs diagonales. »

Il applique ces quelques règles en toute circonstance et à tout sujet, pour un défilé d'escrimeuses en short, pour la visite d'une cantine d'usine ou celle d'un chantier. Autrement dit, il stylise. Il photographie de loin, de haut, en faisant basculer l'objectif de 40 ou 50 degrés par rapport à l'horizon et en durcissant les contrastes de noir et blanc autant que le négatif le permet. Il obtient ainsi des images spectaculaires et très reconnaissables. Elles n'ont que le défaut de nier la personne humaine, réduite à un plus petit commun dénominateur : toutes des escrimeuses en short, tous des gymnastes en maillot collant, tous des pionniers à contre-jour, tous des soldats, tous des silhouettes dans un groupe, une parade, un numéro de cirque. Leurs visages sont le plus souvent invisibles. Il ne semble pas que Rodtchenko ait été le moins du monde embarrassé de procéder de la sorte, au nom de son style et à l'intérieur d'un système qui le fit travailler et publier. Parmi ses albums : *L'Armée rouge*, *Aviation soviétique*, *La Marche de la jeunesse et Le 300^e Anniversaire de la réunion de l'Ukraine à la Russie*. Voilà ce qu'on appelle un artiste obéissant.

Philippe Dagen

L'Arc de triomphe de l'Etoile passe au vert

FABRICE HYBERT, « INCONNU.NET ». Arc de triomphe, place Charles-de-Gaulle, Paris 8^e. Tél. : 01-55-37-73-77. Tous les jours. En septembre de 9 h 30 à 23 heures, puis de 10 heures à 22 h 30. Jusqu'au 5 novembre.

Paris, Arc de triomphe, 7 septembre, 18 h 15. Quelques agents de police, mal-aimables, écartent les touristes à coups de sifflet. Il s'agit de laisser la place à une cérémonie, immuable et quotidienne depuis 1923 : la flamme du tombeau du Soldat inconnu est ravivée par des anciens combattants, qui déposent une gerbe. Un trompette joue la sonnerie aux morts.

Les touristes comprennent, se taisent. Aucun ne se demande ce que sont ces curieux cylindres auréolés d'une lumière verte qui s'élevèrent sous le monument. Ni pourquoi tous ces arbres en pot, des boulevards, réunis sous les arcades. Ni pourquoi ces gens, en costume et cravate, ont aujourd'hui seuls le droit d'accéder à la terrasse de l'arc. C'est qu'ils ont un sésame, tout vert, le carton d'invitation à l'inauguration de l'œuvre *Inconnu.net*, de l'artiste français né en 1961 Fabrice Hybert. Alors les touristes retournent à l'hôtel, en s'interrogeant sur cette ville étrange où les taxis bloquent les autoroutes, les péniches la Seine, et le tout-Paris des arts et des lettres l'accès des monuments publics.

S'ils branchaient leur ordinateur, les touristes comprendraient peut-être mieux ce qui leur est arrivé. En se connectant sur <http://www.inconnu.net/>, on voit un gros cube vert pomme, qui s'enfle comme un ballon, et fait des bulles. En cliquant sur l'une d'elles, le projet s'affiche : il s'agit, via Internet, de « dialoguer avec l'inconnu et dres-

ser, en quelque sorte, un "état des lieux" des questions restées sans réponse jusqu'à aujourd'hui. Sur ce site, ajoutent ses promoteurs, chercheurs, laboratoires de recherche et artistes du monde entier se mettent en quatre pour donner des éléments de réponse à toutes vos questions les plus folles. Le fonctionnement de www.inconnu.net est d'une extrême simplicité ; chacune de vos questions en amènera une autre : cette arborescence nous fera tous avancer dans la même direction : vers l'inconnu ».

Il suffit donc de percer une bulle d'un trait de souris, et de poser sa question. Parfois, elle tombe mal. Le site répond alors, navré mais aimable : « Désolé, aucun article ne correspond à votre recherche. Nous avons toutefois enregistré votre question et tenterons d'y répondre sous peu. » Nous vérifierons : c'est facile, l'œuvre de Fabrice Hybert est matérialisée par une batterie (hommage au siège de Toulon ?) d'ordinateurs, en accès libre pour qui-conque aura le courage de gravir

les escaliers de l'arc jusqu'à la salle des Palmes. Elle est aussi signalée la nuit par des éclairages verts (la couleur fétiche de l'artiste, on l'aura compris), émis par les mystérieuses colonnes qui environnent le tombeau.

SYMBOLISTE ET GÉNÉREUX

Elle devait enfin se compléter d'un rideau d'arbres, les fameux boulevards en pot, qui étaient destinés à entourer complètement le monument, pour l'isoler de la circulation de la place. Las, à Paris, ce n'est pas demain que la nature fera reculer la voiture : refoulés à leur tour par les autorités, les boulevards sont restés parqués sur le parvis. Il y en a cent. C'est le nombre de victoires de Napoléon. Clin d'œil d'Hybert, qu'on découvre artiste symboliste.

Et artiste généreux. A l'image de son atelier, toujours plein de gens, qui a des airs de la Factory d'Andy Warhol, son site accueille des écrivains, des critiques, des artistes. On peut ainsi y entendre une chanson

intitulée *La nuit est longue*, écrite par Pierre Giquel et créée par Bernadette Genée, le 21 juillet 2000, au Musée du Souvenir de Coëtquidan. Elle est destinée aux soldats de la Légion étrangère, ce qui les changera agréablement du boudin. L'événement est à l'image du reste de l'œuvre protéiforme de Fabrice Hybert, et particulièrement de ses *Prototypes d'objets en fonctionnement (POF)*.

Des instruments toujours saugrenus, mais souvent beaux, comme ces tabourets en forme de pelote de ficelle sur lesquels les utilisateurs des ordinateurs de l'arc sont invités à tenter de s'asseoir, et parfois très ludiques, comme son *Ballon carré*. Une partie de ce jeu de ballon de foot cubique se joue dans une salle fermée, avec quatre équipes en même temps. Les buts sont dans les quatre coins de la pièce. Un tournoi débutera le 16 septembre, au musée de Pori, en Finlande.

Harry Bellet

Un train d'enfer sans phrases, merveilleusement joué

LA MAIN DANS LE BOCAL, DANS LA BOÎTE, DANS LE TRAIN, de Pedro Sedlinsky. Mise en scène : Véronique Bellegarde. Avec Alain Fromager, Michel Ouimet, Catherine Matisse.

ATALANTE, 10, place Charles-Dulain, Paris 18^e. Tél. : 01-46-06-11-90. M^o Anvers. 70 F [10,67 €] et 90 F [13,72 €]. Durée : 1 heure. A 21 heures (sauf dimanche à 17 heures), relâche mardi. Jusqu'au 2 octobre.

Un train de nuit, et ce que tout un chacun ressent d'inhabituel dans les

trains de nuit, ces chiens fous qui foncent dans le noir. Deux hommes ne dorment pas, ils sont assis au bar. Sur la table, entre eux deux, une boîte. Elle renferme la main coupée d'une femme, dans un bocal de cornichons plein de formol. Le train fonce. Il n'y a pas d'arrêts. Sur les hommes, une poussière épaisse, et la sueur. La vitre dans laquelle s'inscrivent les deux acteurs, derrière eux, est l'intérieur, très blanc très clair, d'un grand bac dans quoi guettent et courent des insectes noirs, genre araignées tueuses, horribles.

L'un des deux insomniaques, chef d'un ne sait quelle entreprise, froid comme un pic à glace qui serait lui-même un glaçon, jette des ordres ou des blâmes à l'un de ses salariés, paniqué, anéanti (il est employé aux archives – la nécropole de la maison, son ossuaire, mais sans cesse exhumé). La Grande Fauchaise plane là-dessus, il est clair que le pic de glace assassine des femmes par le truchement de l'archiviste. Ils vont tuer la servante du bar, attachante vestale, vive, ailée, charmée-charmante – elle, c'est la vie, vous diriez une libellule que va crocheter l'araignée.

C'est entre cauchemar et enfer, au choix. L'auteur, Pedro Sedlinsky,

enfant de l'Argentine, pas tout à fait remis des terreurs de naguère, et porté sur l'insolite en vrai dramaturge argentin, a été pris du désir d'écrire un théâtre frère de l'œuvre de Francis Bacon. Il dit qu'il crée par images, sous la pulsion d'images. Sa pièce a la contracture, la souffrance, la force, des toiles de son modèle. Et l'écriture des dialogues (et très déliants monologues) est sans rien qui pèse ou qui pose : aucun tic théâtral, un enfer sans phrases appuyées comme le *Huis Clos* de Sartre, sans excès de violence non plus comme le Grand-Guignol d'André de Lorde.

Décor net et cadré, comme chez Bacon, de Bernard Michel. Mise en scène serrée de Véronique Bellegarde, ferme, d'autant plus saisissante que battue de vent, de plein air, dans ce cagibi de train. Les trois comédiens, Alain Fromager (le tueur-esclave, à contre-cœur, fiévreux), Michel Ouimet (le Belzébuth-pic de glace, calme, inflexible, inexorable) et Catherine Matisse (la servante de ce TGV des abîmes, souveraine, fine mouche) ne pourraient pas être plus envoûtants, d'un jeu plus libre, immédiat. La sonate Bacon-Argentine fait ici gougouffes et merveilles.

Michel Cournot

SORTIR

PARIS

Fête de la Seine 2000.

Paris s'offre trois jours de fête avec la Seine pour scène. Flâner le long des quais devient, le temps du week-end, source de découvertes, d'émerveillement, d'amusement, de curiosité. Pas moins de trente-cinq manifestations sont prévues à cet effet. De spectateur, le promeneur peut devenir acteur si le cœur lui en dit. Rendez-vous sportifs, avec un triathlon, des concours de plongeon, de pêche, de pétanque, de la nage avec palmes, du ski nautique acrobatique, course de Dragon Boats, bateaux chinois... ; rendez-vous culturels avec des expositions de sculptures, peintures, d'art dans le monde ; des présentations de bateaux et remorqueurs anciens ; des informations sur l'eau, les aménagements et projets sur la Seine. La musique est bien sûr au rendez-vous. A ajouter à toutes ces festivités des spectacles de rue, des feux d'artifice et les marchés flottants du Sud-Ouest. *Du Port de l'Arsehal-Bastille (11^e) au Parc André-Citroën (15^e). Les 8, 9 et 10 septembre, à partir de 10 heures.*

GUIDE

REPRISES CINÉMA

Blood Simple (Etats-Unis, 1983, 1 h 50) MK2 Parnasse, 11 rue Jules-Chaplain, Paris-6^e. Tél. : 01-40-30-30-31 ; Grand Pavois, 364 rue Lecourbe, Paris 15^e. Tél. : 01-45-54-46-85 ; Saint-Lambert, 6 rue Pécelet, Paris 15^e. Tél. : 01-45-32-91-68.

Infidèlement votre de Preston Sturges (Etats-Unis, 1948, 1 h 45). Reflet Médicis, 3 rue Champollion, Paris-5^e. Tél. : 01-43-54-42-34.

Laura d'Otto Preminger (Etats-Unis, 1944, 1 h 30). Action Ecoles, 23 rue des Ecoles, Paris-5^e. Tél. : 01-43-29-79-89.

Le Temps retrouvé (Franco-portugais, 1998, 2 h 40). L'Entrepôt, 7-9 rue Francis-de-Pressensé, Paris-14^e. Tél. : 08-36-68-05-87.

FESTIVALS CINÉMA

CineSpana 2000 La cinémathèque de Toulouse présente la 5^e édition du festival du cinéma espagnol, du 11 au 22 octobre. Bureau du Festival, 10 rue Jean-Rancy, Toulouse (31). Tél. : 05-61-12-12-20. Web : www.cine-espagne.com

Barbet Schroeder, rétrospective Saint-André-des-Arts, 30 rue Saint-André-des-Arts, Paris 6^e. Tél. : 01-43-26-48-18.

Lumière sur les chefs opérateurs, du 9 au 17 septembre. Quatre séances par jour animées par les rédacteurs de *Positif*, en présence des chefs opérateurs : Journée William Lubtchansky : *Le Petit criminel*, de Jacques Doillon (1990), 14 heures ; table ronde avec William Lubtchansky, 16 h 30 ; *Adieu, plancher des vaches*, de et avec Ottor Selliani (1999), 19 heures ; *La Femme d'à côté*, de François Truffaut (1981), 21 h 30. Forum des Images, Porte Saint-Eustache, Forum des Halles, Paris-1^{er}. Le 10 septembre. 30 F la séance (25 F tarif réduit). Tél. : 01-44-76-62-00 ou 01-44-76-63-33 (à partir de 13 heures).

TROUVER SON FILM

Tous les films Paris et régions sur le Minitel, 3615-LEMONDE ou tél. : 08-36-68-03-78 (2,23 F/mn)

ENTRÉES IMMÉDIATES

Le Kiosque Théâtre : les places de certains des spectacles vendues le jour même à moitié prix (+ 16 F de commission par place). Place de la Madeleine et Parvis de la gare Montparnasse. De 12 h 30 à 20 heures, du mardi au samedi ; de 12 h 30 à 16 heures, le dimanche.

Nabucco de Verdi. James Conlon (direction), Robert Carsen (mise en scène), Chœur et Orchestre de l'Opéra national de Paris. Opéra-Bastille, place de la Bastille, Paris-11^e. Les 11, 14, 16, 20, 23 et 26 septembre, 19 h 30, jusqu'au 10 octobre. Tél. : 08-36-69-78-68. De 60 F à 670 F.

Thierry Stremler *Cithéa*, 114 rue Oberkampf, Paris-1^{er}. Le 10 septembre, 23 heures. 60 F. Tél. : 01-40-21-70-95.

Batanga Sonoc *Flèche d'or*, 102bis, rue de Bagnolet, Paris-20^e. Le 10 septembre, 17 heures. 30 F. Tél. : 01-43-72-04-23.

Union Square Group *Sunset*, 60 rue des Lombards, Paris-1^{er}. Le 11 septembre, 21 heures. 80 F. Tél. : 01-40-26-46-60.

Discom, Farmers Manual Centre Georges-Pompidou, rue Rambuteau, Paris-4^e. Le 11 septembre, 19 h 30. Tél. : 01-44-78-12-33. De 30 F à 90 F.

Chick'n Deep Mix OPA (offre publique d'ambiance), 9 rue Biscornet, Paris-12^e. Le 11 septembre, 19 h 30. Tél. : 01-49-28-97-16. Entrée libre.

Rubin Steiner *Le Batofar*, 11 quai François-Mauriac, Paris-13^e. Le 10 septembre, 21 heures. Tél. : 01-56-29-10-00.

Zimpala *Guiguettes Pirate*, 11 quai François-Mauriac, Paris-13^e. Le 10 septembre, 21 heures. Tél. : 01-56-29-10-20.

CHÂLONS-EN-CHAMPAGNE

Le Châlons du Rire

Parmi les nombreux festivals programmés dans l'Hexagone, s'il en est un qui représente bien la mentalité et l'esprit français, à savoir râleur et frondeur, c'est à coup sûr le festival national des chansonniers, Le Châlons du Rire. Encouragée par le succès remporté en 1999, Châlons-en-Champagne, ville de l'humoriste Pierre Dac, réitère l'événement du 12 au 17 septembre. Au programme, sept jours d'animations dans toute la ville où domineront l'humour, les sketches, les chansons satyriques, le rire, l'émotion avec Jacques Mailhot, Anne-Marie Carrière, Laurent Gerra, Jean Amadou, Jacques Plessis... Pour compléter l'affiche, un hommage à Jacques Martin ; un concours national des jeunes talents, humoristes, chansonniers, mimes... ; une rencontre débat-interview dirigée par Jacques Pessis sur René Dorin et une lecture par Françoise Dorin...

Office du tourisme, 3, quai des Arts, Châlons-en-Champagne (51). Du 12 au 17 septembre. Tél. : 03-26-65-17-89 et réserv. Fnac Reims.

RÉGIONS

Egalité Mystik, exposition d'Arius et Mary Batiskaf Sépulcre, rue des Cordes, Caen (14). Du 11 septembre au 1^{er} octobre. Tous les jours de 14 heures à 19 heures. Entrée libre. Tél. : 02-31-39-16-34.

Les Musiques Villa-Lobos, Florentz, Bach, Beethoven. Ofelia Sala (soprano), Thierry Amadi, Florence Auclin, Luc Dedreuil-Monet, Francis Gouton, Nicolas Hartmann, Christoph Marks (violoncelle), Marie-Annick Nicolas (violin), Guy Laroche (hautbois), David Petersen (basson), Catherine Lazarus (clavessin). Salle Molière, 18 quai de Bondy, 69 Lyon. Le 10 septembre, 18 heures. De 90 F à 180 F. Tél. : 04-72-20-02-88.

Les Musiques Schoenberg, Schubert. Sonja Philippin (récitante), Florent Boffard (piano), Winfried Rademacher (violin), Jean-Daniel Castellon (flûte), François Sauzeau (clarinette), Quatuor Aurny. Salle Molière, 18 quai de Bondy, 69 Lyon. Le 11 septembre, 20 h 30. De 90 F à 180 F. Tél. : 04-72-20-02-88.

Ivan Moravec (piano). Chopin. Cloître des Jacobins, 31 Toulouse. Le 11 septembre, 20 h 30. De 100 F à 180 F. Tél. : 05-61-22-40-05.

Compagnie Olivier Bodin *Les Baltiques*. Casino, 64 Biarritz. Le 9 septembre, 12 heures et 17 heures. Tél. : 05-59-22-44-66. Spectacle gratuit (esplanade du casino).

Coppélia Ballet du Capitole de Toulouse. Gare du Midi, 64 Biarritz. Le 10 septembre, 17 heures. 170 F. Tél. : 05-59-22-44-66.

Ballet Biarritz Thierry Malandain. Port Vieux, 64 Biarritz. Le 10 septembre, 22 heures. Tél. : 05-59-22-44-66. Entrée libre.

Claude Brumachon Casino, 64 Biarritz. Le 11 septembre, 21 heures. 150 F. Tél. : 05-59-22-44-66.

Karine Saporta *Opéra aux Dames*, 14 Caen. 20 h 30, le 10 septembre. 80 F. Tél. : 02-31-85-73-16.

Het Internationaal Danstheater *Le Radiant*, 1 rue Jean-Moulin, 69 Caen. Les 11, 15, 16 et 19 septembre, 20 h 30 ; les 13 et 20 septembre, 15 heures. De 130 F à 150 F. Tél. : 04-72-07-00-00.

Han Tang Yufeu *Opéra Nouvel*, 1 place de la Comédie, 69 Lyon. Les 9, 10, 12, 13, 14, 15 et 16 septembre, 18 h 30. De 80 F à 100 F. Tél. : 04-72-07-00-00.

Dance Theatre On Théâtre de la Croix-Rousse, 96 rue de la Croix-Rousse, 69 Lyon. Les 9 et 12 septembre, 20 h 30 ; le 10 septembre, 17 heures. De 110 F à 130 F. Tél. : 04-72-07-00-00.

Beijing Dance Academy Maison de la danse, 8 avenue Jean-Mermoz, 69 Lyon. Le 9 septembre, 20 h 30 ; le 10 septembre, 17 heures. De 140 F à 200 F. Tél. : 04-72-07-00-00.

JOURNÉES D'EXPERTISE

ART MODERNE ART CONTEMPORAIN

Nos experts seront à Paris du 13 au 16 septembre pour vous conseiller. Veuillez contacter Cologne pour fixer un rendez-vous : 0049/221/92 57 29-27

LEMPERTZ
fondée 1845

Neumarkt 3 · 50667 Cologne · Allemagne
Tel. 0049/221/92 57 29 · 0 · Fax · 6
www.Lempertz.com

IAO International Auctioneers
A GLOBAL PARTNERSHIP

Pablo Picasso. Mercure. Etude, 1924.
Pastel et crayon. Résultat: FF 550.000

Fabrice Hybert : Les loisirs

avec ARMAN BEN BAQHE BERRY BETTEN-COURT BOISROND CÉSAR COMBAS CUSSOL DIANE DOKOUPIL DUBUFFE DUFOUR ERRO HAÏTER HARING JACQUEZ KLOSSOWSKI KOONS LAPLANTE LARTIGUE LÉGER LICHTENSTEIN MAN RAY MATTON MONROY PAIK PERRIN PICABIA PIGNON RAFFRAY RAYSSÉ BAYERS SEGAL SONSINO SPOEKER THUNGLY

Galerie Beaubourg. Vence

Château Notre-Dame des Fleurs
Tél. 04 93 24 52 00

<http://www.galeriebeaubourg.com>

GUIDE TÉLÉVISION

DÉBATS

- 17.15 Le Monde des idées. Ecole : d'Allegre à Lang. Invités : Marie Duru-Bellat ; Didier Dacunha-Castelle. LCI Forum
- 21.00 Le Cinéma d'animation. Forum
- 22.00 Egypte, de la royauté à la république. Forum
- 22.55 Eau, ressource à préserver. Forum

MAGAZINES

- 19.00 Histoire parallèle. Semaine du 9 septembre 1950 : Révoltes et révolutions en Amérique latine. Arte
- 19.20 (Mon) Nulle part ailleurs. Invitée : Emma de Caunes. Canal +
- 19.55 et 23.55 TV 5 l'Invité. Zep et Franck Margerin. TV 5
- 20.55 Tapis rouge. Spéciale rentrée. France 2
- 21.05 Thalassa. Au pays du grand estran. La route des Pangalanes. TV 5
- 21.40 Metropolis. Arte
- 22.15 Envoyé spécial. Un été à Paris. Country-music à la française. P-S : « Octobre Rouge ». TV 5
- 23.20 Tout le monde en parle. France 2
- 23.25 La Route. Best of. Canal Jimmy

DOCUMENTAIRES

- 20.15 Mon pays, mon amour. [6/6]. Arte

- 20.30 et 23.00 Palettes, miniature persane. Les jardins du paradis : « Khâmeh de Nezâmi ». Histoire
- 20.35 Assassinés, derniers jours de Robert Kennedy et Luther King. [2^e volet]. Odyssee
- 20.45 L'Aventure humaine. L'Oural, à la frontière de l'Europe. [2/3]. Arte
- 21.05 Les Femmes aux J.O. [2/3]. Histoire
- 22.20 Les Réalistes. Clint Eastwood. Ciné Cinémas
- 22.55 Sectes tueuses. [1/3]. Le miroir aux alouettes. France 3
- 23.25 Les Bons et les Méchants. Planète
- 23.30 Music Planet. Crossroads, du jazz à l'ethno-pop. [1 et 2/2]. Arte
- 23.30 Martin Luther King. Histoire
- 0.05 Trois femmes, un livre, une vie. Odyssee
- 0.30 Télé notre histoire. Roger Gicquel. Histoire

SPORTS EN DIRECT

- 20.00 Football. D 1 (7^e journée) : Lyon - Lens. TPS Foot
- 22.15 Tennis. US Open. Finale dames. Eurosport

MUSIQUE

- 20.15 Dernière nuit des Proms 2000. Par l'Orchestre symphonique et les Chœurs de la BBC, dir. Andrew Davis. Mezzo

- 21.00 Concert européen au Théâtre Marynski. Avec Anatoli Kotscherga ; Kolja Blacher, violon. Par l'Orchestre philharmonique de Berlin, dir. Claudio Abbado. Muzzik
- 22.30 U2. A Mexico, en 1997. Paris Première
- 23.10 Concerto spirituale. Œuvres de Boccherini. Par l'Ensemble Aira, dir. Diego Fasolis. Muzzik

TÉLÉFILMS

- 20.50 On m'appelaït Steven. Larry Elkann [1 et 2/2]. Téva
- 20.55 Entre l'arbre et l'écorce. Bruno Gantillon. France 3

COURTS MÉTRAGES

- 1.00 Courts au 13. 13^{ème} RUE

SÉRIES

- 20.50 Le Caméléon. Le monde change. M 6
- 21.50 Ally McBeal. Rêve ou réalité. RTBF 1
- 22.15 New York District. Fureur noire. L'esprit de clan. 13^{ème} RUE
- 22.25 Homicide. La rose de Saïgon. O. Série Club
- 22.40 L'Hôpital et ses fantômes. De Profundis. Arte
- 22.40 Buffy contre les vampires. [1 et 2/2]. La cérémonie. O. M 6
- 0.55 Monty Python's Flying Circus. The Money Programme (v.o.). Canal Jimmy

FILMS

- 13.25 La Rivière sans retour. Otto Preminger (Etats-Unis, 1954, 95 min) O. Cinétoile
- 13.30 Les Gens de la nuit. Nunnally Johnson (Etats-Unis, 1954, 90 min) O. Ciné Cinémas 2
- 23.00 Mad City. Costa-Gavras (Etats-Unis, 1997, 115 min) O. Ciné Cinémas 2
- 23.25 Volte-face. John Woo (Etats-Unis, 1997, 135 min) O. Cinéstar 2
- 0.30 Les Seigneurs de Harlem. B. Duke (EU, 1997, 125 min) O. Cinéfaz
- 0.40 Le Trésor de Cantenac. Sacha Guitry (France, 1950, N., 100 min) O. Cinétoile
- 0.45 Vampyr, l'étrange aventure de David Gray. Carl Theodor Dreyer (Fr. - All., 1932, N., v.o., 75 min) O. Ciné Classics
- 0.55 Le Maître des éléphants. Patrick Grandperret (Fr. - Cam., 1995, 95 min) O. Ciné Cinémas 2



- 1.40 Qiu Ju, une femme chinoise. Zhang Yimou. Avec Gong Li, Peiqi Liu (Chine, 1992, v.o., 105 min) O. Cinéstar 2
- 2.20 L'Expédition du Fort King. Budd Boetticher (Etats-Unis, 1953, v.o., 85 min) O. Ciné Cinémas 1
- 2.20 Le Hasard. Krzysztof Kieslowski (Pologne, 1982, v.o., 115 min) O. Cinéstar 1
- 2.30 Le Chemin des étoiles. Anthony Asquith (GB, 1945, N., v.o., 105 min) O. Ciné Classics
- 2.30 Impitoyable. Clint Eastwood (Etats-Unis, 1992, 130 min) O. Ciné Cinémas 2
- 4.30 Fog. John Carpenter (Etats-Unis, 1980, v.o., 85 min) O. Cinéfaz

DIMANCHE 10 SEPTEMBRE

FILMS

- 17.45 Arrêt d'autobus. Joshua Logan (Etats-Unis, 1956, 95 min) O. Cinétoile
- 18.05 Les Gens de la nuit. Nunnally Johnson (Etats-Unis, 1954, 95 min) O. Ciné Cinémas 1
- 18.30 Epouses et concubines. Zhang Yimou (Chine - Taiwan, 1991, 120 min) O. Cinéstar 2
- 20.30 Nous avons gagné ce soir. Robert Wise (Etats-Unis, 1949, N., v.o., 75 min) O. Ciné Classics
- 20.40 Innocent Victim. Giles Foster (Grande-Bretagne, 1990, v.o., 90 min) O. Ciné Cinémas 2
- 20.45 The Indian Runner. Sean Penn (EU, 1991, 125 min). RTL 9
- 21.00 Volte-face. John Woo (Etats-Unis, 1997, 140 min) O. Cinéstar 2



- 21.45 Anna. Alberto Lattuada. Avec Silvana Mangano, Vittorio Gassman (Italie, 1951, N., v.o., 110 min) O. Ciné Classics
- 22.10 L'Arrière-pays. Jacques Nolot (France, 1998, 90min) O. Cinéstar 1
- 22.35 Butch Cassidy et le Kid. George Roy Hill (Etats-Unis, 1969, 110 min) O. Cinéfaz

- 22.55 Kafka. Steven Soderbergh. Avec Jeremy Irons, Theresa Russell (Etats-Unis, 1991, N., v.o., 95 min) O. Ciné Cinémas 3
- 23.30 Carnival of Souls. Harold « Herk » Harvey (Etats-Unis, 1962, N., v.o., 75 min). Arte
- 23.40 L'Idéaliste. Francis Ford Coppola (Etats-Unis, 1997, 135 min) O. Cinéstar 1
- 0.10 Fantômes. Paul Féjos (France, 1932, N., 80 min). France 3
- 0.25 Le Journal d'une femme de chambre. Luis Bunuel (France, 1964, N., 95 min) O. Cinétoile
- 1.15 Le Chat. Pierre Granier-Deferre (France, 1971, 85 min) O. Ciné Cinémas 1
- 1.25 Le Hasard. Krzysztof Kieslowski (Pologne, 1982, v.o., 120 min) O. Cinéstar 2
- 2.05 Parfait amour ! Catherine Breillat (France, 1996, 110 min) O. Cinéfaz

Le Monde TELEVISION

M 6

- 20.50 Trilogie du samedi. Trois épisodes de trois des séries télévisées parmi les plus intéressantes du moment : « Le Caméléon » (à 20 h 50), suivie de « The Sentinel » (à 21 h 45) et de la série culte des adolescents en quête d'émotion et d'humour, « Buffy contre les vampires » (à 22 h 40). M 6, qui ne dédaigne pas l'audace, termine cette soirée sur un épisode plutôt intéressant de « Dark Skies, l'impossible vérité ».

FRANCE 3

- 20.55 Entre l'arbre et l'écorce. Portrait d'un orphelin de mère, Jérémie, quinze ans, qui rompt avec l'école et Paris pour retrouver une partie de sa famille paternelle, qui exploite une scierie dans le Jura. Tableau, aussi, de rivalités entre adultes, de la relation père-fils, et d'une région qui doit affronter le monde extérieur. Description, enfin, de la rencontre d'un adolescent avec la féminité. Un téléfilm intelligent, souvent émouvant.

CINÉ CINÉMAS 3

- 23.15 L'Oiseau au plumage de cristal. Une femme est agressée en plein Rome. Un journaliste américain, Sam Dalams, est à la fois témoin et suspect d'une série de crimes. Début dans le film d'horreur de Dario Argento, qui filme une Ville éternelle plongée dans une atmosphère de thriller, qui par certains aspects fait penser à du Hitchcock. Le film est aussi servi par une interprétation étonnante.

GUIDE TÉLÉVISION

DÉBATS

- 12.15 et 0.10 Le Monde des idées. Ecole : d'Allegre à Lang. Invités : Marie Duru-Bellat ; Didier Dacunha-Castelle. LCI
- 18.30 Grand Jury RTL-Le Monde-LCI. Invité : Laurent Fabius. LCI
- 20.55 Le Pêcheur et la mer. Forum
- 22.55 Jeunes des quartiers, entre espoir et désillusion. Forum

MAGAZINES

- 12.30 Arrêt sur images. Gagner des millions : recettes. Invités : Alain Colly ; Childéric Muller. La Cinquième
- 16.10 et 21.15 Place au livre. Invités : Félicien Marceau ; Bernard Thomas. LCI
- 16.30 Le Sens de l'Histoire. Arafat, un combat pour la Palestine. La Cinquième
- 16.50 Sud. Invités : Arlette et Lucien Gruss ; Dominique Marches. TMC
- 16.50 et 18.40, 22.45, 23.45 MusiqueS. Invité : Simon Trpceski. LCI
- 17.00 Les lumières du music-hall. Francis Cabrel. Florent Pagny. Paris Première
- 17.05 E = M 6 découverte. Les dangers de la mer. M 6
- 17.20 Le Club. Invité : Jacques Rozier. Ciné Classics
- 17.55 Strip-tease. La soucoupe et le perroquet. Je t'aime moi non plus. Parfaites ! Chair de poule. France 3
- 18.10 et 22.10 La Vie des médias. Invitée : Catherine Tasca. LCI
- 18.30 Le Gai Savoir. Le bonheur. Invités : Patrice de Méritens ; Jean-Claude Lamy ; Henri Emmanuelli ; Henry Plagnol ; Michel Déon. Paris Première
- 19.55 et 0.00 TV 5 l'Invité. Claude Nougaro. TV 5
- 20.50 Capital. Tahiti, Australie : jobs de rêve. M 6
- 21.40 Les Rencontres de l'été. LCI
- 23.05 France Europe Express. Emission spéciale Référendum. Invités : Elisabeth Guigou ; Charles Pasqua. France 3

DOCUMENTAIRES

- 18.30 Danger réel. Troupes d'élite. 13^{ème} RUE
- 18.35 Les Femmes aux J.O. [1/3]. Histoire
- 19.30 La Saga des Nobels. [2/2]. La communication. Histoire
- 20.05 Le Cinéma des effets spéciaux. La petite boutique de Stan Winston. Ciné Cinémas

Le Monde TELEVISION

TF 1

- 17.00 Dawson. Troisième saison de cette série très prisée par les jeunes téléspectateurs, sensibles aux sujets qui y sont traités : l'amour, le divorce, les ravages causés par la drogue ou l'alcool, ou encore l'homosexualité. Une chronique de la vie au quotidien d'une bande d'étudiants américains, rythmée par une musique très présente et non dénuée d'humour, qui se révèle très attachante.

CINÉ CLASSICS

- 21.45 Anna. Alberto Lattuada. Avec Silvana Mangano, Vittorio Gassman (Italie, 1951, N., v.o., 110 min) O. Ciné Classics
- 19.00 Intégrale Chopin. Mezzo
- 20.10 Debussy. Préludes 6, 7 et 8. Avec Michel Beroff, piano. Mezzo
- 20.20 « Ondine », de Ravel. Avec Alain Marinaro, piano. Mezzo

ARTE

- 20.35 Thema Stephen King. Une soirée sur l'auteur de best-sellers, pour beaucoup d'entre eux adaptés au grand écran, mais qui évite justement l'écueil facile d'un portrait de notable des lettres. Le film d'ouverture ne rend malheureusement pas bien compte de l'univers de King (Bazaar, de Fraser C. Heston), mais le documentaire-portrait de David Stewart (« Shining in the dark », à 22 h 35) est remarquable en tous points.

PROGRAMMES

TÉLÉVISION

TF 1

- 15.50 Flipper le dauphin. 16.45 Will & Grace. 17.20 Beverly Hills. 18.10 Sous le soleil. 19.10 Drôles de blagues. 20.00 Journal, Tiercé, Météo. 20.55 Plein les yeux. 23.15 Le ciel est en feu. Téléfilm. Dan Lerner.
- 1.00 Formule F 1.

FRANCE 2

- 15.45 Samedi sport. 15.50 Tiercé ; 16.10 Cyclisme. 18.05 Dellaventura. 18.55 Union libre. 19.55 et 20.45 Tirage du Loto. 20.00 Journal, Météo. 20.55 Tapis rouge. Spéciale rentrée. 23.20 Tout le monde en parle. 1.30 Journal, Météo.

FRANCE 3

- 17.40 Sur la terre des dinosaures. [6/6]. 18.10 Expression directe. 18.15 Un livre, un jour. 18.20 Questions pour un champion. 18.50 Le 19-20 de l'information, Météo. 20.05 Tout le sport. 20.20 C'est mon choix pour l'été. 20.55 Entre l'arbre et l'écorce. Téléfilm. Bruno Gantillon. 22.25 Météo, Soir 3. 22.55 Sectes tueuses. [1/3] Le miroir aux alouettes. 23.50 Le Passager. Téléfilm. Kurt Voss. O.
- 1.20 Tribales.

CANAL +

- 17.00 Football. D 1. 17.15 PSG - Saint-Etienne. ► En clair jusqu'à 21.00
- 19.20 (Mon) Nulle part ailleurs. 20.45 Samedi comédie. 20.45 Le Pire des Robins des Bois. 21.00 H. Une histoire d'amours O. 21.25 Evamag. Révélation O. 21.50 Seinfeld. La couverture O. 22.15 Jour de foot. 23.15 Lettres à un tueur. Film. David Carson. O.
- 0.55 La Guerre dans le haut pays. Film. Francis Reusser. O.

PROGRAMMES

TÉLÉVISION

TF 1

- 13.20 F 1 à la une. Grand Prix d'Italie. 15.40 Dingue de toi. 16.05 Medicopter. 17.00 Dawson. 17.55 30 millions d'amis. La 120^{ème} émission. 18.30 Vidéo gag. 19.00 Sept à huit. 20.00 Journal, Tiercé, Météo. 20.55 Boomerang. Film. Reginald Hudlin. 23.00 Les Films dans les salles. 23.05 Le Messager de la mort. Film. Jack Lee-Thompson. O.
- 0.50 La Vie des médias.

FRANCE 2

- 13.35 Vivement dimanche. 15.35 Le Singe-araignée d'Amazonie. 16.35 Snoops. 17.20 Nash Bridges. 18.15 Franc jeu. 18.20 Stade 2. 19.25 Vivement dimanche prochain. 20.00 Journal, Météo. 20.55 Urgences. Post mortem O ; Se voiler la face O ; Boomerang O. 23.20 Les Documents du dimanche. Des jeux en or.
- 0.20 Journal, Météo. 0.45 Graine de sport.

FRANCE 3

- 13.00 Le Magazine olympique. Rétrospective des Jeux olympiques. 13.35 Victoire sur la nuit. Téléfilm. Robert Butler. 15.45 Keno. 15.50 Sports dimanche. 15.55 Tiercé. 16.15 Cyclisme. 17.55 Strip-tease. 18.50 Le 19-20 de l'information, Météo. 20.05 Tout le sport. 20.15 Benny Hill. 20.55 Inspecteur Frost. Seul contre tous. 22.40 Météo, Soir 3. 23.05 France Europe Express. Emission spéciale Référendum. 0.10 Fantômes. Film. Paul Féjos. 1.30 Fame. Stradi varié.

CANAL +

- 14.55 La Légende de Freemont. Téléfilm. Don McBrearty. 16.25 Seinfeld. 16.50 Le Pire des Robins des Bois. 17.05 Evamag. 17.30 H. 18.00 Le Schpountz. Film. Gérard Oury O. ► En clair jusqu'à 20.45
- 19.20 Le Journal. 19.30 Ça cartoon. 20.15 L'Equipe du dimanche. 20.45 Football : Toulouse - Marseille. 0.15 Un combat de trop. Téléfilm. Rainer Matsutani O.
- 1.55 Augustin, roi du kung-fu. Film. Anne Fontaine O.

SIGNIFICATION DES SYMBOLES

Les codes du CSA

- Tous publics
○ Accord parental souhaitable
○ Accord parental indispensable ou interdit aux moins de 12 ans
○ Public adulte
○ Interdit aux moins de 16 ans
⊗ Interdit aux moins de 18 ans

ARTE

- 19.00 Histoire parallèle. 19.45 Météo, Arte info. 20.05 Le Dessous des cartes. La péninsule de Kola. 20.15 Mon pays, mon amour. [6/6] Robert Schneider et le Vorarlberg. 20.45 L'Aventure humaine. L'Oural, à la frontière de l'Europe [2/3]. 21.40 Metropolis. 22.40 L'Hôpital et ses fantômes. [10/11] De Profundis. 23.30 Music Planet. Crossroads, du jazz à l'ethno-pop. 1.30 Mabo, le combat d'une vie.

M 6

- 17.15 Chapeau melon et bottes de cuir. 18.10 Amicalement vôtre. 19.10 Turbo, Warning. 19.54 Le Six Minutes, Météo. 20.05 Plus vite que la musique. 20.40 Vu à la télé. 20.50 La Trilogie du samedi. 20.50 Le Caméléon. Le monde change. 21.45 The Sentinel. Partenaires. 22.40 Buffy contre les vampires. La cérémonie [1 et 2/2] O. 0.25 Dark Skies, l'impossible vérité.

RADIO

FRANCE-CULTURE

- 20.00 Jazz à l'affût. 20.50 Mauvais genres. 22.05 Etat de fait. 23.00 Œuvres croisées. Claude Buchwald. 0.05 Clair de nuit.

FRANCE-MUSIQUES

- 19.30 Festival d'été Euroradio. Opéra de Mozart. Donnée dramatique. L'auditorium Stravinsky, à Montreux, en Suisse, par le Chœur des musiciens du Louvre et l'Orchestre baroque de Fribourg, dir. Gottfried von der Gotz, Malin Hartelius (Costanza), Bruce Ford (Scipione).
- 23.00 Le Bel Aujourd'hui.

RADIO CLASSIQUE

- 20.00 Les Rendez-vous du soir. Goethe et la musique. 22.00 Da Capo. Hommage à Jean-Pierre Rampal. Œuvres de Telemann, Bach, Benda, Mozart, Clementi, Stamitz, Ravel, Hasselmanns, Fauré, Honegger, Poulenc.

LA CINQUIÈME/ARTE

- 14.00 Légal, pas légal. 14.30 Voyages en Méditerranée. [1/5]. 15.30 Les Lumières du music-hall. Céline Dion. 16.00 Le bonheur est dans le pré. 16.30 Le Sens de l'Histoire. Arafat, un combat pour la Palestine. 18.00 C'est quoi la France ? 18.05 100 % question spéciale finale. 19.00 Maestro. Daniel Barenboïm dirige la 8^e Symphonie de Beethoven. 19.45 Météo, Arte info. 20.15 Y'en a marre. 20.35 Thema. Stephen King, le roi de l'épouvante. 20.40 Le Bazaar de l'épouvante. Film. Fraser C. Heston. 22.35 Shining in the dark. 23.30 Carnival of Souls. Film. Harold Harvey (v.o.). 0.45 Cinéma Paradiso. Film. Giuseppe Tornatore (v.o.).

M 6

- 13.10 Les Roses de la vengeance. Téléfilm. Michael Miller O. 16.30 Spécial Festival de Deauville. 17.05 E = M 6 découverte. 18.55 Stargate SG-1. 19.54 Le Six Minutes, Météo. 20.05 E = M 6. 20.40 et 1.00 Sport 6. 20.50 Capital. Tahiti, Australie : jobs de rêve. 22.47 La Minute Internet, Météo. 22.50 Culture pub. Stage Club Med. Les égrégies des parfums. 23.20 Confections impudiques. Téléfilm. Mike Sedan O.

RADIO

FRANCE-CULTURE

- 20.30 Concert. 21.30 Vestiaire. Les jeux de l'Antiquité. 22.05 Projection privée. 22.35 Atelier de création radiophonique. 0.05 Equinoxe. Des dieux et des cerfs-volants.

FRANCE-MUSIQUES

- 19.07 Les Proms 2000. Concert donné par l'Ensemble The Nash, Rosemary Hardy, soprano, Philippa Davies, flûte, Ian Brown, piano. Œuvres de J. S. Bach, Stucky, Copland, Weill, Copland.

RADIO CLASSIQUE

- 20.00 Soirée lyrique. Louise a cent ans. Opéra de Charpentier. Interprété par le Chœur d'enfants du collège Saint Pierre d'Uccle, le Chœur et l'Orchestre symphonique de l'opéra national de Belgique, dir. Sylvain Cambreling, Felicity Lott (Louise). 22.40 La soprano Felicity Lott. Œuvres de Satie, Poulenc, Purcell. 23.07 René Jacobs. Vénus et Adonis. Opéra de Blow. Par le Chœur du Clare College de Cambridge et l'Orchestra Of The Age Of Enlightenment, dir. René Jacobs.

Les notes des films

- On peut voir
■ A ne pas manquer
■ Chef-d'œuvre ou classique
Les symboles spéciaux de Canal +
DD Dernière diffusion
♦ Sous-titrage spécial pour les sourds et les malentendants

Abu Sayyaf a relâché quatre Européens otages à Jolo

Les derniers Occidentaux retenus par les rebelles musulmans philippins sont deux journalistes de France 2 et un Américain. Les libérations ont été précédées d'un violent accrochage où deux émissaires du gouvernement de Manille ont été tués

BANGKOK

de notre correspondant
en Asie du Sud-Est

Abu Sayyaf a remis aux autorités philippines, samedi 9 septembre sur l'île de Jolo, quatre touristes européens. Il s'agit du Français Stéphane Loisy, de l'Allemand Marc Wallert et des Finlandais Risto Vahananen et Steppo Juhani Franto, qui avaient été enlevés le 23 avril sur l'île de Sipadan, au large de Bornéo. Mais, contrairement à leurs engagements, les ravisseurs n'ont pas relâché Jean-Jacques Le Garrec et Roland Madura, de la chaîne de télévision France 2, enlevés en juillet sur l'île de Jolo.

La libération de ces quatre otages, évacués par hélicoptère sur Zamboanga, l'aéroport le plus proche, sur l'île de Mindanao, a été précédée d'une chaude alerte. En se rendant au repaire où Ghalib Andang, alias commandant Robot, détient ses otages, deux émissaires du gouvernement philippin, le colonel Ernesto Pacuno et un fonctionnaire local, sont tombés dans une embuscade tendue par une faction concurrente d'Abu Sayyaf. Un de leurs gardes du corps a été

tué et cinq autres blessés. Plusieurs civils auraient été également blessés.

ÉCHANGES DE COUPS DE FEU

L'embuscade a eu lieu à 5 kilomètres du lieu de captivité des otages. Des coups de feu ont été entendus pendant plusieurs heures par des journalistes philippins à bonne distance. Selon le vice-gouverneur de la province, Mujib Susukan, le chef d'une autre faction d'Abu Sayyaf, aurait été tué, mais cette information n'avait pas été confirmée samedi en milieu d'après-midi.

Cette libération d'otages avait

déjà été reportée vendredi en raison, officiellement, d'obstacles « techniques ». En fait, la détention d'étrangers depuis avril par Robot et ses hommes sur l'île de Jolo et les perspectives de rançons alléchantes ont attiré les chefs des autres factions d'Abu Sayyaf dans le secteur, notamment ceux qui opèrent sur l'île voisine de Basilan. Des disputes auraient eu lieu depuis le versement de plusieurs dizaines de millions de francs en échange des premières libérations de touristes et de journalistes étrangers. Il se pourrait que les intermédiaires officiels qui se rendaient chez Robot samedi matin

transportaient une forte somme d'argent liquide, ce qui expliquerait la présence d'une escorte dépeçée par Robot.

Les négociateurs philippins et libyens avaient affirmé, après la libération de plusieurs touristes étrangers le 27 août, que Robot était d'accord pour libérer également les deux journalistes de France 2. Il est revenu sur sa parole. Une des raisons serait la crainte que l'armée philippine passe à l'attaque après le départ de tous les Européens. On évoque également un désaccord sur le montant des rançons acceptées, malgré les démentis, par Tripoli en

sus d'un programme d'aide au développement de plus de 70 millions de francs.

La question des otages étrangers est d'autant moins réglée qu'une autre faction d'Abu Sayyaf détient depuis le 28 août un jeune Américain converti à l'islam, Jeffrey Schilling, qui était allé les rencontrer pour discuter religion. La conversation a mal tourné et Schilling serait depuis détenu dans de dures conditions, en cage et menottes aux poignets. Ses geôliers appartiendraient à la faction d'Abu Sabaya, un cousin éloigné d'Osani, une musulmane philippine que l'Américain venait d'épouser. Abu Sayyaf détient également une douzaine d'évangélistes philippins.

Les quatre Européens libérés samedi devaient être accueillis à Zamboanga par des diplomates de leurs gouvernements respectifs. Ils devaient ensuite, comme lors de la précédente libération, être transportés par l'armée de l'air philippine à Cebu où les attend un avion libyen à bord duquel ils doivent gagner Tripoli.

Jean-Claude Pomonti

Plusieurs captures successives, plusieurs groupes de preneurs d'otages

● **23 avril.** La première prise d'otages étrangers par les rebelles musulmans philippins du groupe Abu Sayyaf a eu lieu en Malaisie, sur l'île de Sipadan, paradis touristique situé au large de Bornéo sur la ligne de partage des eaux territoriales entre Malaisie orientale et Indonésie. Douze étrangers – deux Français, une Franco-Libanaise, deux

Finlandais, deux Sud-Africains, trois Allemands et un couple d'Américains – étaient capturés, en même temps que deux Philippins et neuf Malaisiens. Le couple d'Américains a rapidement réussi à s'enfuir.

● **2 juillet.** Un journaliste allemand du *Spiegel*, qui avait déjà été enlevé puis relâché contre rançon, était de nouveau

kidnappé à Jolo avant d'être finalement libéré. Le même jour, treize évangélistes philippins venus prier pour le salut des otages étaient faits prisonniers.

● **9 juillet.** Trois membres d'une équipe de France 2 étaient à leur tour pris en otages par un autre groupe qu'Abu Sayyaf.

● **28 août.** Un Américain, Jeffrey Schilling, était enlevé.

Bernard Pivot arrêtera « Bouillon de culture » en juin

BERNARD PIVOT a annoncé, vendredi 8 septembre, en commençant son émission « Bouillon de culture » sur France 2, qu'il effectuait sa « dernière rentrée ». Le journaliste s'arrêtera à la fin de son contrat, en juin 2001. A soixante-cinq ans, Bernard Pivot a passé près de trente ans au service du livre à la télévision, avec « Ouvrez les guillemets », en 1973, et surtout « Apostrophes », de 1975 à 1990. Avec « Bouillon de culture », il a dû affronter « la dictature de l'audimat », devant se contenter d'horaires de plus en plus tardifs, tandis qu'on lui reprochait des chiffres d'audience trop faibles. France 2 a aussitôt fait savoir qu'elle « comprenait, en la regrettant », cette décision. « France 2 a désormais un an pour préparer, avec son aide, une émission culturelle de haut niveau alliant, comme "Bouillon de culture", exigence et excellence », conclut la chaîne. Les noms de Thierry Ardisson, Michel Field ou Franz-Olivier Giesbert ont régulièrement circulé pour le remplacer. Les éditeurs craignent que le départ de Bernard Pivot ne réduise encore la place du livre à la télévision.

La première sélection du Médicis

LE JURY du Médicis a communiqué, jeudi 7 septembre, sa première sélection de romans français et étrangers pour le prix qui sera décerné le 6 novembre. Romains français : Jean-Pierre Milovanoff : *Auréliane* (Grasset) ; Yann Appery : *Diabolus in musica* (Grasset) ; Caroline Lamarque : *L'Ours* (Gallimard) ; Gilles Leroy : *Soleil noir* (Mercure de France) ; Laurent Mauvignier : *Apprendre à finir* (Minuit) ; Emmanuel Adely : *Jeanne, Jeanne, Jeanne* (Stock) ; Bernard Comment : *Le Colloque des bustes* (Christian Bourgois) ; Camille Laurens : *Dans ces bras-là* (POL) ; Boualem Sansal : *L'Enfant fou de l'arbre creux* (Gallimard) ; Marc Weitzmann : *Mariage mixte* (Stock) ; Marie Nimier : *La Nouvelle Pornographie* (Gallimard) ; Jean-Jacques Schuhl : *Ingrid Caven* (Gallimard) ; Alain Fleischer : *Quatre Voyageurs* (Seuil) ; Lydie Salvayre : *Les Belles Ames* (Seuil) ; Pierre Senges : *Veuves au maquillage* (Verticales) ; Alice Ferny : *La Conversation amoureuse* (Actes Sud) ; Philippe Delaroche : *Cain et Abel avaient un frère* (L'Olivier). Romains étrangers : Juan Manuel de Prada : *La Tempête* (Seuil) ; Michael Ondaatje : *Le Fantôme d'Anil* (L'Olivier) ; Gianni Riotta : *Prince des nuées* (Grasset) ; Winfried Georg Sebald : *Les Anneaux de Saturne* (Actes Sud) ; Vincenzo Consolo : *Le Palmier de Palerme* (Seuil) ; Timothy Findley : *Nos adieux* (Le Serpent à plumes) ; M. Van den Brink : *Sur l'eau* (Gallimard) ; Mario Bellatin : *Salon de beauté* (Stock).

DÉPÊCHES

■ **BERNARD TAPIE : le tribunal de grande instance de Paris a décerné**, vendredi 8 septembre, que la direction générale des douanes (DGD) pouvait saisir les gains perçus par Bernard Tapie pour ses prestations théâtrales et radiophoniques. La DGD, qui réclame à l'ancien homme d'affaires 5 millions de francs dans l'affaire du *Phocéa*, pourra récupérer ses créances sans passer par les liquidateurs de M. Tapie.

■ **ELF : le parquet de Paris a délivré** un réquisitoire supplétif à la juge d'instruction Marie-Paule Moracchini qui lui permet de poursuivre son enquête dans l'affaire de la disparition de scellés du dossier Elf à la brigade financière en avril 1997. Un ancien responsable d'une société de protection, Eric Stierlen, a mis en cause, mercredi 6 septembre, des policiers devant les juges Eva Joly et Laurence Vichnievsky (*Le Monde* du 8 septembre).

■ **DC-10 D'UTA : la cour d'appel de Paris se prononcera** le 20 octobre sur la plainte déposée en juin 1999 pour « complicité d'homicides volontaires » contre le dirigeant libyen Mouammar Kadhafi, dans l'affaire de l'attentat du DC-10 d'UTA, qui fit 170 morts en 1989. L'affaire a été examinée, vendredi 8 septembre, à huis clos devant la chambre d'accusation (*Le Monde* du 8 septembre). Le juge Jean-Louis Bruguière avait estimé, le 6 octobre 1999, qu'il y avait lieu d'instruire cette plainte déposée par l'association SOS-Attentats.

■ **ESPACE : la navette américaine Atlantis a décollé**, vendredi 8 septembre, du centre spatial Kennedy, en Floride, pour une mission de onze jours destinée à préparer la Station spatiale internationale (ISS), qui doit accueillir son premier équipage dans deux mois. L'arrimage entre Atlantis et l'ISS doit avoir lieu dans la nuit du samedi 9 au dimanche 10 septembre, à quelque 300 km d'altitude. Les astronautes entreront dans la station mardi, avec pour tâche principale d'y transférer plus d'une tonne et demie de matériels nécessaires pour la rendre habitable. – (AFP)

INITIAL
LE PARFUM PERLE

BOUCHERON
PARIS